

Kubota

PELLETEUSE

FR

MODELE
KX080-4



NOTICE D'UTILISATION

Cher client,

veuillez noter les informations manquantes dans le tableau ci-dessous. Pour toute demande de renseignements auprès du fabricant, ces indications seront très utiles.

Type :

Année de fabrication :

Numéro de série :

Date de livraison :

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ou si vous êtes confronté à des problèmes particuliers que la présente notice d'utilisation ne traite pas dans le détail, vous pouvez vous adresser directement à votre concessionnaire compétent.

En outre, nous soulignons que le contenu de la présente notice d'utilisation ne fait pas partie intégrante d'une convention, promesse ou relation juridique existant antérieurement, ni ne doit modifier une telle convention, promesse ou relation juridique. Tous les engagements contractuels découlent du contrat d'achat respectif qui renferme aussi les clauses de garantie intégrales et exclusivement valables, voir Engagements, responsabilité et garantie (page 17). Les explications de la présente notice d'utilisation ne constituent ni un élargissement ni une restriction de ces règlements contractuels de garantie.

La société KUBOTA Baumaschinen GmbH se réserve le droit, dans l'intérêt du développement technique, de procéder à des modifications tout en maintenant les caractéristiques essentielles des pelleteuses décrites, sans automatiquement mettre à jour la présente notice d'utilisation.

Toute transmission ou reproduction du présent document, ainsi que toute utilisation ou communication de son contenu, n'est permise qu'avec le consentement exprès du fabricant. Toute contravention aux clauses énoncées ci-avant oblige à fournir un dédommagement.

TABLE DES MATIERES

Index des abréviations.....	9
Symboles généraux	10
GENERALITES	13
Préface	13
Déclaration de conformité CE	13
Date d'édition de la notice d'utilisation.....	14
Opérateur et personnel de maintenance.....	14
Conservation de la notice d'utilisation	15
Pièces de rechange.....	15
CONSIGNES DE SECURITE.....	17
Règles de sécurité fondamentales	17
Engagements, responsabilité et garantie	17
Symboles de sécurité	18
Utilisation conforme à la destination	19
Utilisation interdite.....	19
Obligations spécifiques de l'exploitant.....	19
Emissions de bruits et vibrations.....	20
Emissions de bruits	20
Vibrations	20
Symboles de sécurité sur la pelleteuse	21
Dispositifs de sécurité	28
Verrouillage des éléments de commande	28
Arrêt manuel du moteur	28
Structure de protection, canopy et cabine.....	29
Marteau de secours	30
Clapet de sécurité	30
Dispositif anti-surcharge.....	31
Dangers inhérents à l'installation hydraulique	31
Protection contre les incendies	32
REMORQUAGE, CHARGEMENT ET TRANSPORT	33
Consignes de sécurité pour le remorquage	33
Consignes de sécurité pour le chargement de la pelleteuse à l'aide d'une grue	33
Consignes de sécurité pour le transport	34
Remorquage	35
Chargement de la pelleteuse à l'aide d'une grue	35
Transport sur une semi-remorque porte-pelle	37
DESCRIPTION DE LA PELLETEUSE	39
Aperçu des modèles	39
Modèle KX080-4	39
Dimensions	40
Dimensions KX080-4	40
Caractéristiques techniques	41
Identification de la pelleteuse	43
Numéro de série de la machine	43
Numéro du moteur	44
Outillage de base.....	44

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT	45
Vue d'ensemble des pièces	45
Poste de conduite.....	46
Console de commande gauche.....	46
Description des composants de la console de commande gauche	46
Leviers de translation et pédales.....	47
Description des pièces des leviers de translation et des pédales.....	47
Console de commande droite.....	48
Description des pièces de la console de commande droite	48
Description de l'unité d'affichage et de commande	50
Autres équipements au poste de conduite	51
Chauffage et climatisation.....	51
Lave-glace	52
Plafonnier.....	53
Boîte à fusibles	53
Boîte à gants.....	53
Porte-gobelet	54
Prise de courant de 12 V	54
Autres équipements montés sur la machine	54
Casier à outils	54
Batterie de bord	55
Coupe-batterie	55
Goulot de remplissage de carburant.....	55
Interrupteur de la pompe de remplissage	56
Fusibles principaux	56
Valve de commutation de retour direct	56
Rétroviseurs extérieurs	57
Compartment du moteur.....	58
Installation hydraulique	59
Radiateur et condenseur (climatisation)	60
UTILISATION.....	61
Consignes de sécurité pour l'utilisation	61
Sécurité pour les enfants.....	62
Guidage de l'opérateur	62
Comportement lors de travaux à proximité de lignes électriques aériennes	63
Comportement lors de travaux à proximité de câbles souterrains	63
Première mise en service	64
Réglage de la langue de l'afficheur	64
Réglage de l'heure	65
Format d'affichage de la date et de l'heure	66
Rodage de la pelleteuse	67
Instructions de maintenance particulières	67
Utilisation de la pelleteuse	67
Opérations nécessaires avant l'utilisation quotidienne.....	67
Contrôle du niveau d'huile moteur	68
Contrôle du niveau du liquide de refroidissement.....	68
Contrôle du radiateur, des refroidisseurs et du condenseur.....	68
Contrôle des courroies trapézoïdales	69
Contrôle de l'étanchéité du système d'échappement	69
Contrôle du niveau d'huile de l'installation hydraulique	70
Graissage des axes du godet et des bielles du godet	70
Contrôle du décanteur d'eau du système d'alimentation en carburant.....	71
Contrôle des câblages et connexions électriques.....	71
Contrôle du niveau de carburant, de la température du liquide de refroidissement et de l'heure....	71
Installation au poste de travail	72
Accès au poste de conduite.....	72
Réglage du siège de l'opérateur	72
Réglage des rétroviseurs extérieurs	73

Consignes de sécurité pour le démarrage du moteur	74
Démarrage du moteur	75
Démarrage du moteur par temps froid	77
Arrêt du moteur	77
Surveillance des témoins et affichages après le démarrage et au cours de l'utilisation	78
Activation et désactivation du mode ECO	80
Régénération du filtre à particules	81
Remarques générales	81
Régénération automatique du filtre à particules - Procédure	82
Régénération automatique du filtre à particules - Aperçu	84
Verrouillage et déverrouillage de la régénération du filtre à particules - Procédure	85
Verrouillage et déverrouillage de la régénération du filtre à particules - Aperçu	87
Conduite de la pelleteuse	89
Translation	90
Translation en virage	91
Translation sur pente	93
Informations sur l'utilisation de la chenille caoutchouc	93
Travaux d'excavation (manipulation des éléments de commande)	94
Remarque concernant l'utilisation de godets plus larges et plus profonds	95
Commande de la lame	95
Fonctions des manettes (réglage standard)	96
Commande de la flèche	96
Commande du balancier	97
Commande du godet	98
Rotation de la tourelle	99
Déport de la flèche	99
Commande des circuits auxiliaires	100
Activation de la fonction circuit auxiliaire	100
Circuit auxiliaire 1	101
Circuit auxiliaire 2	101
Mode de fonctionnement avec une pression continue	102
Modes de fonctionnement	102
Réglage du débit	104
Reprise du réglage du circuit auxiliaire après le démarrage de la régénération automatique du filtre à particules	106
Valve de commutation de retour direct	108
Marche à suivre pour faire tomber la pression de l'installation hydraulique	109
Marche à suivre pour faire tomber la pression des circuits auxiliaires	109
Mise hors service	111
Commande du chauffage et de la climatisation	112
Chauffage de la cabine	112
Cabine	113
Dégivrage ou désembuage des vitres	115
Commande d'essuie-glace/lave-glace	115
Mise en marche de l'essuie-glace	115
Mise en marche du lave-glace	116
Commande du plafonnier	116
Commande des phares de travail	117
Commande du gyrophare (en option)	117
Commande de la prise de courant de 12 V	117
Ouverture et fermeture de la porte de la cabine	118
Ouverture et fermeture des vitres	119
Pare-brise	119
Partie inférieure du pare-brise	120
Vitre latérale	121
Utilisation en hiver	122
Mesures à prendre avant le début de l'hiver	122
Utilisation en hiver	122
Démarrage de la pelleteuse avec une source d'énergie extérieure	123

Commande des fonctions d'arrêt d'urgence	124
Arrêt manuel du moteur	124
Abaissement d'urgence de l'équipement avant	124
Remplissage du lave-glace	125
Ravitaillement de la pelleteuse	125
Ravitaillement de la pelleteuse à l'aide de la pompe de remplissage	126
Purge du système d'alimentation en carburant	127
Remplacement des fusibles	127
Assignation des fusibles de la boîte à fusibles	128
Fusibles principaux	129
Fusible du ventilateur électrique	129
Fusibles du système de carburant et de la commande du moteur	129
Manipulation du coupe-batterie	130
Ouverture/fermeture du capot du moteur	130
Ouverture/fermeture du couvercle du compartiment des distributeurs	131
Ouverture/fermeture du capot latéral	131
Ouverture/fermeture du casier à outils	132
Remplacement du godet	132
Dispositif antivol	133
Clé noire (clé individuelle)	133
Clé rouge (pour l'activation)	133
Consignes concernant le système de clés	134
Enregistrement d'une clé noire pour la machine	135
RECHERCHE DES DEFAUTS	137
Consignes de sécurité pour le dépannage	137
Tableau des pannes possibles à la mise en service	137
Tableau des pannes possibles pendant l'utilisation	138
Tableau des pannes possibles à l'afficheur	140
MAINTENANCE	147
Consignes de sécurité pour la maintenance	147
Qualification du personnel de maintenance	147
Plan de maintenance – Maintenance générale entre 50 et 500 heures de fonctionnement	148
Plan de maintenance – Maintenance générale entre 550 et 1000 heures de fonctionnement	149
Plan de maintenance – Travaux de maintenance entre 50 et 500 heures de fonctionnement	150
Plan de maintenance – Travaux de maintenance entre 550 et 1000 heures de fonctionnement	152
Nettoyage de la pelleteuse	154
Travaux de maintenance	154
Appoint de liquide de refroidissement	154
Nettoyer le radiateur	155
Nettoyage du condenseur	155
Contrôle, réglage et remplacement de la courroie trapézoïdale	156
Contrôle des durites du circuit de refroidissement	158
Vidange du liquide de refroidissement	158
Vidange d'huile moteur et remplacement du filtre à huile moteur	159
Vidange de l'huile moteur	159
Remplacement du filtre à huile	160
Remplissage du circuit d'huile moteur	160
Contrôle, nettoyage et remplacement du filtre à air	161
Contrôle, nettoyage, remplacement du filtre à air de la cabine	162
Remplacement du préfiltre à carburant	163
Purge de l'eau du préfiltre à carburant	164
Remplacement du filtre à carburant principal (le cas échéant)	164
Contrôle et vidange du séparateur d'eau	165
Nettoyage du séparateur d'eau	166
Purge d'eau du réservoir à carburant	167
Contrôle des conduites de carburant et des flexibles d'aspiration d'air	167
Remplacement du filtre de retour dans le réservoir d'huile hydraulique	168

Remplacement du filtre du circuit de pilotage	168
Remplacement du filtre d'aspiration dans le réservoir d'huile hydraulique	169
Appoint/vidange d'huile hydraulique	171
Vidange de l'huile hydraulique.....	171
Remplissage du réservoir d'huile hydraulique.....	172
Entretien de la batterie	173
Contrôle de la batterie	173
Recharge de la batterie	174
Démontage/remontage, remplacement de la batterie	175
Graissages	175
Graissage du palier de tourelle.....	175
Graissage du roulement du palier de tourelle.....	176
Graissage du palier du pied de flèche	176
Autres points de graissage	177
Contrôle et réglage de la tension des chenilles	177
Vérification de la tension des chenilles pour les chenilles caoutchouc.....	178
Vérification de la tension des chenilles pour les chenilles en acier	178
Réglage de la tension des chenilles	179
Vidange d'huile des moteurs de translation	179
Contrôle des tuyaux et des flexibles du chauffage et de la climatisation	180
Contrôle de la teneur en frigorigène.....	180
Demande d'affichage du protocole de travail	182
Contrôle des assemblages vissés.....	183
Couples de serrage des boulons	183
Couples de serrage des colliers de flexibles	183
Couples de serrage pour les flexibles hydrauliques.....	184
Couples de serrage des tuyaux hydrauliques	184
Couples de serrage des raccords hydrauliques	185
Couples de serrage des raccords coudés avec rondelle plate	185
Carburant, huiles et autres consommables.....	186
Travaux de remise en état sur la machine	187
CONTROLE TECHNIQUE DE SECURITE.....	189
IMMOBILISATION ET ENTREPOSAGE	191
Consignes de sécurité pour l'immobilisation et l'entreposage	191
Conditions d'entreposage	191
Préparatifs avant l'immobilisation.....	191
Mesures à prendre au cours de la période d'immobilisation.....	191
Remise en service après l'immobilisation	192
CAPACITE DE LEVAGE DE LA PELLETEUSE.....	193
Capacité de levage calculée d'après la construction	193
Dispositif de levage.....	193
Elément de suspension de la charge	195
Capacité de levage maximale pour une rotation jusqu'à 360°	196
ACCESSOIRES	205
Gyrophare KUBOTA.....	205
Clapet de sécurité KUBOTA	205
Remarques pour l'utilisation	206
Protection contre la chute de pierres KUBOTA	206
Kit circuit auxiliaire KUBOTA.....	206
Systèmes d'attache rapide et équipements à rapporter KUBOTA	207
Accessoires pour godet KUBOTA	207
Remplacement du godet	207
Démontage du godet	207
Montage du godet.....	208

Index des abréviations

1/min	tours par minute	kg	kilogrammes
%	pour cent	km/h	kilomètres par heure
°	degrés	kN	kilonewton
°C	degrés Celsius	kV	kilovolts
A	ampères	kW	kilowatts
API	American Petroleum Institute (Institut américain du pétrole)	l	litres
ASTM	American Society for Testing and Materials (Société américaine pour les essais et les matériaux)	l/min	litres par minute
bar	bar	LpA	niveau de pression acoustique au poste de conduite
CECE	Committee for European Construction Equipment (Comité européen des matériels de génie civil)	LwA	Niveau de puissance acoustique mesuré
CEM	Compatibilité électromagnétique	m	mètres
CO ₂	dioxyde de carbone	m/s ²	mètres par seconde au carré
dB	décibels	m ³	mètres cubes
DIN	Deutsches Institut für Normung (Institut allemand de normalisation)	maxi	maximum
env.	environ	mm	millimètres
EN	Europäische Norm (Norme européenne)	MPa	mégapascals
évent.	éventuellement	N	newton
FAP	Filtre à particules diesel	par ex.	par exemple
GL	Ground level/niveau du sol	resp.	respectivement
ISO	International Organization for Standardization (Organisation Internationale de Normalisation)	s	secondes
		t	tonnes
		V	volts
		y c.	y compris

Symboles généraux

	Témoin d'avertissement		Translation en marche avant
	Témoin de niveau carburant		Translation en marche arrière
	Témoin d'huile moteur		Montée de la flèche
	Témoin de charge batterie		Descente de la flèche
	Témoin de préchauffage		Extension du balancier
	Huile hydraulique		Rétraction du balancier
	Avertisseur sonore		Fermeture du godet
	Lire la notice d'utilisation		Ouverture du godet
	Interrupteur d'essuie-glace/lave-glace		Affichage Température du liquide de refroidissement
	Gazole		Affichage Intervalle de maintenance
	Verrouillé		Déport de la flèche (à gauche)
	Déverrouillé		Déport de la flèche (à droite)
	Affichage arrêt moteur		Montée de la lame
	Régénération du filtre à particules		Descente de la lame
	Augmenter la vitesse du moteur		Sens de déplacement de la manette
	Régénération du filtre à particules verrouillée		Sens de déplacement de la manette
	Mode ECO		Gyrophare
	Vitesse rapide		Bouton de sélection d'affichage
	Vitesse normale		Interrupteur de circuit auxiliaire

	Phare de travail sur la flèche		Affichage Sélection vers la droite
	Phares de travail sur la cabine		Affichage Sélection vers le bas
	Interrupteur de commande de ralenti automatique AUTO IDLE		Affichage Clé
	Affichage AUTO IDLE		Affichage Fausse clé
	Ventilateur		Affichage Mode enregistrement terminé
	Bouton de menu		Affichage Mode enregistrement
	Interrupteur d'avertissement de surcharge		Affichage Pas d'avertissement de surcharge
	Bouton d'information		Affichage Avertissement de surcharge
	Affichage Réglage de l'heure		Affichage Lever verrouillage leviers de commande
	Affichage Surtension		Affichage Démarrer moteur
	Affichage Défaut système antivol		Affichage Réseau
	Affichage Insérer clé		Affichage Circuit auxiliaire 1
	Affichage Retirer clé		Affichage Circuit auxiliaire pas monté
	Affichage Enregistrement clé		Affichage Sélection vers le haut
	Affichage Tension alimentation 5 volts		Affichage Mémoriser valeur saisie
	Affichage Tension alimentation 12 volts		
	Affichage Abaisser verrouillage leviers de commande		
	Affichage Défaut capteur température liquide réfrigérante		
	Affichage Circuit auxiliaire		
	Affichage Circuit auxiliaire 2		

GENERALITES

Préface

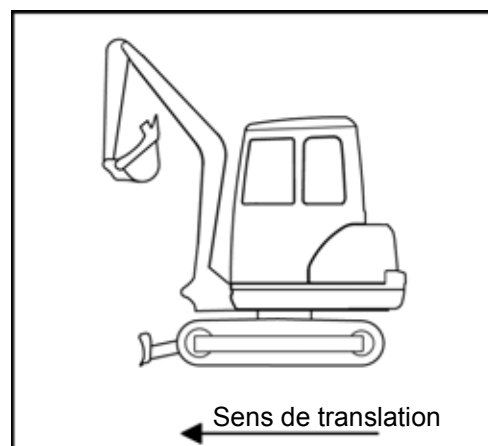
La présente notice d'utilisation est valable seulement pour les pelleteuses KUBOTA KX080-4 auxquelles se rapporte la déclaration de conformité CE suivante (page 13).

Pour toutes les machines mentionnées dans cette documentation, il faut impérativement respecter les prescriptions de sécurité ainsi que les consignes et règlements relatifs à l'utilisation de la pelleteuse.

Pour assumer ses propres responsabilités, l'exploitant (entrepreneur) doit :

- veiller au respect des dispositions locales, régionales et nationales en vigueur,
- respecter les dispositions légales (lois, règlements, directives, etc.) indiquées dans cette notice d'utilisation, pour garantir la sécurité du travail,
- s'assurer que cette notice d'utilisation soit mise à la disposition des opérateurs et du personnel d'entretien de cette machine et que les informations, remarques, avertissements et consignes de sécurité soient respectés dans tous leurs détails.

Les indications « avant » ou « sens de translation » se réfèrent au point de vue de l'opérateur assis sur son siège. L'expression « marche avant » implique que la lame se trouve à l'avant, dans le sens de translation, comme montré sur l'illustration.



Les symboles des instructions d'utilisation et consignes de sécurité sont expliqués à la section Symboles de sécurité (page 18).

Déclaration de conformité CE



Par la déclaration de conformité CE, KUBOTA Baumaschinen GmbH confirme la conformité de la pelleteuse aux directives et normes en vigueur au moment de sa livraison. Le marquage CE de conformité est appliqué sur la plaque signalétique ; elle confirme le respect des normes et des autres réglementations applicables

Toute modification non autorisée de la construction ou toute pièce rapportée ultérieurement peut avoir une influence illicite sur la stabilité de la pelleteuse et par conséquent la déclaration de conformité CE ne serait plus valable.

A la livraison de la pelleteuse, la déclaration de conformité CE est jointe à la présente notice d'utilisation.

Cette déclaration de conformité CE doit être précieusement conservée et présentée, sur demande, aux autorités compétentes.

En cas de perte de la déclaration de conformité CE, veuillez vous adresser à votre concessionnaire KUBOTA.

Date d'édition de la notice d'utilisation

La date d'édition de la notice d'utilisation est imprimée sur la première page du manuel, en bas à droite.

Opérateur et personnel de maintenance

Pour l'utilisation, l'entretien, la remise en état et les contrôles de sécurité technique de la pelleteuse, l'exploitant doit clairement définir les compétences du personnel.

Les apprentis ne doivent travailler sur la pelleteuse, ou avec la pelleteuse, que sous la surveillance d'une personne expérimentée.

Opérateur

Conformément aux prescriptions des caisses d'assurances mutuelles de l'industrie, seules des personnes sont autorisées à mener la pelleteuse sous leur propre responsabilité, qui aient reçu les instructions requises pour le maniement de cette machine, qu'elles aient fourni à l'exploitant (entrepreneur) la preuve de leurs aptitudes à mener une telle machine et que l'exploitant puisse leur faire confiance en sachant qu'elles travaillent très consciencieusement.

Seulement des personnes dotées d'une formation spécifique et ayant reçu les instructions requises sont autorisées à travailler sur la pelleteuse ou à conduire cette machine.

Seul le personnel expressément habilité est autorisé à démarrer la pelleteuse et à actionner les éléments de commande.

Personnel professionnel

Par personnel professionnel, on entend les personnes qui ont fait un apprentissage d'ouvrier technique spécialisé et sont capables de constater les défauts éventuels de la pelleteuse et d'effectuer les travaux de réparation relevant de leur spécialisation (par ex. système hydraulique ou électrique).

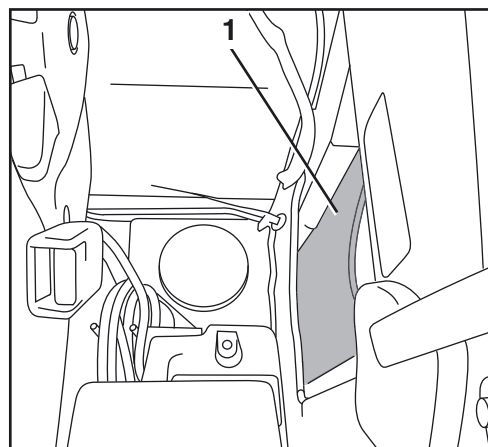
Personnel habilité

Par personnel habilité, on entend les personnes qui, en raison de leur formation professionnelle et de leur expérience, possèdent des connaissances suffisantes dans le domaine de la technique de la machine et se sont familiarisées avec les règlements nationaux pour la sécurité du travail et la prévention des accidents, de même qu'avec les règles générales applicables aux travaux techniques, et sont donc capables de juger l'état de la machine sur le plan de la sécurité du travail.

Conservation de la notice d'utilisation

La notice d'utilisation doit toujours être conservée à bord de la pelleteuse. Si, par suite d'un usage continu, la notice d'utilisation est devenue illisible, l'exploitant est tenu de se procurer une notice de rechange chez le fabricant.

Un casier se trouve à gauche de la cabine pour y ranger la notice d'utilisation (1).



Pièces de rechange

Les pièces de rechange d'origine peuvent être commandées chez les revendeurs/concessionnaires KUBOTA. Il est alors nécessaire de préciser la dénomination du modèle et le numéro de série de la machine.

Les références des pièces de rechange sont indiquées dans le catalogue de pièces de rechange.

CONSIGNES DE SECURITE

Règles de sécurité fondamentales

- A l'utilisation des pelleteuses spécifiées ci-avant, il faut appliquer la directive CE concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation d'équipements de travail par les travailleurs (2009/104/CE) du 16.09.2009.
- Pour l'entretien et la remise en état suivre les instructions de la présente notice d'utilisation.
- Le cas échéant, appliquer les prescriptions nationales spécifiques.

Engagements, responsabilité et garantie

La connaissance des consignes et prescriptions de sécurité est la condition fondamentale pour le bon fonctionnement de la pelleteuse et son utilisation en toute sécurité.

Les dispositions de cette notice d'utilisation et, en particulier les consignes de sécurité, doivent être respectées par toutes les personnes qui interviennent sur la pelleteuse ou travaillent avec cette machine. En plus, les règles et prescriptions de prévention des accidents en vigueur au lieu d'utilisation actuel doivent être pleinement respectées.

Dangers pendant l'utilisation de la pelleteuse

- La pelleteuse est construite suivant les connaissances techniques actuelles et conformément aux consignes de sécurité reconnues. Cependant, l'utilisation d'une pelleteuse peut présenter des dangers pour la santé ou même la vie de l'opérateur ou de tiers et des risques d'endommagement de la machine elle-même ou d'autres biens matériels. L'utilisation de la pelleteuse est autorisée uniquement

→ pour les travaux auxquels elle est destinée et

→ si elle se trouve dans un état impeccable du point de vue sécurité.

Réparer immédiatement les défauts qui pourraient affecter la sécurité.

Garantie et responsabilité

L'étendue, la durée et la forme de la garantie sont stipulées dans les conditions de vente et de livraison du fabricant. En ce qui concerne les droits à la garantie qui pourraient découler d'une documentation incorrecte, c'est la notice d'utilisation en vigueur à la date de livraison qui fait foi, voir Date d'édition de la notice d'utilisation (page 14). Au delà des conditions de vente et de livraison les clauses suivantes sont applicables : un droit à la garantie est exclu pour les dommages causés à des personnes et les dégâts matériels, provoqués par l'une ou plusieurs des causes suivantes :

- utilisation de la pelleteuse non conforme aux prescriptions et à l'utilisation prévue,
- mise en marche, conduite et maintenance incorrectes de la pelleteuse,
- utilisation de la pelleteuse avec des dispositifs de sécurité défectueux ou avec des dispositifs de sécurité et de protection pas correctement montés ou hors service,
- méconnaissance ou non-respect des instructions de la présente notice d'utilisation,
- utilisation par un personnel pas suffisamment qualifié ou n'ayant pas acquis la formation requise,
- exécution incorrecte des réparations,
- modifications de la construction de la pelleteuse effectuées sans autorisation,

- surveillance insuffisante des pièces de la machine soumises à usure,
- dommages causés par des corps étrangers ou par force majeure.

Pour assumer ses propres responsabilités, l'exploitant (entrepreneur) doit :

- veiller à ce que les Consignes de sécurité (page 17) soient respectées,
- prendre les mesures qui s'imposent (page 19) pour exclure une mise en marche ou une utilisation de la machine sans autorisation et
- en outre garantir une utilisation conforme à la destination (page 19) et un travail conforme aux conditions d'utilisation contractuelles de la pelleteuse.

Symboles de sécurité

Dans cette notice d'utilisation les termes et symboles suivants sont utilisés pour signaler les risques et dangers :



repère des informations importantes pour les procédures de travail et de fonctionnement et qui ne sont pas immédiatement évidentes pour l'utilisateur.



repère des procédures de travail et de fonctionnement à respecter scrupuleusement afin de ne pas porter préjudice à la pelleteuse ou à d'autres biens matériels.



repère des procédures de travail et de fonctionnement à respecter scrupuleusement afin de ne pas risquer de mettre des personnes en danger.



repère les dangers qui se présentent lors de la manutention de batteries.



repère les dangers que présentent les substances caustiques (électrolyte).



repère les dangers que présentent les substances explosibles.



interdit de fumer et d'utiliser une flamme ou toute autre source d'inflammation.



interdit les projections d'eau.



repère les procédures de travail et de fonctionnement qui demandent le stockage et l'élimination des déchets conformément aux prescriptions pour la protection de l'environnement.

Utilisation conforme à la destination

La pelleteuse traitée dans la présente notice d'utilisation est destinée à l'excavation, à la fouille et aux opérations de chargement, transport et déchargement de terre, de roches et d'autres matériaux ainsi que pour le terrassement et les travaux à effectuer avec un marteau brise-roche hydraulique. Dans la mesure du possible, le chargement, le transport et le déversement du contenu du godet devraient être effectués sans translation de la pelleteuse. La capacité de levage maximale autorisée pour le godet ne doit jamais être dépassée.

L'utilisation conforme à la destination implique aussi :

- le respect de toutes les indications de cette notice d'utilisation,
- l'exécution de tous les travaux de maintenance indiqués et ce, aux intervalles fixés,
- le respect des échéances des contrôles obligatoires pour la prévention des accidents (sécurité du travail).

Utilisation interdite

Toute utilisation non conforme – de la pelleteuse – spécifiée dans la présente notice d'utilisation, c'est à dire toute divergence par rapport aux dispositions de la section Utilisation conforme à la destination (page 19) de la notice d'utilisation est considérée comme une utilisation interdite. Il en est de même dans le cas du non respect des normes et directives énoncées dans la présente notice d'utilisation.

L'utilisation non conforme peut entraîner des risques. Exemples d'une telle utilisation non conforme ou abusive :

- utilisation de la pelleteuse pour lever des charges sans avoir monté l'équipement de levage adéquat ;
- utilisation de la pelleteuse dans un environnement contaminé ;
- utilisation de la pelleteuse dans des locaux fermés sans ventilation suffisante ;
- utilisation de la pelleteuse à des températures ambiantes extrêmes (chaleur ou froid extrême) ;
- utilisation de la pelleteuse pour travailler sous terre ;
- utilisation de la pelleteuse pour le transport de personnes dans le godet ;
- Utilisation de la pelleteuse pour des travaux de démolition (conformément à la norme EN 474-1, annexe G) sans l'équipement correspondant.

Obligations spécifiques de l'exploitant

L'exploitant de la pelleteuse au sens de cette notice d'utilisation est toute personne morale ou juridique qui utilise elle-même la machine ou qui donne l'ordre de son utilisation. Dans quelques situations particulières (par ex. crédit-bail, location) l'exploitant est la personne chargée des responsabilités d'exploitation de la pelleteuse issues des conventions contractuelles conclues entre le propriétaire et l'utilisateur.

L'exploitant doit garantir que la pelleteuse soit uniquement utilisée conformément aux prescriptions et que tous les risques pour la vie et la santé de l'utilisateur ou de tiers soient évités. En plus il doit veiller au respect des prescriptions pour la prévention des accidents, des autres règles de sécurité technique ainsi qu'à l'observation des prescriptions relatives à l'utilisation, la maintenance et la réparation. L'exploitant doit aussi s'assurer que tous les opérateurs et utilisateurs ont bien lu et compris la présente notice d'utilisation.

Les personnes qui travaillent sur la pelleteuse, ou avec la pelleteuse, doivent porter un équipement de protection individuel (EPI). L'exploitant de la machine doit mettre à disposition par ex. des vêtements de travail, chaussures de sécurité, casques de protection, lunettes de protection, équipements de protection auriculaire et des masques respiratoires adéquats et de la taille qui convient, et le personnel est tenu d'utiliser ces équipements chaque fois que cela est nécessaire. L'entrepreneur est le principal responsable de l'EPI. Cet équipement est spécifié dans les prescriptions pour la prévention des accidents et ce, en fonction du genre d'activités précisé.

Les déchets tels que l'huile usée, le carburant, le fluide hydraulique, le liquide de refroidissement, les piles et les batteries sont des déchets spéciaux, nocifs et dangereux, qui risquent de nuire à l'environnement, aux hommes et aux animaux.

Ces déchets spéciaux doivent être éliminés d'une manière adéquate, conformément aux dispositions légales et consignes de sécurité et de protection de l'environnement.

Pour toute question relative à l'entreposage et à l'élimination réglementaire des déchets, notamment des déchets spéciaux, veuillez consulter votre concessionnaire KUBOTA ou l'entreprise locale d'élimination des déchets.

Emissions de bruits et vibrations

Les valeurs indiquées dans la présente notice d'utilisation ont été enregistrées au cours d'un cycle de test réalisé sur une machine identique. Elles sont valables pour une machine dotée de l'équipement de série. Les valeurs enregistrées sont indiquées dans les Caractéristiques techniques (page 41).

Emissions de bruits

Les émissions de bruits ont été constatées d'après le procédé défini par la norme ISO 4871 pour la détermination du niveau de pression acoustique garanti, sur la base de la directive 2000/14/CE, annexe VI.

Les valeurs indiquées pour les émissions de bruits ne sont toutefois pas applicables pour la détermination des émissions de bruits qui se produisent aux postes de travail. Aux postes de travail, les valeurs effectives des émissions de bruits doivent être constatées directement sur place, compte tenu des influences locales (autres sources de bruits, conditions de fonctionnement particulières, réflexions sonores).

En fonction des émissions de bruits effectivement constatées, l'exploitant doit mettre à la disposition de l'opérateur l'équipement de protection individuel nécessaire (protection auriculaire).



*Des bruits dont le niveau sonore dépasse 85 dB (A) peuvent causer des lésions de l'ouïe.
A partir d'un niveau sonore de 80 dB (A), l'utilisation d'une protection auriculaire est recommandée.
A partir d'un niveau sonore de 85 dB (A), l'opérateur doit impérativement porter une protection auriculaire.*

Vibrations

Les vibrations de la machine ont été constatées sur une machine identique.

L'exposition de l'opérateur aux vibrations durant une période prolongée doit être évaluée par l'exploitant, sur les lieux de travail, conformément à la directive 2002/44/CE, de telle sorte que les facteurs individuels soient pris en compte.

Symboles de sécurité sur la pelleteuse

Tous les symboles de sécurité (autocollants) appliqués sur la pelleteuse doivent toujours rester bien lisibles ; si non, les remplacer.

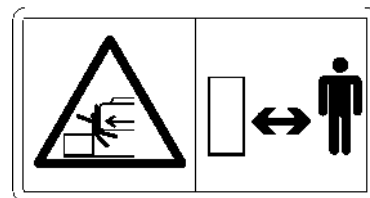
L'emplacement des symboles de sécurité est indiqué sur les illustrations suivantes.

- 1) N° de pièce : RC788-5727-0

Risque d'écrasement et de mort !

Une personne qui ne respecte pas une distance de sécurité par rapport à la pelleteuse et à des obstacles éventuels risque de ne plus pouvoir s'échapper de la zone de danger. Un coincement par la pelleteuse causerait des blessures graves, voire mortelles.

- Ne pas se tenir dans le champ de manœuvres.
- Garder une distance de sécurité par rapport à des obstacles et veiller à toujours disposer d'une liberté de mouvement suffisante.

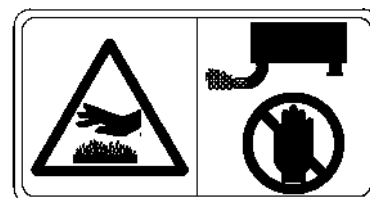


- 2) N° de pièce : RD809-5745-0

Risque de brûlure par des pièces très chaudes !

Les surfaces peuvent être très chaudes et causer des brûlures.

- Ne pas toucher aux pièces très chaudes, telles que le pot d'échappement, etc.

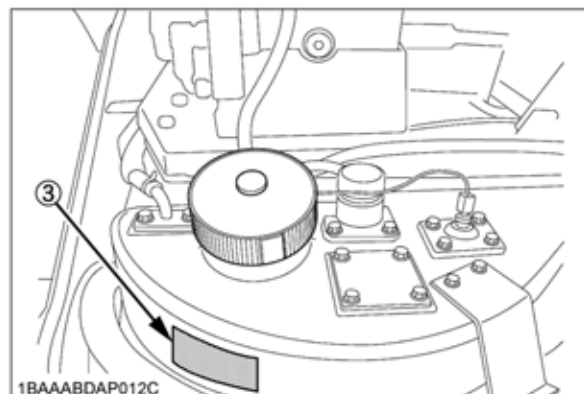
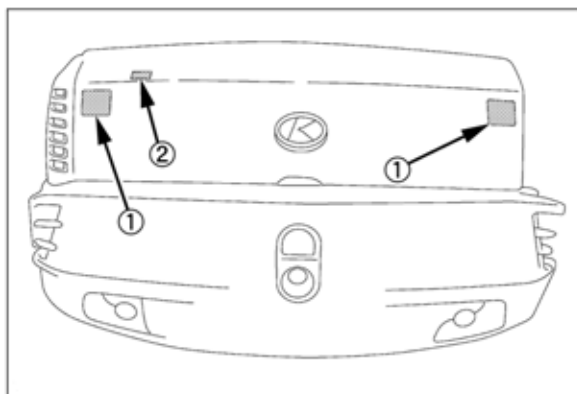


- 3) N° de pièce : RB238-5736-0

Risque d'incendie par le gazole inflammable !

Des vapeurs inflammables peuvent se dégager du réservoir à carburant et risquent de s'enflammer à l'approche d'une source d'inflammation.

- Ne pas s'approcher du réservoir à carburant avec une flamme nue ou toute autre source d'inflammation.

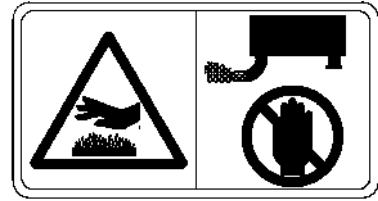


- 1) N° de pièce : RD809-5745-0

Risque de brûlure par des pièces très chaudes !

Les surfaces peuvent être très chaudes et causer des brûlures.

- Ne pas toucher aux pièces très chaudes, telles que le pot d'échappement, etc.



- 2) N° de pièce : V0511-5739-0

Risque de coupure par des pièces en rotation !

Le ventilateur en rotation peut produire des coupures aux doigts ou autres parties des membres.

Risque de pincement par des pièces en rotation !

La transmission à courroie en rotation peut entraîner et écraser les doigts ou d'autres parties des membres.

- Ne pas engager la main dans des pièces en rotation.



- 3) N° de pièce : RD829-5723-0

Risque de brûlure par liquides de refroidissement très chauds !

Le liquide de refroidissement peut s'échapper brusquement à l'ouverture du radiateur très chaud et brûler le visage et les mains.

- Ne pas se tenir dans le champ de manœuvre de la flèche.



- 4) N° de pièce : RD809-5724-0

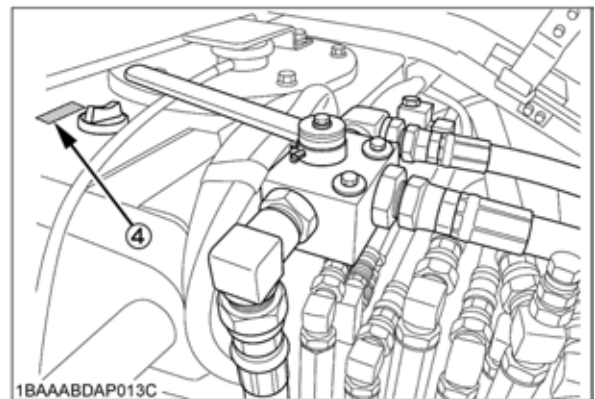
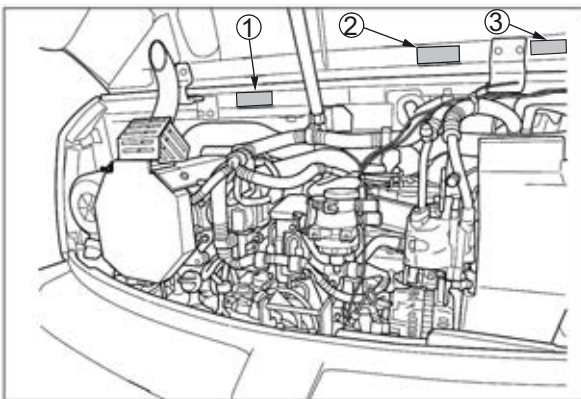
Risque de blessure par les liquides sous pression !

L'huile hydraulique s'échappant sous forte pression peut pénétrer dans la peau.

Risque de brûlure par des pièces très chaudes !

Les surfaces peuvent être très chaudes et causer des brûlures.

- Ne pas masquer des ouvertures, par ex. des orifices de purge, avec la main et ne pas poser la main sur des pièces très chaudes.

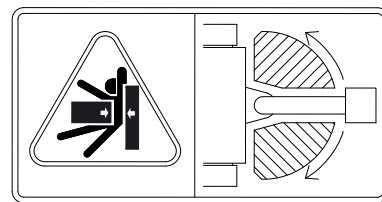


- 1) N° de pièce : 69198-5722-0

Risque d'écrasement et de mort !

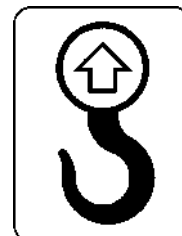
Une personne qui ne respecte pas une distance de sécurité par rapport à la flèche risque de ne plus pouvoir s'échapper de la zone de danger. Un coincement par la flèche causerait des blessures graves, voire mortelles.

- Ne pas se tenir dans le champ de manœuvre de la flèche.
- Garder une distance de sécurité par rapport à des obstacles et veiller à toujours disposer d'une liberté de mouvement suffisante.



- 2) N° de pièce : RC108-5796-0

Point de fixation pour appareil de levage.

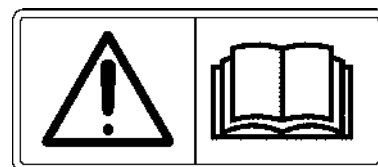


- 3) N° de pièce : 69198-5784-0

Risque d'accident en cas d'erreur de manœuvre !

Une manipulation incorrecte peut entraîner un endommagement de la pelleuse et des accidents graves présentant de grands risques de blessure ou même un danger de mort.

- Avant la mise en service, lire la notice d'utilisation.

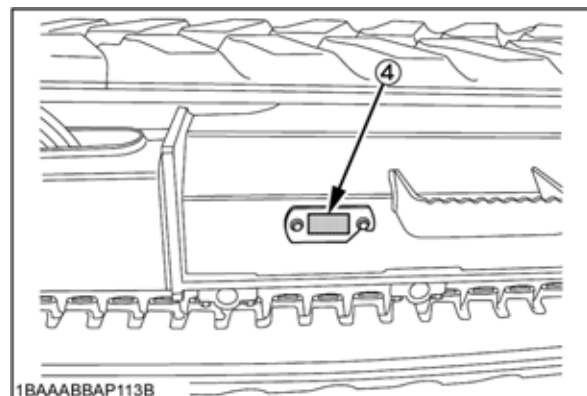
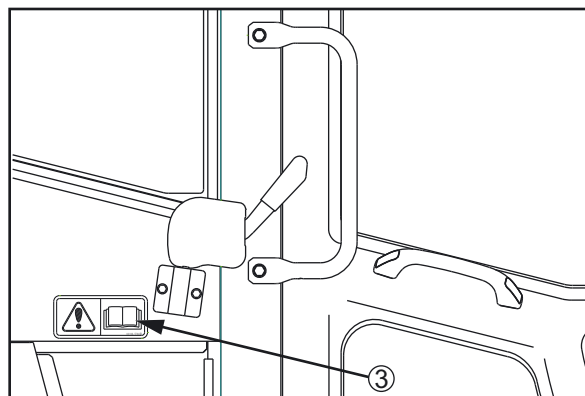
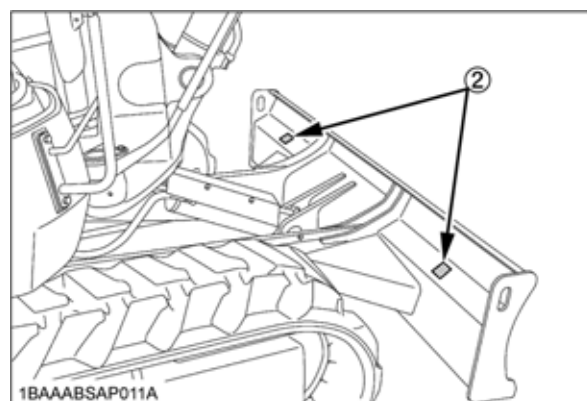
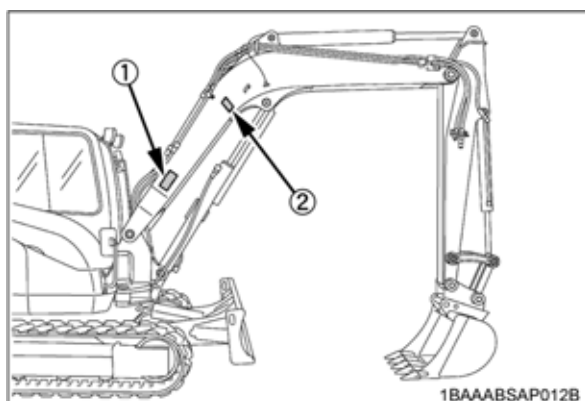
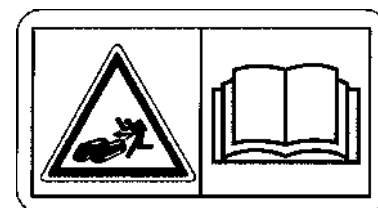


- 4) N° de pièce : RD809-5795-0

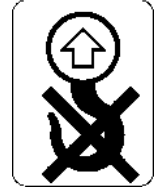
Risque de blessure par les composants sous pression !

En cas de manipulation incorrecte du tendeur de chenille, de la graisse ou la soupape de pression peut être éjectée sous forte pression et causer des blessures.

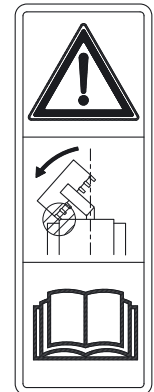
- Avant toute intervention sur le tendeur de chenille, lire la notice d'utilisation.



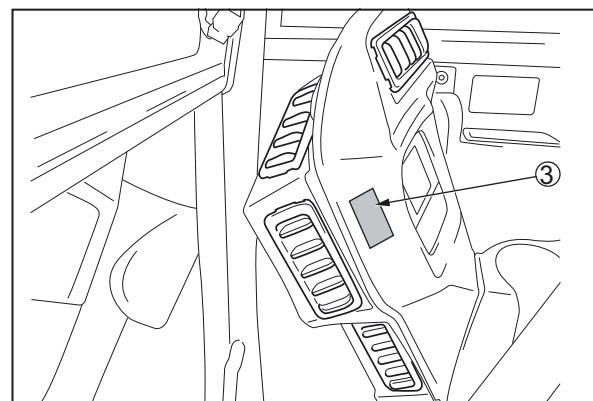
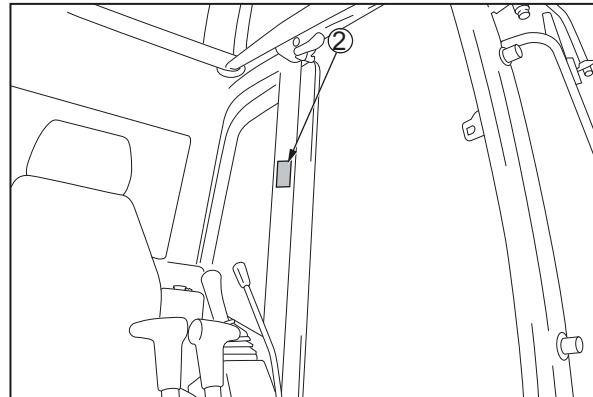
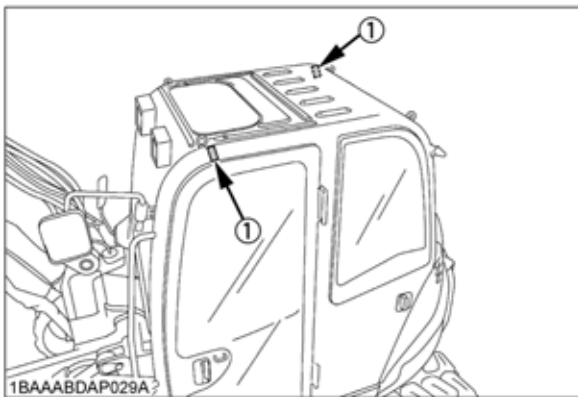
- 1) N° de pièce : RB419-5796-0
Fixation d'un appareil de levage interdite à cet endroit.



- 2) N° de pièce : RD809-5739-0
Attention ! Dommages possibles sur les composants !
En cas d'utilisation d'un godet plus large ou plus profond, lors des manœuvres de déport, de rétraction des équipements avant ou de fermeture du godet, veiller à ce que le godet ne heurte pas la cabine.
- Lire la notice d'utilisation de l'appareil de montage.



- 3) N° de pièce : RH849-5749-0
Danger d'accident dû à une charge excessive pendant l'opération de levage !
Si la charge nominale est dépassée, un signal acoustique retentit et un voyant lumineux d'alarme s'allume.
- Mettre en marche le dispositif anti-surcharge avant de procéder à une opération de levage !



- 1) N° de pièce : RD829-5793-0

Risque de blessure en cas de rabattement incontrôlé du pare-brise !

Si le pare-brise relevé n'est pas correctement verrouillé, il risque de se rabattre de lui-même et de heurter la tête de l'opérateur.

- Toujours verrouiller soigneusement le pare-brise.



- 2) N° de pièce : RD819-5745-0

Capacité de levage maximale pour une rotation jusqu'à 360°

KX080-4 avec un poids en ordre de marche de

- 8 035 kg

N° de pièce : RD819-5748-0

Capacité de levage maximale pour une rotation jusqu'à 360°

- 2) KX080-4 avec un poids en ordre de marche de

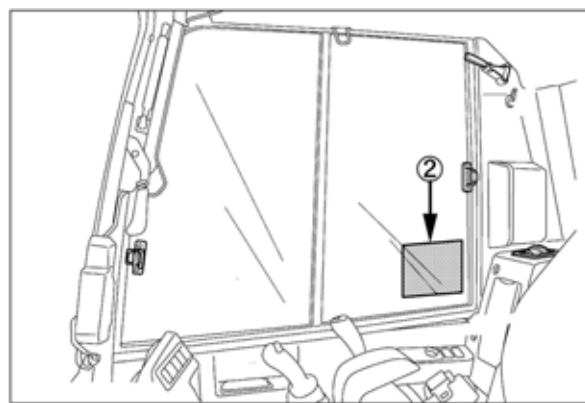
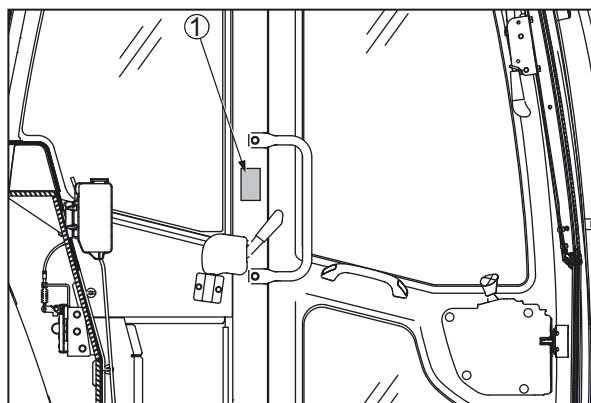
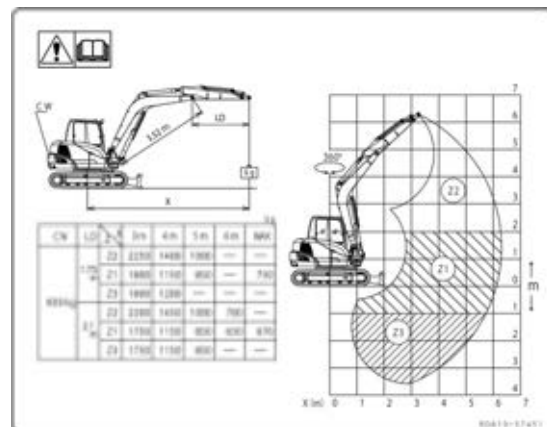
8270 kg

N° de pièce : W9294-5749-0

Capacité de levage maximale pour une rotation jusqu'à 360°

KX080-4 avec un poids en ordre de marche de

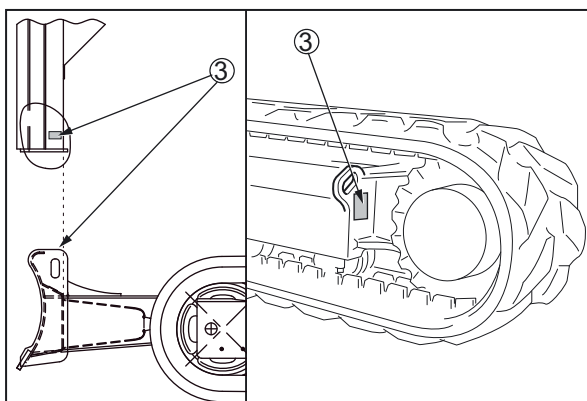
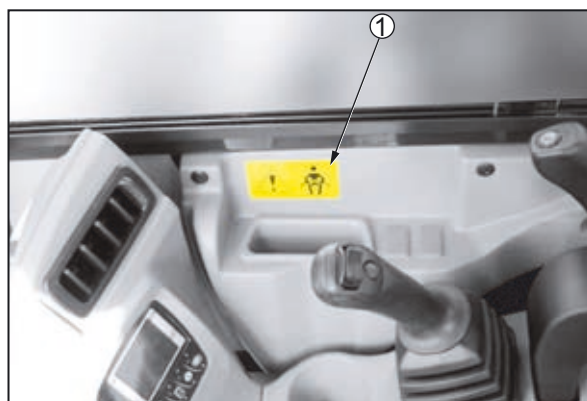
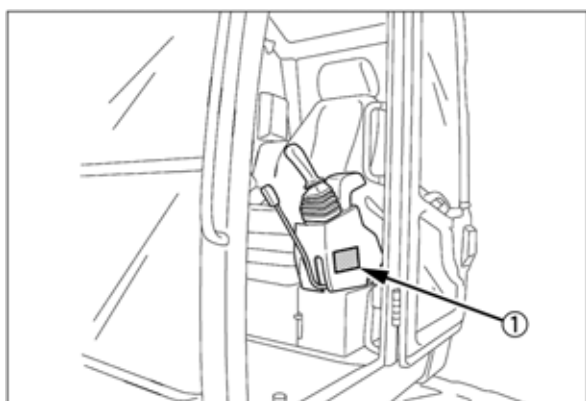
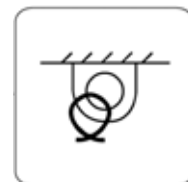
8480 kg



- 1) N° de pièce : RD809-5743-0
Risque de blessure !
 Porter toujours une ceinture de sécurité.



- 2) N° de pièce : RD809-5733-0 (des deux côtés)
 Point de fixation à utiliser exclusivement pour l'arrimage de la pelle-
 teuse sur un véhicule de transport.



- 1) N° de pièce : RD829-5765-0

Danger d'accident !

La capot de protection risque de se briser en cas de forte contrainte.

- Ne pas monter dessus



- 2) N° de pièce : RD809-5714-0

Voie d'issue!

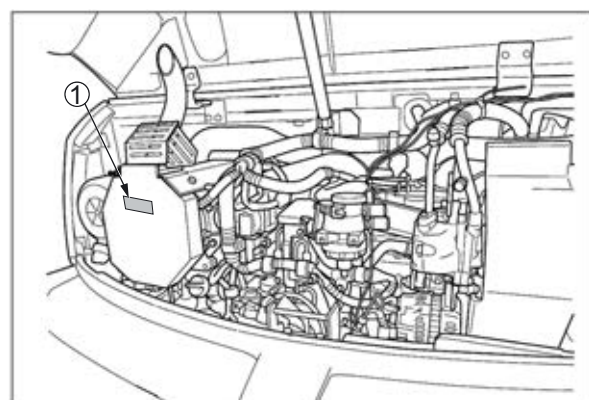
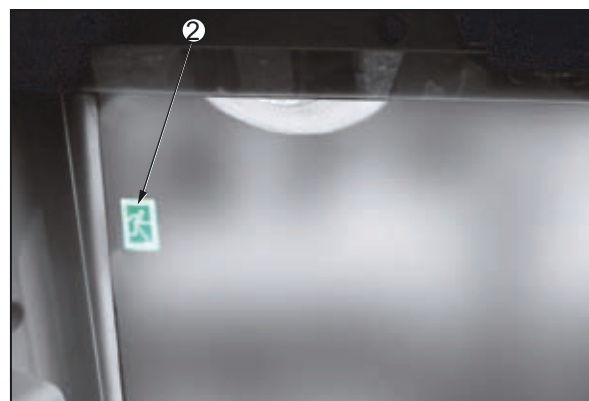
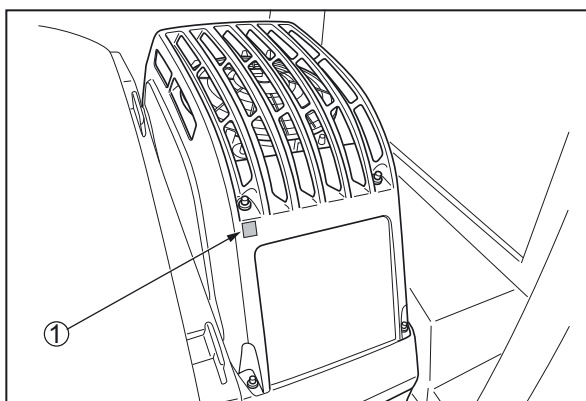
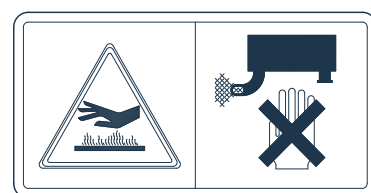


- 3) N° de pièce : RD158-5745-0

Risque de brûlure par des pièces très chaudes !

Les surfaces peuvent être très chaudes et causer des brûlures.

- Ne pas toucher aux pièces très chaudes, telles que le pot d'échappement, etc.



Dispositifs de sécurité

Avant toute mise en service de la pelleteuse, tous les dispositifs de sécurité doivent être montés correctement et être en bon état de fonctionnement. Toute manipulation des dispositifs de sécurité, par ex. le court-circuitage de contacts de fin de course, est interdite.

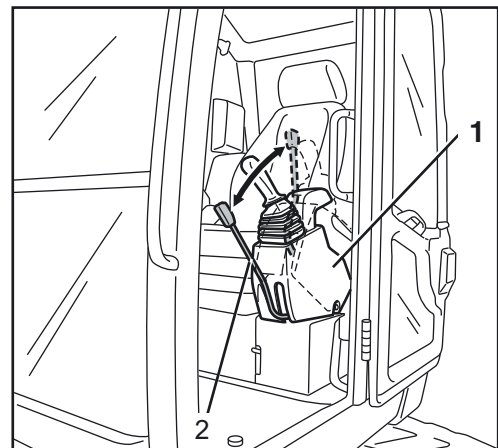
L'enlèvement de dispositifs de sécurité n'est permis qu'après :

- l'immobilisation de la pelleteuse et l'arrêt du moteur,
- les précautions prises pour interdire la remise en marche (contacteur de démarrage en position STOP et clé de contact retirée).

Verrouillage des éléments de commande

Si la console de commande de gauche (1) est complètement levée à l'aide du verrouillage des leviers de commande, les fonctions hydrauliques des manettes (2), des leviers de translation, de la pédale de déport de la flèche, de la , du levier de commande de lame et du circuit auxiliaire sont verrouillées. Ainsi, l'opérateur peut prendre place ou quitter la cabine sans aucun risque.

Pour déverrouiller les fonctions hydrauliques, abaisser complètement la console de commande avec le verrouillage des leviers de commande.



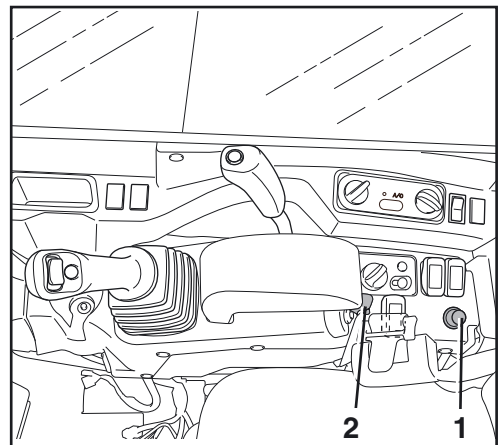
Arrêt manuel du moteur

Le moteur s'arrête lorsqu'on tourne le contacteur de démarrage (2) en position STOP.

Si le moteur ne s'arrête pas de cette manière, l'arrêter en actionnant la commande d'arrêt manuel du moteur.

Pour arrêter le moteur :

- Tirer le bouton (1) jusqu'à ce que le moteur s'arrête.
- Une fois que le moteur est arrêté, repousser le bouton.



Structure de protection, canopy et cabine



La pelleteuse est munie d'une structure qui protège l'opérateur contre le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas de renversement ou de retournement de la pelleteuse ou de chute d'objets.

Le canopy et la cabine sont construits selon les normes de sécurité actuelles et homologués en tant que :

Structure de protection en cas de retournement	ROPS (Roll Over Protective Structure)
Structure de protection en cas de renversement	TOPS (Tipping Over Protective Structure)
Protection du conducteur	OPG (Operator Protective Guard)

Pour que cette structure de protection puisse garantir la sécurité maximale, il faut respecter les consignes suivantes :

- A l'utilisation de la pelleteuse, l'opérateur doit avoir bouclé sa ceinture de sécurité.
- N'apporter aucune modification touchant la construction de la structure de protection.
- En cas d'endommagement, veuillez vous adresser à votre revendeur/concessionnaire KUBOTA. (N'effectuer aucune réparation !)
- Ne jamais mettre la pelleteuse en service sans la structure de protection.

Lors des manœuvres avec une charge levée, il faut être extrêmement prudent pour éviter un basculement, un dérapage et tout autre risque éventuel.

L'opérateur doit

- circuler avec une vitesse de translation réduite,
- éviter de freiner fortement,
- prendre la charge au milieu,
- éviter tout brusque mouvement de braquage,
- veiller à ce que la charge ne se balance pas au cours de la translation.

Pour se protéger, en cas d'utilisation d'un marteau brise-roche hydraulique ou d'un autre équipement à rapporter pour des travaux de démolition lors desquels des matériaux (par exemple de l'asphalte) sont détachés ou brisés et peuvent être projetés de façon incontrôlée, il est recommandé d'utiliser une protection contre la chute de pierres.



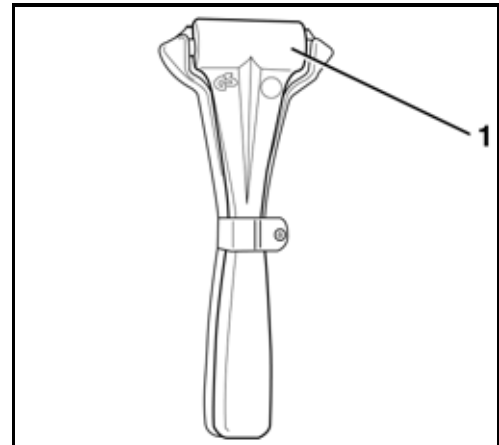
Si une grille frontale de protection est nécessaire, une protection contre les chutes de pierre KUBOTA (accessoire) peut être montée.

Marteau de secours

En cas d'accident, s'il n'est pas possible d'ouvrir la porte de la cabine, la vitre latérale ou le pare-brise, l'opérateur casser les vitres à l'aide du marteau de secours (1).



En cassant une vitre, fermer impérativement les yeux et les protéger avec le bras.



Clapet de sécurité

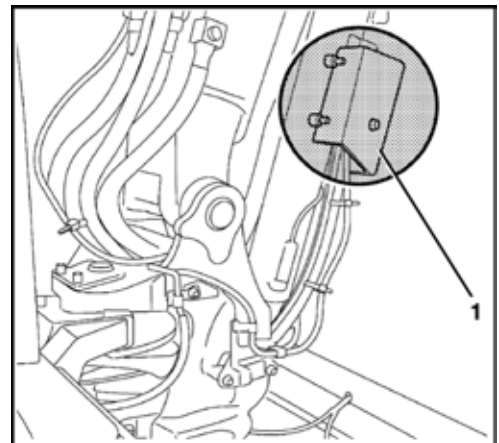
Le clapet de sécurité empêche l'abaissement soudain de la charge en cas de rupture de tuyau ou de conduite lors d'une opération de levage.

Un clapet de sécurité anti-rupture du tuyau (1) est monté directement sur le raccord hydraulique du vérin de la flèche ou du vérin de manche à godet.

Un clapet de sécurité peut également être installé sur le raccord hydraulique du vérin de lame.

Les pelleteuses utilisées pour des opérations de levage doivent être équipées d'au moins un clapet de sécurité anti-rupture du tuyau sur le flèche et le balancier ainsi que d'un dispositif anti-surcharge, (page 31) conformément à EN 474-5.

Si la lame niveleuse est utilisée comme stabilisateur, son vérin doit être équipé d'un clapet de sécurité conformément à la norme EN 474-1.



Pour équiper la pelleteuse, veuillez vous adresser à votre revendeur KUBOTA.

Départ usine, le clapet de sécurité a été taré pour la pelleteuse respective.

La garantie expire en cas de manipulation abusive du clapet de sécurité.



Une manipulation peut être à l'origine de blessures graves, voire même mortelles. Toute manipulation est donc strictement interdite.

Toute manipulation ou réparation des clapets de sécurité est interdite. Ils ne doivent être remplacés que sous forme d'ensemble complet, par un concessionnaire KUBOTA.

Dispositif anti-surcharge

Un dispositif anti-surcharge informe immédiatement l'utilisateur en cas de surcharge. Le système est commandé par le manoccontact monté au niveau de la sécurité anti-rupture du tuyau. La charge suspendue est mesurée par le biais de la pression exercée dans le vérin, du côté de la tête du piston, et en cas de surcharge le système d'avertissement est déclenché.

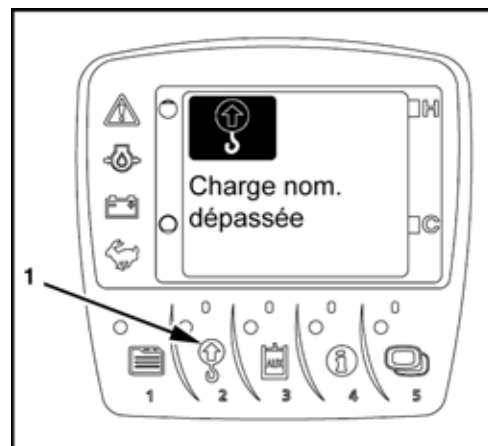
Le dispositif d'avertissement est mis en marche par l'interrupteur du dispositif d'avertissement de surcharge (1). En cas de surcharge, un signal acoustique retentit et l'afficheur affiche le message « Charge nom. dépassée ».

Le dispositif anti-surcharge n'est que disponible si la pelleteuse est équipée pour les opérations de levage. Pour équiper la pelleteuse, veuillez vous adresser à votre revendeur KUBOTA.

Les pelleteuses utilisées pour des opérations de levage doivent être équipées d'au moins un clapet de sécurité anti-rupture du tuyau sur le flèche et le balancier ainsi que d'un dispositif anti-surcharge, conformément à EN 474-5.

Si la lame niveleuse est utilisée comme stabilisateur, son vérin doit être équipé d'un clapet de sécurité conformément à la norme EN 474-1.

Pour le montage de chenilles en acier a la place des chenilles en caoutchouc, ou inversement, ou pour une modification de la longueur du balancier, veuillez vous adresser a votre revendeur/concessionnaire KUBOTA.



Afin d'éviter les dommages personnels et matériels, le dispositif anti-surcharge doit être activé lorsque la machine fonctionne en mode levage.

Dangers inhérents à l'installation hydraulique

En cas de projection d'huile dans les yeux, les rincer immédiatement à l'eau pure, puis consulter immédiatement un médecin.

La peau et les vêtements ne doivent pas entrer en contact avec l'huile hydraulique. Les parties de la peau entrées en contact avec l'huile hydraulique doivent être – si possible, immédiatement – lavées soigneusement et plusieurs fois avec de l'eau et du savon, sinon l'huile pourrait irriter la peau et causer une dermatose.

En cas de projection ou de renversement d'huile hydraulique sur les vêtements, se changer immédiatement.

Si une personne a inhalé des vapeurs (brouillard) d'huile hydraulique, il faut immédiatement l'emmener chez le médecin.

En cas de fuites de l'installation hydraulique, ne pas mettre la pelleteuse en marche ou l'arrêter immédiatement.

Ne pas rechercher les fuites d'huile avec la main nue, mais toujours se servir d'un morceau de bois ou de carton. Pour la recherche de fuites, porter des vêtements de protection (lunettes et gants).

Neutraliser immédiatement l'huile hydraulique écoulee, avec des liants absorbant l'huile. Conserver les liants contaminés exclusivement dans des récipients appropriés et les éliminer conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.

Protection contre les incendies

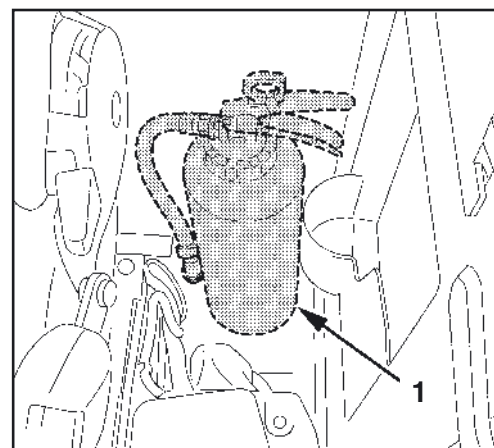


Les composants et appareils de montage de la pelleuse atteignent des températures élevées déjà dans des conditions de fonctionnement normales, en particulier le moteur et le système d'échappement. Les installations électriques endommagées ou non entretenues peuvent être la cause d'une formation d'étincelles ou d'arcs électriques. Les directives de protection des incendies suivantes vous aident à entretenir votre équipement et à maintenir son efficacité et à minimiser le risque d'incendies.

- Éliminer la poussière accumulée près des composants très chauds, par ex. le moteur, le turbocompresseur, le silencieux d'échappement, les tuyaux du collecteur d'échappement ou tuyaux d'échappement etc. En particulier lors des travaux impliquant une forte sollicitation de la machine, un nettoyage plus fréquent est indispensable.
- Les accumulations de feuilles, de paille, d'épines de pin, de brindilles, d'écorces et autres matériaux inflammables doivent être éliminées de la machine. À proximité du moteur ou du système d'échappement en particulier, mais également dans la tourelle et le châssis porteur ainsi que la flèche.
- Vérifier l'état et l'usure de toutes les conduites de carburant et des flexibles hydrauliques. En cas de défaut, remplacer ces derniers immédiatement pour éviter les fuites.
- Vérifier régulièrement si les conduites et raccords électriques sont endommagés. Les composants et conduites endommagés doivent être remplacés ou entretenus avant la mise en service de la machine. Tous les raccords électriques doivent rester propres et bien fixés.
- Vérifier tous les jours que les tuyaux d'échappement et les tuyaux du collecteur d'échappement sont étanches, exempts de dommages et bien fixés et qu'aucun vissage ne manque. Les composants non étanches et endommagés du système d'échappement doivent être remplacés ou entretenus avant la mise en service de la machine.
- Garder toujours un extincteur multi-usages sur ou à proximité de la machine. Familiarisez-vous avec l'utilisation de l'extincteur. En cas d'incendie au niveau de l'installation électrique ou hydraulique, utiliser un extincteur à mousse carbonique (CO₂).
- Un extincteur (1) peut être placé à gauche près du siège du conducteur.



L'extincteur ne fait pas partie de l'équipement de base de la machine.



REMORQUAGE, CHARGEMENT ET TRANSPORT

Consignes de sécurité pour le remorquage

- Pour le remorquage de la pelleteuse, le véhicule remorqueur doit être au moins de la même classe de poids que la pelleteuse.
- Utiliser une barre de remorquage. En cas de remorquage avec un câble, un véhicule supplémentaire doit être attelé derrière la pelleteuse pour la freiner au besoin. La barre ou les câbles de remorquage doivent avoir une résistance à la traction suffisante pour le remorquage de la pelleteuse. Tous les moyens de remorquage doivent être en parfait état.
- Lors du remorquage, il est interdit d'entrer dans la zone de danger, par ex. se placer entre les véhicules. En d'utilisation de câbles, la distance de sécurité est de 1,5 fois la longueur du câble.
- Utiliser pour le remorquage l'anneau de remorquage fixé au châssis porteur.
- Les mêmes consignes de sécurité s'appliquent aussi lorsque la pelleteuse est utilisée en tant que véhicule remorqueur.
- Lors des manœuvres de remorquage, respecter les valeurs autorisées pour la charge tractable et le poids exercé sur l'anneau d'attelage, voir Caractéristiques techniques (page 41).

Consignes de sécurité pour le chargement de la pelleteuse à l'aide d'une grue

- La grue et les élingues doivent être appropriées et homologuées pour porter la charge à lever.
- Avant l'utilisation de la grue et des élingues, vérifier si elles ont été soumises aux contrôles techniques réglementaires sur le plan de la sécurité et s'assurer que la grue et les élingues sont dans un état impeccable.
- Accrocher les câbles ou chaînes de levage uniquement aux points d'ancrage prévus sur la pelleteuse. Il est interdit de les accrocher au pavillon de la cabine sous peine de causer de graves dommages.
- Ne jamais accrocher le crochet de la grue sous le bord inférieur de la lame ! Au cours du levage, le crochet de la grue pourrait glisser latéralement et la pelleteuse pourrait tomber.
- Respecter absolument les règles pour la prévention des accidents du travail applicables au levage de charges.
- Au levage de la pelleteuse, cette dernière doit être assurée par un câble de retenue.
- L'opérateur de la grue est responsable du respect de ces prescriptions de sécurité.

Consignes de sécurité pour le transport

- Les rampes de chargement doivent avoir une capacité de charge suffisante pour supporter le poids de la pelleteuse. Poser correctement et fixer solidement les rampes sur le véhicule de transport.
- Soutenir l'arrière de la plate-forme de chargement du véhicule de transport avec des étais de dimensions suffisantes.
- Les rampes de chargement doivent être plus larges que les chenilles de la pelleteuse et être munies de bordures latérales.
- Le véhicule de transport doit avoir une capacité de charge suffisante pour transporter la pelleteuse.
- Poser les deux rampes de chargement, gauche et droite, de telle façon que la ligne médiane du véhicule de transport soit dans l'axe de la ligne médiane de la pelleteuse à transporter.
- Il est interdit de charger la pelleteuse sur le véhicule de transport sans utiliser de rampes ou en se servant de la flèche.
- Serrer le frein de stationnement du véhicule de transport et mettre des cales devant et derrière toutes les roues du véhicule de transport.
- Immobiliser et amarrer la pelleteuse sur le véhicule de transport en utilisant des cales, des chaînes ou des sangles d'amarrage appropriées, pour écarter tout risque de glissement. Avec des moyens adéquats, fixer les cales aux chenilles de la pelleteuse et au véhicule de transport. Le conducteur du véhicule de transport est responsable de la bonne fixation de la pelleteuse sur le véhicule de transport.
- Pour charger la pelleteuse sur le véhicule de transport et la décharger, une personne doit être chargée de guider l'opérateur de la pelleteuse. Cette personne est alors responsable du chargement correct de la pelleteuse. La pelleteuse ne doit être déplacée que sur l'ordre de la personne responsable du guidage ; l'opérateur de la pelleteuse et la personne qui le guide doivent toujours rester en contact visuel. Si ce contact visuel est interrompu, l'opérateur doit immédiatement arrêter la pelleteuse.
- En roulant avec la pelleteuse chargée sur le véhicule de transport, toujours garder une distance de sécurité de 1,0 m par rapport aux fils électriques aériens. Respecter les dispositions du code de la route.

Remorquage

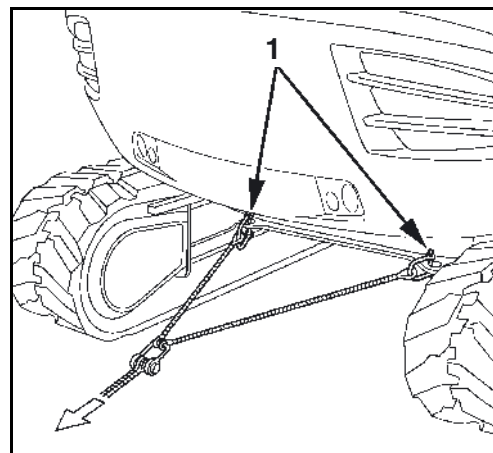


Observer les instructions du chapitre *Consignes de sécurité* (page 17) et de la section *Consignes de sécurité pour le remorquage* (page 33).



Il est permis de remorquer la pelleteuse seulement sur de courtes distances et en roulant au pas (0,5 m/s ~ 1,0 m/s).

- Accrocher la barre ou le câble de remorquage au point prévu (1) sur la pelleteuse et sur le véhicule remorqueur.



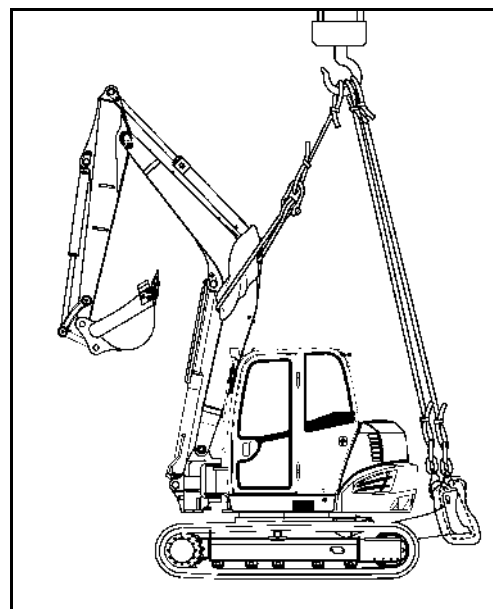
- Si le point d'attache prévu sur la pelleteuse n'est pas accessible, la fixation peut aussi être assurée à l'aide d'un câble de remorquage passé autour de la lame, au centre.
- Lors du remorquage, l'opérateur de la pelleteuse doit être assis à son poste de conduite.
- Démarrer très doucement le véhicule remorqueur afin d'éviter toute sollicitation brusque.

Chargement de la pelleteuse à l'aide d'une grue



Observer les instructions du chapitre *Consignes de sécurité* (page 17) et de la section *Consignes de sécurité pour le chargement de la pelleteuse avec une grue* (page 33).

- Amener la pelleteuse en position de levage, sur une surface plane (voir l'illustration).
- Relever la lame jusqu'en fin de course du vérin de lame, voir aussi la section *Travaux d'excavation* (manipulation des éléments de commande) (page 94).
- Aligner la flèche dans l'axe longitudinal de la tourelle de la pelleteuse.
- Etendre le vérin de flèche, le vérin de godet et le vérin de balancier jusqu'en fin de course.
- Orienter la tourelle de telle manière que la lame se trouve à l'arrière.
- Fermer et verrouiller la porte et les capots.

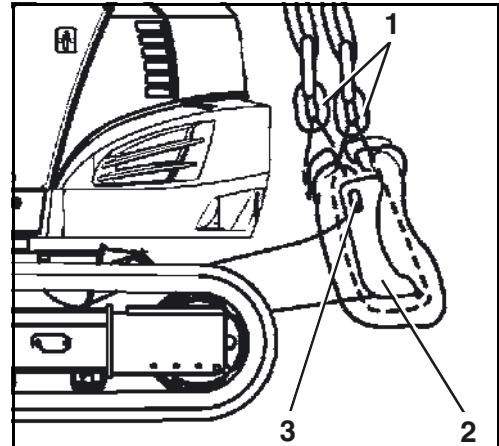


Accrocher les câbles ou chaînes de levage uniquement aux points d'ancrage prévus sur la pelleteuse. Il est interdit de les accrocher à d'autres anneaux ou à d'autres endroits sous peine de causer de graves dommages.

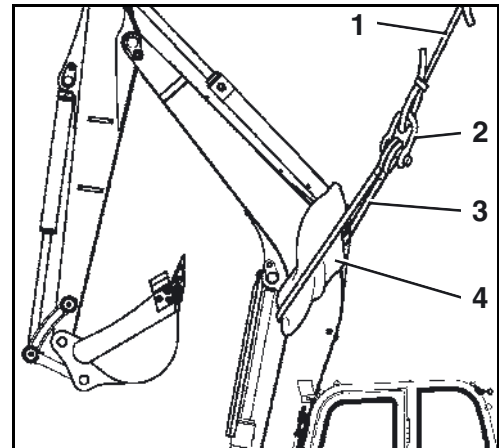
- Fixer les élingues (1) à droite et à gauche de la lame (2). Pour éviter d'endommager la lame, la protéger avec des chiffons.



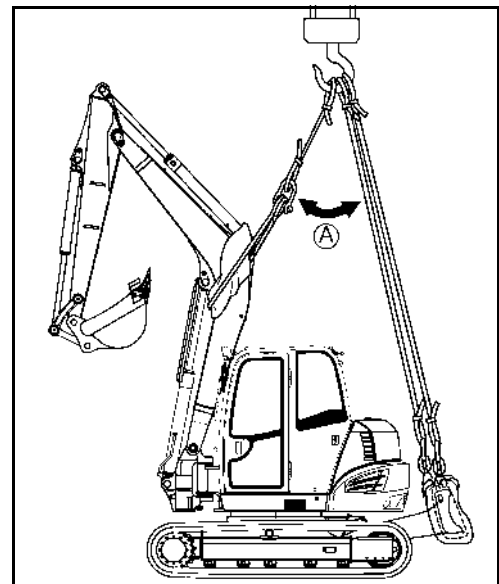
Ne pas utiliser les œillets de levage (3).



- Passer l'élingue (3) autour de la flèche, comme montré sur l'illustration. Pour éviter d'endommager la flèche, la protéger avec des chiffons (4). Relier le câble de levage (3) et le câble de levage (1) avec une manille (2).



- Tendre légèrement les élingues à l'aide de la grue (voir l'illustration). L'angle de levage (A) doit être de $\leq 55^\circ$.



- Toujours maintenir la pelleuse à l'horizontale. Veiller à ce que le centre du crochet de la grue se trouve le plus près possible de l'axe vertical de rotation de la pelleuse et que l'angle de levage corresponde à la valeur indiquée. Soulever la pelleuse.



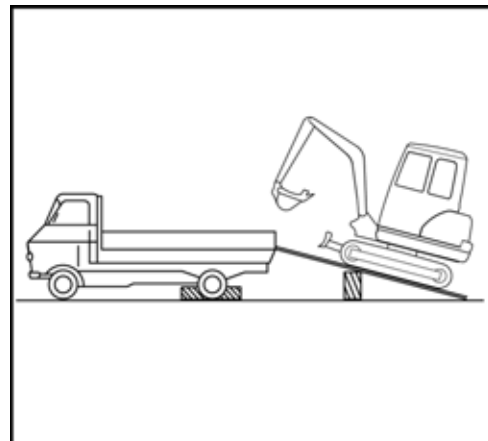
Les anneaux de levage de la cabine ne sont pas prévus pour le levage de la pelleuse. Il est interdit de lever la pelleuse en utilisant ces points d'ancrage.

Transport sur une semi-remorque porte-pelle



Observer les instructions du chapitre Consignes de sécurité (page 17) et de la section Consignes de sécurité pour le transport (page 34).

- Poser les rampes de chargement de sorte que l'angle par rapport au véhicule de transport soit de 10° à 15°. Tenir compte de la largeur des chenilles. Fixer les rampes de chargement sur le véhicule de transport de telle sorte qu'elles ne risquent pas de glisser lorsque la machine monte dessus.



Il est interdit de se repositionner ou de faire demi-tour sur la rampe. Si nécessaire, redescendre en marche arrière et remonter sur la rampe après avoir correctement réaligné la pelleuse.

- Aligner la pelleuse exactement avec les rampes de chargement et monter sur la rampe en translation rectiligne ; abaisser la lame sur le plateau de chargement.



Attention ! Danger de mort !

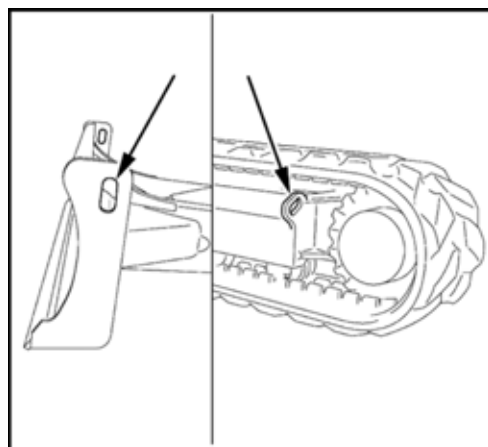
Lors d'une manœuvre de rotation, aucune personne ne doit se trouver sur le plateau de chargement, car elle risquerait d'être coincée.



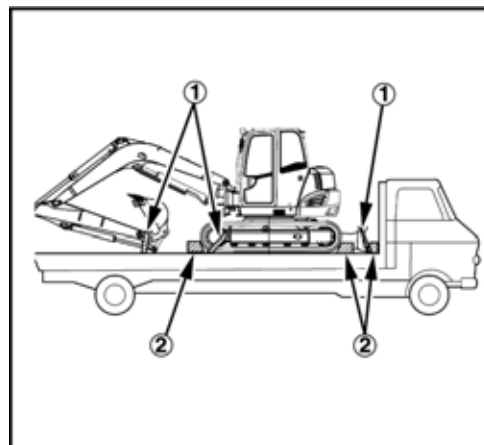
Faire attention, lors d'une manœuvre de rotation, car l'équipement avant risque de buter contre le véhicule de transport. Le véhicule de transport et la pelleuse risquent d'être endommagés.

- Faire tourner la tourelle de 180° de telle sorte que l'équipement avant soit orienté vers l'arrière du véhicule de transport.

Pour l'immobilisation de la machine, utiliser les points d'ancrage montrés sur l'illustration.



- Pour une fixation fiable, rétracter le balancier à fond et fermer complètement le godet, abaisser la flèche jusqu'à ce que les biellettes du godet touchent le plancher du plateau de chargement.
- Caler les chenilles et la lame avec des poutres en bois (2).
- Immobiliser la pelleteuse sur le véhicule de transport à l'aide de sangles ou de chaînes (1) (tenir compte du poids de la machine).
- Après le chargement, fermer la pelleteuse à clé.

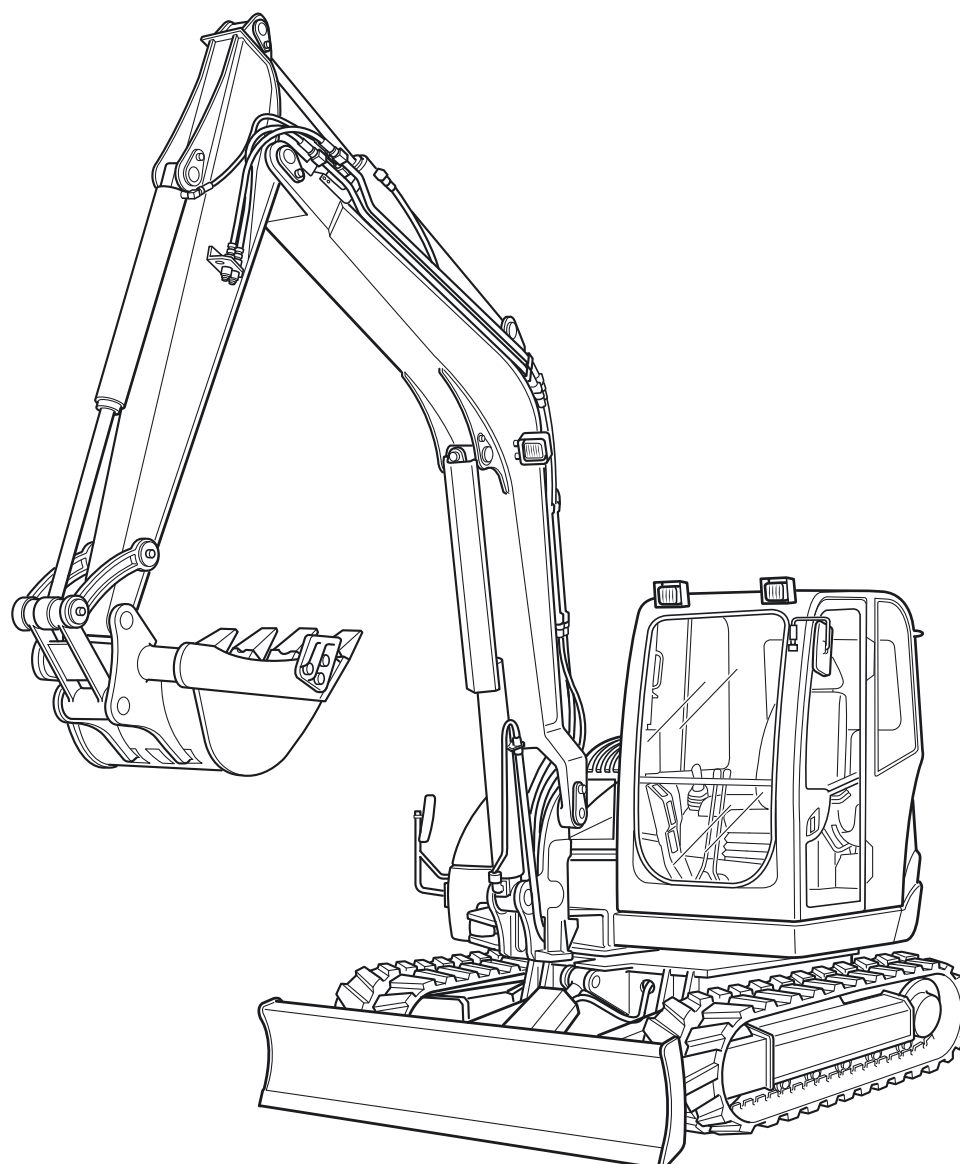


DESCRIPTION DE LA PELLETEUSE

Aperçu des modèles

Cette pelleteuse est disponible uniquement en version avec cabine.

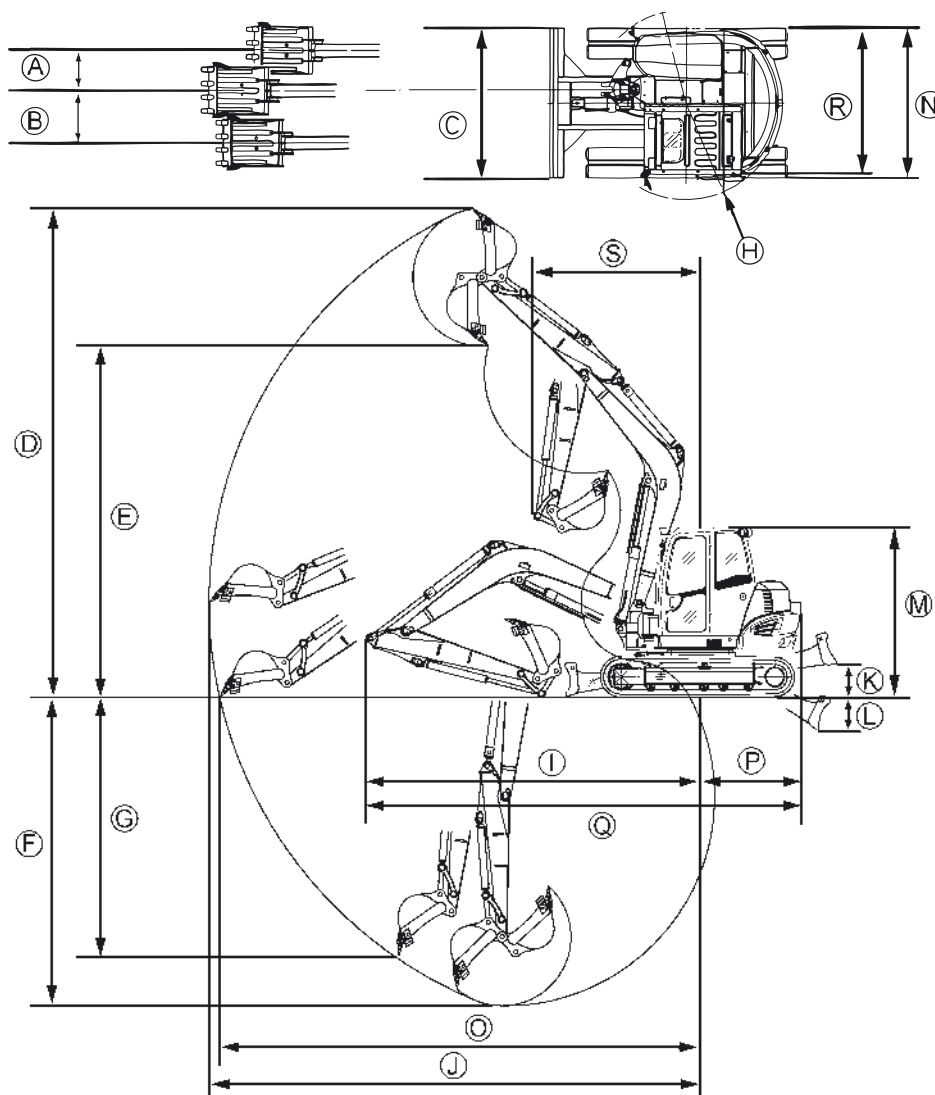
Modèle KX080-4



Dimensions

Les dimensions du modèle KX080-4 sont indiquées dans les illustrations et dans le tableau suivant.

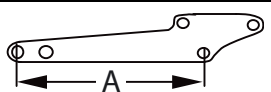
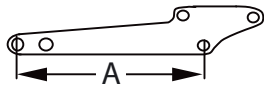
Dimensions KX080-4



Toutes les dimensions en mm sont valables avec godet d'origine Kubota et chenilles caoutchouc

KX080-4	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1*	590	770	2200	7060	5010	4250	3510	1460	4950	7010
2*	590	770	2200	7300	5250	4600	3850	1460	4990	7330
	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	
1*	500	500	2540	2200	6840	1460	6410	2150	2410	
2*	500	500	2540	2200	7170	1460	6450	2150	2490	

Version du balancier

Désignation		Type	
1*	Balancier 1750 mm **		A = 1750 mm
2*	Balancier 2100 mm		A = 2100 mm

** Accessoires

Caractéristiques techniques

Le tableau suivant indique les caractéristiques techniques de cette série de modèles.

			Pelleteuse KUBOTA	
Désignation du modèle			KX080-4	
Contrepoids arrière		kg	830	1040
Poids de la machine*		kg	7960	8195
Poids en ordre de marche**		kg	8035	8270
Godet (KUBOTA)	Capacité (CECE)	m ³	0,21	
	Largeur avec dents latérales	mm	800	
Moteur	Type		Moteur turbo diesel à 4 cylindres, refroidi par eau	
	Désignation du modèle		V3307-CR-TE4	
	Cylindrée	cm ³	3331	
	Puissance du moteur (ISO 9249)	kW	46,5	
	Régime nominal	1/min	2000	
Performances	Vitesse de rotation tourelle	1/min	9,5	
	Vitesse de translation	Vitesse rapide km/h	4,9	
		Vitesse normale km/h	2,7	
	Pression au sol (sans opérateur)	kPa (kgf/cm ²)	34,9	35,9
	Pente franchissable	% (degrés)	36 (20)	
	Inclinaison transversale maxi	% (degrés)	27 (15)	
Lame	largeur x hauteur	mm	2200 x 500	
Angle de déport de la flèche	A gauche	degrés	70	
	A droite	degrés	60	
Circuit auxiliaire 1	Débit maxi (théorique)	l/min	100	
	Pression maxi	MPa (bar)	20,6 (206)	
Circuit auxiliaire 2	Débit maxi (théorique)	l/min	67	
	Pression maxi	MPa (bar)	20,6 (206)	
Capacité du réservoir à carburant			l	
Puissance de traction aux anneaux de remorquage			N	
Charge d'appui aux anneaux de remorquage			N	
Niveau sonore		LpA	dB (A)	
		LwA (2000/14/CE)	dB (A)	
Vibration***	Système main-bras (ISO 5349-2:2001)	Travaux de fouille	m/s ² RMS	< 2,5
		Travaux d'aplanissement	m/s ² RMS	< 2,5
		Translation	m/s ² RMS	3,96
		Ralenti	m/s ² RMS	< 2,5
	Ensemble du corps (ISO 2631-1:1997)	Travaux de fouille	m/s ² RMS	< 0,5
		Travaux d'aplanissement	m/s ² RMS	< 0,5
		Translation	m/s ² RMS	0,82
		Ralenti	m/s ² RMS	< 0,5

* Avec godet pour tranchées japonais 176,6 kg, machine en ordre de marche.

** Poids de la machine, conducteur de 75 kg compris.

*** Ces valeurs ont été mesurées dans des conditions bien déterminées, au régime moteur maximal. Dans la pratique les valeurs peuvent varier suivant les conditions de fonctionnement.

			Pelleteuse KUBOTA
Désignation du modèle			KX080-4
Contrepoids arrière		kg	1250 (1040 + 210)
Poids de la machine*		kg	8405
Poids en ordre de marche**		kg	8480
Godet (KUBOTA)	Capacité (CECE)	m ³	0,21
	Largeur avec dents latérales	mm	800
Moteur	Type		Moteur turbo diesel à 4 cylindres, refroidi par eau
	Désignation du modèle		V3307-CR-TE4
	Cylindrée	cm ³	3331
	Puissance du moteur (ISO 9249)	kW	46,5
	Régime nominal	1/min	2000
Performances	Vitesse de rotation tourelle	1/min	9,5
	Vitesse de translation	Vitesse rapide km/h	4,9
		Vitesse normale km/h	2,7
	Pression au sol (sans opérateur)	kPa (kgf/cm ²)	36,9
	Pente franchissable	% (degrés)	36 (20)
	Inclinaison transversale maxi	% (degrés)	27 (15)
Lame	largeur x hauteur	mm	2200 x 500
Angle de déport de la flèche	A gauche	degrés	70
	A droite	degrés	60
Circuit auxiliaire 1	Débit maxi (théorique)	l/min	100
	Pression maxi	MPa (bar)	20,6 (206)
Circuit auxiliaire 2	Débit maxi (théorique)	l/min	67
	Pression maxi	MPa (bar)	20,6 (206)
Capacité du réservoir à carburant			l
Puissance de traction aux anneaux de remorquage			N
Charge d'appui aux anneaux de remorquage			N
Niveau sonore	LpA	dB (A)	75
	LwA (2000/14/CE)	dB (A)	96
Vibration***	Système main-bras (ISO 5349-2:2001)	Travaux de fouille	m/s ² RMS
		Travaux d'aplanissement	m/s ² RMS
		Translation	m/s ² RMS
		Ralenti	m/s ² RMS
	Ensemble du corps (ISO 2631-1:1997)	Travaux de fouille	m/s ² RMS
		Travaux d'aplanissement	m/s ² RMS
		Translation	m/s ² RMS
		Ralenti	m/s ² RMS

* Avec godet pour tranchées japonais 176,6 kg, machine en ordre de marche.

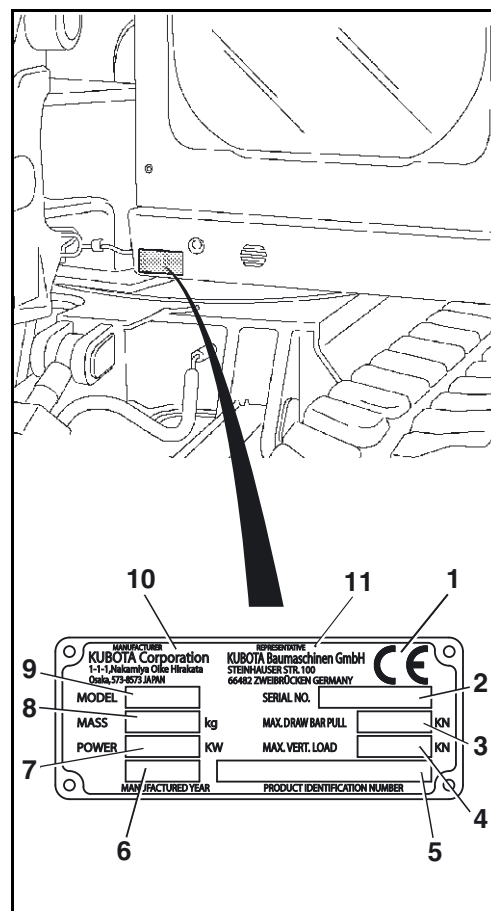
** Poids de la machine, conducteur de 75 kg compris.

*** Ces valeurs ont été mesurées dans des conditions bien déterminées, au régime moteur maximal. Dans la pratique les valeurs peuvent varier suivant les conditions de fonctionnement.

Identification de la pelleteuse

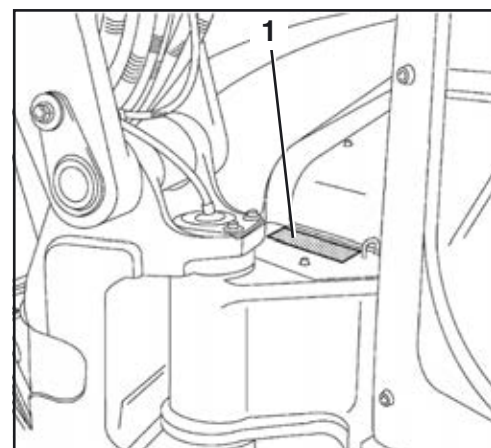
La plaque signalétique de la pelleteuse est fixée à l'avant de la tourelle. L'exploitant est invité à recopier les inscriptions dans la case prévue au verso de la page de garde.

1. Marquage CE
2. Numéro de série
3. Puissance de traction maxi aux anneaux de remorquage
4. Poids maxi sur les anneaux de remorquage
5. Numéro d'identification du produit
6. Année de fabrication
7. Puissance du moteur
8. Poids en ordre de marche
9. Désignation du modèle
10. Fabricant
11. Représentant



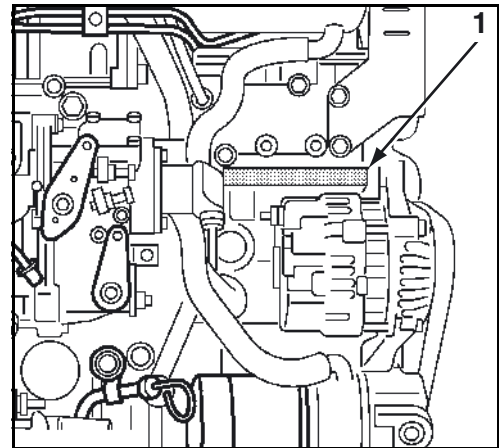
Numéro de série de la machine

Le numéro de série (1) de la machine est frappé sur le châssis porteur, dans la zone du pied de flèche.



Numéro du moteur

Le numéro du moteur (1) est frappé sur le bloc moteur.



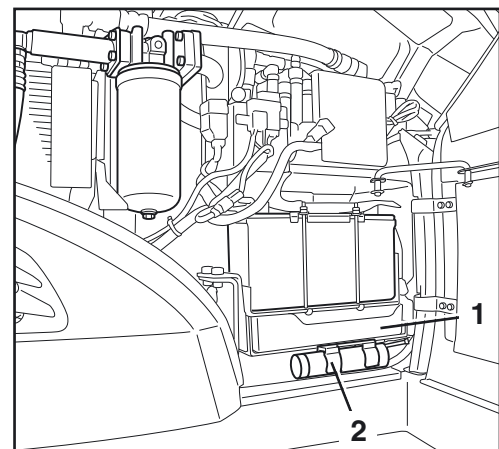
Outillage de base

L'équipement de base de ce modèle comprend les pièces suivantes :

- Notice d'utilisation avec housse
- Catalogue de pièces de rechange
- Pompe à graisse
- Fusibles de rechange (20 A, 2x30 A, 50 A, 60 A, 100 A)
- Déclaration de garantie

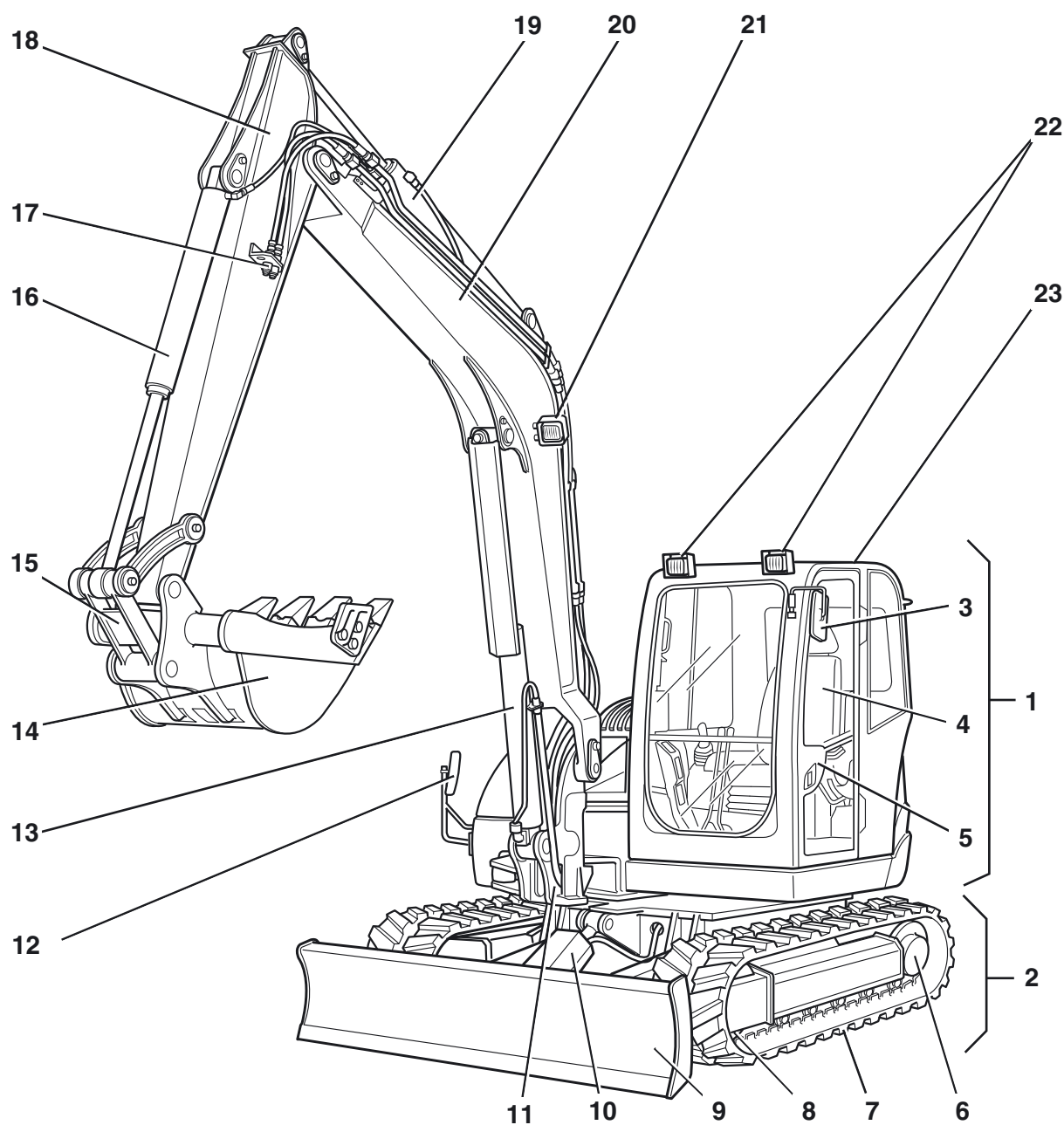
La pompe à graisse (2) est rangée sous le casier à outils (1).

Le catalogue de pièces de rechange, la déclaration de garantie et les fusibles de rechange peuvent être conservés avec la notice d'utilisation (page 15).



STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Vue d'ensemble des pièces



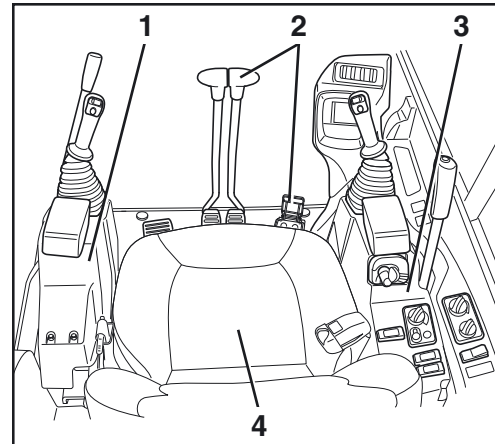
1. Tourelle
2. Châssis porteur
3. Rétroviseur gauche
4. Poste de conduite
5. Porte de cabine
6. Barbotin
7. Chenille
8. Roue de tension
9. Lame
10. Vérin de lame
11. Pied de flèche
12. Rétroviseur droit

13. Vérin de flèche
14. Godet
15. Bielle du godet
16. Vérin de godet
17. Raccords pour circuit auxiliaire
18. Balancier
19. Vérin de balancier
20. Flèche
21. Phare de travail (flèche)
22. Phares de travail (cabine)
23. Cabine

Poste de conduite

Le poste de conduite se trouve au centre de la cabine. Il se compose des éléments suivants :

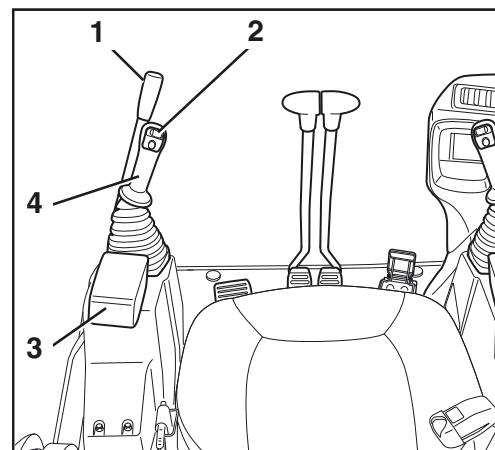
1. Console de commande gauche
2. Leviers de translation et pédales
3. Console de commande droite
4. Siège de l'opérateur



Console de commande gauche

La console de commande gauche comprend les composants suivants :

1. Verrouillage des leviers de commande
2. Interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 2
3. Repose-poignet
4. Manette gauche



Description des composants de la console de commande gauche

1. Verrouillage des leviers de commande

Pour monter et descendre de la cabine il faut relever la console en tirant le verrouillage des leviers de commande vers le haut. Le moteur ne peut démarrer que si la console est relevée. Les fonctions hydrauliques des manettes (2), des leviers de translation, de la pédale de déport de la flèche, de la , du levier de commande de lame et du circuit auxiliaire sont verrouillées.

2. Interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 2

L'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 2 commande le flux d'huile destiné au circuit auxiliaire 2. A l'actionnement de l'interrupteur à bascule gauche, le flux d'huile est envoyé vers le raccord du côté gauche du balancier ; à l'actionnement de l'interrupteur à bascule droit, le flux d'huile est envoyé vers le raccord du côté droit du balancier. La commande du circuit auxiliaire 2 est proportionnelle (réglage en continu).

3. Repose-poignet

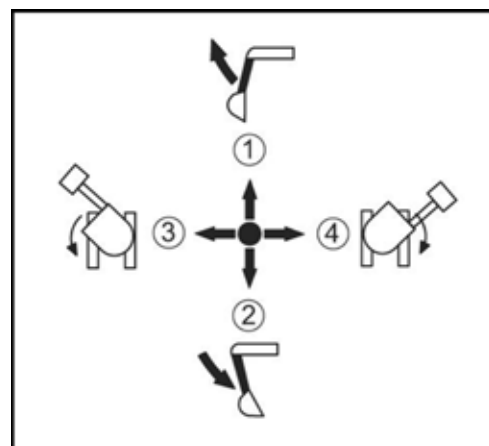
Le repose-poignet permet à l'opérateur de manipuler la manette sans fatigue.

4. Manette gauche

La manette gauche commande la rotation de la tourelle et le balancier.

En corrélation avec le tableau suivant, l'illustration montre les fonctions de la manette gauche.

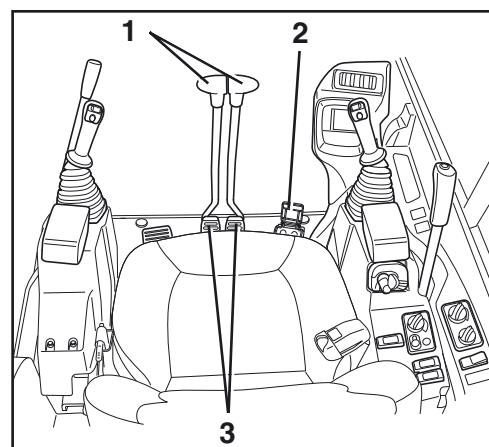
Position de la manette	Mouvement
1	Extension du balancier
2	Rétraction du balancier
3	Rotation de la tourelle vers la gauche
4	Rotation de la tourelle vers la droite



Leviers de translation et pédales

Les leviers de translation et les pédales comprennent les pièces suivantes :

1. Leviers de translation, chenilles gauche et droite
2. Pédale de déport de la flèche
3. Pédales, chenilles gauche et droite



Description des pièces des leviers de translation et des pédales

1. Leviers de translation, chenilles gauche et droite

Les leviers de translation commandent la translation de la machine en marche avant et arrière et dans les virages. Le levier de translation gauche commande la chenille gauche et le levier de translation droit commande la chenille droite.

2. Pédale de déport de la flèche

Cette pédale permet de déporter la flèche vers la droite et vers la gauche.

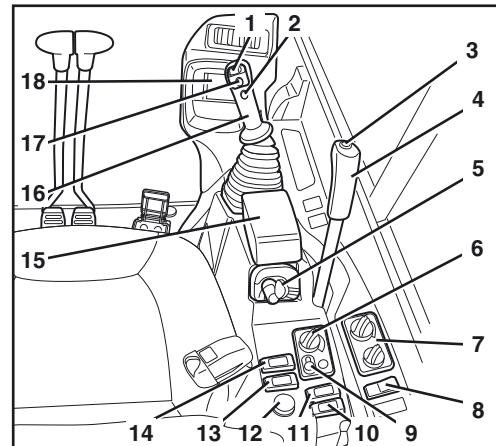
3. Pédales, chenilles gauche et droite

Les pédales permettent à l'opérateur de commander les leviers de translation avec les pieds.

Console de commande droite

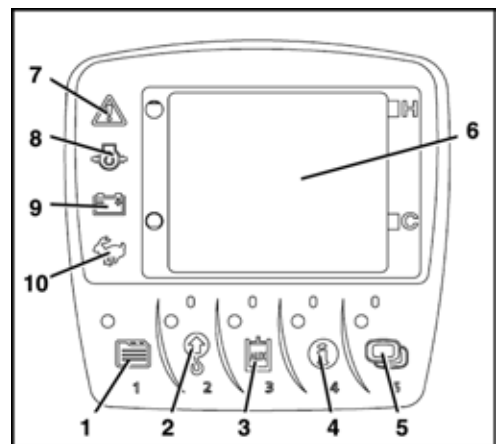
La console de commande droite comprend les composants suivants :

1. Interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1
2. Interrupteur de pression continue
3. Bouton de vitesse rapide
4. Levier de commande de lame
5. Contacteur de démarrage
6. Potentiomètre de réglage du régime moteur
7. Commande de chauffage et de climatisation
8. Interrupteur d'essuie-glace/lave-glace
9. Interrupteur de commande de ralenti automatique AUTO IDLE
10. Interrupteur de régénération du FAP
11. Interrupteur du mode ECO
12. Arrêt manuel du moteur
13. Interrupteur du gyrophare
14. Interrupteur des phares de travail
15. Repose-poignet
16. Manette droite
17. Bouton d'avertisseur sonore
18. Unité d'affichage et de commande



L'unité d'affichage et de commande comprend les affichages, commandes et témoins suivants :

1. Bouton de menu
2. Interrupteur d'avertissement de surcharge
3. Interrupteur de circuit auxiliaire
4. Bouton d'information
5. Bouton de sélection d'affichage
6. Afficheur
7. Témoin d'avertissement
8. Témoin de pression d'huile moteur
9. Témoin de charge de batterie
10. Témoin de vitesse rapide



Description des pièces de la console de commande droite

1. Interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1

L'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1 commande le flux d'huile destiné au circuit auxiliaire 1. À l'actionnement de l'interrupteur à bascule gauche, le flux d'huile est envoyé vers le raccord du côté gauche du balancier ; à l'actionnement de l'interrupteur à bascule droit, le flux d'huile est envoyé vers le raccord du côté droit du balancier. La commande du circuit auxiliaire 1 est proportionnelle (réglage en continu).

2. Interrupteur de pression continue

Après l'actionnement de l'interrupteur, un flux d'huile continu est envoyé au raccord du circuit auxiliaire situé du côté gauche de la flèche. Un nouvel actionnement coupe le flux d'huile. De cette manière, on peut utiliser par ex. un marteau brise-roche hydraulique sans devoir continuellement maintenir l'interrupteur enfoncé.

3. Bouton de vitesse rapide

Ce bouton active et désactive la vitesse de translation rapide.

4. Levier de commande de lame

Le levier de commande de lame commande la montée et la descente de la lame. Pousser le levier vers l'avant pour faire descendre la lame et le tirer vers l'arrière pour faire monter la lame.

5. Contacteur de démarrage

Le contacteur de démarrage est l'interrupteur général de la machine. Il commande aussi le préchauffage et le démarrage du moteur.

6. Potentiomètre de réglage du régime moteur

Le potentiomètre permet à l'opérateur de régler le régime du moteur en continu.

7. Commande de chauffage et de climatisation

La commande de chauffage et de climatisation règle le conditionnement de l'air de la cabine.

8. Interrupteur d'essuie-glace/lave-glace

L'interrupteur d'essuie-glace/lave-glace commande l'essuie-glace et le lave-glace du pare-brise.

9. Interrupteur de commande de ralenti automatique AUTO IDLE

L'interrupteur active et désactive la commande de ralenti automatique AUTO IDLE. La commande de ralenti automatique AUTO IDLE a pour effet que – lorsqu'aucun élément de commande n'est actionné – le régime moteur présélectionné à l'aide du potentiomètre retombe au niveau du régime de ralenti au bout de 4 s environ. À l'actionnement d'un élément de commande, le moteur accélère immédiatement jusqu'au régime moteur présélectionné. Lorsque la commande de ralenti automatique AUTO IDLE est activée, le témoin de l'interrupteur est allumé.

10. Interrupteur de régénération du FAP

L'interrupteur de régénération du FAP (filtre à particules) permet de verrouiller et déverrouiller la régénération automatique du filtre à particules. Certaines conditions de travail spécifiques nécessitent que la régénération du filtre à particules soit verrouillée. Empêchez, p.ex., la régénération du filtre à particules lors de travaux à proximité de personnes, animaux, plantes et matériaux inflammables.

11. Interrupteur du mode ECO

La machine peut être utilisée en mode ECO (mode standard) pour réaliser des économies de carburant, ou en mode puissance, plus productif. L'interrupteur de mode ECO permet d'activer et désactiver le mode ECO. La machine passe alternativement du mode ECO au mode puissance, et inversement.

12. Arrêt manuel du moteur

Avec ce dispositif, l'opérateur peut arrêter manuellement le moteur.

13. Interrupteur du gyrophare

Cet interrupteur allume le gyrophare (accessoire).

14. Interrupteur des phares de travail

Allume et éteint les phares de travail.

15. Repose-poignet

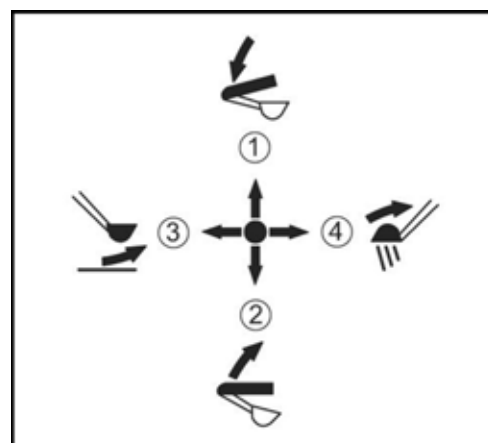
Le repose-poignet permet à l'opérateur de manipuler la manette sans fatigue.

16. Manette droite

La manette droite commande la flèche et le godet.

En corrélation avec le tableau suivant, l'illustration montre les fonctions de la manette droite.

Position de la manette	Mouvement
1	Descente de la flèche
2	Montée de la flèche
3	Fermeture du godet
4	Ouverture du godet



17. Bouton d'avertisseur sonore

Ce bouton actionne l'avertisseur sonore.

18. Unité d'affichage et de commande

Les fonctions de l'unité d'affichage et de commande sont décrites à la section Description de l'unité d'affichage et de commande (page 50).

Description de l'unité d'affichage et de commande



Les commandes de l'unité d'affichage et de commande sont multifonctionnelles et servent également à la navigation dans les menus, sur l'afficheur. Une description détaillée des différentes fonctions est donnée dans le chapitre respectif.

1. Bouton de menu

Le bouton de menu active la navigation dans les menus, sur l'afficheur.

2. Interrupteur d'avertissement de surcharge

L'interrupteur d'avertissement de surcharge active la fonction d'avertissement de surcharge.

3. Interrupteur de circuit auxiliaire

L'interrupteur de circuit auxiliaire active la fonction circuit auxiliaire.

4. Bouton d'information

Le bouton d'information permet de faire apparaître sur l'afficheur des informations supplémentaires sur le système.

5. Bouton de sélection d'affichage

Le bouton de sélection d'affichage permet la commutation entre les différents affichages.

6. Afficheur

L'afficheur montre les conditions de fonctionnement, des témoins de contrôle et de fonctionnement et des informations sur le système.

7. Témoin d'avertissement

En cas d'un défaut du système ou d'un dérangement technique, le témoin d'avertissement clignote de couleur rouge. Si le système ne donne qu'un avertissement, le témoin d'avertissement clignote de couleur jaune.



Si le témoin d'avertissement clignote de couleur rouge, interrompre immédiatement le travail et arrêter la pelleuse.

8. Témoin de pression d'huile moteur

Le témoin de pression d'huile moteur s'allume lorsque la pression d'huile se situe en dessous de la valeur assignée.

9. Témoin de charge de batterie

Le témoin de charge s'allume lorsque la tension du circuit de charge de la batterie est insuffisante.

10. Témoin de vitesse rapide

Le témoin de vitesse rapide s'allume lorsque cette vitesse de translation est activée.

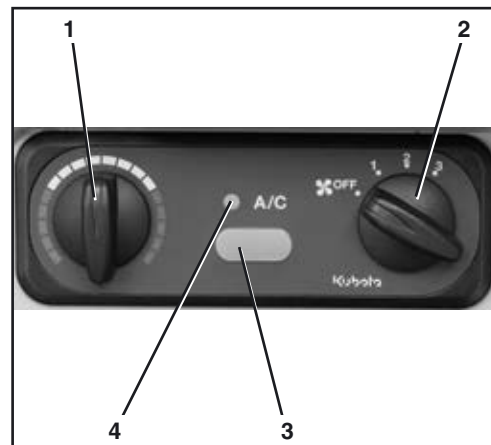
Autres équipements au poste de conduite

D'autres équipements installés au poste de conduite sont décrits ci-après.

Chauffage et climatisation

La commande du chauffage se trouve dans la console de commande droite. La console de commande comprend les composants suivants :

1. Régulateur de température
2. Commutateur de ventilateur
3. Interrupteur de climatisation
4. Témoin



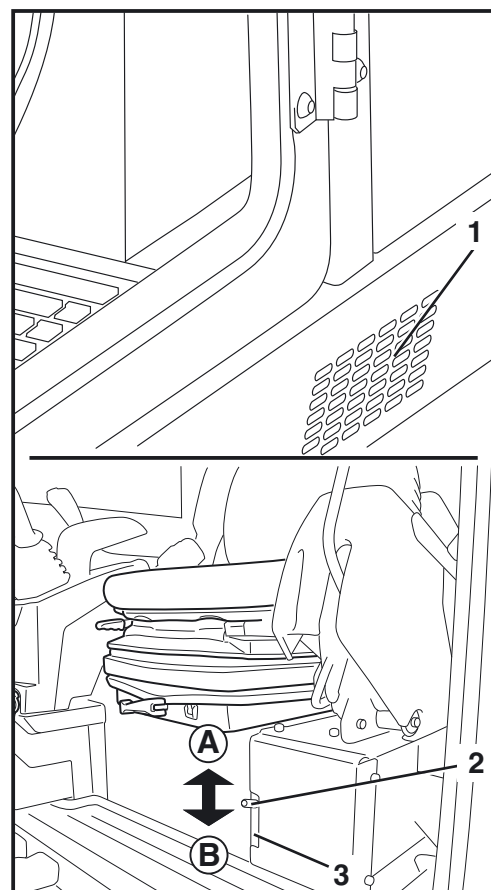
L'interrupteur de climatisation permet la mise en marche de la climatisation lorsque le contacteur de démarrage se trouve en position RUN et que le ventilateur est en marche. Le fonctionnement de la climatisation est confirmé par le témoin.

Le régulateur de température permet d'ajuster la température d'air souhaitée.

Avec le commutateur de ventilateur, on peut choisir l'une des trois vitesses de fonctionnement du ventilateur. C'est à la vitesse 3 que le ventilateur fournit le débit d'air maximal.

L'air est aspiré par un filtre à air d'intérieur en tant qu'air frais via la prise d'air (1) à gauche de la cabine ou en tant qu'air de recirculation avec la coulisse du levier (3) dans la cabine.

Le levier (2) permet la commutation entre l'aspiration d'air recyclé (A) et l'aspiration d'air frais (B).

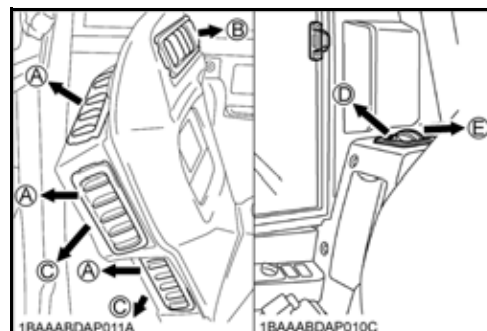




Pour assurer l'évacuation forcée de l'air de la cabine, il faut veiller à ce que l'aspiration d'air ne soit pas masquée (par ex. par une sacoche ou des vêtements posés à cet endroit).

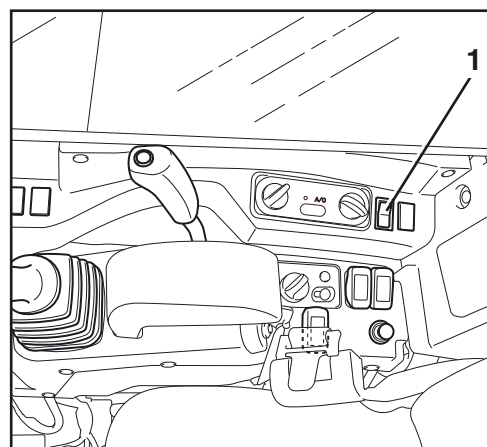
L'air est envoyé vers les aérateurs en passant par l'échangeur thermique du chauffage ou l'évaporateur de l'ensemble de climatisation.

- A → Pare-brise
- B → Opérateur
- C → Espace pieds
- D → Vitre latérale
- E → Lunette arrière

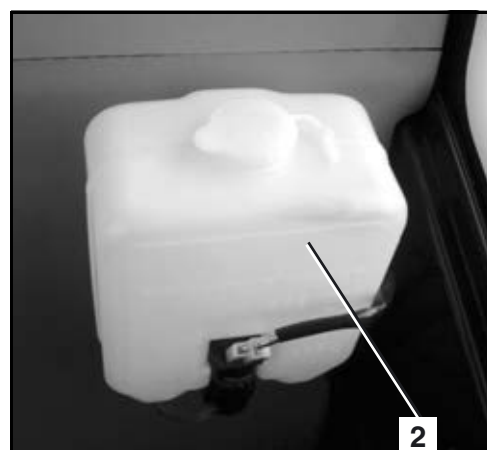


Lave-glace

Le pare-brise est équipé d'un lave-glace. La commande a lieu à l'aide de l'interrupteur d'essuie-glace/lave-glace (1).

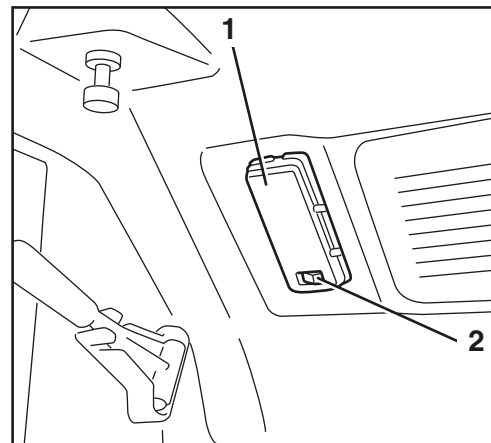


Le réservoir du lave-glace (2) se trouve à gauche derrière le siège du conducteur.



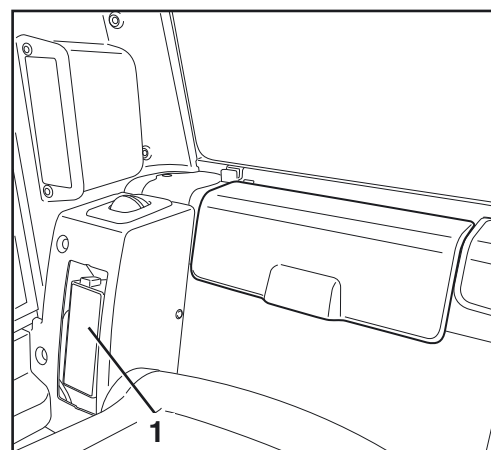
Plafonnier

Sur le côté droit du plafond de la cabine se trouve un plafonnier (1) commandé par l'interrupteur (2).



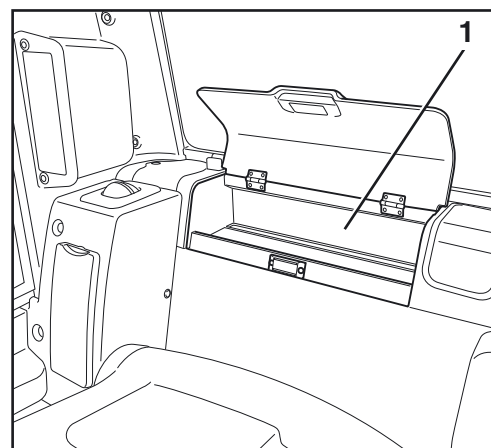
Boîte à fusibles

La boîte à fusibles (1) se trouve derrière le siège de l'opérateur derrière un cache en tôle.



Boîte à gants

La boîte à gants (1) se trouve derrière le siège du conducteur.



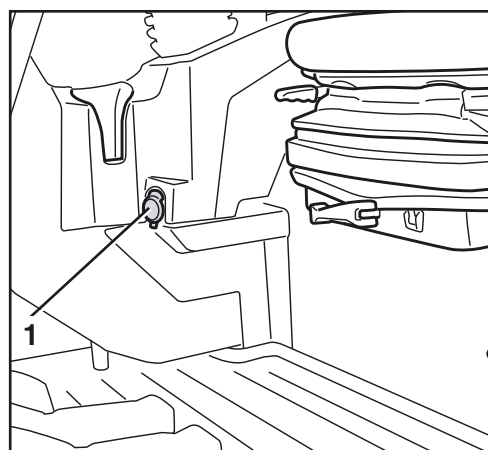
Porte-gobelet

Un porte-gobelet (1) se trouve dans la console de commande droite.



Prise de courant de 12 V

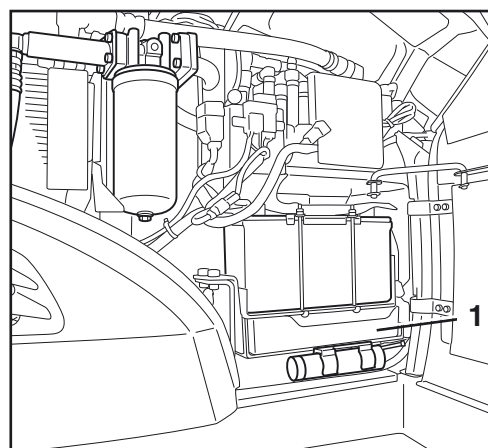
Dans la console de commande de droite se trouve une prise 12 V (1) pour le raccordement d'un consommateur électrique externe.



Autres équipements montés sur la machine

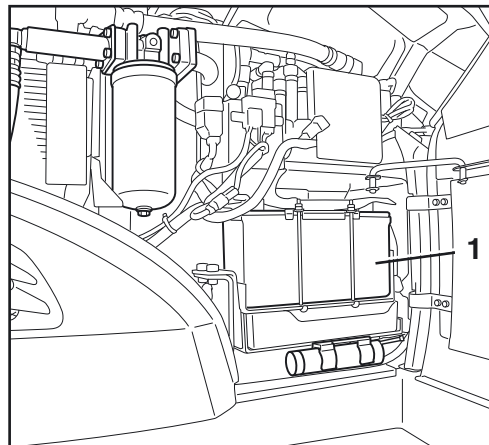
Casier à outils

Le casier à outils (1) se trouve du côté droit de la machine, sous le capot latéral.



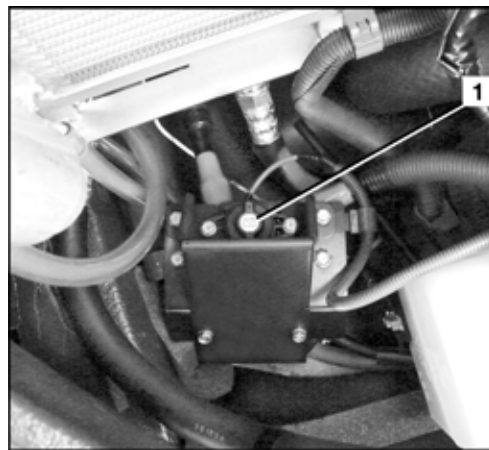
Batterie de bord

La batterie de bord (1) se trouve sur le côté droit de la pelleuse, sous le capot latéral.



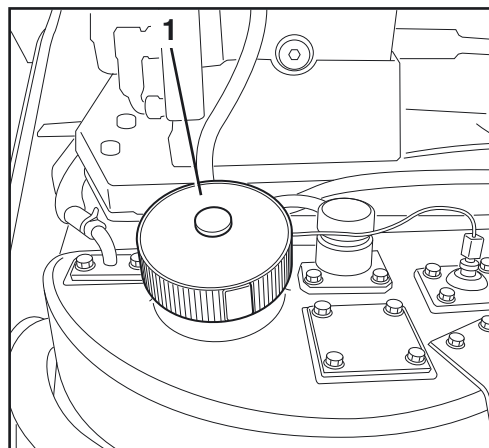
Coupe-batterie

Le coupe-batterie (1) permet de couper le circuit électrique principal. Le coupe-batterie se trouve sur le côté droit de la machine, sous le capot latéral.



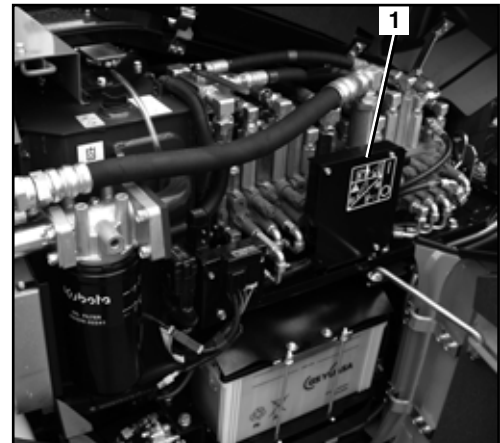
Goulot de remplissage de carburant

Le goulot de remplissage du réservoir (1) se trouve sur le côté droit de la machine, sous le couvercle du compartiment des distributeurs.



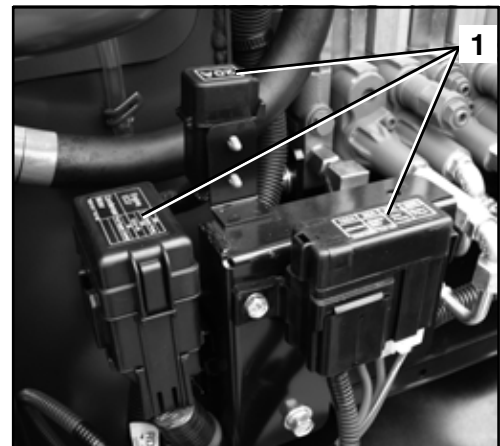
Interrupteur de la pompe de remplissage

La pelleuse est équipée d'un dispositif antivol. L'interrupteur de la pompe (1) de remplissage se trouve sous le couvercle du compartiment des distributeurs.



Fusibles principaux

Les fusibles principaux (1) de la pelleuse se trouvent au-dessus de la batterie.

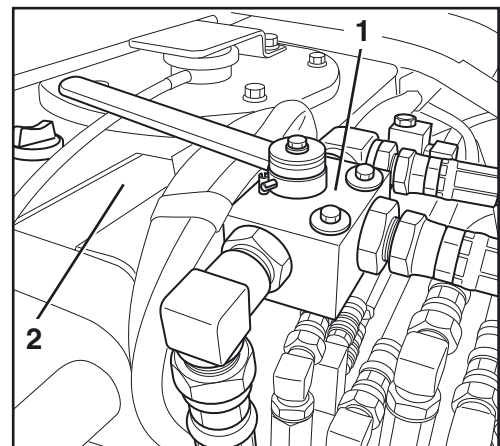


Valve de commutation de retour direct

Suivant le mode de fonctionnement de l'équipement à rapporter, le retour de l'huile hydraulique vers le réservoir d'huile hydraulique doit avoir lieu via le distributeur principal (retour indirect) ou directement (retour direct).

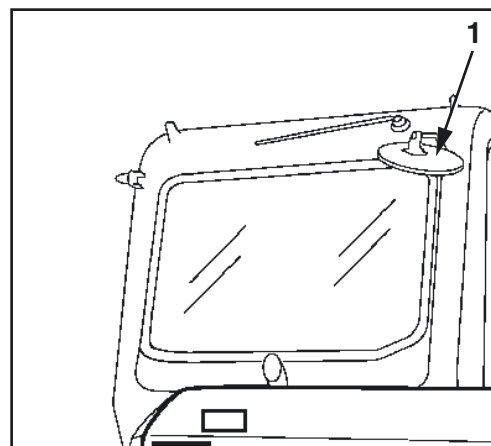
A l'aide de la valve de commutation de retour direct (1), on peut régler soit le « retour indirect », soit le « retour direct ».

La valve de commutation de retour direct (1) se trouve sur le côté droit du véhicule sous le couvercle du compartiment des distributeurs, directement sur le réservoir d'huile hydraulique (2).

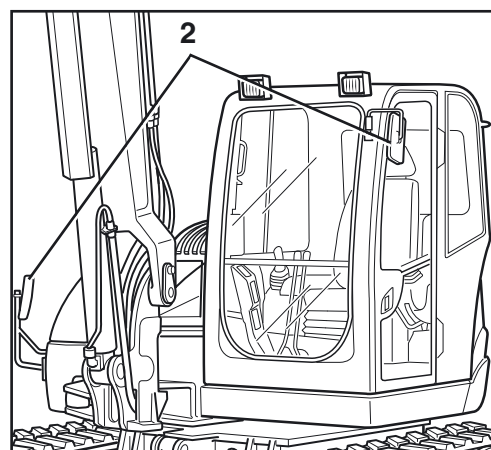


Rétroviseurs extérieurs

Le rétroviseur extérieur arrière (1) permet de regarder vers le bas, vers l'arrière de la pelleuse.

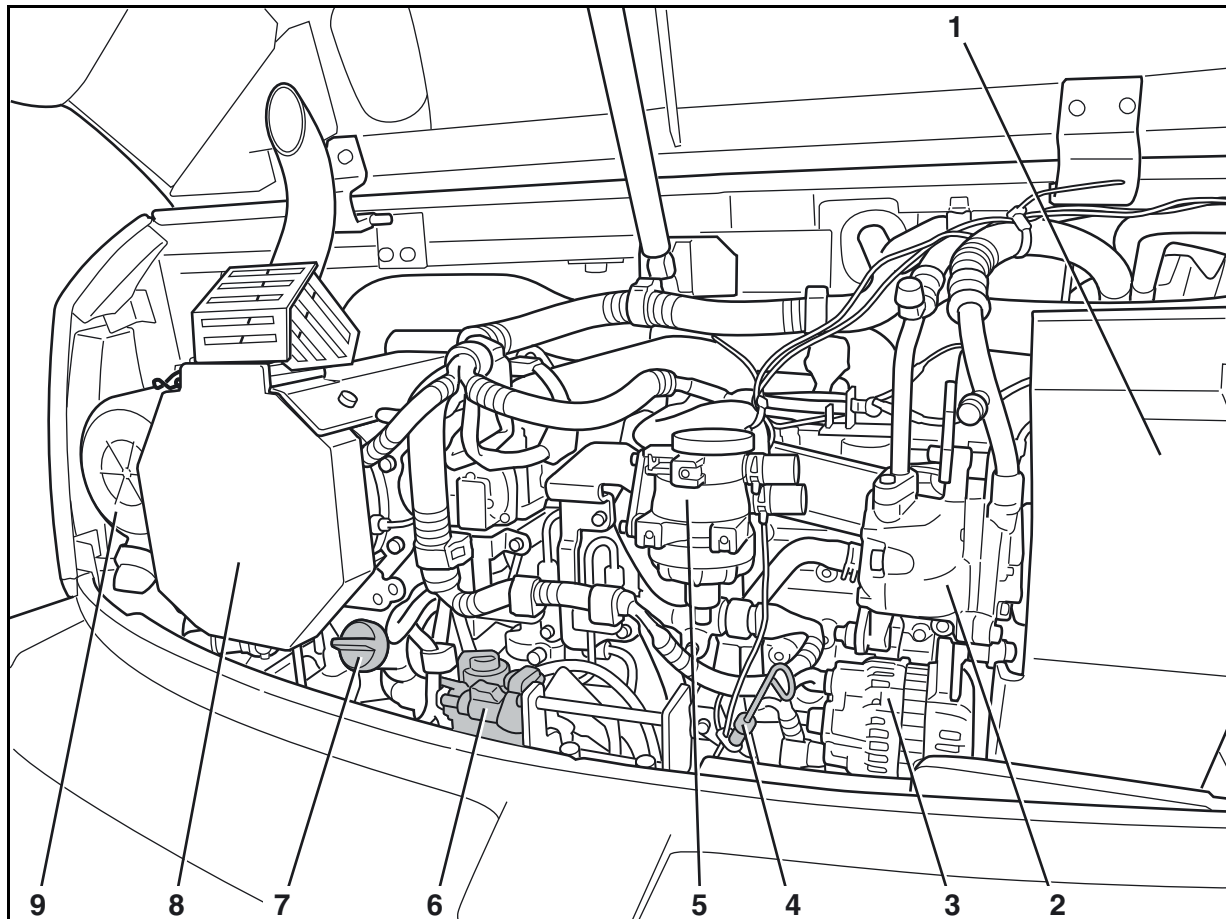


Les rétroviseurs extérieurs avant (2) permettent de regarder vers l'arrière de la pelleuse. Les rétroviseurs extérieurs peuvent être ajustés suivant besoin, pour assurer la visibilité optimale sur les zones souhaitées.



Compartiment du moteur

Le compartiment du moteur (illustration suivante) se trouve à l'arrière de la tourelle et est fermé par un capot verrouillable.



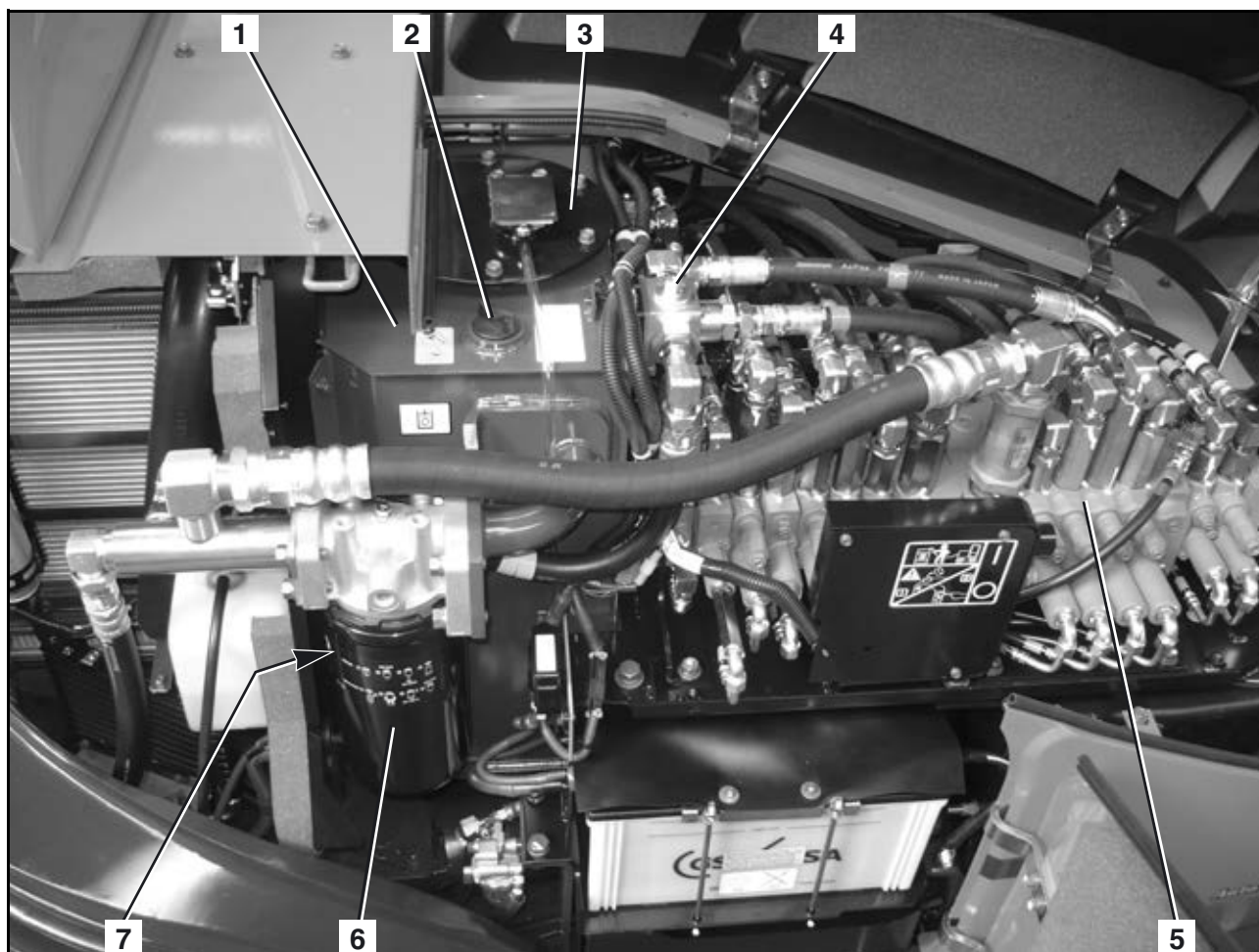
- | | |
|--------------------------------------|---|
| 1. Capot des courroies trapézoïdales | 6. Filtre à carburant |
| 2. Compresseur (climatisation) | 7. Goulot de remplissage d'huile moteur |
| 3. Alternateur | 8. Silencieux d'échappement / filtre à particules |
| 4. Jauge d'huile | 9. Filtre à air |
| 5. Séparateur d'huile | |

Installation hydraulique

Tous les éléments de commande activent la fonction respective par le biais d'un circuit hydraulique de pilotage.

En cas de panne du moteur, l'accumulateur de pression permet de descendre la flèche et le balancier.

Le filtre d'aspiration se trouve dans le réservoir d'huile hydraulique. Le filtre de retour est monté à l'extérieur du réservoir d'huile hydraulique.

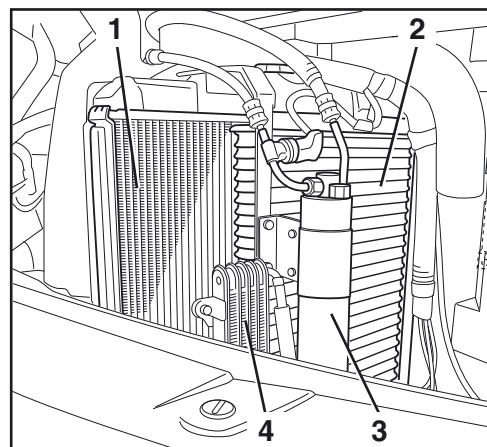


- | | |
|--|--|
| 1. Réservoir d'huile hydraulique | 4. Valve de commutation de retour direct |
| 2. Bouchon fileté | 5. Distributeur principal |
| 3. Couvercle de fermeture du réservoir d'huile hydraulique | 6. Filtre de retour |
| | 7. Jauge d'huile hydraulique |

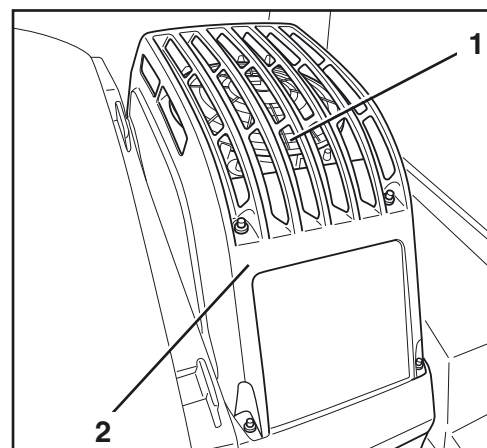
Radiateur et condenseur (climatisation)

Les radiateurs des circuits de refroidissement se trouvent dans le compartiment du moteur du côté droit.

1. Radiateur de liquide de refroidissement
2. Refroidisseur d'huile hydraulique
3. Réservoir à frigorigène liquide et déshydrateur (climatisation)
4. Refroidisseur de carburant



Le condenseur (1) de la climatisation se trouve sur le côté droit de la cabine sous un capot de protection (2).



UTILISATION

Consignes de sécurité pour l'utilisation

- Respecter les consignes de sécurité (page 17).
- L'utilisation de la pelleteuse n'est permise que si l'on observe les instructions de la section Utilisation conforme à la destination (page 19).
- Seul le personnel doté de la formation requise est autorisé à conduire la pelleteuse (page 14).
- Il est interdit de conduire la pelleteuse en étant sous l'influence de médicaments ou après avoir consommé de la drogue ou de l'alcool. Si l'opérateur se sent très fatigué, il doit arrêter la machine. L'opérateur doit être physiquement capable de manœuvrer la pelleteuse en toute sécurité.
- La mise en service de la pelleteuse n'est permise que si l'on s'est assuré que tous les dispositifs de sécurité fonctionnent sans aucune restriction.
- Avant de démarrer la pelleteuse ou d'entreprendre des travaux avec la pelleteuse, s'assurer que personne ne se trouve en danger.
- Avant la mise en service, contrôler si la pelleteuse présente des dommages visibles. Contrôler le bon fonctionnement de la pelleteuse et effectuer les préparatifs requis avant la mise en service. Si un défaut a été constaté, il n'est pas permis de mettre la pelleteuse en service avant d'avoir éliminé le défaut.
- Porter des vêtements de travail assez collants, conformément aux prescriptions des caisses d'assurance mutuelle de l'industrie.
- Pendant le fonctionnement de la pelleteuse – à part l'opérateur – personne ne doit se trouver dans la cabine ou monter dans la cabine.
- Pour monter dans la cabine et en descendre, positionner la tourelle de telle manière que l'opérateur puisse aisément poser le pied sur la chenille ou sur le marchepied (si la machine en est équipée).
- En règle générale il faut arrêter le moteur avant de sortir de la cabine. Exceptionnellement, par ex. pour rechercher une panne, on peut aussi sortir de la cabine en laissant le moteur en marche. Dans ce cas, l'opérateur doit absolument s'assurer que la console de commande gauche reste relevée. L'actionnement des éléments de commande est permis uniquement lorsque l'opérateur a repris place sur son siège.
- Lorsque la machine est en marche, l'opérateur ne doit pas sortir les bras, les jambes ou le buste par les vitres ou par la porte de la cabine.
- Lorsque l'opérateur quitte la pelleteuse (par ex. pour une pause ou en fin de service), il doit arrêter le moteur et emporter la clé de contact, pour interdire la remise en marche de la machine. Fermer la porte de la cabine à clé. Avant de quitter la pelleteuse, la ranger de telle sorte que tout risque de déplacement accidentel soit exclu.
- Lors d'interruptions du travail, toujours poser le godet sur le sol.
- Il est interdit de faire tourner le moteur dans un local fermé, à moins que ce local soit muni d'une installation d'aspiration des gaz d'échappement ou soit bien ventilé. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone - le monoxyde de carbone est incolore, inodore et présente un danger mortel.
- Ne jamais se glisser sous la pelleteuse sans avoir auparavant arrêté le moteur, retiré la clé de contact et s'être assuré que la pelleteuse est immobilisée de telle sorte que tout risque de déplacement accidentel soit exclu.
- Ne jamais se glisser sous la pelleteuse lorsqu'elle est soulevée uniquement par le godet ou la lame. Toujours étayer la pelleteuse avec le matériel de calage approprié.

- Pour renforcer la stabilité de la machine, il est recommandé d'abaisser la lame au sol. La lame ne doit être utilisée que lorsque le vérin de lame est équipé d'un clapet de sécurité.

Sécurité pour les enfants



En règle générale, les enfants sont attirés par les machines et leur mode de fonctionnement. Si des enfants se trouvent à proximité de la machine, ne sont pas assez loin et ne se trouvent pas dans le champ de vision de l'opérateur, de graves accidents, voire des accidents mortels, peuvent se produire.

Toujours observer les règles de comportement suivantes :

- Ne jamais partir du principe que les enfants restent là où ils ont été vu pour la dernière fois.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la zone de travail et s'assurer qu'ils sont sous surveillance constante d'un adulte responsable.
- Rester vigilant et arrêter la machine lorsque des enfants entrent dans la zone de travail.
- Ne jamais laisser les enfants monter dans la machine, il n'y a pas de place de passager. Les enfants pourraient tomber de la machine et se faire écraser ou restreindre le contrôle de la machine.
- Les enfants ne doivent jamais utiliser la machine, même sous surveillance d'un adulte.
- Ne jamais laisser les enfants jouer sur la machine ou sur les équipements.
- Faire particulièrement attention lors du stationnement. Regarder en arrière et sous la machine, et s'assurer qu'il n'y a aucun enfant dans la zone de stationnement.
- Avant de quitter la machine, la garer de façon à ce que tout risque de déplacement accidentel soit exclu. Éteindre le moteur, retirer la clé de contact et fermer la porte de la cabine, si la machine en a une, après être sorti (par exemple, lors de pauses ou à la finalisation de la journée).

Guidage de l'opérateur

- Si la vue de l'opérateur sur l'aire de travail ou de translation est gênée, une deuxième personne doit l'assister et le guider.
- L'assistant de guidage doit être apte à ce type de tâche.
- Avant d'entreprendre les travaux, l'opérateur et l'assistant de guidage doivent convenir des signaux nécessaires.
- L'assistant de guidage doit se trouver à un endroit aisément reconnaissable et dans le champ de vision de l'opérateur.
- L'opérateur doit immédiatement arrêter la pelleuse s'il perd de vue l'assistant de guidage.
→ Par principe, la pelleuse ne doit se déplacer que sur l'ordre de l'assistant de guidage lui-même immobile et, inversement, lorsque l'assistant de guidage se déplace, la pelleuse doit être immobile !

Comportement lors de travaux à proximité de lignes électriques aériennes

Lors de travaux avec la pelleteuse à proximité de lignes électriques aériennes ou de fils de contact aérien (par ex. de tramway), il faut respecter garder une distance minimale entre la pelleteuse et ses équipements et la ligne aérienne, conformément au tableau suivant :

Tension nominale [V]		Distance de sécurité [m]
	jusqu'à 1 kV	1,0 m
plus de 1 kV	jusqu'à 110 kV	3,0 m
plus de 110 kV	jusqu'à 220 kV	4,0 m
plus de 220 kV	jusqu'à 380 kV ou tension nominale inconnue	5,0 m

S'il n'est pas possible de garder les distances de sécurité il faut s'entendre avec les propriétaires ou les exploitants de ces lignes aériennes pour qu'ils les mettent hors tension et prennent toutes les précautions nécessaires pour exclure une remise en circuit inopinée.

A proximité de lignes aériennes, il faut tenir compte de tous les mouvements possibles de la pelleteuse.

Un terrain accidenté ou une position en dévers de la pelleteuse peuvent également réduire la distance de sécurité.

Le vent peut faire osciller les lignes aériennes et ainsi également réduire la distance de sécurité.

En cas de décharge disruptive, prendre si possible des mesures adéquates pour quitter la zone de danger avec la pelleteuse. Si cela n'est pas possible, ne pas quitter le poste de conduite mais avertir les personnes qui pourraient s'approcher et demander que l'on coupe le courant.

Comportement lors de travaux à proximité de câbles souterrains

Avant le début des travaux de fouille, l'exploitant ou le responsable des travaux doit vérifier s'il y a des lignes souterraines dans la zone de travail prévue.

Le cas échéant, il faut consulter les propriétaires ou exploitants de ces câbles souterrains pour constater leur position et leur tracé et définir les mesures de sécurité à prendre.

Si l'opérateur rencontre accidentellement un câble souterrain ou a endommagé un tel câble, il doit immédiatement interrompre le travail et informer le responsable.

Première mise en service

Avant la première mise en service, soumettre la pelleteuse à un contrôle visuel pour constater si elle a subi des dommages extérieurs au cours du transport. Vérifier aussi l'intégralité des équipements fournis avec la machine.

- Contrôler les niveaux des liquides conformément aux instructions du chapitre Maintenance (page 147).
- Exécuter toutes les fonctions de commande, voir section Utilisation de la pelleteuse (page 67) et les sections suivantes.

En cas de défaut, informer immédiatement le revendeur ou concessionnaire compétent.

Réglage de la langue de l'afficheur

Sur l'afficheur, les messages peuvent apparaître en 11 langues.

- Tourner le contacteur de démarrage en position RUN.
- Appuyer sur le bouton 1.

Le menu utilisateur est affiché.

- Appuyer sur le bouton 2 ou 3, jusqu'à ce que « Language Selection » apparaisse sur l'afficheur.
- Pour valider, appuyer sur le bouton 5.



La liste des langues disponibles est affichée.

- Appuyer sur le bouton 2 ou 3, jusqu'à ce que la langue souhaitée soit sélectionnée.
- Pour valider, appuyer sur le bouton 5.



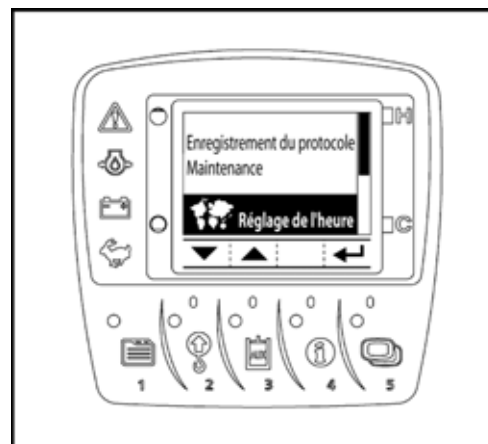
Réglage de l'heure

- Tourner le contacteur de démarrage en position RUN.
- Appuyer sur le bouton 1.

Le menu utilisateur est affiché.

- Appuyer sur le bouton 2 ou 3, jusqu'à ce que « Réglage de l'heure » soit sélectionné sur l'afficheur.
- Pour valider, appuyer sur le bouton 5.

La date et l'heure sont affichées.

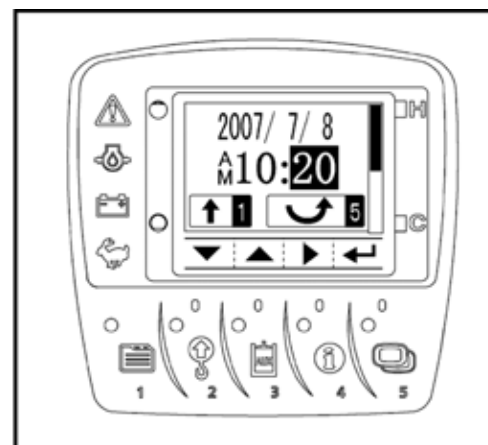


En appuyant sur le bouton 4, on peut passer alternativement aux unités de temps Année, Mois, Jour, Heures et Minutes.

- Appuyer sur le bouton 4, jusqu'à ce que l'unité de temps souhaitée soit sélectionnée.
- Appuyer sur le bouton 2 pour réduire la valeur.
- Appuyer sur le bouton 3 pour augmenter la valeur.
- Pour valider, appuyer sur le bouton 5.



En maintenant le bouton 2 ou 3 enfoncé, on peut faire défiler les chiffres plus rapidement.



- Pour valider et terminer le réglage de l'heure, appuyer à nouveau sur le bouton 5.

Le message « Réglage de l'heure » est affiché.



La saisie peut être interrompue à tout moment. Dans ce cas, les modifications ne sont pas mémorisées.

- Pour interrompre la saisie, appuyer sur le bouton 1.

L'afficheur repasse au mode d'affichage précédent.



Format d'affichage de la date et de l'heure

Pour l'heure, on peut choisir le format d'affichage sur 12 heures ou sur 24 heures. Pour la date, on peut passer au format Jour, Mois, Année.

- Tourner le contacteur de démarrage en position RUN.
- Appuyer sur le bouton 1.

Le menu utilisateur est affiché.

- Appuyer sur le bouton 2 ou 3, jusqu'à ce que « Différents réglages » soit sélectionné sur l'afficheur.
- Pour valider, appuyer sur le bouton 5.



- Appuyer sur le bouton 2 ou 3, jusqu'à ce que « Réglage de la date et de l'heure » soit sélectionné sur l'afficheur.
- Pour valider, appuyer sur le bouton 5.

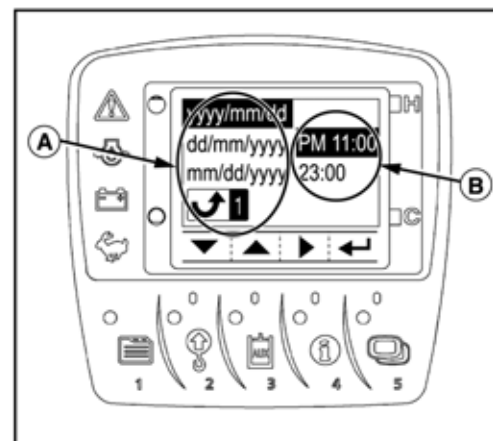


La date et l'heure sont affichées.

- Appuyer sur le bouton 2 ou 3, pour passer alternativement aux différents formats d'affichage de la date (champ A).
- Pour valider, appuyer sur le bouton 5.

En appuyant sur le bouton 4, on peut passer au format d'affichage de l'heure.

- Appuyer sur le bouton 2 ou 3, pour passer alternativement aux différents formats d'affichage de l'heure (champ B).
- Pour valider, appuyer sur le bouton 5.



La saisie peut être interrompue à tout moment. Dans ce cas, les modifications ne sont pas mémorisées.

- Pour interrompre la saisie, appuyer sur le bouton 1.

L'afficheur repasse au mode d'affichage précédent.

Rodage de la pelleteuse

Pendant les premières 50 heures de service il est indispensable d'observer les précautions suivantes :

- Faire chauffer la pelleteuse à un régime moteur moyen et avec de faibles sollicitations ; ne pas la faire chauffer au ralenti.
- Ne pas soumettre inutilement la pelleteuse à de fortes sollicitations.

Instructions de maintenance particulières

- Vidanger l'huile des commandes de translation après les 50 premières heures de service.
- Remplacer le filtre de retour de l'installation hydraulique après les 250 premières heures de service.

Utilisation de la pelleteuse

Pour utiliser la pelleteuse en toute sécurité, observer les instructions des sections suivantes.

Opérations nécessaires avant l'utilisation quotidienne



Pour les contrôles suivants, la pelleteuse doit se trouver sur une aire plane. Retirer la clé de contact.

- Ouvrir le capot latéral (page 131).
- Ouvrir le capot du moteur (page 130).
- Ouvrir le couvercle du compartiment des distributeurs (page 130).



Après la fin des opérations, refermer tous les caches.

Contrôle visuel

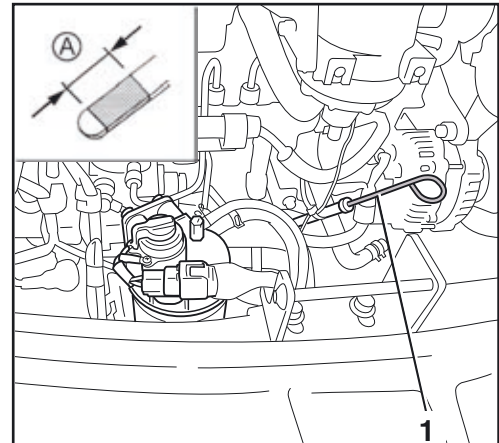
- Contrôler si la pelleteuse présente des dommages apparents, des boulons desserrés ou des fuites.
- Contrôler les clapets de sécurité. Il est interdit de travailler avec la pelleteuse si un clapet de sécurité est endommagé.

Contrôle du niveau d'huile moteur

- Sortir la jauge d'huile (1) et l'essuyer avec un chiffon propre.
- Introduire la jauge d'huile à fond et la ressortir. Le niveau d'huile doit se trouver dans la zone « A ». Si le niveau est trop bas, rajouter de l'huile moteur (page 160).



Un fonctionnement avec un niveau d'huile trop faible ou trop élevé peut endommager le moteur.



Contrôle du niveau du liquide de refroidissement

- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion (1) ; le niveau doit se situer entre les repères FULL et LOW.



Ne pas ouvrir le bouchon du radiateur.



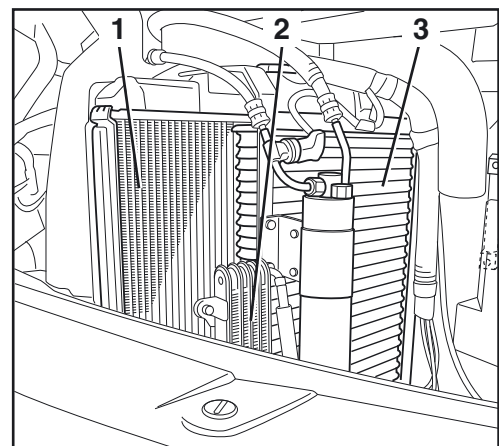
Si le niveau du liquide de refroidissement est inférieur à la marque LOW, faire l'appoint de liquide de refroidissement (page 154).



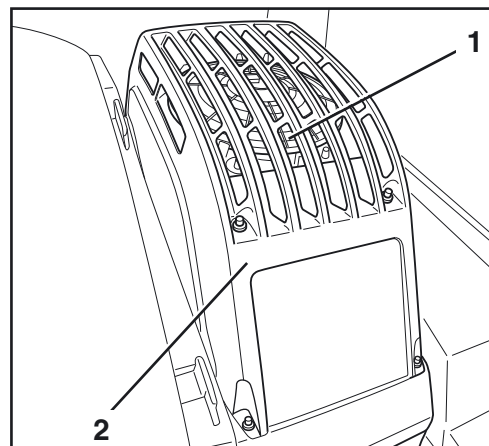
Si le niveau du liquide de refroidissement retombe en dessous du repère LOW peu de temps après la remise à niveau, c'est qu'il y a une fuite dans le circuit de refroidissement. La pelleteuse ne doit pas être remise en marche avant l'élimination du défaut.

Contrôle du radiateur, des refroidisseurs et du condenseur

- Contrôle visuel de l'étanchéité et de l'encrassement du radiateur de liquide de refroidissement (1), du radiateur de carburant (2) et du radiateur d'huile hydraulique (3).



- Contrôle visuel de l'étanchéité et de l'encrassement du condenseur (1)
- Si des saletés se sont accumulées entre les lamelles, nettoyer le radiateur, les refroidisseurs et le condenseur (page 155). Démontez le capot de protection (2) le cas échéant (page 155).

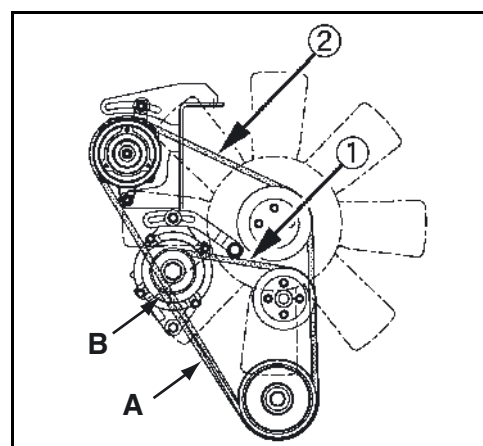


Contrôle des courroies trapézoïdales



Le moteur doit être arrêté et la clé de contact doit être retirée. Ne pas engager les mains dans le voisinage de pièces mobiles (en rotation).

- Exercer une pression au point « A » de la courroie trapézoïdale (1). La courroie doit accuser une flèche d'environ 10 mm (sous une pression de 10 kg). Sinon, régler la tension de la courroie trapézoïdale (page 156).
- Exercer une pression au point « B » de la courroie trapézoïdale (2). La courroie doit accuser une flèche de 12 à 15 mm (sous une pression de 7 kg). Sinon, régler la tension de la courroie trapézoïdale (page 156).
- Contrôler l'état des deux courroies ; elles ne doivent présenter ni fissure ni endommagement quelconque. Le cas échéant, remplacer les courroies trapézoïdales (page 156).



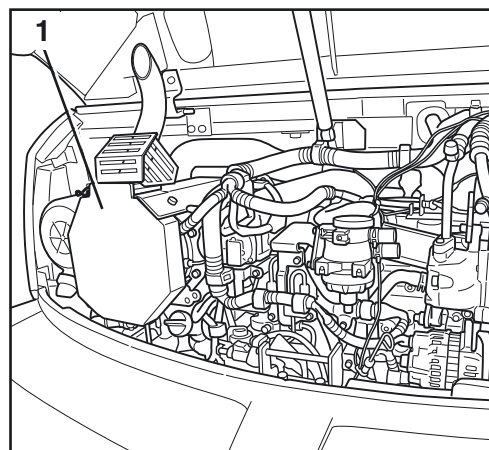
Contrôle de l'étanchéité du système d'échappement



Risque de brûlure!

Assurez-vous que le moteur est à l'arrêt et que le système d'échappement a refroidi.

- Contrôler l'étanchéité et la bonne fixation (absence de fissures) du système d'échappement
- Si le système d'échappement n'est pas étanche ou est mal fixé, ne pas remettre la pelleteuse en marche avant d'avoir éliminé le défaut.
- Vérifier ou nettoyer le cas échéant le système d'échappement et le compartiment du filtre à particules (1) en cas de matériaux inflammables, par ex. en cas de dépôts d'huile, de chiffons, de feuilles etc.

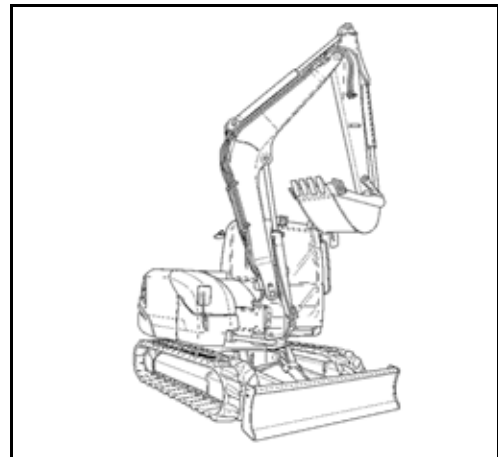


Contrôle du niveau d'huile de l'installation hydraulique



Pour que l'on puisse vérifier exactement le niveau d'huile, tous les vérins hydrauliques doivent être sortis de la manière suivante (illustration à droite) :

Flèche:	complètement sortie
Balancier:	complètement sortie
Godet:	complètement sortie
Lame:	entièrement abaissée
Dispositif de déport:	complètement vers la gauche



Contrôler le niveau d'huile à la jauge d'huile (1). Le niveau d'huile doit atteindre le milieu de la jauge d'huile. Avant de faire l'appoint, si nécessaire, contrôler encore une fois la position exacte des vérins hydrauliques, voir Appoint/vidange d'huile hydraulique (page 171).

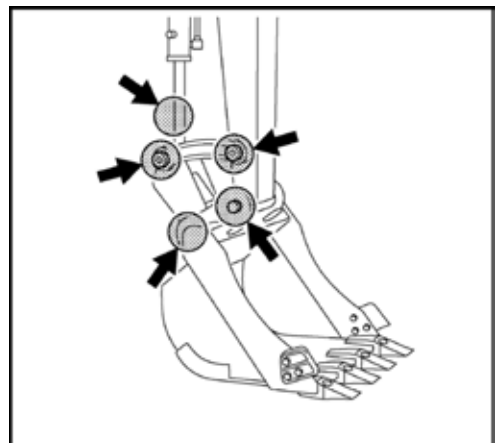


Graissage des axes du godet et des biellettes du godet

- Démarrage du moteur (page 75).
- Positionner l'équipement avant comme montré sur l'illustration, voir la section Manipulation des éléments de commande (page 94).
- Arrêter le moteur (page 77).
- Injecter de la graisse à tous les points de graissage (illustration ci-contre), voir Carburant, huiles et autres consommables (page 186), jusqu'à ce que de la graisse fraîche ressorte.

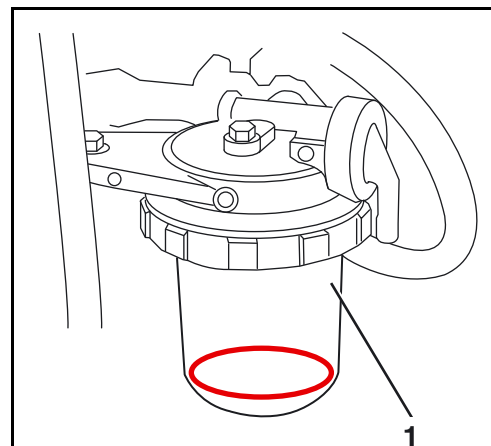


Essuyer immédiatement la graisse refoulée et, jusqu'à leur élimination, conserver les chiffons sales dans des conteneurs réglementaires.



Contrôle du décanteur d'eau du système d'alimentation en carburant

- Le séparateur d'eau (1) renferme une bague rouge en matière plastique, qui flotte sur l'eau. Si la bague flotte, nettoyer le séparateur d'eau (page 166).



Contrôle des câblages et connexions électriques

- Contrôler l'état et la bonne fixation de tous les câblages, connecteurs et raccords électriques.
- Réparer ou remplacer les pièces endommagées.
- Contrôler si la boîte à fusibles ou les porte-fusibles ne sont pas oxydés ou encrassés, les nettoyer le cas échéant.

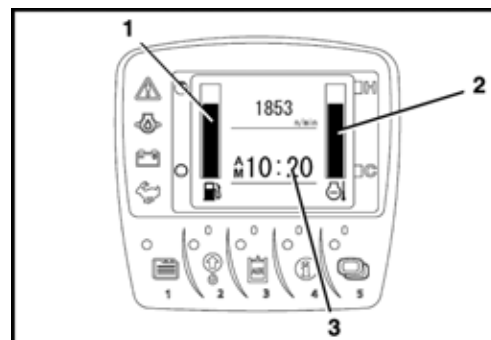
Contrôle du niveau de carburant, de la température du liquide de refroidissement et de l'heure



La fonction suivante est disponible lorsque la clé de contact n'est pas introduite dans le contacteur de démarrage.

- Appuyer sur le bouton de menu (bouton 1) ou sur le bouton de sélection d'affichage (bouton 5).

Le niveau de carburant (1), l'heure (3) et la température du liquide de refroidissement (2) sont affichés pendant 10 secondes environ.



Installation au poste de travail

Tenir compte des instructions de la section Ouverture et fermeture de la porte de la cabine (page 118).

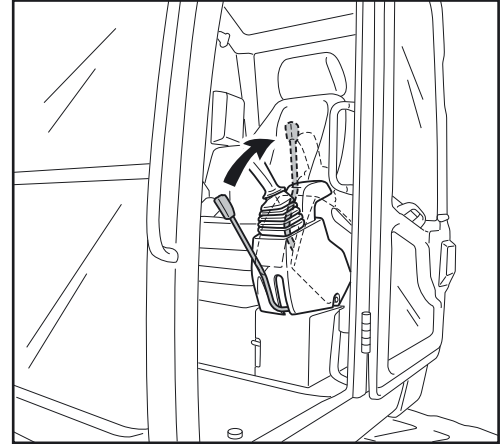
Accès au poste de conduite

- Tirer le verrouillage (1) des leviers de commande vers le haut et relever la console de commande gauche (2) jusqu'en fin de course.



La console de commande devrait rester dans cette position jusqu'à ce que le moteur ait démarré, sinon le moteur ne démarre pas.

- Monter dans la cabine de la pelleteuse en posant le pied sur la chenille ou sur le marchepied.
- Prendre place sur le siège.



Réglage du siège de l'opérateur



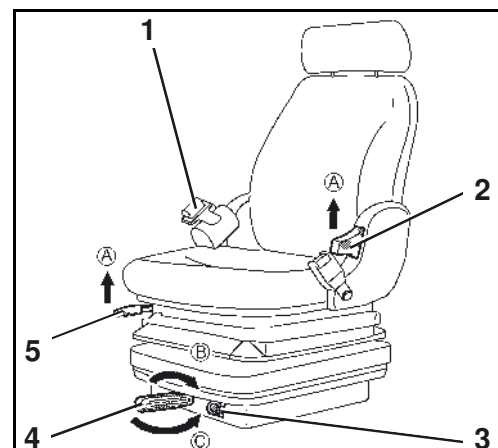
Régler le siège dans la position optimale pour pouvoir travailler confortablement et sans fatigue. En étant assis, l'opérateur doit pouvoir actionner tous les éléments de commande avec la sécurité requise.

Réglage en longueur de l'assise du siège (approche du siège)

- Tirer le levier de réglage (5) vers le haut et avancer ou reculer l'assise du siège jusqu'à obtention de la position assise optimale, puis relâcher le levier.



S'assurer que l'assise du siège est bien encliquetée.



Réglage de la hauteur du siège (longueur des jambes du conducteur)

La hauteur du siège peut être ajustée dans plusieurs positions d'encliquetage. Pour régler la hauteur d'assise, soulever lentement le siège jusqu'à ce qu'il s'encliquette automatiquement dans la position d'encliquetage suivante. Si l'on soulève le siège au-delà de la position d'encliquetage la plus haute, il redescend automatiquement à la position d'encliquetage la plus basse.



Régler la hauteur du siège en corrélation avec la distance du siège de manière que l'opérateur puisse actionner les pédales de commande en toute sécurité.

- Pour augmenter la hauteur, soulever le siège jusqu'à la position desirée, le laisser redescendre à fond et le faire encliqueter.
- Pour réduire la hauteur, soulever le siège jusqu'à la position la plus haute, le laisser redescendre à fond et le faire encliqueter.



S'assurer que le mécanisme de réglage du siège est bien encliqueté.

Réglage de l'amortissement du siège (poids de l'opérateur)

- La poignée (illustration précédente/4) permet d'adapter la suspension du siège au poids de l'opérateur. L'indicateur de poids (illustration précédente/3) facilite le réglage.
- Tourner la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre (B) pour augmenter la tension du ressort (opérateur plus lourd) ; la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (C) pour réduire la tension du ressort (opérateur plus léger).
- Régler le siège de telle manière que l'amortissement soit confortable.

Réglage du dossier

- Délester légèrement le dossier et tirer le levier (illustration précédente/2) (A) vers le haut, incliner plus ou moins le dos pour amener le dossier dans la position voulue, puis relâcher le levier.



Régler le dossier de telle manière qu'avec le dos intégralement appuyé contre le dossier l'opérateur puisse actionner les manettes en toute sécurité.

Ceinture de sécurité

- Mettre la ceinture de sécurité (illustration précédente/1).
- S'assurer que la ceinture de sécurité s'applique étroitement sur le corps.



Il est interdit de mettre la pelleteuse en service sans avoir préalablement bouclé la ceinture de sécurité.

Réglage des rétroviseurs extérieurs

- Contrôler le réglage des rétroviseurs extérieurs et le corriger si nécessaire, pour obtenir la vue optimale.

Consignes de sécurité pour le démarrage du moteur



La pelleteuse est équipée d'un dispositif antivol (page 133).



Avant le premier démarrage de la pelleteuse au début d'une journée de travail, effectuer les opérations nécessaires avant l'utilisation quotidienne (page 67).



S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la pelleteuse. Si la présence de personnes à proximité de la pelleteuse est inévitable, les avertir en donnant un bref coup d'avertisseur.



S'assurer que tous les éléments de commande se trouvent en position neutre.



Le démarrage de la pelleteuse n'est autorisé que si l'opérateur est assis sur le siège du conducteur.



Avant de démarrer le moteur, l'opérateur doit avoir ajusté le poste de conduite à sa taille (page 72).



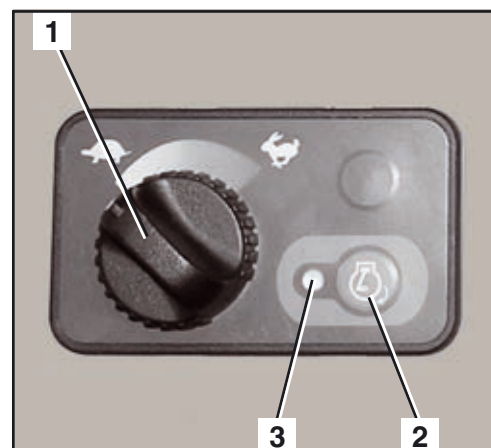
Si le moteur ne démarre pas immédiatement, interrompre la tentative de démarrage et la répéter après une courte pause. Si le moteur ne démarre pas au bout de plusieurs tentatives, consulter le personnel qualifié. Si la batterie est déchargée, démarrer la pelleteuse avec une source d'énergie extérieure (page 123).



Ne pas employer de produit d'aide au démarrage tel que du Startpilot ou un produit à effet similaire.

Démarrage du moteur

- Placer le potentiomètre (1) dans la position moyenne, entre  et . L'interrupteur de la commande de ralenti automatique AUTO IDLE (2) est désactivé. Le témoin (3) n'est pas allumé.
- Introduire la clé de contact dans le contacteur de démarrage et la tourner dans la position RUN.



La pelleteuse est équipée d'un dispositif antivol. Si l'on essaie de démarrer la machine avec une clé qui ne convient pas, le message montré sur l'illustration de droite est affiché.



Si des pièces métalliques telles que des anneaux ou d'autres clés se trouvent sur le porte-clés, cela peut aussi causer des problèmes de démarrage.



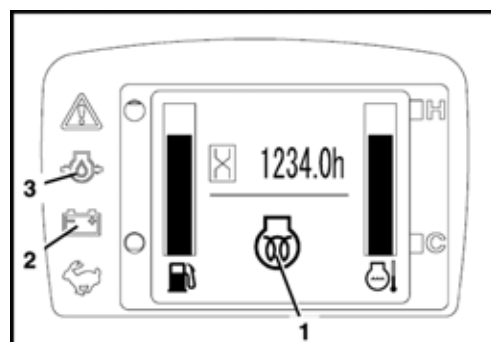
Si le verrouillage des leviers de commande n'est pas relevé, le message montré sur l'illustration de droite est affiché.

Le témoin de préchauffage (1) s'allume brièvement. Après l'extinction du témoin, on peut démarrer le moteur.

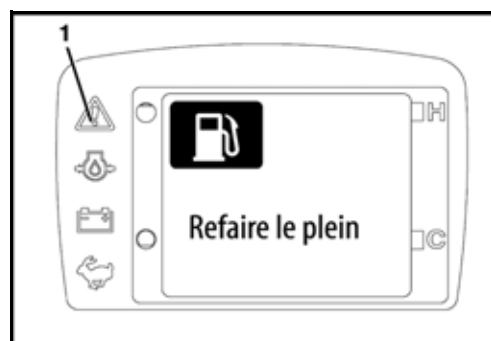
Le témoin de pression d'huile moteur (3) s'allume et s'éteint une fois que le moteur a démarré.

Le témoin de charge de batterie (2) s'allume et s'éteint une fois que le moteur a démarré.

Si les témoins ne s'allument pas comme prévu à la commutation du contacteur de démarrage en position RUN, retirer la clé et faire appel au personnel spécialisé.



Lorsque le message « Refaire le plein » est affiché et que le témoin d'avertissement (1) clignote de couleur jaune, il ne reste plus qu'une faible quantité de carburant dans le réservoir et il faut refaire le plein (page 125).



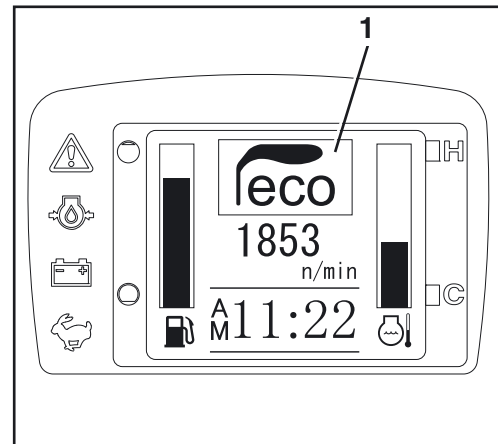
- Tourner la clé de contact sur la position START et la maintenir dans cette position, jusqu'à ce que le moteur démarre, puis relâcher la clé.

Le moteur démarre toujours en mode ECO (standard). Le voyant sur l'interrupteur du mode ECO s'allume, et l'écran affiche  (1).

- Si le moteur ne démarre pas dans les 10 secondes, placer le contacteur de démarrage en position STOP, attendre 20 secondes et répéter le processus de démarrage.

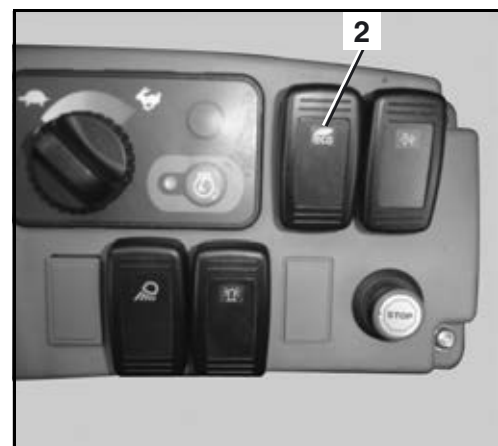
Quand le moteur démarre, les affichages peuvent s'éteindre brièvement et un signal acoustique peut retentir. Il ne s'agit pas d'un défaut de la pelleteuse.

- Abaisser la console de commande gauche jusqu'à ce que le verrouillage des leviers de commande s'enclenche.
- Faire chauffer le moteur à un régime moyen, jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de service.



Une fois que le moteur a atteint sa température de service, ajuster le régime moteur suivant les travaux à exécuter :

Pour passer du mode ECO, économique en carburant, actionner l'interrupteur du mode ECO (2). Le témoin sur l'interrupteur et l'affichage à l'écran s'éteignent.

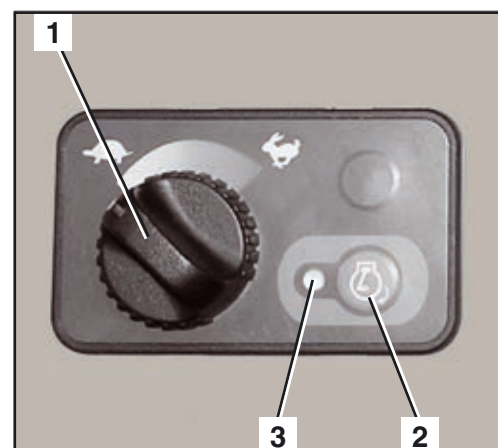


- Potentiomètre (1) en direction  ou , jusqu'à ce que la vitesse désirée soit obtenue.
- Démarrer la commande de ralenti automatique AUTO IDLE (2).

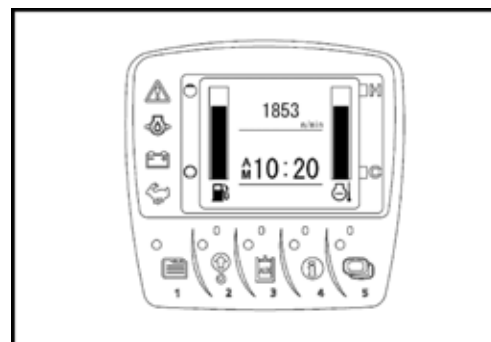
Le témoin (3) s'allume lorsque la commande de ralenti automatique AUTO IDLE est en marche. Lorsqu'aucun élément de commande n'est actionné, au bout de 4 s environ, la commande de ralenti automatique AUTO IDLE fait tomber le régime moteur présélectionné et le ramène au niveau du régime de ralenti.



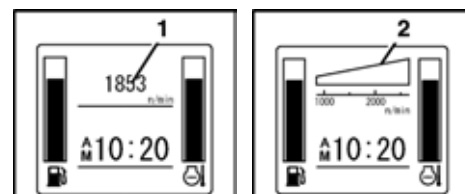
Par temps froid, c'est-à-dire lorsque l'huile hydraulique est froide, des irrégularités de fonctionnement peuvent parfois se manifester au cours de la phase de réchauffage, avec la commande de ralenti automatique AUTO IDLE. Il ne s'agit pas d'un défaut de la pelleteuse.



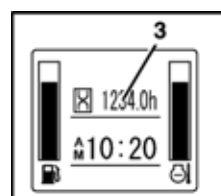
Le bouton de sélection d'affichage (bouton 5) permet d'afficher alternativement le régime du moteur sous forme numérique ou graphique, et les heures de fonctionnement.



L'affichage numérique (1) ou graphique (2) du régime indique le régime actuel du moteur.



Le compteur d'heures de fonctionnement (3) indique le nombre d'heures de fonctionnement de la pelleteuse totalisé jusqu'à présent, indépendamment du régime du moteur.



Au cours de l'utilisation, surveiller les affichages et les témoins (page 78).

Démarrage du moteur par temps froid

- potentiomètre en position
- L'interrupteur de la commande de ralenti automatique AUTO IDLE est désactivé.
- Introduire la clé de contact dans le contacteur de démarrage et la tourner dans la position RUN.
- Le témoin de préchauffage s'allume brièvement. Après l'extinction du témoin, on peut démarrer le moteur.
- Tourner la clé de contact sur la position START et la maintenir dans cette position, jusqu'à ce que le moteur démarre, puis relâcher la clé.

Si le moteur ne démarre pas, placer le contacteur de démarrage en position STOP et répéter le processus de démarrage.

Arrêt du moteur



Avant d'arrêter le moteur, s'assurer que la commande d'accélérateur se trouve en position de ralenti. Si l'on arrête le moteur en partant d'un régime assez élevé, le turbocompresseur risque d'être endommagé par un manque de lubrification.



Si l'on veut arrêter le moteur pour mettre la pelleteuse hors service, il faut effectuer les opérations décrites à la section Mise hors service (page 111).

- Tourner la clé de contact sur la position STOP et la retirer.

Surveillance des témoins et affichages après le démarrage et au cours de l'utilisation

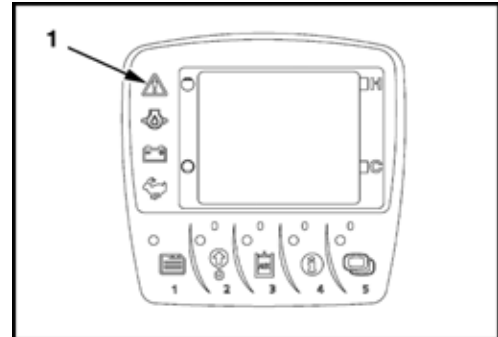
Après le démarrage et au cours de l'utilisation, l'opérateur de la pelleteuse doit impérativement surveiller les témoins, indicateurs et affichages.



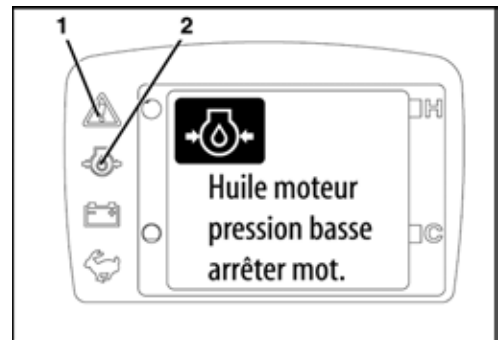
En cas d'un défaut du système ou d'un dérangement technique, le témoin d'avertissement (1) clignote de couleur rouge, il faut alors immédiatement arrêter le moteur. Si le système ne donne qu'un avertissement, le témoin d'avertissement clignote de couleur jaune. En plus des messages affichés, un signal sonore retentit.



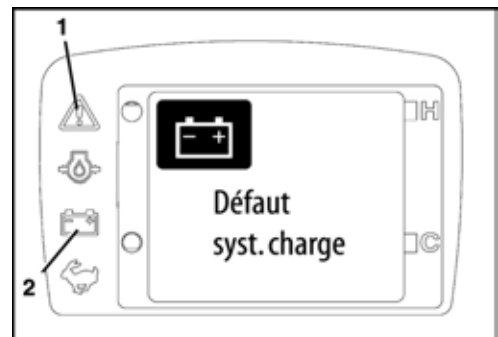
Prendre les mesures adéquates pour éliminer les défauts qui ont provoqué l'affichage des messages, voir le Tableau des pannes possibles à l'afficheur (page 140), ou faire appel au personnel qualifié.



Si au cours du fonctionnement la pression d'huile moteur devient insuffisante, il faut immédiatement arrêter le moteur. Le témoin de pression d'huile moteur (2) s'allume, le témoin d'avertissement (1) clignote de couleur rouge et le message montré sur l'illustration de droite est affiché.



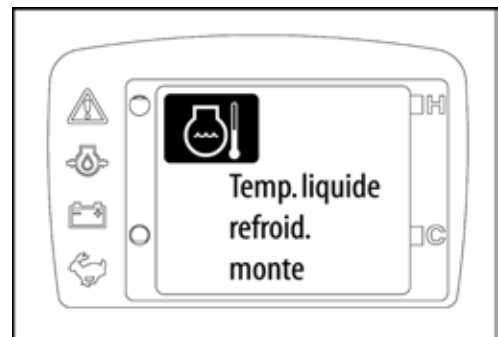
Si un défaut du système de charge de batterie survient au cours du fonctionnement, il faut immédiatement arrêter le moteur. Le témoin de charge de batterie (2) s'allume, le témoin d'avertissement (1) clignote de couleur rouge et le message montré sur l'illustration de droite est affiché.



En cas de forte sollicitation de la machine, la température du liquide de refroidissement peut légèrement dépasser la valeur normale. Le message montré sur l'illustration de droite est alors affiché.

Le message disparaît au bout de quelques instants, l'affichage de la température du liquide de refroidissement clignote tant que la température dépasse la normale.

Continuer d'utiliser la machine seulement avec une charge réduite, jusqu'à ce que la température de service redevienne normale.



En cas de température excessive du liquide de refroidissement, faire tourner la machine au ralenti pour permettre le refroidissement. Le message montré sur l'illustration de droite est alors affiché.



Faire fonctionner la machine au ralenti pendant cinq minutes, puis arrêter le moteur.

- Contrôler le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.



Ne pas ouvrir le bouchon du radiateur → pour ne pas risquer de s'ébouillanter

- Si le niveau du liquide de refroidissement est inférieur à « LOW », laisser le moteur complètement refroidir et faire l'appoint de liquide de refroidissement (page 154).
- Contrôler l'étanchéité du circuit de refroidissement. En cas de besoin, faire appel au personnel qualifié.
- Vérifier si la courroie trapézoïdale n'est pas trop détendue ou cassée, le cas échéant, faire appel au personnel qualifié.
- Contrôler si la prise d'air de refroidissement, dans le capot latéral droit, le radiateur, les refroidisseurs et le condenseur ne sont pas fortement encrassés ; le cas échéant, les nettoyer (page 155).
- Surveiller l'indicateur de niveau de carburant (1).



La barre indique le niveau de carburant qui reste dans le réservoir. Au cours du fonctionnement de la machine, la barre diminue en fonction de la consommation de carburant.

Lorsque le réservoir à carburant est plein, la barre monte jusqu'en haut et, en plus, le témoin (2) est allumé.

Lorsque le réservoir à carburant est vide, la barre reste en bas et, en plus, le témoin (3) est allumé.



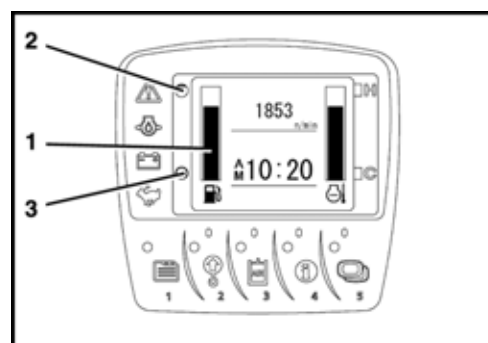
La machine ne peut pas fonctionner lorsque le réservoir à carburant est vide. Il faut alors refaire le plein et purger l'air du système d'alimentation en carburant.

Lorsque le message « Refaire le plein » est affiché et que le témoin d'avertissement (1) clignote de couleur jaune, il ne reste plus qu'une faible quantité de carburant dans le réservoir et il faut refaire le plein (page 125).

Le message disparaît au bout de quelques instants, le témoin d'avertissement continue de clignoter tant que la cause du défaut n'a pas été éliminée.



En appuyant sur le bouton d'information (bouton 4), on peut faire afficher à nouveau le message relatif à un avertissement actuel.



Arrêter aussi immédiatement le moteur dans les cas suivants :

- soudainement le régime du moteur monte ou baisse fortement,
- des bruits anormaux sont perceptibles,
- les équipements caractéristiques d'une pelleteuse ne réagissent pas comme prévu à l'actionnement des leviers de commande ou
- l'échappement dégage une fumée noire ou blanche. Moteur froid, le dégagement temporaire d'une fumée blanche est normal.

Activation et désactivation du mode ECO

Le mode ECO est toujours actionné par défaut au démarrage du moteur (mode standard). Même si le mode ECO a été désactivé lors de l'arrêt du moteur, il est toujours activé lors du redémarrage du moteur. Le moteur démarre donc toujours en mode ECO, économique en carburant. Le mode ECO peut être activé et désactivé à tout moment pendant le fonctionnement de la machine.

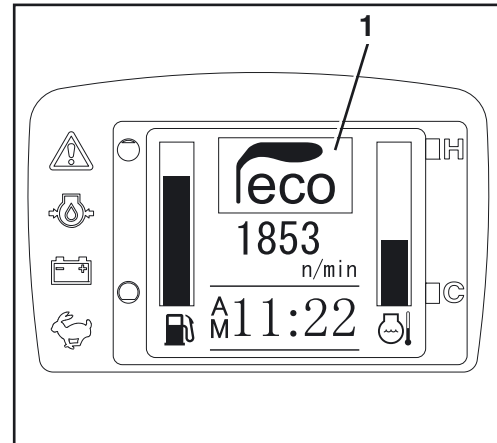
Désactivation du mode ECO

Pré-requis :  apparaît à l'écran et le voyant sur l'interrupteur de mode ECO (image suivante/2) s'allume.

- Actionner l'interrupteur du mode ECO.

Le témoin sur l'interrupteur et l'affichage à l'écran s'éteignent.

Le mode ECO est désactivé. La machine passe en mode puissance.



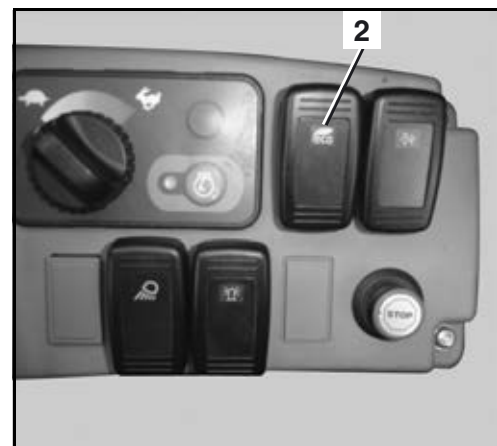
Activation du mode ECO

Pré-requis : Le mode ECO est désactivé.

- Actionner l'interrupteur du mode ECO (2).

Le voyant sur l'interrupteur s'allume, et l'écran affiche  (image précédente/1).

Le mode ECO est activé. La machine passe en mode ECO.



Régénération du filtre à particules

La machine est équipée d'un système d'échappement avec filtre à particules diesel qui filtre les particules de suie cancérogènes des gaz d'échappement.

Pour que les particules de rouille ne détériorent pas le filtre à particules et ne le rendent pas inutilisable, le filtre à particules doit être nettoyé régulièrement. Pour ce faire, la température des gaz d'échappement est automatiquement augmentée et la suie se trouvant dans le filtre à particules est brûlée.

La régénération du filtre à particules est automatique. Elle peut également être lancée manuellement ou bloquée.

Remarques générales



Risques pour la santé !

Les particules de suie contenues dans les gaz d'échappement sont cancérogènes.

La régénération ne doit être effectuée qu'à l'air libre.

Malgré le filtre à particules, un risque d'intoxication par inhalation de gaz d'échappement ne peut pas être exclu !

- Respecter les prescriptions nationales et de la TRGS 554.



Risque d'incendie et de blessures !

La température des gaz d'échappement augmente fortement lors de la régénération et des gaz d'échappement plus chauds qu'en fonctionnement normal s'échappent du système d'échappement. Il existe un risque d'incendie et de blessures si des personnes, animaux, plantes ou matériaux inflammables se trouvent à proximité du système d'échappement.

- Veiller à ce que le système d'échappement et la zone autour du système d'échappement restent exempts de matériaux inflammables.
- Verrouiller la régénération du filtre à particules en cas de risque pour l'environnement.
- Ne pas laisser la machine sans surveillance pendant la régénération du filtre à particules.
- La régénération du filtre à particules ne doit être effectuée qu'à l'air libre.



La régénération du filtre à particules peut être verrouillée et déverrouillée à tout moment avec l'interrupteur de régénération du filtre à particules (1).

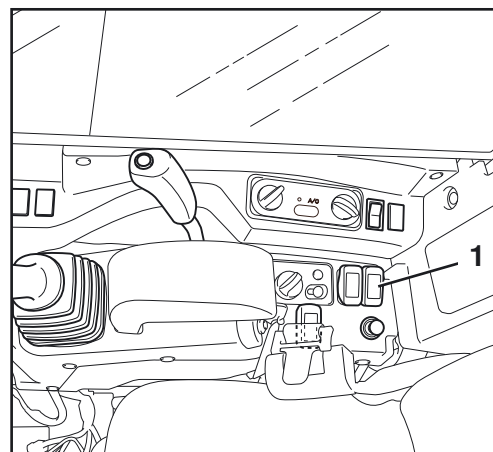
Le verrouillage de la régénération est indiqué par le témoin de l'interrupteur et un message correspondant à l'écran.



Risque de dommages sur le filtre à particules !

L'utilisation de gazole ou d'huiles moteurs inadaptés peut entraîner des dommages irréparables par encrassement du filtre à particules.

- N'utiliser que des huiles moteur avec la spécification API CJ-4.
- N'utiliser que du gazole à faible teneur en soufre.
- Tenir compte du tableau des produits.

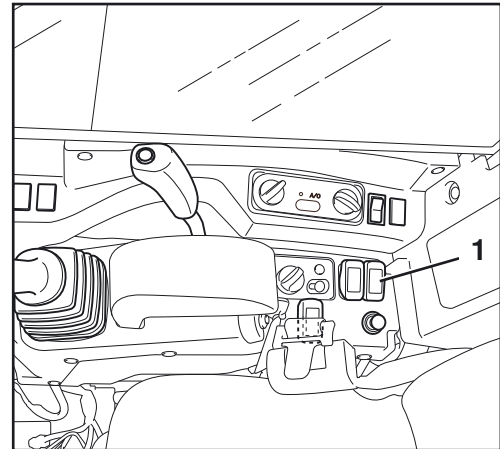


Plus le moteur est sollicité, plus les gaz d'échappement sont chauds. Cela permet la combustion de la poussière fine dans le filtre à particules. Le nombre de cycles de régénération requis est donc plus faible que lorsque le moteur est peu sollicité. Au ralenti et en charge partielle, les gaz d'échappement ne sont pas assez chauds pour brûler les suies dans le filtre à particules. Le nombre de cycles de régénération augmente donc. Il est donc recommandé de ne pas trop utiliser le moteur au ralenti.

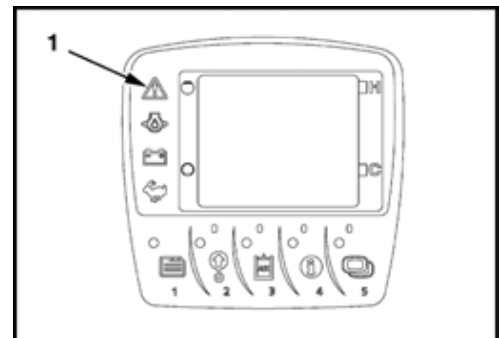
Régénération automatique du filtre à particules - Procédure

Pour que la régénération automatique puisse avoir lieu, les conditions suivantes doivent être remplies.

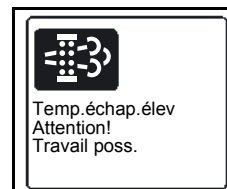
1. La régénération automatique du filtre à particules est déverrouillée et le témoin de l'interrupteur de régénération du FAP (1) est éteint.
2. Le liquide de refroidissement du moteur doit être à température de service.
3. Le régime moteur doit être d'au moins 1 900 tr/min.



Pendant la procédure de régénération, différents messages apparaissent à l'écran. Le voyant d'avertissement (1) clignote en jaune ou en rouge en fonction du message.



Au démarrage de la régénération automatique du filtre à particules, un message comme celui sur l'illustration de droite apparaît à l'écran. Le voyant d'avertissement clignote en jaune et un signal sonore retentit toutes les 60 secondes.



La température des gaz d'échappement augmente fortement pendant la régénération du filtre à particules. La pelleteuse ne peut cependant plus être utilisée.

- S'assurer que des personnes, animaux, plantes ou matériaux inflammables ne se trouvent pas dans la zone de travail directe !

Si le régime moteur est trop faible, le message à l'écran change toutes les 3 secondes, comme illustré sur l'image de droite. Le voyant d'avertissement clignote en jaune et un signal sonore retentit toutes les 60 secondes.



- Augmenter le régime moteur au-dessus de 1 900 tr/min.

La régénération du filtre à particules est réalisée.



Si la régénération du filtre à particules n'est souvent réalisée que partiellement, le taux de saturation dans le filtre à particules augmente. Pour protéger le filtre à particules contre les dommages, la puissance du moteur est réduite à 50 %.

Si le taux de saturation augmente, le message à l'écran change toutes les 3 secondes, comme illustré sur l'image de droite. Le voyant d'avertissement clignote en rouge et un signal sonore retentit toutes les 60 secondes.

La régénération du filtre à particules est réalisée. La puissance du moteur est réduite à 50 %.

Si le régime moteur est trop faible, le message à l'écran change toutes les 3 secondes, comme illustré sur l'image de droite. Le voyant d'avertissement clignote en rouge et un signal sonore retentit à intervalles courts.

- Augmenter le régime moteur au-dessus de 1 900 tr/min.

La régénération du filtre à particules est réalisée. La puissance du moteur est réduite à 50 %.



Si la commande AUTO IDLE est activée et si le verrouillage de la manette est relevé pendant la régénération, le régime moteur retombe au régime de ralenti après environ 4 s. Le moteur est alors arrêté automatiquement après 60 secondes afin de ne pas endommager le filtre à particules.

Le message montré sur l'illustration de droite est alors affiché. Le voyant d'avertissement clignote en rouge et un signal sonore retentit à intervalles réguliers.

Le moteur s'arrête automatiquement. Un redémarrage et un régime moteur supérieur à 1 900 tr/min sont requis.

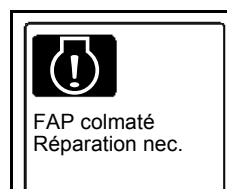
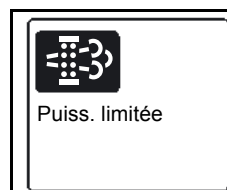
- Tourner le contacteur de démarrage en position STOP.
- Démarrer le moteur.
- Augmenter le régime moteur au-dessus de 1 900 tr/min.
- Abaissement du verrouillage des leviers de commande.
- Désactiver la commande AUTO IDLE.

La régénération du filtre à particules est réalisée. La puissance du moteur est réduite à 50 %.

Si le taux de saturation a beaucoup augmenté, le filtre à particules doit être entretenu par des revendeurs spécialisés KUBOTA.

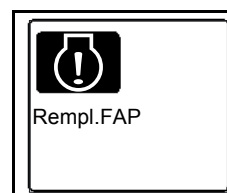
Le message montré sur l'illustration de droite est alors affiché. Le voyant d'avertissement clignote en rouge et un signal sonore retentit à intervalles réguliers.

- Informer immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.



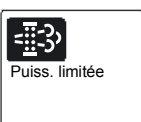
Si le filtre à particules est colmaté et endommagé, le filtre à particules doit être remplacé par le concessionnaire KUBOTA.

Le message montré sur l'illustration de droite est alors affiché. Le voyant d'avertissement clignote en rouge et un signal sonore en continu.



- Informer immédiatement le concessionnaire KUBOTA

Régénération automatique du filtre à particules - Aperçu

Témoin d'avertissement	Affichage	Explication	Mesure
 clignotant (jaune)	 	La procédure de régénération automatique démarre. Lorsque le message « Augmenter le régime moteur » apparaît à l'écran, l'utilisateur doit remplir les conditions requises pour la régénération du filtre à particules.	Vérifier l'absence de tout animal, personne, plante ou matériau combustible dans la zone de travail. Augmenter le régime moteur au-dessus de 1 900 tr/min. La régénération automatique du filtre à particules démarre. Toutes les fonctions et les circuits auxiliaires 1 et 2 sont disponibles pendant la régénération. (Voir Tableau des pannes possibles à l'afficheur n° 39.)
 clignotant (rouge)		Lorsque le message « Augmenter le régime moteur » apparaît à l'écran, l'utilisateur doit remplir les conditions requises pour la régénération du filtre à particules. Lorsque le message « Limitation de puissance » apparaît à l'écran, le filtre à particules est détérioré. Pour protéger le filtre à particules, la puissance du moteur est réduite. Si le verrouillage de la manette est relevé, le moteur s'arrête après 60 secondes afin de protéger le filtre à particules.	Vérifier l'absence de tout animal, personne, plante ou matériau combustible dans la zone de travail. Augmenter le régime moteur au-dessus de 1 900 tr/min. La régénération automatique du filtre à particules démarre. Toutes les fonctions et les circuits auxiliaires 1 et 2 sont disponibles. (Voir Tableau des pannes possibles à l'afficheur n° 40.)
 clignotant (rouge)		Si le verrouillage de la manette est relevé, le moteur s'arrête après 60 secondes afin de protéger le filtre à particules. Si le verrouillage de la manette est abaissé, le moteur ne s'arrête pas car son régime est limité.	Redémarrer le moteur et augmenter le régime à plus de 1 900 tr/min. Si la régénération ne démarre pas automatiquement, informer votre concessionnaire KUBOTA.
 clignotant (jaune)		Lorsque le message « Limitation de puissance » apparaît à l'écran, le filtre à particules est détérioré. Pour protéger le filtre à particules, la puissance du moteur est réduite.	Informez immédiatement le concessionnaire KUBOTA.

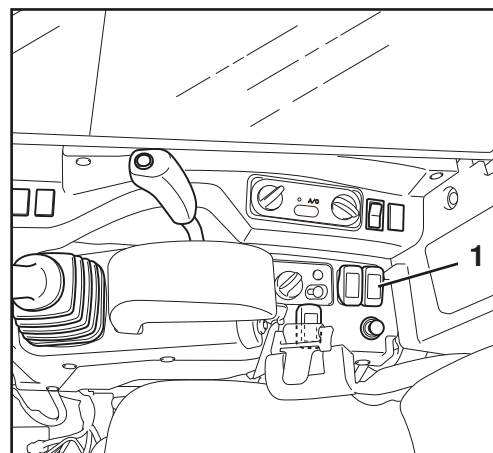
Témoin d'avertissement	Affichage	Explication	Mesure
 clignotant (jaune)	 FAP colmaté Réparation nec.	Le filtre à particules est détérioré en raison des particules de suie et la régénération du filtre à particules ne peut plus démarrer. Le filtre à particules doit être réparé. Pour protéger le filtre à particules, la puissance du moteur est réduite. Si le verrouillage de la manette est relevé, le moteur s'arrête après 60 secondes afin de protéger le filtre à particules. Si le verrouillage de la manette est abaissé, le moteur ne s'arrête pas car son régime est limité.	Informez immédiatement le concessionnaire KUBOTA.
 clignotant (jaune)	 Rempl.FAP	Le filtre à particules doit être remplacé. Pour protéger le filtre à particules, le régime doit être limité.	Informez immédiatement le concessionnaire KUBOTA.

Verrouillage et déverrouillage de la régénération du filtre à particules - Procédure

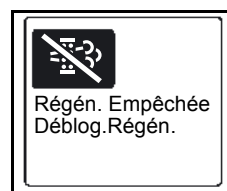
- Actionner l'interrupteur (1) de régénération du FAP.

La régénération automatique du filtre à particules est verrouillée et le témoin de l'interrupteur est allumé.

La régénération du filtre à particules doit être effectuée à des intervalles spécifiques. Si la régénération du filtre à particules automatique a été verrouillée et que le filtre à particules est saturé de suie, le système lance une nouvelle régénération du filtre à particules.



Le message montré sur l'illustration de droite est alors affiché. Le voyant d'avertissement clignote en jaune et un signal sonore retentit à intervalles courts.

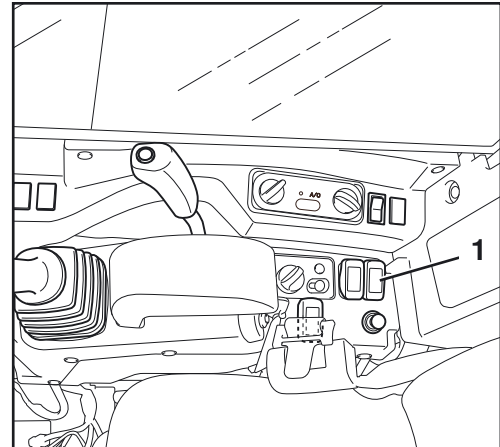


- Actionner l'interrupteur (1) de régénération du FAP.

Le témoin de l'interrupteur s'éteint et la régénération démarre.

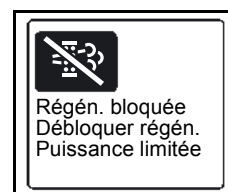
Si la régénération du filtre à particules n'est pas débloquée au niveau de l'interrupteur, le taux de saturation dans le filtre à particules continue à augmenter.

La puissance du moteur de la machine est réduite afin de ne pas endommager le filtre à particules.



Le message montré sur l'illustration de droite est alors affiché. Le voyant d'avertissement clignote en jaune et un signal sonore retentit à intervalles réguliers.

- Actionner l'interrupteur (1) de régénération du FAP.
- Augmenter la vitesse du moteur.
- Poursuivre l'utilisation.



Le voyant sur l'interrupteur s'éteint. La régénération du filtre à particules est réalisée. La puissance du moteur est réduite à 50 %.

- S'assurer que la régénération est affichée à l'écran et qu'elle fonctionne jusqu'à ce que le message à l'écran s'éteigne.



Si la commande AUTO IDLE est activée et si le verrouillage de la manette est relevé pendant la régénération, le régime moteur retombe au régime de ralenti après environ 4 secondes. Le moteur est alors arrêté automatiquement après 60 secondes afin de ne pas endommager le filtre à particules.

Le message montré sur l'illustration de droite est alors affiché. Le voyant d'avertissement clignote en rouge et un signal sonore retentit à intervalles réguliers.

Le moteur s'arrête automatiquement. Un redémarrage et un régime moteur supérieur à 1 900 tr/min sont requis.

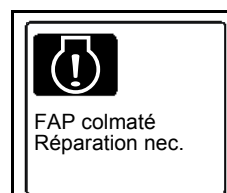


- Tourner le contacteur de démarrage en position STOP.
- Démarrer le moteur.
- Augmenter le régime moteur au-dessus de 1 900 tr/min.
- Abaissement du verrouillage des leviers de commande.
- Désactiver la commande AUTO IDLE.

La régénération du filtre à particules est réalisée. La puissance du moteur est réduite à 50 %.

Si la régénération du filtre à particules a été verrouillée pendant longtemps, le filtre à particules doit être entretenu par des revendeurs spécialisés KUBOTA.

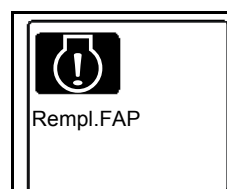
Le message montré sur l'illustration de droite est alors affiché. Le voyant d'avertissement clignote en rouge et un signal sonore retentit à intervalles réguliers.



- Informer immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.

Si le filtre à particules est colmaté et endommagé, le filtre à particules doit être remplacé par le concessionnaire KUBOTA.

Le message montré sur l'illustration de droite est alors affiché. Le voyant d'avertissement clignote en rouge et un signal sonore en continu.



Informez immédiatement le concessionnaire KUBOTA.

Verrouillage et déverrouillage de la régénération du filtre à particules - Aperçu

Contacteur de blocage	Témoin d'avertissement	Affichage	Explication	Mesure
 allumé (jaune)	 éteint	-	Procédure de régénération automatique bloquée. L'état est avant une régénération requise. Lorsque le contacteur de blocage commence à clignoter, une régénération est nécessaire.	Toutes les fonctions et les circuits auxiliaires 1 et 2 sont disponibles.
 clignotant (jaune)	 clignotant (jaune)	 Régén. Empêchée Déblog.Régén.	Procédure de régénération automatique bloquée. L'utilisateur doit remplir les conditions requises pour la régénération du filtre à particules.	Vérifier l'absence de tout animal, personne, plante ou matériau combustible dans la zone de travail. Débloquer la régénération du filtre à particules sur l'interrupteur de régénération du FAP. Augmenter le régime moteur au-dessus de 1 900 tr/min. La régénération automatique du filtre à particules démarre. Toutes les fonctions et les circuits auxiliaires 1 et 2 sont disponibles. (Voir Tableau des pannes possibles à l'afficheur n° 42.)

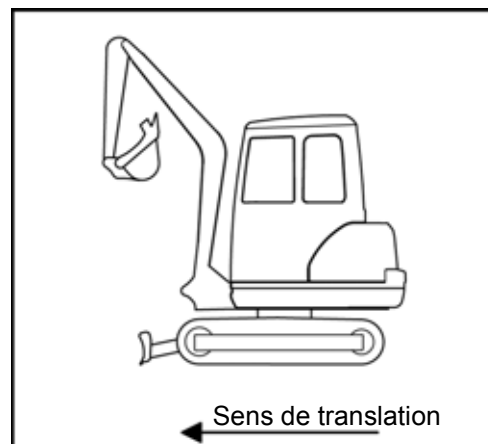
Contacteur de blocage	Témoin d'avertissement	Affichage	Explication	Mesure
 clignotant (jaune)	 clignotant (rouge)	 Régén. Empêchée Déblog. Régén. Puiss. limitée  Attention! Arrêter moteur Augm. ré/redém	Procédure de régénération automatique bloquée. L'utilisateur doit remplir les conditions requises pour la régénération du filtre à particules. Lorsque le message « Limitation de puissance » apparaît à l'écran, le filtre à particules est détérioré. Pour protéger le filtre à particules, la puissance du moteur est réduite. Si le verrouillage de la manette est relevé, le moteur s'arrête après 60 secondes afin de protéger le filtre à particules. Si le verrouillage de la manette est abaissé, le moteur ne s'arrête pas car son régime est limité.	Vérifier l'absence de tout animal, personne, plante ou matériau combustible dans la zone de travail. Débloquer la régénération du filtre à particules sur l'interrupteur de régénération du FAP. Augmenter le régime moteur au-dessus de 1 900 tr/min. La régénération automatique du filtre à particules démarre. Toutes les fonctions et les circuits auxiliaires 1 et 2 sont disponibles. (Voir Tableau des pannes possibles à l'afficheur n° 43.)
 clignotant (jaune)	 clignotant (rouge)	 FAP colmaté Réparation nec.	Le filtre à particules est détérioré en raison des particules de suie et la régénération du filtre à particules ne peut plus démarrer. Le filtre à particules doit être réparé. Pour protéger le filtre à particules, la puissance du moteur est réduite. Si le verrouillage de la manette est relevé, le moteur s'arrête après 60 secondes afin de protéger le filtre à particules. Le moteur ne s'arrête pas, si le régime moteur est limité.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
 clignotant (jaune)	 clignotant (rouge)	 Rempl.FAP	Le filtre à particules doit être remplacé. Pour protéger le filtre à particules, le régime doit être limité.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.

Conduite de la pelleteuse

- Observer les instructions du chapitre Consignes de sécurité (page 17) et de la section Consignes de sécurité pour l'utilisation (page 61).
- Exécuter les opérations nécessaires avant l'utilisation quotidienne (page 67).
- Démarrage du moteur (page 75).
- Surveiller les affichages et les témoins (page 78).



S'assurer que la flèche et la lame se trouvent dans le sens de la marche, comme montré sur l'illustration.



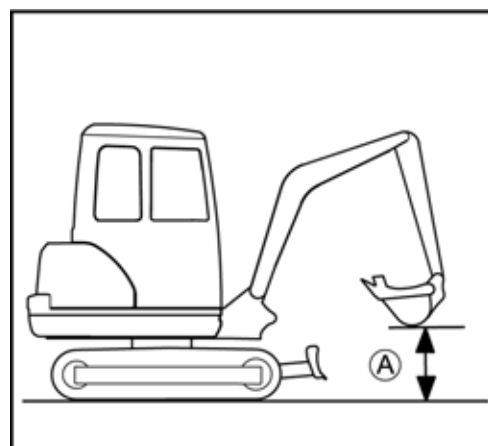
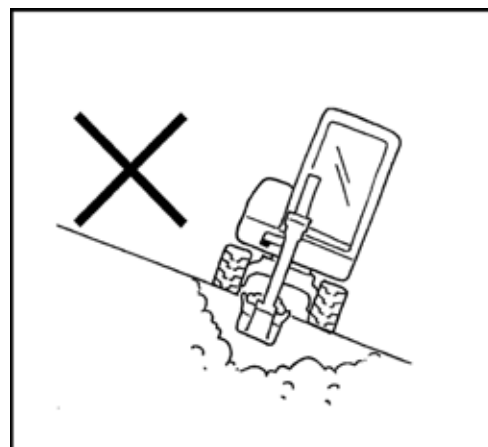
Lors de la conduite avec la pelleteuse, respecter impérativement les consignes de sécurité suivantes.

Lors de travaux à flanc de coteau, tenir compte de l'inclinaison de la pelleteuse (voir illustration).

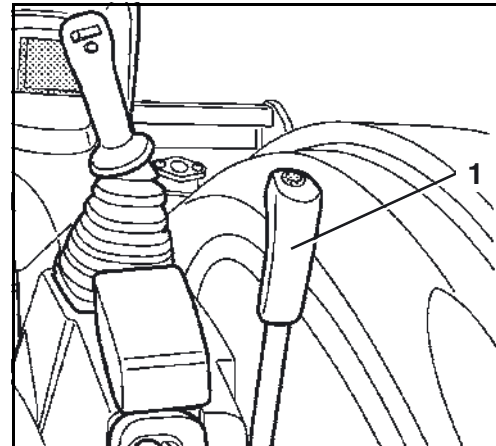
Inclinaison transversale maxi → 27 % resp. 15°

Pente franchissable → 36 % resp. 20°

- Lors de la translation, maintenir le godet le plus bas possible.
- Contrôler la portance du sol, constater s'il y a des trous ou d'autres obstacles.
- En s'approchant d'un talus ou du bord d'un fossé, avancer très prudemment, compte tenu du risque d'éboulement.
- Dans une descente, progresser lentement pour éviter une accélération incontrôlée.
- Fermer la porte de la cabine.
- Lors de la translation, le godet devrait se situer à env. 200 - 400 mm du sol (distance « A », sur l'illustration).



- Monter la lame au maximum. Tirer à cet effet le levier de commande de lame (1) vers l'arrière.
- Accélérer le moteur au régime nécessaire.



Translation

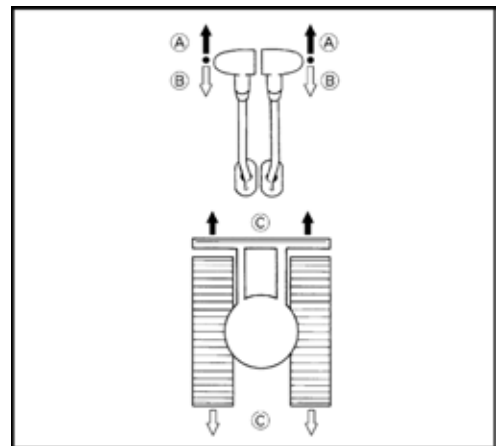
- Pousser les deux leviers de translation uniformément vers l'avant ; la pelleuse se déplace tout droit en marche avant. Lorsqu'on relâche les leviers de translation, la pelleuse s'arrête immédiatement. Lorsqu'on tire les deux leviers de translation vers l'arrière, la pelleuse se déplace tout droit en marche arrière.

- (A) En avant
(B) En arrière
(C) Translation rectiligne



Si la lame n'est pas à l'avant, comme montré sur l'illustration, mais à l'arrière, la fonction des leviers de translation est inversée. Leviers de translation vers l'avant

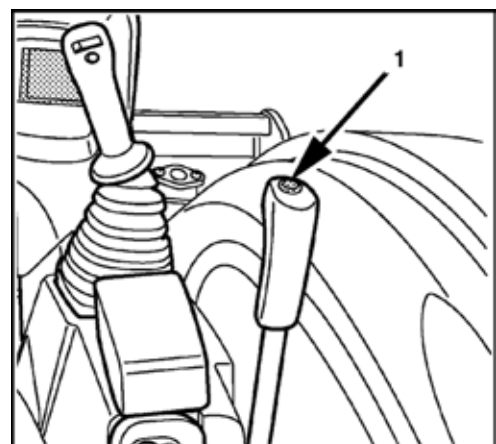
→ la pelleuse se déplace en marche arrière.



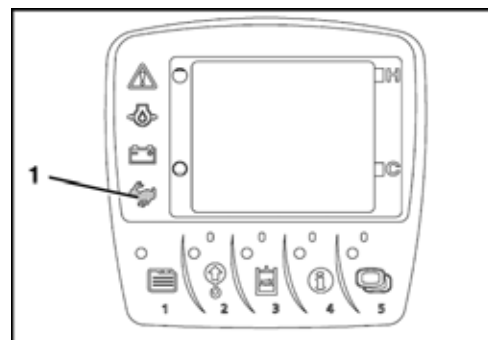
- Pour une translation plus rapide, actionner le bouton de vitesse rapide (1).



Si, en translation à la vitesse rapide, la résistance au roulement augmente (par ex. sur une côte ou en surmontant un obstacle), la machine passe automatiquement à la vitesse normale. Lorsque la résistance au roulement baisse à nouveau, la machine repasse automatiquement à la vitesse rapide.



Deux signaux sonores retentissent et le témoin (1) s'allume. Un nouvel actionnement du bouton de vitesse rapide fait passer la machine à la vitesse normale et un seul signal sonore retentit.



Il est interdit de circuler à vitesse rapide sur des terrains boueux ou accidentés et, dans de telles circonstances, il est également interdit d'actionner simultanément un autre élément de commande (par ex. rotation de la tourelle).

Translation en virage



Les indications suivantes se réfèrent à un virage pris en marche avant avec la lame à l'avant. Si la lame est à l'arrière, les mouvements de commande sont à effectuer dans le sens opposé.

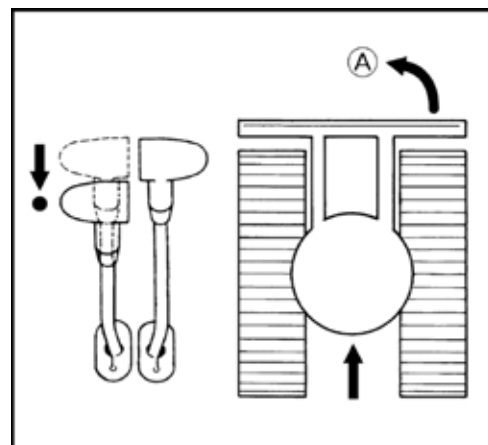


Dans les virages, veiller à ce que personne ne se trouve sur l'aire de pivotement de la pelleuse.

Pendant la translation

- Tirer le levier de translation gauche vers le point neutre et laisser le levier de translation droit en position repoussée vers l'avant.

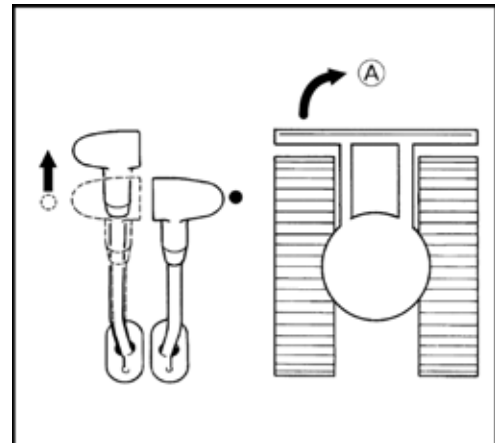
(A) La pelleuse tourne à gauche.



A l'arrêt

- Laisser le levier de translation droit dans la position neutre et pousser le levier de translation gauche vers l'avant. Dans ce cas, le rayon de braquage est déterminé par la chenille droite.

(A) La pelleuse tourne à droite.



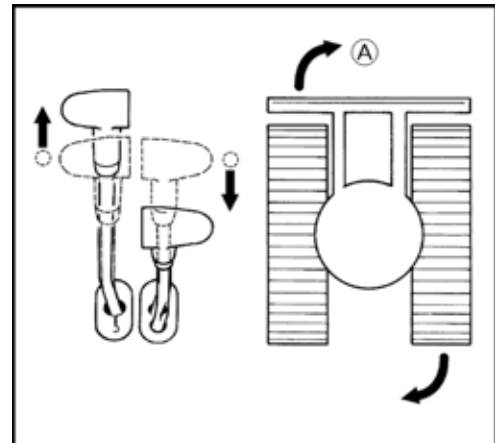
Demi-tour sur place



Il est interdit de faire un demi-tour sur place avec le bouton de vitesse rapide enfoncé.

- Actionner les deux leviers de translation en sens opposés. Les chenilles tournent en sens opposés. La machine pivote autour de son axe vertical.

(A) Demi-tour sur place, vers la droite.

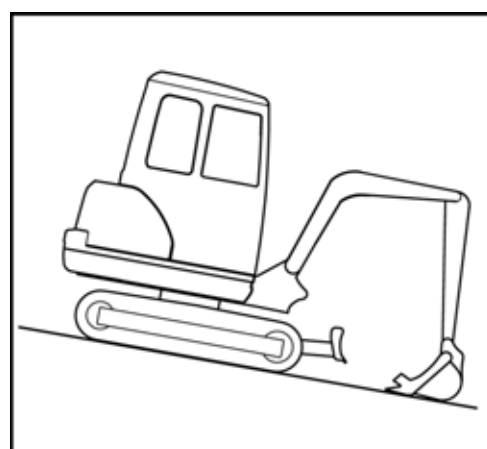
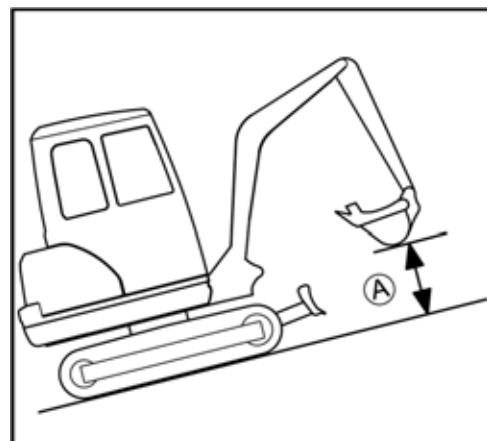


Translation sur pente



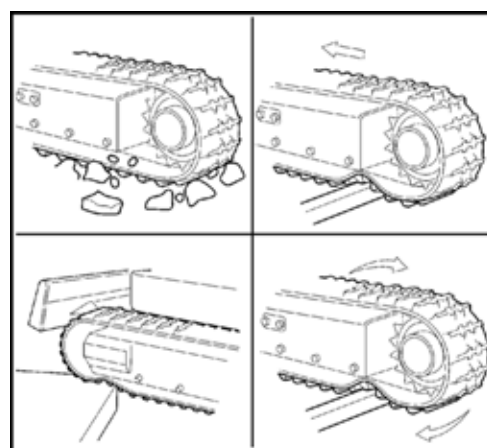
La translation sur un terrain en pente exige la plus grande prudence. L'actionnement du bouton de vitesse rapide est interdit.

- Dans une montée, lever le godet à env. 200 - 400 mm du sol (distance « A » sur l'illustration).
- Dans une descente, si la nature du terrain le permet, laisser le godet glisser sur le sol.



Informations sur l'utilisation de la chenille caoutchouc

- La translation ou un demi-tour sur des objets aux arêtes vives ou sur des marches d'escalier cause une sollicitation extrême des chenilles qui peut faire casser la chenille ou produire des entailles dans la surface de roulement en caoutchouc ou dans l'armature métallique.
- Veiller à ce qu'aucun corps étranger ne reste pris dans la chenille caoutchouc. Les corps étrangers soumettent la chenille à des sollicitations extrêmes et entraînent sa fissuration.



- Eviter tout contact des chenilles en caoutchouc avec de l'huile.
- Si du carburant ou de l'huile a été renversé sur la chenille en caoutchouc, il faut impérativement la nettoyer.

Virages serrés

- Éviter les virages serrés sur des revêtements de route à coefficient de friction élevé, par exemple sur les chaussées en béton.

Protection des chenilles contre le sel

- Ne pas travailler avec cette machine sur une plage, en contact avec de l'eau salée. (Le sel entraîne la corrosion de l'armature métallique.)

Travaux d'excavation (manipulation des éléments de commande)



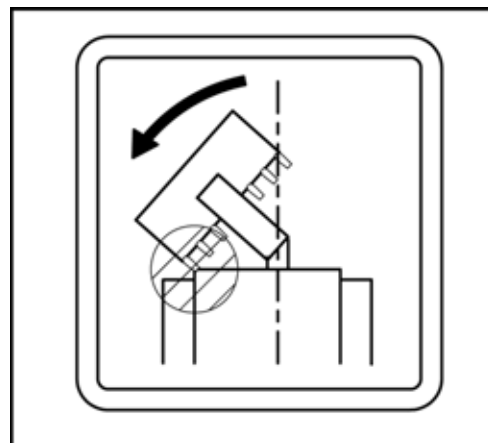
En travaillant avec la pelleteuse il faut impérativement observer les consignes de sécurité suivantes.

- Il est interdit d'essayer de briser du béton ou des roches avec le godet, en se servant du système de déport de la flèche.
- Lors des travaux de fouille, ne pas laisser le godet descendre en chute libre.
- Ne pas faire buter les vérins en fin de course. Toujours laisser une marge de sécurité, surtout pendant les travaux avec un marteau brise-roche hydraulique (accessoire).
- Ne pas utiliser le godet comme un marteau, par ex. pour enfoncer des pieux dans le sol.
- Ne pas déplacer la pelleteuse ou creuser la terre avec les dents du godet fichées dans le sol.
- Pour l'excavation de la terre, ne pas trop enfoncer le godet dans le sol. Il vaut mieux racler la terre en menant le godet presque à plat et en gardant une assez grande distance par rapport au châssis de la machine. Cette méthode de travail réduit les sollicitations du godet.
- Lors de travaux dans l'eau, la pelleteuse peut être, au maximum, immergée jusqu'au niveau du bord inférieur de la tourelle.
- Après les opérations dans l'eau, toujours regraisser les axes du godet et du balancier en actionnant la pompe à graisse jusqu'à ce que la vieille graisse ressorte des paliers.
- Lors de travaux de fouille dans le sens arrière, veiller à ce que le vérin de flèche ne bute pas contre la lame.
- Après chaque cycle de cavage, on peut évacuer les matériaux qui adhèrent au godet en actionnant le vérin du godet jusqu'en fin de course d'ouverture. Si cela ne suffit pas, étendre le balancier jusqu'en fin de course, puis fermer/ouvrir le godet.
- Pour renforcer la stabilité de la machine, il est recommandé d'abaisser la lame au sol. La lame ne doit être utilisée que lorsque le vérin de lame est équipé d'un clapet de sécurité.

Remarque concernant l'utilisation de godets plus larges et plus profonds



En cas d'utilisation d'un godet plus large ou plus profond, lors des manœuvres de déport, de rétraction des équipements avant ou de fermeture du godet, veiller à ce que le godet ne heurte pas la cabine.

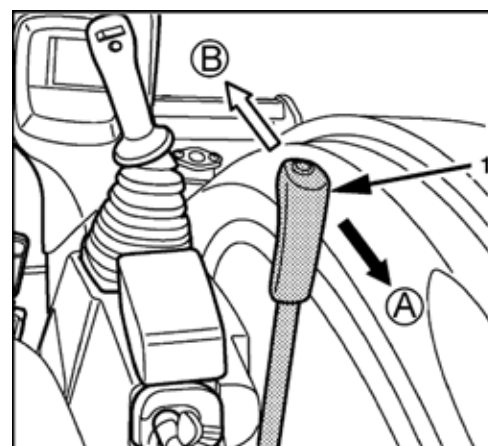


Commande de la lame



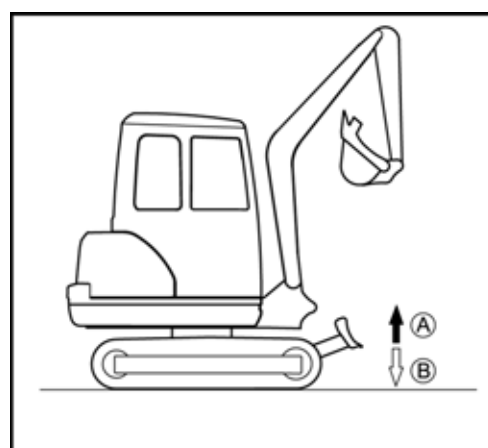
Lors des travaux de nivelage, actionner les deux leviers de commande de translation avec la main gauche et le levier de commande de lame avec la main droite.

- Tirer le levier de commande de lame vers l'arrière (1) pour faire monter la lame.
- Pour descendre la lame, pousser le levier de commande de lame vers l'avant.



(A) La lame monte.

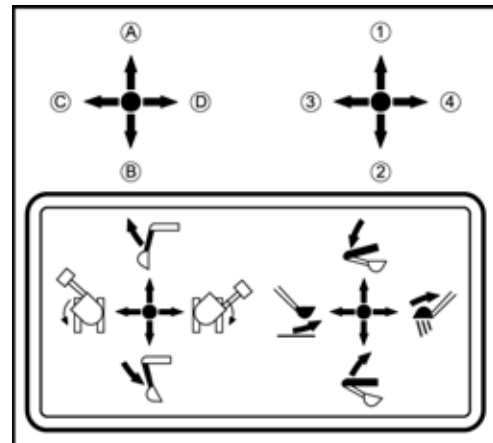
(B) La lame descend.



Fonctions des manettes (réglage standard)

En corrélation avec le tableau suivant, l'illustration montre les fonctions des manettes gauche et droite.

Manettes		Mouvement
Manette droite	1	Descente de la flèche
	2	Montée de la flèche
	3	Fermeture du godet
	4	Ouverture du godet
Manette gauche	A	Extension du balancier
	B	Rétraction du balancier
	C	Rotation de la tourelle vers la gauche
	D	Rotation de la tourelle vers la droite



Commande de la flèche

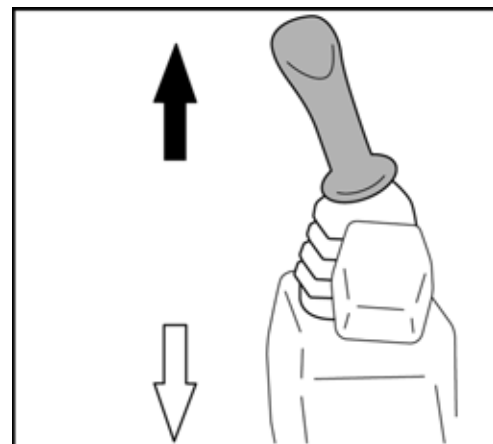
En cas de surcharge des machines équipées d'un dispositif d'avertissement, il faut descendre la flèche jusqu'à ce que la charge atteigne le sol. D'autres fonctions (par exemple rotation de la tourelle) ne doivent pas être exécutées, pour éviter le risque de blessures ou de dégâts ou matériels.

- Pour faire monter la flèche, tirer la manette droite vers l'arrière (illustration/↖).



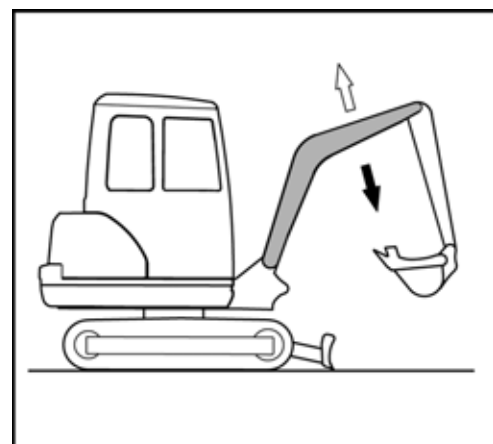
La flèche est munie d'un vérin hydraulique avec amortissement pour éviter que le contenu du godet tombe. Tant que la température de service n'est pas encore atteinte, l'effet d'amortissement intervient avec une temporisation de 3 à 5 s. Ce phénomène est dû à la viscosité de l'huile hydraulique et n'est donc pas un défaut de fonctionnement.

- Pour faire descendre la flèche, pousser la manette droite vers l'avant (illustration/↗).



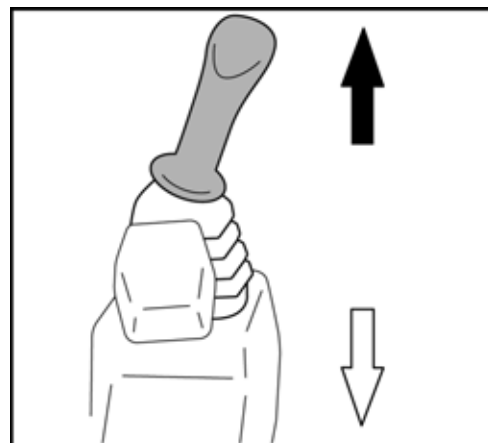
Lors de la descente, surveiller les mouvements afin que la flèche ou les dents du godet ne butent pas contre la lame.

La flèche se déplace comme montré sur l'illustration.

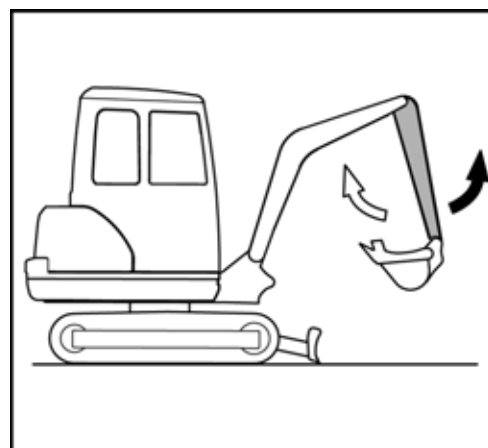


Commande du balancier

- Pour l'extension du balancier, pousser la manette gauche vers l'avant (illustration/↗).
- Pour la rétraction du balancier, tirer la manette gauche vers l'arrière (illustration/↖).



Le balancier se déplace comme montré sur l'illustration.

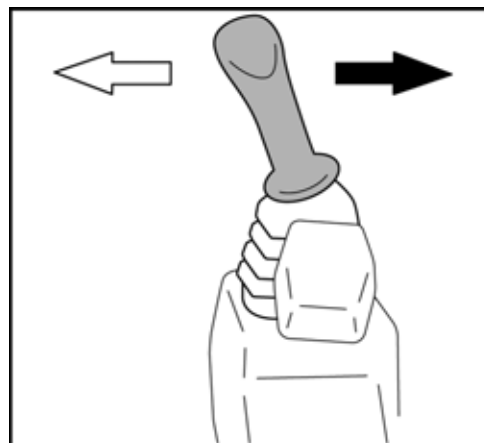


Commande du godet

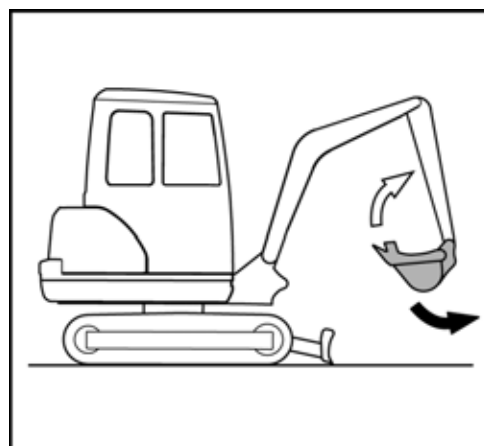
- Pour la fermeture du godet (excavation), pousser la manette droite vers la gauche (illustration/←).
- Pour l'ouverture du godet (déversement), pousser la manette droite vers la droite (illustration/→).



Lors de la fermeture du godet, veiller à ce que les dents du godet ne butent pas contre la lame.



Le godet se déplace comme montré sur l'illustration.



Rotation de la tourelle

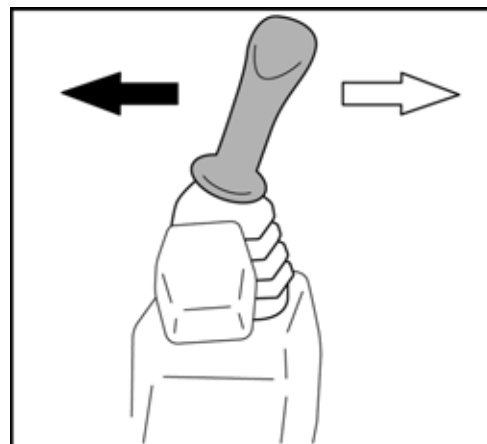


Pendant la rotation, personne ne doit se trouver dans le champ de rotation.

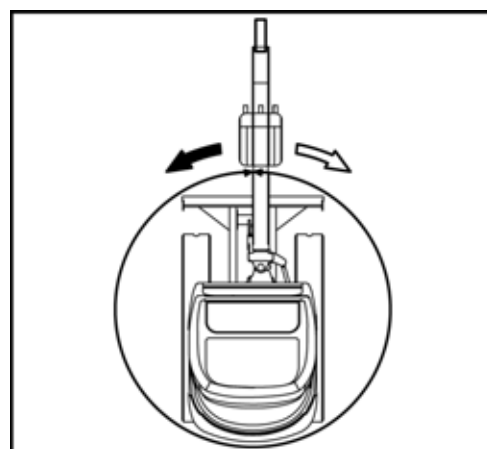


A la rotation, faire très attention pour éviter que les équipements de travail de la pelleuse butent contre des obstacles éventuels.

- Pour la rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, pousser la manette gauche vers la gauche (illustration/←).
- Pour la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre, pousser la manette gauche vers la droite (illustration/⇒).



La rotation a lieu comme montré sur l'illustration.



Déport de la flèche

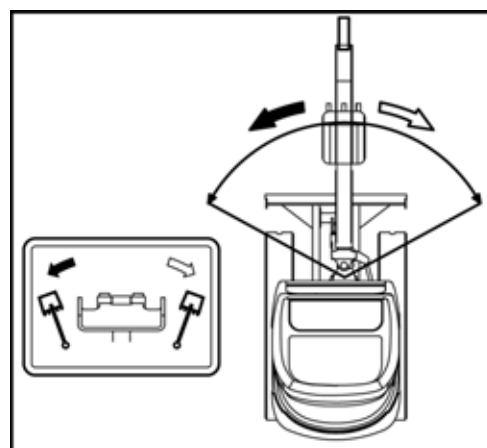


Pendant la manœuvre de déport, personne ne doit se trouver dans le champ de déport.



Pendant la manœuvre de déport, faire très attention pour éviter que les équipements de travail de la pelleuse butent contre des obstacles éventuels.

- Pour le déport dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, appuyer sur la partie gauche de la pédale de déport de la flèche (illustration/←).
- Pour le déport dans le sens des aiguilles d'une montre, appuyer sur la partie droite de la pédale de déport de la flèche (illustration/⇒).



Le déport a lieu comme montré sur l'illustration.



Il est possible de désactiver la pédale de déport en rabattant le volet de verrouillage pour éviter un actionnement par inadvertance. Lorsque la pédale de déport n'est pas utile, il convient de rabattre le volet de verrouillage.

Commande des circuits auxiliaires

Le circuit auxiliaire est conçu pour l'utilisation d'équipements hydrauliques tels qu'un marteau brise-roche hydraulique. Avant l'utilisation du circuit auxiliaire, le débit peut être réglé, voir la section Réglage du débit (page 104).

La pelleteuse peut être équipée d'un circuit auxiliaire unique (circuit auxiliaire 1) ou combiné à deux circuits auxiliaires (circuit auxiliaire 1 + 2). Selon le niveau d'équipement, les fonctions de commande sur les leviers de commande à droite et à gauche sont occupées.



Il est seulement permis d'utiliser des équipements rapportés agréés par KUBOTA. Monter et utiliser les équipements rapportés conformément aux notices d'utilisation de ces équipements.



En cas d'utilisation d'un marteau brise-roche hydraulique ou d'un autre équipement à rapporter pour des travaux de démolition lors desquels des matériaux (par exemple, de l'asphalte) sont détachés ou brisés et peuvent être projetés de façon incontrôlée, il faut impérativement porter l'équipement de protection individuel adéquat (chaussures de sécurité, casque de protection, lunettes de protection, protection auriculaire et, le cas échéant, masque respiratoire). L'utilisation d'une protection contre la chute de pierres (grille de protection avant) est recommandée. Sur les pelleteuses à cabine, il faut alors en plus fermer le pare-brise.



Les performances des circuits auxiliaires sont indiquées dans la section « Caractéristiques techniques » (page 41).



Avant toute intervention sur les raccords des circuits auxiliaires, s'assurer que l'on a bien fait tomber la pression de toute l'installation hydraulique (page 109) et des raccords des circuits auxiliaires (page 109). La valve de commutation de retour direct doit être placée dans la position requise suivant le mode de fonctionnement de l'équipement rapporté (page 108).



Si aucun équipement rapporté n'est monté, il est interdit d'actionner les circuits auxiliaires.



Si les circuits auxiliaires ne sont pas utilisés pendant un certain temps, un dépôt de particules peut se former au niveau des raccords. Avant de brancher un équipement auxiliaire, il faut donc vidanger env. 0,1 l d'huile hydraulique à chaque point de raccordement.

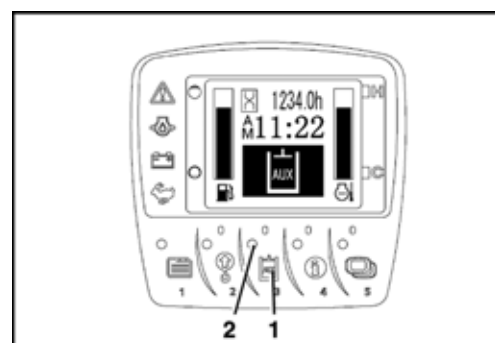


Recueillir l'huile hydraulique purgée et l'évacuer conformément aux prescriptions de protection de l'environnement en vigueur.

Activation de la fonction circuit auxiliaire

- Tourner le contacteur de démarrage en position RUN.
- Démarrer le moteur (page 75) et le faire chauffer jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de service.
- Abaissement du verrouillage des leviers de commande.
- Appuyer sur l'interrupteur (1) du circuit auxiliaire.

La fonction de circuit auxiliaire est mise en marche, le témoin du circuit auxiliaire (2) clignote.





Le circuit auxiliaire ne peut fonctionner que lorsque le verrouillage de la manette est abaissé. Si le verrouillage de la manette est déjà remonté, ou l'est pendant le fonctionnement du circuit auxiliaire, aucun fonctionnement du circuit auxiliaire n'est possible. Le message de l'illustration de droite est affiché.

- Abaisser le verrouillage des leviers de commande et appuyer à nouveau sur l'interrupteur du circuit auxiliaire.



L'interrupteur du circuit auxiliaire permet de basculer entre deux modes de fonctionnement (page 102).

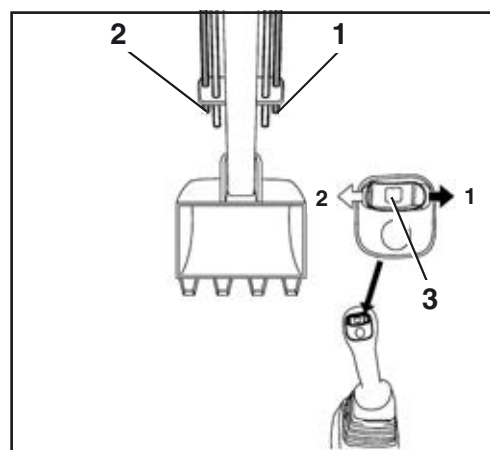
Circuit auxiliaire 1

L'illustration suivante montre les raccords du circuit auxiliaire 1 et l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1 (3).



La commande proportionnelle permet le réglage en continu de la vitesse de l'équipement auxiliaire. Exemple : Lorsqu'on actionne l'interrupteur à bascule à mi-course vers la gauche, l'équipement auxiliaire se déplace à une vitesse réduite de moitié, environ.

- Actionner l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1 dans le sens (→), le flux d'huile est envoyé vers le raccord (1) du côté droit du balancier.
- Actionner l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1 dans le sens (←), le flux d'huile est envoyé vers le raccord (2) du côté gauche du balancier.



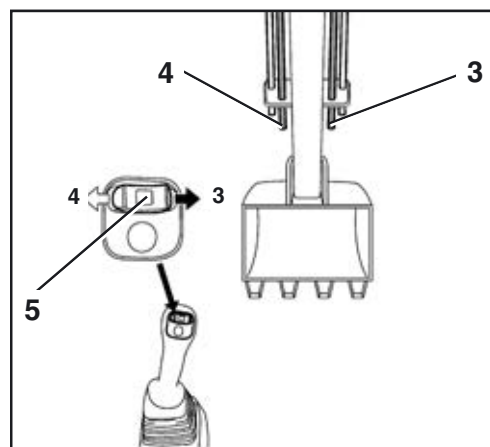
Circuit auxiliaire 2

L'illustration suivante montre les raccords du circuit auxiliaire 2 et l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 2 (5).



La commande proportionnelle permet le réglage en continu de la vitesse de l'équipement auxiliaire. Exemple : Lorsqu'on actionne l'interrupteur à bascule à mi-course vers la gauche, l'équipement auxiliaire se déplace à une vitesse réduite de moitié, environ.

- Actionner l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 2 dans le sens (→), le flux d'huile est envoyé vers le raccord (3) du côté droit du balancier.
- Actionner l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 2 dans le sens (←), le flux d'huile est envoyé vers le raccord (4) du côté gauche du balancier.



Mode de fonctionnement avec une pression continue



Pour l'utilisation d'un équipement fonctionnant avec une pression hydraulique continue, la valve de commutation de retour direct doit être placée dans la position de retour direct (page 108).

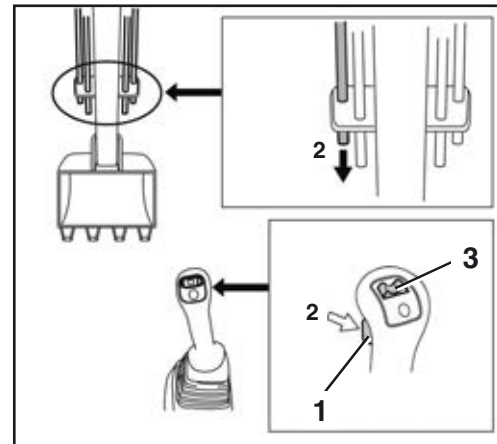
- Activer le réglage du mode de fonctionnement « Simple effet ».

Activation

- Appuyer brièvement sur l'interrupteur de pression continue (1), le flux d'huile à simple effet est envoyé vers le raccord (2) du circuit auxiliaire 1, du côté gauche du balancier.

Arrêt

- Appuyer à nouveau brièvement sur l'interrupteur de pression continue, le débit d'huile est coupé, ou bien
- enfoncer brièvement l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1 (3) vers la droite ou vers la gauche, pour couper le débit d'huile.



Modes de fonctionnement

Le raccordement du circuit auxiliaire est réglé par défaut sur trois modes de fonctionnement disponibles au choix. Il est possible de prérégler jusqu'à cinq modes de fonctionnement différents.

Chaque fois que l'on actionne l'interrupteur du circuit auxiliaire (illustration suivante/bouton 3), le système passe au mode de fonctionnement suivant. Sur l'afficheur, le symbole et le chiffre caractéristique du débit changent en conséquence.

Chaque fois que l'on actionne l'interrupteur du circuit auxiliaire, le système passe au mode de fonctionnement suivant.

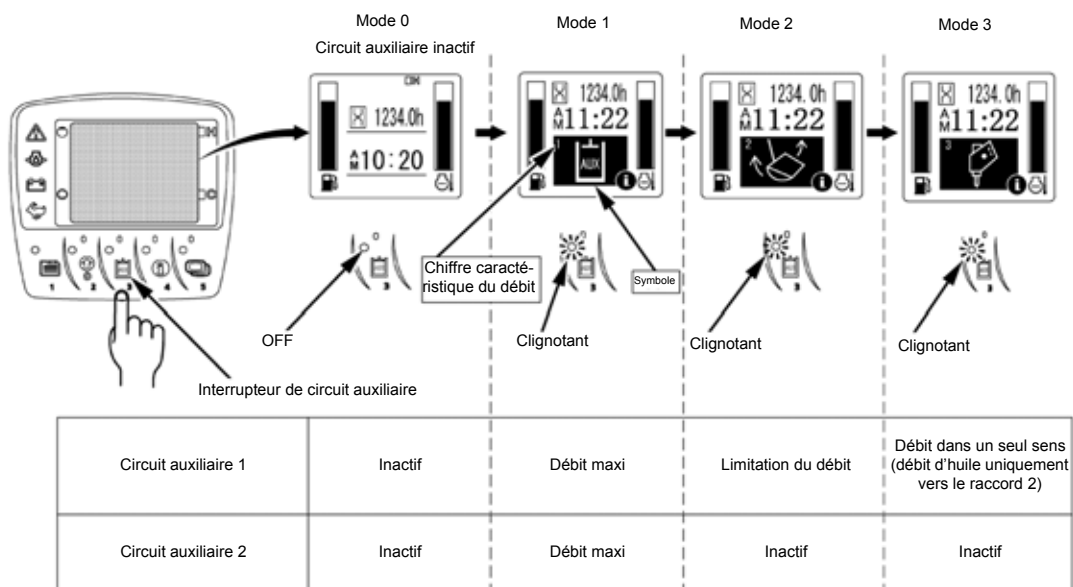


Lorsqu'on amène le contacteur de démarrage en position RUN, le dernier réglage utilisé est activé.

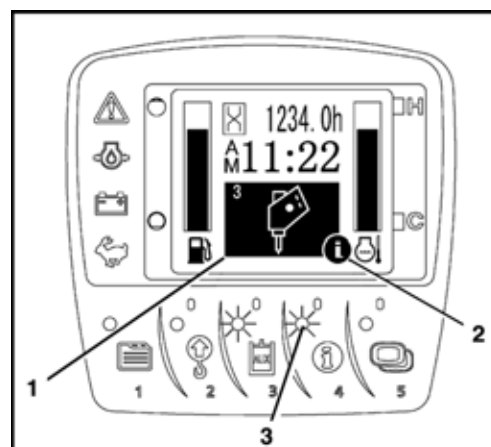


Les fonctions du circuit auxiliaire sont également disponibles pendant la régénération automatique du filtre à particules.

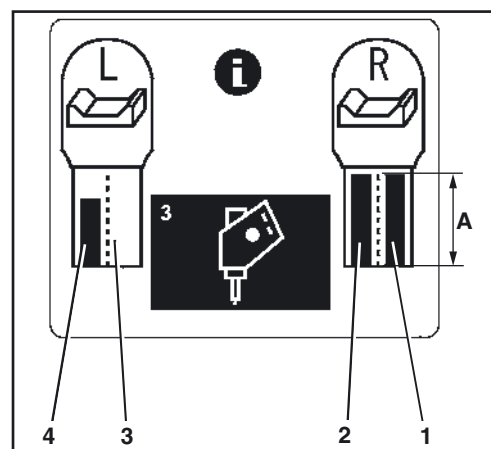
Sélection du mode de fonctionnement



Si l'on a sélectionné un mode de fonctionnement et qu'un « i » (2) est affiché en bas à droite, à côté du symbole (1), il est possible de faire afficher le débit réglé en appuyant sur le bouton d'information (bouton 4). Pendant ce temps, le témoin (3) clignote.



Le débit réglé pour le circuit auxiliaire 1 est affiché à droite, et celui du circuit auxiliaire 2 est affiché à gauche. La hauteur de la barre « A » indique le débit aux raccords respectifs (1, 2, 3 et 4).



Réglage du débit

Supposons que le même équipement auxiliaire est monté sur une autre pelleteuse. Même si l'on procède aux mêmes réglages du débit que sur la première pelleteuse, la vitesse de travail peut différer. Il faut donc ajuster individuellement les réglages du débit sur chaque pelleteuse. Si l'on change d'équipement auxiliaire, il faut déterminer et régler les débits optimaux pour le nouvel équipement auxiliaire.

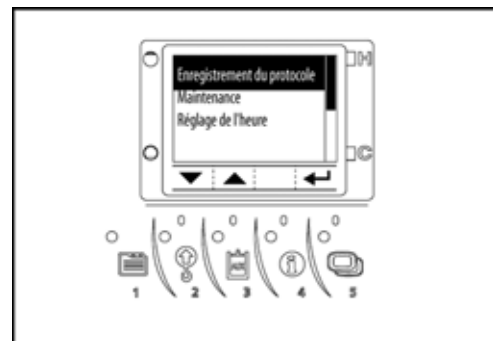


Le débit du circuit auxiliaire 1 varie lorsqu'on actionne une autre fonction ou qu'un clapet de surpression intervient.

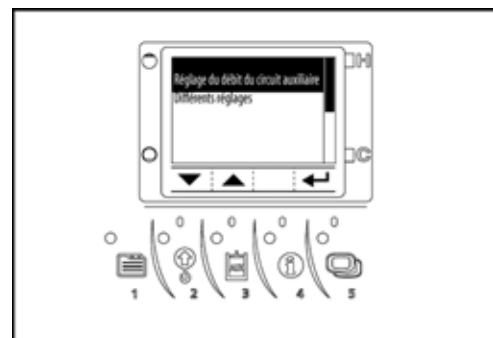


Il est recommandé de procéder au réglage au cours de l'utilisation de l'équipement rapporté.

- Tourner le contacteur de démarrage en position RUN.
- Appuyer sur le bouton 1.
- Le message montré sur l'illustration de droite est alors affiché.



- Appuyer sur le bouton 2 ou 3, jusqu'à ce que « Réglage du débit du circuit auxiliaire » apparaisse sur l'afficheur.
- Pour sélectionner cette option, appuyer sur le bouton 5.

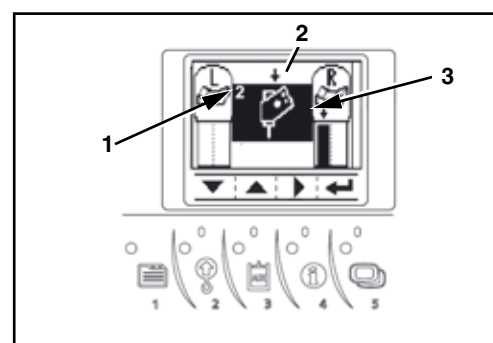


Réglage avec chiffre caractéristique de débit :

- Appuyer sur le bouton 5, jusqu'à ce que le chiffre caractéristique de débit (1) soit affiché.

Réglages avec symbole :

- Appuyer sur le bouton 4, jusqu'à ce que la flèche de marquage (2) apparaisse sur le symbole (3).
- Appuyer sur le bouton 2 ou 3, jusqu'à ce que le symbole souhaité soit affiché.

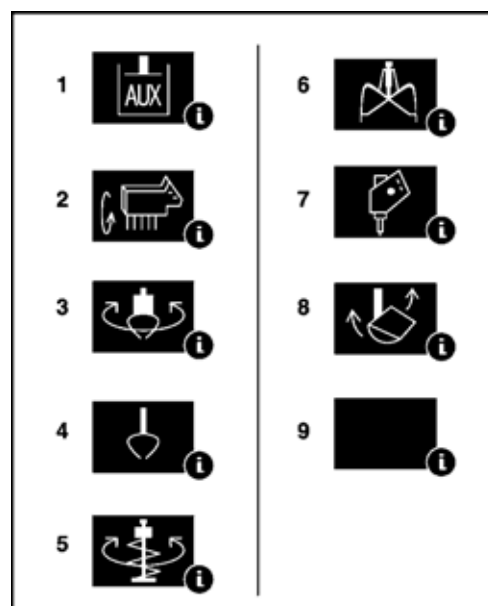


Les symboles suivants peuvent être sélectionnés :

1. Circuit auxiliaire (standard)
2. Débroussailleuse
3. Grappin rotatif
4. Grappin
5. Tarière
6. Benne preneuse
7. Marteau brise-roche hydraulique
8. Godet orientable
9. Désactivé



Il n'y a pas de relation entre les symboles et les réglages du débit. Sélectionner les symboles en fonction des images des équipements à rapporter que l'on veut brancher.

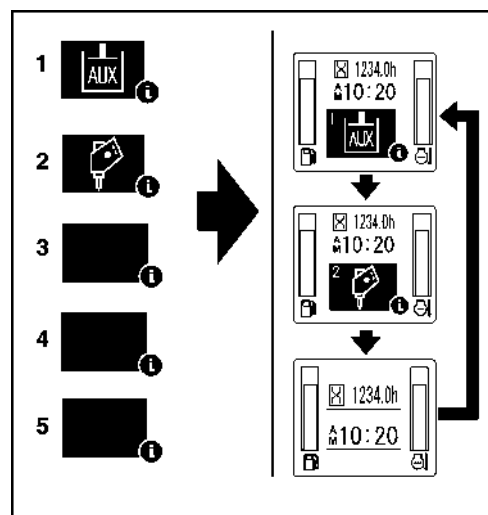


Si pour un mode de fonctionnement le symbole « Désactivé » est pré-réglé, ce mode est sauté lors de la sélection.

Exemple de réglage :

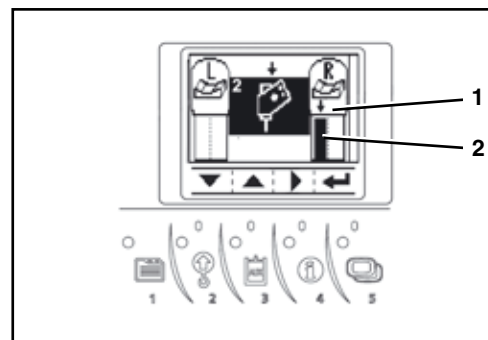
- Mode de fonctionnement 1 → « Circuit auxiliaire » (standard)
 Mode de fonctionnement 2 → « Marteau brise-roche hydraulique »
 Mode de fonctionnement 3, 4, 5 → « Désactivé »

En appuyant sur le bouton 3, on passe successivement au mode de fonctionnement 1, au mode de fonctionnement 2 et à l'affichage normal.



Pour chaque raccord du circuit auxiliaire, il est possible de régler le débit maximal.

- Appuyer sur le bouton 4, jusqu'à ce que la flèche de marquage (1) apparaisse sur le diagramme à barre (2) du raccord 2 du circuit auxiliaire 1.
- En maintenant le bouton 2 ou 3 enfoncé, on peut ajuster la hauteur du diagramme à barre.
- Appuyer sur le bouton 4 pour passer au raccord suivant et procéder au réglage.



Lorsque le diagramme à barre est réglé au niveau le plus élevé, on obtient le débit maximal.

Lorsque le diagramme à barre est réglé au niveau le plus bas (la barre n'est plus visible), le débit est coupé et l'huile ne circule plus.

- Appuyer sur le bouton 1 pour terminer les réglages et retourner à l'affichage normal.



Il peut arriver que certains équipements à rapporter ne soient pas activés, même si le diagramme à barre ne se trouve pas au niveau le plus bas.

Même si les diagrammes à barre se trouvent au même niveau, il est possible que les équipements rapportés ne fonctionnent pas pareillement.

Il ne s'agit pas d'une défectuosité de la pelleuse. Dans ce cas, les débits doivent être optimisés en fonction des équipements à rapporter respectifs.

Reprise du réglage du circuit auxiliaire après le démarrage de la régénération automatique du filtre à particules

Au démarrage de la régénération automatique du filtre à particules alors que le circuit auxiliaire est activé, un message comme celui sur l'illustration de droite apparaît à l'écran. Le voyant du circuit auxiliaire (1) s'éteint et un signal sonore retentit.

Il n'est plus possible de régler les circuits auxiliaires depuis l'unité d'affichage et de commande. Le circuit hydraulique auxiliaire peut encore être commandé depuis la manette avec les valeurs déjà définies.

Pour retourner à l'affichage et au réglage des circuits auxiliaires :

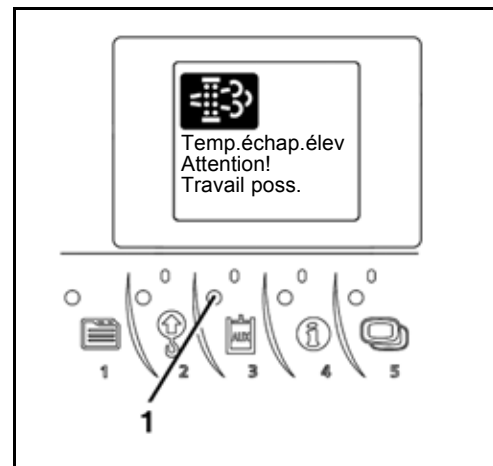
- Enfoncer le bouton de sélection d'affichage (bouton 5).

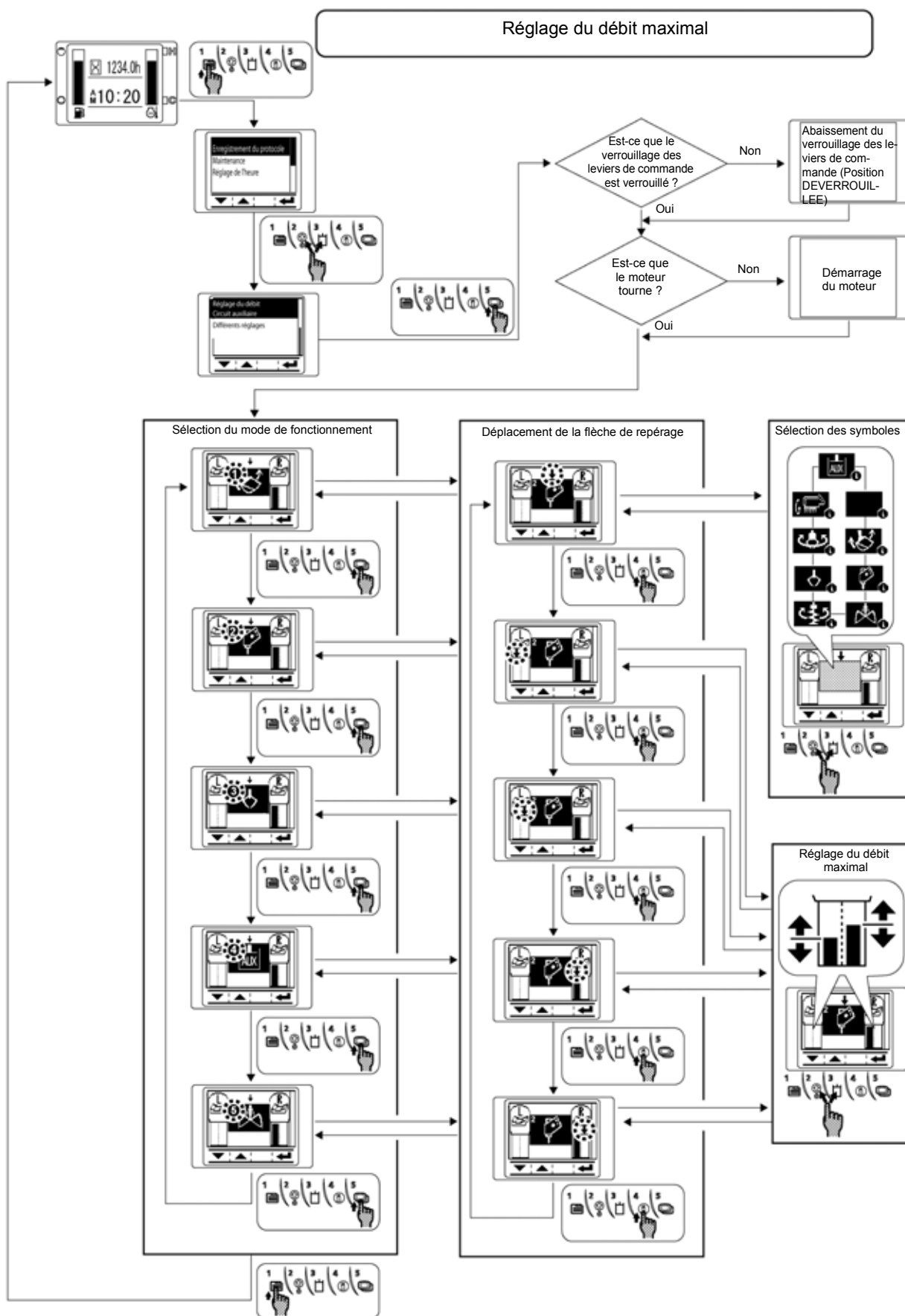
Le message à l'écran s'éteint et l'affichage précédent apparaît de nouveau. Le témoin du circuit auxiliaire (1) s'allume à nouveau.

Pendant la régénération automatique du filtre à particules, le message peut de nouveau apparaître après un certain temps. Pour poursuivre le réglage du circuit auxiliaire, répéter cette procédure.



Si un autre message apparaît à l'écran, par exemple « Augmenter le régime moteur », commencer par réaliser les mesures indiquées. Ne réaliser la procédure indiquée qu'ensuite afin de retourner au réglage du circuit auxiliaire.





Valve de commutation de retour direct

La valve de commutation (1) peut être placée dans deux positions.

Dans la position « retour direct », l'huile de retour de l'équipement auxiliaire retourne directement au réservoir d'huile hydraulique en passant par le filtre de retour. Le retour n'a lieu que par le raccord de circuit auxiliaire 1 situé du côté droit du balancier.



La position de commutation « Retour direct » est nécessaire pour les appareils de montage martelants (par ex. marteau hydraulique).

- Pivoter le levier (2) jusqu'à la butée (3) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Le retour direct est mis en marche.

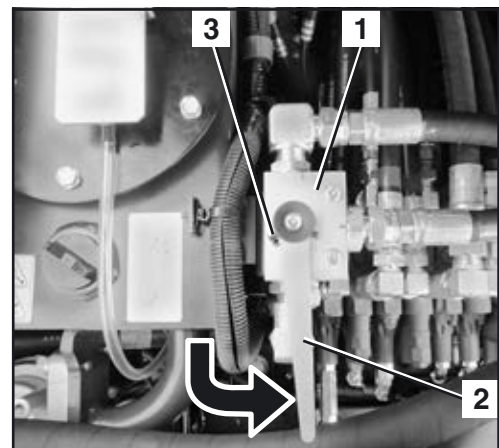
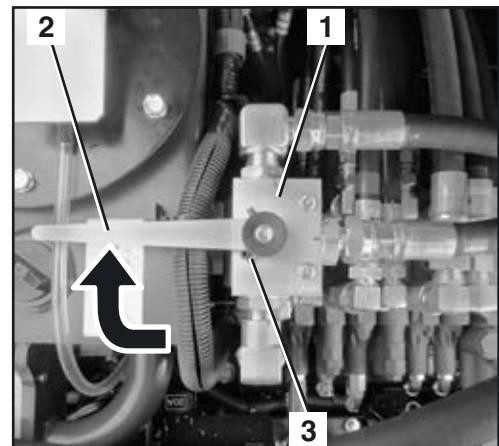
Dans la position « retour indirect », l'huile de retour de l'équipement auxiliaire retourne au réservoir d'huile hydraulique via le distributeur principal et le filtre de retour. Dans ce cas, le retour peut avoir lieu par le raccord gauche ou par le raccord droit du circuit auxiliaire 1, sur le balancier (suivant la position de l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1).



La position de commutation « Retour indirect » est nécessaire pour les appareils de montage martelants (par ex. grappin rotatif, tarière).

- Pivoter le levier (2) jusqu'à la butée (3) dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le retour indirect est mis en marche.



Suivant le mode de fonctionnement de l'équipement auxiliaire rapporté (outil tournant ou marteau) tourner la valve de commutation de retour direct dans la position requise, comme montré sur l'illustration.



Si la valve de commutation se trouve dans la position de « retour direct », bien qu'un équipement à rapporter avec retour indirect soit monté, le retour au réservoir d'huile hydraulique reste ouvert ! Cela peut être la cause de déplacements brusques ou d'une chute de l'équipement à rapporter, même lorsque la machine est arrêtée.

- S'assurer que la valve de commutation se trouve bien dans la position requise en fonction de l'équipement à rapporter respectivement utilisé.

Marche à suivre pour faire tomber la pression de l'installation hydraulique



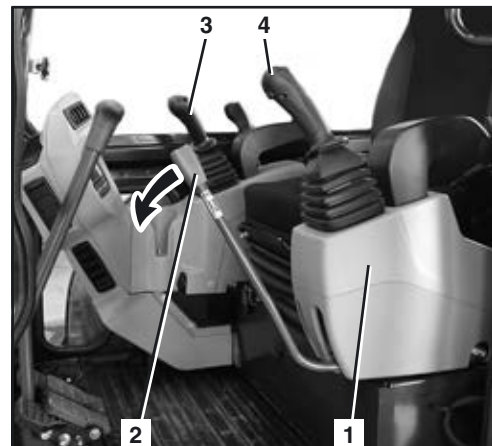
Procéder à une décharge de la pression immédiatement après avoir coupé le moteur !

- Abaisser complètement les équipements avant et la lame.
- Tourner le contacteur de démarrage en position STOP.
- Attendre que le moteur soit arrêté.
- Tourner le contacteur de démarrage en position RUN.



Ne pas démarrer le moteur !

- Abaisser la console de commande gauche (1) jusqu'à ce que le verrouillage des leviers de commande (2) s'enclenche.
- Actionner plusieurs fois les manettes (3 et 4) jusqu'à la butée dans tous les sens.



L'installation hydraulique n'est plus sous pression.

Marche à suivre pour faire tomber la pression des circuits auxiliaires



Procéder à une décharge de la pression immédiatement après avoir coupé le moteur !



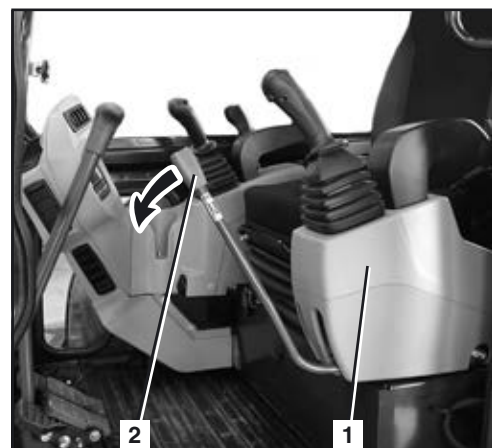
La pelleuse peut être équipée uniquement du circuit auxiliaire 1 ou bien des circuits auxiliaires 1 et 2. La description suivante montre la marche à suivre pour faire tomber la pression des deux circuits auxiliaires. Il faut suivre la description applicable suivant l'équipement de la pelleuse.

- Abaisser complètement les équipements avant et la lame.
- Tourner le contacteur de démarrage en position STOP.
- Attendre que le moteur soit arrêté.
- Tourner le contacteur de démarrage en position RUN.



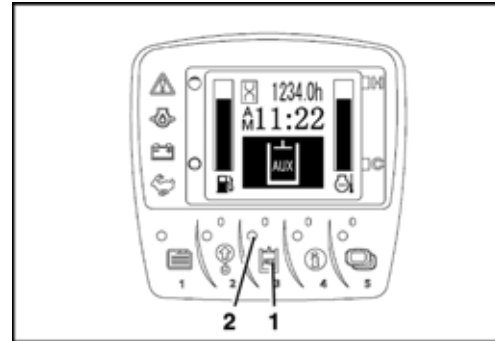
Ne pas démarrer le moteur !

- Abaisser la console de commande gauche (1) jusqu'à ce que le verrouillage des leviers de commande (2) s'enclenche.



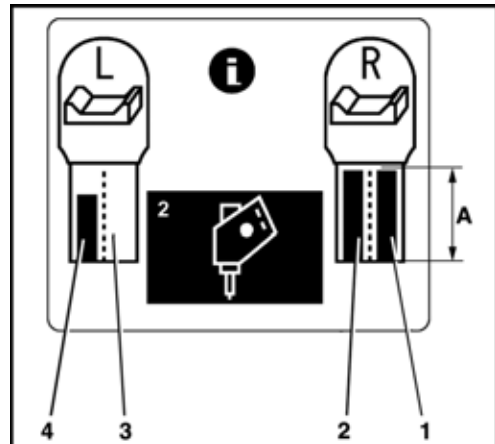
- Appuyer sur l'interrupteur du circuit auxiliaire (1) et activer la fonction circuit auxiliaire.

Lorsque le circuit auxiliaire est activé, le témoin du circuit auxiliaire (2) est allumé ou clignote.



Le réglage des débits apparaît sur l'afficheur. La hauteur de la barre « A » indique le débit aux raccords respectifs (1, 2, 3 et 4) des circuits auxiliaires.

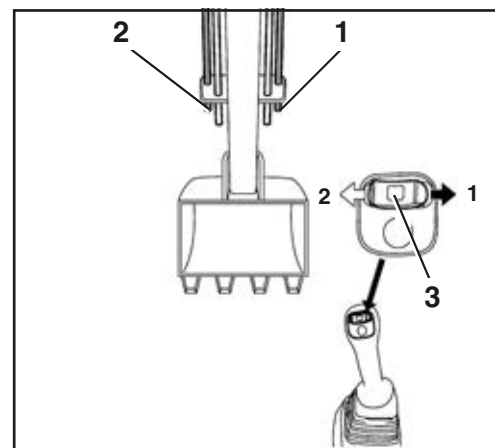
Lorsque le diagramme à barre est réglé au niveau le plus bas (comme montré pour le raccord 3, la barre n'est plus visible) ; le débit est coupé et l'huile ne circule plus.



Si le débit est coupé, la pression ne peut pas tomber complètement. Les accouplements hydrauliques des raccords des circuits auxiliaires peuvent être alors bloqués. Il est alors impossible de brancher ou de débrancher les conduites hydrauliques d'équipements à rapporter. Le cas échéant, choisir un autre mode de fonctionnement (page 102) ou augmenter le débit (page 104).

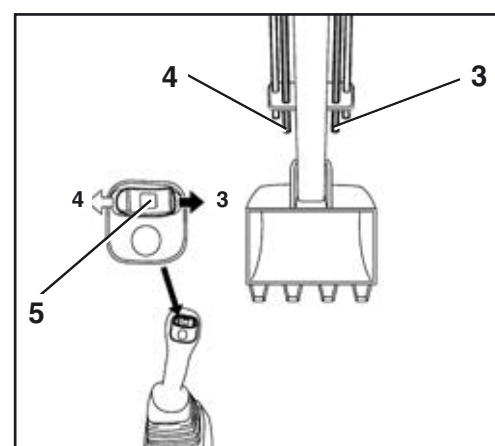
- S'assurer que les débits ne sont pas réglés au niveau minimal.
- Enfoncer l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1 (3), sur la manette droite, à fond vers la droite et vers la gauche.

Les raccords (1 et 2) du circuit auxiliaire ne sont plus sous pression.



- Enfoncer l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 2 (5), sur la manette gauche, à fond vers la droite et vers la gauche.

Les raccords (3 et 4) du circuit auxiliaire ne sont plus sous pression.



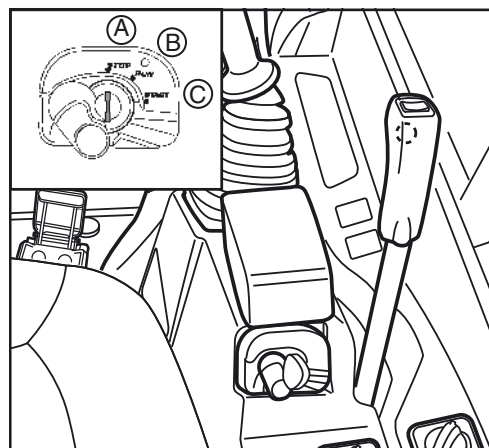
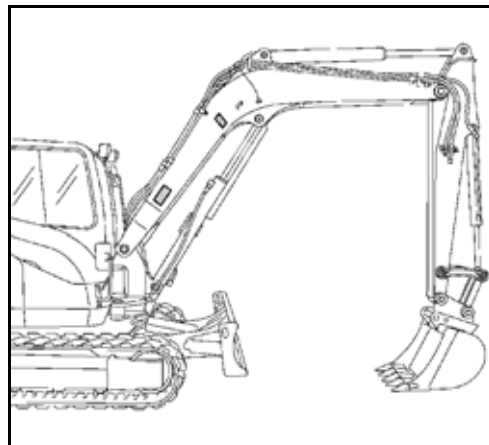
Mise hors service



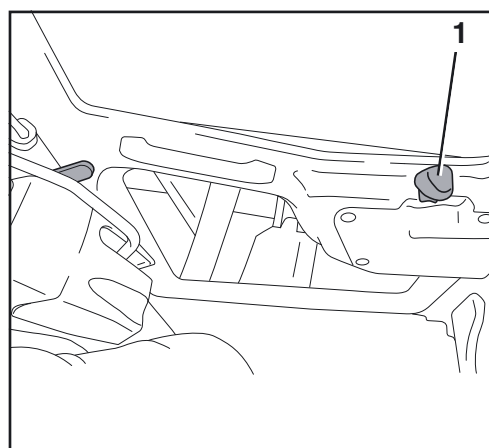
Stationner la pelleteuse de telle manière que tout risque de mouvement accidentel soit exclu. En outre, la pelleteuse doit être assurée de telle sorte qu'elle ne puisse pas être utilisée sans autorisation.

- Amener la pelleteuse sur une surface plane.
- Amener les vérins hydrauliques dans les positions d'extension suivantes :

Flèche:	en position d'extension à mi-course
Balancier:	en position d'extension à mi-course
Godet:	en position d'extension à mi-course
Lame:	abaissée sur le sol
Dispositif de déport:	Équipement avant au centre et abaissé sur le sol
- Arrêter le moteur (page 77).
- Retirer la clé de contact.
- Déboucler la ceinture de sécurité et relever la console de commande gauche.
- Au besoin, faire le plein de carburant (page 125).



- Pousser sur le levier de déverrouillage (1) en avant et ouvrir la porte. Si l'on ne veut pas refermer immédiatement la porte, l'accrocher à l'attache prévue sur la cloison de la cabine.
- Fermer la porte de la cabine à clé ; l'opérateur doit conserver la clé sur lui.
- Contrôler, si la pelleteuse présente des dommages extérieurs ou des fuites. Les dommages éventuels doivent être réparés avant la prochaine mise en service.
- En cas d'un fort encrassement des chenilles et des articulations des équipements de travail, il faut nettoyer la pelleteuse (page 154).



Commande du chauffage et de la climatisation



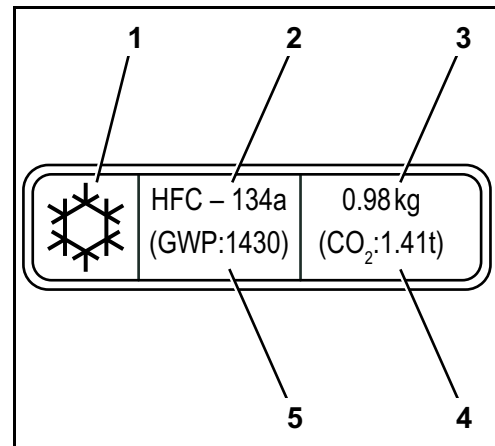
Ce climatiseur contient des gaz à effet de serre fluorés (gaz F).

Liquide frigorigène	Quantité (kg)	Equivalent CO ₂ (t)	Potentiel de réchauffement global (GWP*)
HFC-134a	0,98	1,41	1430

* GWP = Global Warming Potential (Potentiel de réchauffement global)

Explication de la plaque signalétique :

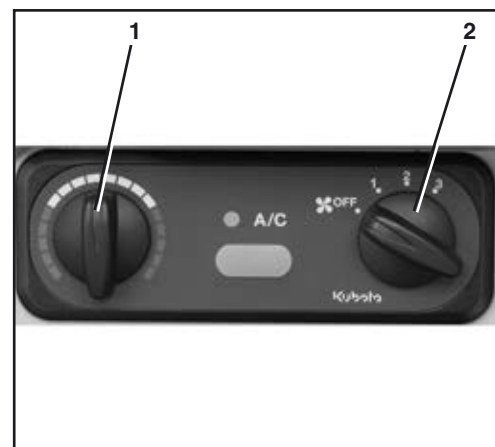
1. Indication que le climatiseur contient du gaz F
2. Désignation industrielle du gaz F contenu
3. Quantité de gaz F (en kg) dans le climatiseur
4. Masse équivalente (en t) du dioxyde de carbone (CO₂) du gaz F
5. Potentiel de réchauffement global (GWP) du gaz F



Toutes les opérations décrites ci-après pour la commande du chauffage et de la climatisation doivent être exécutées avec le moteur en marche.

Chauffage de la cabine

- Placer le régulateur de température (1) en position « Chaud ». Bleu → Froid
Rouge → Chaud
- Placer le commutateur de ventilateur (2) en position 1, 2 ou 3.
- Régler les aérateurs dans la position souhaitée.





Ne pas masquer les aérateurs (par ex. avec une sacoche ou des vêtements) lorsque le chauffage est en marche, car cela produirait une accumulation de chaleur et endommagerait le système de ventilation.

- Pour réchauffer plus rapidement la cabine, commuter l'admission d'air en plaçant le levier (1) en position de recirculation d'air (B).

Le système n'aspire plus d'air extérieur froid et l'air recyclé de la cabine se réchauffe plus rapidement.

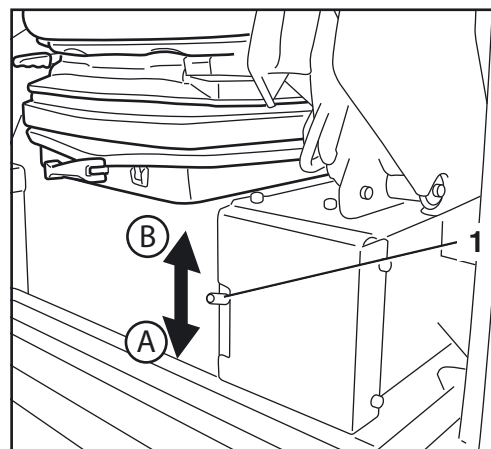
Pour que les vitres ne se couvrent pas de buée, au bout d'un assez long temps de chauffage, commuter à nouveau le levier en position d'admission d'air frais (A).



Dans une atmosphère poussiéreuse, il convient de laisser l'admission d'air frais activée pour accroître la pression de l'air à l'intérieur de la cabine. Cela aide à éviter la pénétration de poussière dans la cabine.

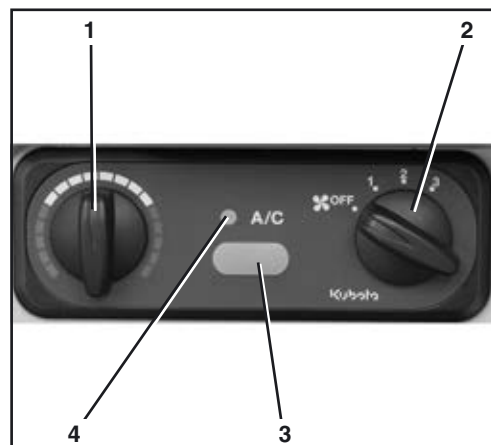


Un fonctionnement continu en mode de recirculation de l'air de la cabine entraîne une plus grande fatigue de l'opérateur ! Une assez longue période de fonctionnement en mode de recirculation d'air risque de causer un manque d'oxygène et une surchauffe dans la cabine. L'admission d'air frais de l'extérieur est coupée. Par conséquent, l'opérateur se fatigue plus rapidement.



Cabine

- Placer le régulateur de température (1) en position « Froid ».
Bleu → Froid
Rouge → Chaud
- Placer le commutateur de ventilateur (2) en position 1, 2 ou 3.
- Actionner l'interrupteur de climatisation (3) et mettre l'installation en marche ; le témoin (4) s'allume.
- Régler les aérateurs dans la position souhaitée.

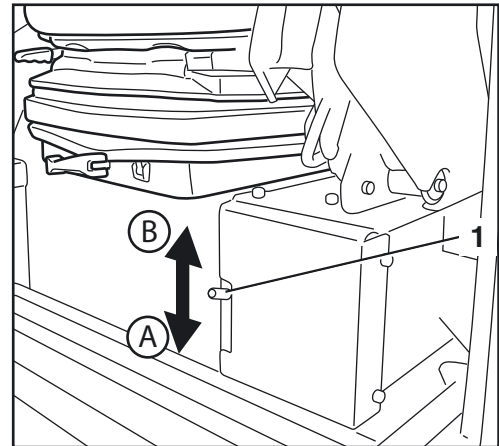


Veiller à ce que la porte de la cabine soit fermée lorsque le chauffage ou la climatisation est en marche.

- Pour refroidir plus rapidement la cabine, commuter l'admission d'air en plaçant le levier (1) en position air de recirculation (B).



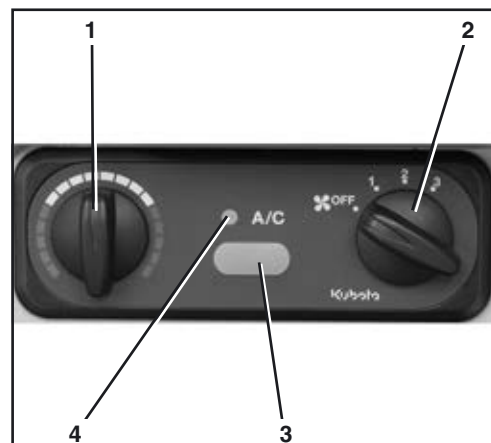
Un fonctionnement continu en mode de recirculation de l'air de la cabine entraîne une plus grande fatigue de l'opérateur ! Une recirculation d'air pendant une période prolongée risque de causer un manque d'oxygène dans la cabine. L'admission d'air frais de l'extérieur est coupée. Par conséquent, l'opérateur se fatigue plus rapidement.



Dégivrage ou désembuage des vitres

Pour dégivrer ou désembuer les vitres, procéder comme suit :

- Placer le régulateur de température (1) en position « Chaud ».
 - Bleu → Froid
 - Rouge → Chaud
- Placer le commutateur de ventilateur (2) en position 3.
- Actionner l'interrupteur de climatisation (3) et mettre l'installation en marche ; le témoin (4) s'allume.



Le système de climatisation extrait l'humidité de l'air.



Veiller à ce que la porte de la cabine soit fermée lorsque le chauffage ou la climatisation est en marche.

- Orienter les aérateurs vers le pare-brise.
- Après que les vitres sont désembuées, arrêter la climatisation. Pour ce faire, actionner l'interrupteur de la climatisation, le témoin sur l'interrupteur de la climatisation s'éteint.

Commande d'essuie-glace/lave-glace



Risque d'endommagement des composants !

Si l'essuie-glace est mis en marche alors que la fenêtre avant est ouverte, celui-ci peut heurter des composants de la cabine et être endommagé.

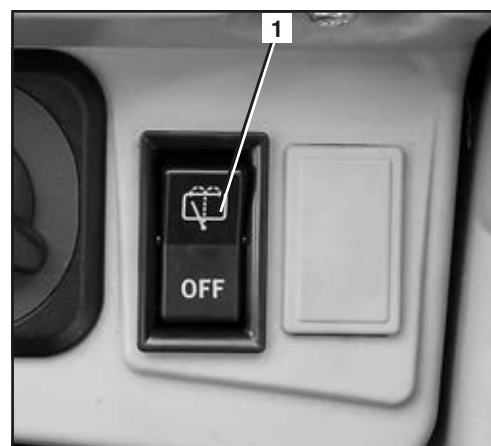
- Ne pas actionner l'interrupteur de l'essuie-glace en marche lorsque la fenêtre avant est ouverte.

Mise en marche de l'essuie-glace

- Le contacteur de démarrage se trouve en position RUN.
- Pousser l'interrupteur (1) en position ESSUIE-GLACE/LAVE-GLACE.

L'essuie-glace fonctionne tant que l'interrupteur reste dans cette position.

- Pour l'arrêter, pousser l'interrupteur (1) en position OFF.





En hiver, avant d'utiliser l'essuie-glace, s'assurer que le caoutchouc de la raclette n'est pas gelé sur le pare-brise. Dans ce cas, la raclette ou le moteur d'essuie-glace risquerait d'être endommagé.



Il est recommandé de ne mettre l'essuie-glace en marche que si la vitre est suffisamment mouillée, sinon actionner préalablement le lave-glace.

Mise en marche du lave-glace

Le lave-glace peut être actionné avec l'essuie-glace en marche ou arrêté.

Lorsque l'essuie-glace est en marche :

- Pousser à nouveau l'interrupteur (1) en position ESSUIE-GLACE/LAVE-GLACE et le maintenir dans cette position.

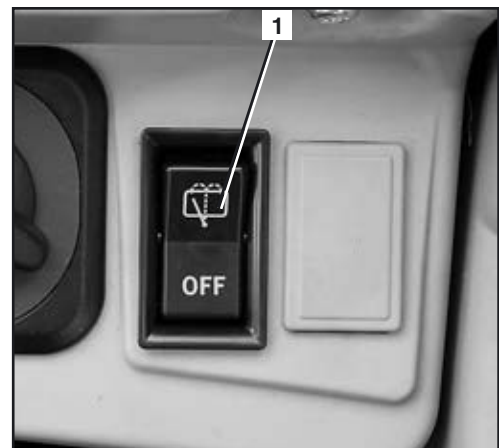
Lorsque l'essuie-glace est arrêté :

- Pousser l'interrupteur (1) en position OFF et le maintenir dans cette position.

Le lave-glace fonctionne tant que l'interrupteur reste enfoncé.



Ne pas actionner le lave-glace lorsque le réservoir d'eau du lave-glace est vide, car la pompe tournant à sec risquerait d'être endommagée.

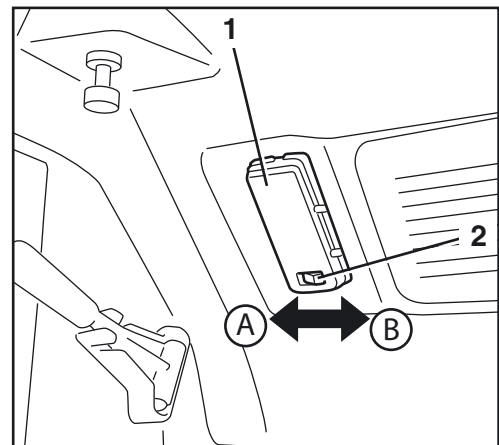


Commande du plafonnier

- Le contacteur de démarrage se trouve en position RUN.
- Pousser l'interrupteur (2) en position ON (A).

Le plafonnier (1) est allumé tant que l'interrupteur reste dans cette position.

- Pour l'arrêter, appuyer sur l'interrupteur (2) en position OFF (B).

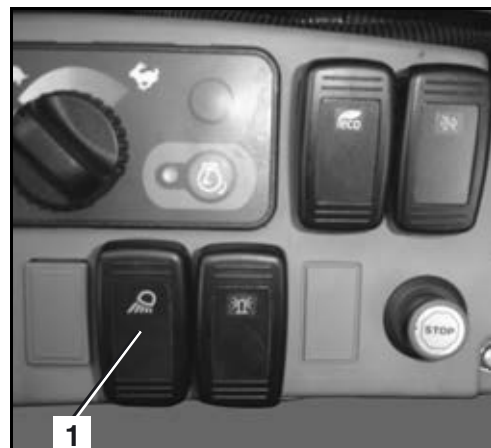


Commande des phares de travail

- Le contacteur de démarrage se trouve en position RUN.
- Pousser l'interrupteur (1) de phares de travail en position ON. Les phares de travail sont allumés.
- Pour l'éteindre, pousser l'interrupteur (1) de phare de travail en position OFF.



En travaillant sur des voies publiques, ou à proximité, il ne faut en aucun cas éblouir d'autres usagers de ces voies de circulation.



Commande du gyrophare (en option)

- Le contacteur de démarrage se trouve en position RUN.
- Pousser l'interrupteur du gyrophare (1) en position ON.

Le gyrophare fonctionne tant que l'interrupteur reste dans cette position.

- Pour l'éteindre, pousser l'interrupteur du gyrophare en position OFF.

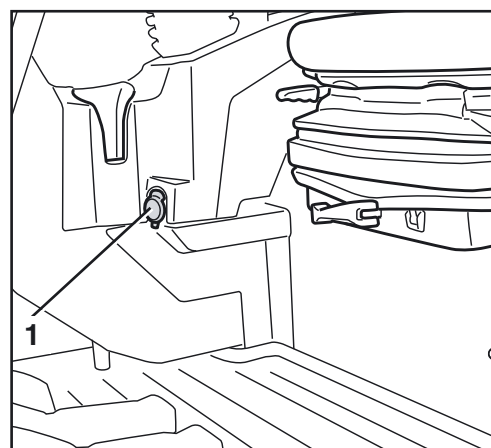


Commande de la prise de courant de 12 V

- Ouvrir le capuchon (1) et brancher le consommateur électrique sur la prise de courant de 12 V.



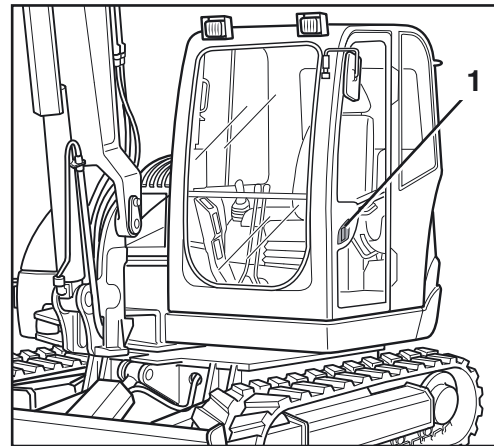
L'intensité nominale du courant du consommateur branché ne doit pas dépasser 10 A.



Ouverture et fermeture de la porte de la cabine

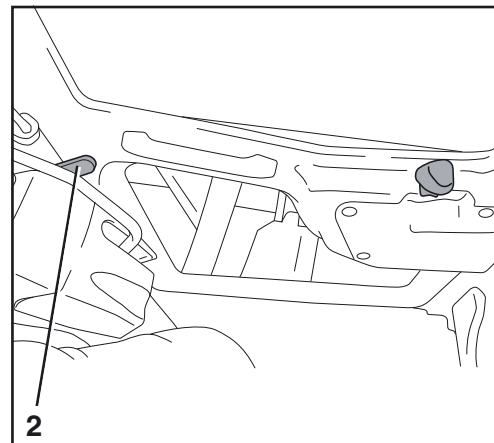
Ouverture de la porte de la cabine depuis l'extérieur

- Déverrouiller la serrure de la porte de la cabine.
- Ouvrir la porte de la cabine en tirant sur la poignée de la porte (1) et verrouiller sur la paroi de la cabine.



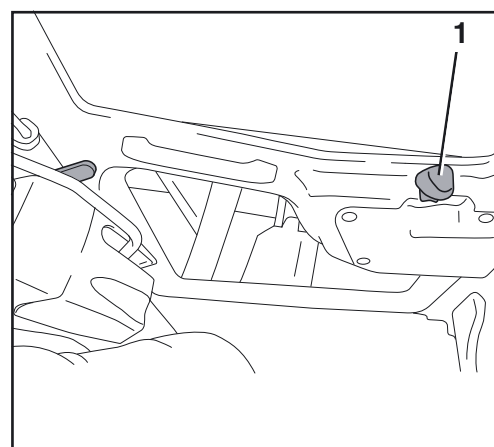
Fermeture de la porte de la cabine

- Pousser le levier de déverrouillage (2) vers le bas puis tirer sur la porte de la cabine jusqu'à ce qu'elle s'enclenche dans la serrure.



Ouverture de la porte de la cabine depuis l'intérieur

- Pousser sur le levier de déverrouillage (1) en avant et ouvrir la porte. Si l'on ne veut pas refermer immédiatement la porte, l'accrocher à l'attache prévue sur la cloison de la cabine.



Ouverture et fermeture des vitres

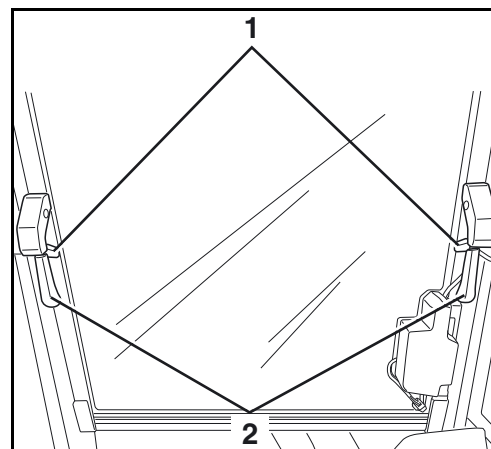
Pare-brise



Toujours verrouiller le pare-brise. Il est interdit de prendre place dans la cabine et d'utiliser la pelleteuse lorsque le pare-brise n'est pas verrouillé. A l'ouverture toujours tenir les poignées (2) à deux mains pour ne pas risquer de se faire pincer.



Fermer et ouvrir le pare-brise depuis le siège du conducteur.



Ouverture

- Repousser en même temps les leviers de verrouillage droit et gauche (illustration précédente/1) et, en le tenant par les deux poignées (illustration précédente/2), pousser le pare-brise sur ses glissières, vers le haut et jusqu'en butée de fin de course. En position de fin de course, verrouiller le pare-brise. S'assurer que le pare-brise est bien verrouillé.



Ne pas lâcher les poignées au cours de l'ouverture. Le pare-brise pourrait remonter brusquement, de façon incontrôlée, et heurter la tête de l'opérateur. Respecter les consignes de sécurité appliquées sur la vitre latérale.

Fermeture

- Repousser en même temps les leviers de verrouillage droit et gauche (illustration précédente/1) et, en le tenant par les deux poignées (illustration précédente/2), pousser le pare-brise sur ses glissières, vers l'avant et jusqu'en butée de fin de course. En position de fin de course, verrouiller le pare-brise en relâchement les leviers de verrouillage. S'assurer que le pare-brise est bien verrouillé.

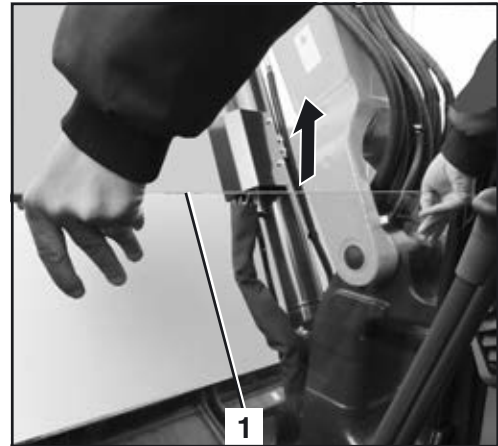
Partie inférieure du pare-brise

Démontage



Le pare-brise doit être ouvert et le dossier complètement basculé en avant.

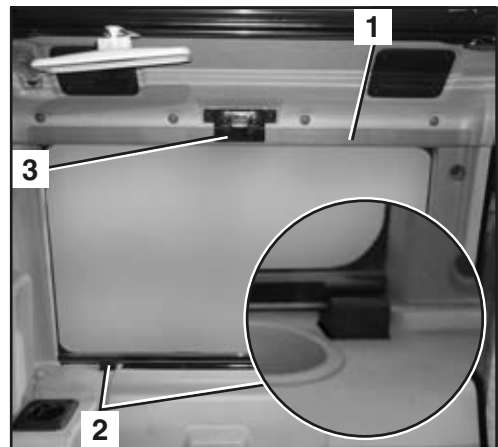
- Soulever la partie inférieure du pare-brise (1) vers le haut hors du châssis de la vitre.



- Placer la partie inférieure du pare-brise (1) prudemment dans les fixations (2) sur la paroi arrière de la cabine et encliqueter dans le verrouillage (3).



Risque de blessure en raison de la chute de la vitre. Si la vitre n'est pas bien verrouillée, elle risque de tomber et de causer des blessures importantes. S'assurer que la vitre est correctement encliquetée dans le verrouillage.



Montage



S'assurer que le pare-brise est ouvert avant le montage.

- Maintenir la partie inférieure du pare-brise (1) sûrement avec un main sur la paroi arrière de la cabine.
- Desserrer le verrouillage (2) et sortir prudemment la partie inférieure du pare-brise de la paroi arrière de la cabine.



Risque de blessure en raison de la chute de la vitre. La vitre peut vous tomber en cas de choix et heurter le corps.

Se déplacer prudemment dans la cabine avec la vitre.

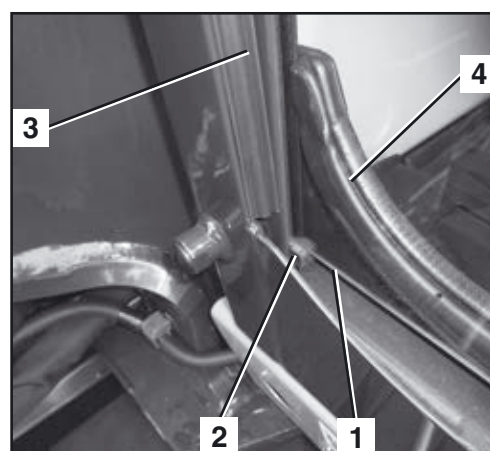
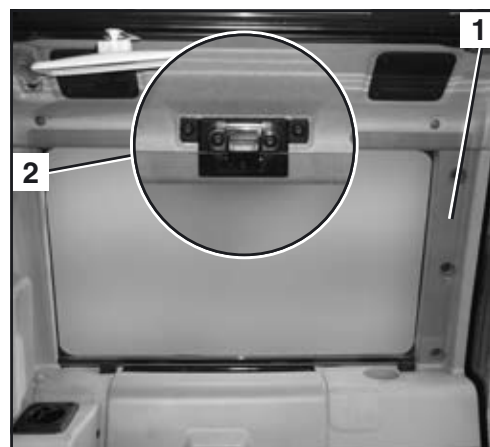
- Introduire prudemment la partie inférieure du pare-brise (1) par le haut dans le châssis avant de la vitre (3).
- S'assurer que la vitre soit introduite devant le joint en caoutchouc (4).



Attention, la vitre peut être endommagée si elle est placée trop violemment !

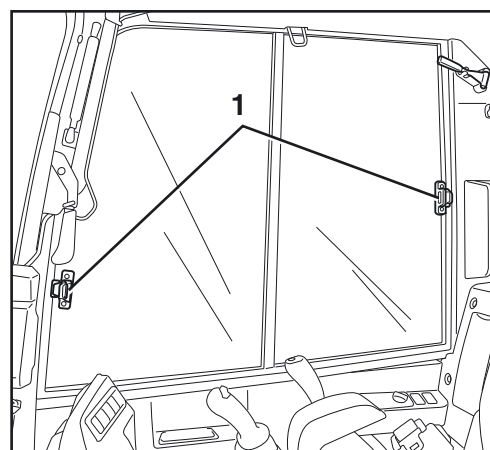
Maintenir sûrement la vitre et l'introduire prudemment.

- Déposer la partie inférieure du pare-brise sur les blocs en caoutchouc (2).



Vitre latérale

- Ouvrir le verrou en tirant sur la poignée (1) et ouvrir la vitre latérale en tirant vers l'arrière ou vers l'avant.
- Pour fermer la vitre latérale, la faire coulisser en avant ou en arrière jusqu'à ce que le verrou s'enclenche dans le cadre de la vitre.



Utilisation en hiver

Par utilisation en hiver, on entend l'utilisation de la pelleteuse à des températures extérieures inférieures à 5 ° C.

Mesures à prendre avant le début de l'hiver

- Le cas échéant, vidanger l'huile moteur et l'huile hydraulique et les remplacer par des huiles d'une viscosité appropriée à l'utilisation en hiver.
- Utiliser exclusivement du carburant diesel (gazole) courant contenant des additifs d'hiver. L'addition d'essence est interdite.
- Contrôler la charge de la batterie. Après une mise hors service de la machine, si les températures sont extrêmement basses, il peut être nécessaire de démonter la batterie et de l'entreposer dans un local chauffé.
- Contrôler la teneur en antigel dans le système de refroidissement (page 154) ; rectifier la teneur en antigel de telle sorte qu'elle convienne pour des températures de -25 °C à -40 °C.
- Enduire tous les joints en caoutchouc des vitres, de la porte de la cabine et les glissières de la vitre latérale avec du talc ou de l'huile aux silicones.
- Graisser toutes les serrures, à l'exception de celle du contacteur de démarrage, avec de la graisse graphitée.
- Graisser les charnières de la porte de la cabine.
- Remplir le réservoir du lave-glace avec un produit de nettoyage pour vitres contenant de l'antigel (page 125).

Utilisation en hiver

- Nettoyer la pelleteuse à la fin du travail (page 154); les chenilles, les équipements avant et les tiges des pistons des vérins hydrauliques nécessitent un soin particulier. Après avoir lavé la pelleteuse au jet d'eau, la stationner dans un local sec, bien aéré et à l'abri du gel.
- Au besoin, stationner la pelleteuse sur des planches de bois ou des paillassons etc. pour qu'elle ne risque pas d'être prise au sol en cas de gel.
- Avant la mise en marche, contrôler si les tiges des pistons des vérins hydrauliques ne sont pas givrées, car la glace pourrait endommager les joints. En plus, il faut s'assurer que les chenilles ne sont pas prises au sol sous l'effet du gel ; dans un tel cas, ne pas mettre la pelleteuse en marche.



Faire attention en montant dans la cabine, et en descendant, car la chenille pourrait être glissante.

- Démarrer le moteur (page 75) et le faire chauffer durant le temps nécessaire suivant la température ambiante. Avant de commencer à travailler avec les équipements avant, faire chauffer la pelleteuse à un régime moteur réduit et avec de faibles sollicitations.

Démarrage de la pelleteuse avec une source d'énergie extérieure



Pour l'aide au démarrage, utiliser seulement un véhicule ou appareil électrique de dépannage fournissant une tension de 12 V.



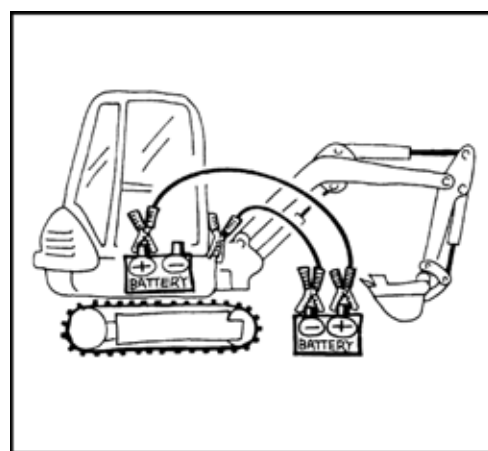
L'opérateur doit être installé au poste de conduite, tandis qu'une deuxième personne branche la batterie d'aide au démarrage.

- Dégager l'accès à la batterie et enlever le capuchon du pôle positif.
- Positionner le véhicule ou l'appareil d'aide au démarrage à côté de la pelleteuse.



Utiliser des câbles d'aide au démarrage de section suffisante.

- Raccorder le pôle positif de la batterie de la pelleteuse au pôle positif de la batterie du véhicule d'aide au démarrage (voir l'illustration).
- Raccorder le pôle négatif de la batterie du véhicule d'aide au démarrage au châssis de la pelleteuse. Ne pas brancher le câble négatif sur le pôle négatif de la batterie de la pelleteuse. Le point de connexion du câble sur le châssis doit être propre et non peint.



- Démarrer le véhicule d'aide au démarrage et faire tourner son moteur à un régime de ralenti accéléré.
- Démarrer le moteur (page 75) et le laisser en marche. Contrôler si le témoin de charge de batterie s'est éteint après le démarrage.
- Débrancher d'abord le câble d'aide au démarrage du châssis de la pelleteuse et ensuite du pôle négatif de la batterie du véhicule d'aide au démarrage.
- Débrancher le deuxième câble d'aide au démarrage d'abord du pôle positif de la batterie de la pelleteuse et ensuite du pôle positif de la batterie du véhicule d'aide au démarrage.
- Mettre le capuchon sur le pôle positif de la batterie de la pelleteuse.
- Si le prochain démarrage de la pelleteuse n'est toujours pas possible sans aide au démarrage, il faut contrôler la batterie et le circuit de charge de l'alternateur. Faire appel au personnel qualifié.

Commande des fonctions d'arrêt d'urgence

En cas d'urgence, le moteur peut être arrêté manuellement, la flèche et le balancier peuvent être abaissés manuellement.

Arrêt manuel du moteur

S'il n'est plus possible d'arrêter le moteur avec la clé de contact, il est encore possible de l'arrêter manuellement.

- Pour arrêter le moteur, pousser le bouton (1) jusqu'à ce que le moteur s'arrête.
- Une fois que le moteur est arrêté, repousser le bouton.



La pelleuse ne doit pas être remise en marche tant que la cause du défaut n'a pas été éliminée.

Abaissement d'urgence de l'équipement avant

En cas de défaillance du moteur ou de parties de l'installation hydraulique il est encore possible d'abaisser la flèche et le balancier.

- Le contacteur de démarrage se trouve en position RUN.
- Avec les leviers de commande, voir la section Travaux d'excavation (manipulation des éléments de commande) (page 94), abaisser le cas échéant la flèche et le balancier.



S'assurer avant la descente d'urgence que personne ne se trouve dans la zone de la descente d'urgence de ces équipements de travail.



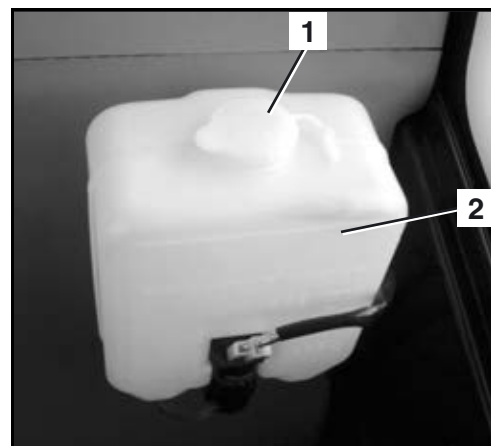
La fonction de descente n'est que temporairement disponible, parce qu'elle est pilotée par l'intermédiaire de l'accumulateur de pression de l'installation hydraulique. Les vérins rentrent ou sortent en fonction de la pesanteur.

Remplissage du lave-glace

- Dévisser le bouchon (1) du réservoir du lave-glace (2) et remplir le réservoir avec de l'eau ou du produit pour nettoyage des vitres.



En hiver le produit de nettoyage de vitres doit contenir un antigel.



Ravitaillement de la pelleuse



Lors du ravitaillement, il est interdit de fumer ou de s'approcher avec une lampe à feu nu ou avec toute autre sorte de source d'inflammation. Signaliser la zone de danger avec des panneaux. Dans la zone de danger, toujours tenir un extincteur à portée de la main.



Si du carburant a débordé ou a été renversé, le neutraliser immédiatement avec des liants absorbant l'huile. Eliminer les liants contaminés conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.

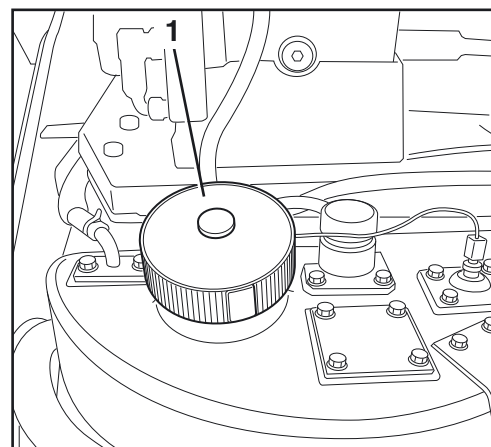


Si l'on ne dispose pas d'une station de ravitaillement avec pompe à carburant, stocker le gazole exclusivement dans des bidons homologués à cet effet.



Refaire le plein de carburant à temps pour éviter une panne sèche. L'air emprisonné dans le circuit d'alimentation en carburant peut porter préjudice à la pompe d'injection.

- Arrêter le moteur.
- Ouvrir le couvercle du compartiment des distributeurs (page 131).
- Dévisser le bouchon du réservoir à carburant en le tournant vers la gauche.
- Introduire du gazole jusqu'au bord inférieur du goulot de remplissage.
- Visser le bouchon du réservoir à carburant et fermer le couvercle du compartiment des distributeurs.



Ravitaillement de la pelleteuse à l'aide de la pompe de remplissage

Si la pelleteuse est équipée d'une pompe aspirante, elle peut être ravitaillée directement à partir d'un fût ou d'un bidon.

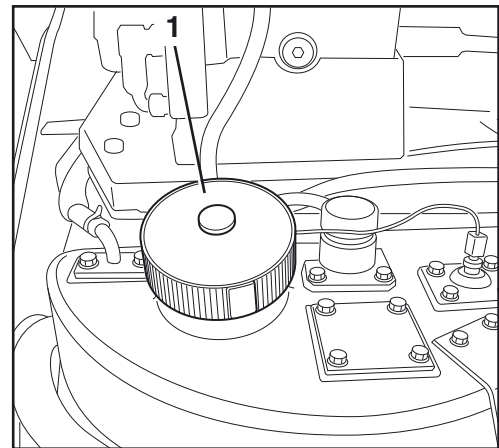


Les consignes de sécurité à suivre sont les mêmes que pour un ravitaillement à la pompe à carburant ordinaire.

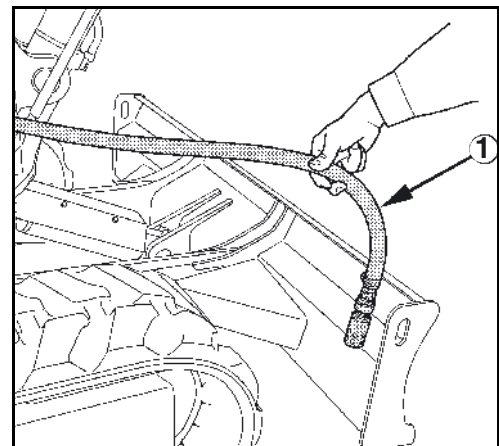


La pompe aspirante doit être utilisée exclusivement pour le gazole. Il est interdit de s'en servir pour pomper d'autres liquides.

- Arrêter le moteur.
- Ouvrir le couvercle du compartiment des distributeurs (page 131).
- Dévisser le bouchon du réservoir (1) à carburant en le tournant vers la gauche.



- Enlever le flexible d'aspiration (1) de son support et le plonger dans le bidon.

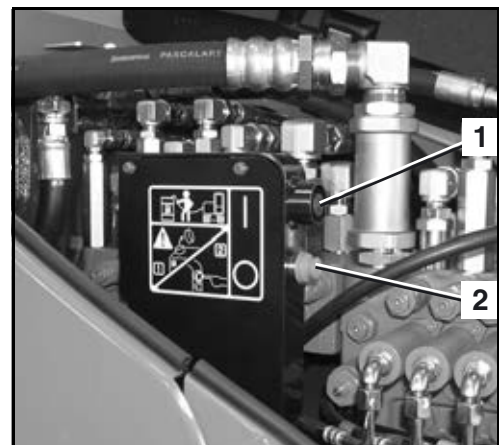


- Mettre la pompe aspirante en marche en appuyant sur le bouton noir (1).



Dès que le niveau de remplissage maximal est atteint, la pompe aspirante s'arrête automatiquement.

- Pour l'arrêter à la main, il suffit d'appuyer sur le bouton rouge (2).
- Visser le bouchon du réservoir à carburant et fermer le couvercle du compartiment des distributeurs.



Purge du système d'alimentation en carburant



Après une panne sèche de la pelleteuse ou après le vidage du séparateur d'eau, il faut purger le système d'alimentation en carburant.

- Pour la purge d'air, placer le contacteur de démarrage en position RUN. La pompe électrique à carburant purge l'air du système en 60 s environ.
- Si l'air n'a pas été suffisamment évacué, le moteur cale à nouveau. Il faut alors répéter la procédure.

Remplacement des fusibles



Remplacer les fusibles défectueux exclusivement par des fusibles du même type et de la même capacité nominale.



Le pontage de fusibles, par ex. à l'aide d'un fil de fer, est interdit.

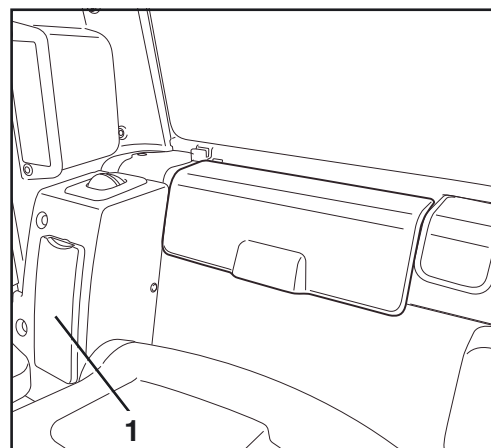


Si le défaut persiste, après le remplacement du fusible, ou si le fusible grille à nouveau immédiatement après la remise en circuit, faire appel au personnel qualifié.

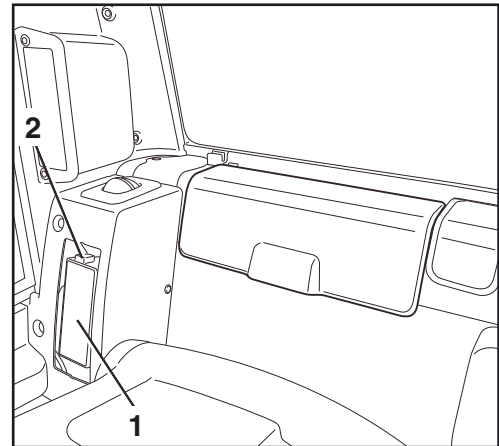


Les fusibles principaux (page 129) de la pelleteuse se trouvent au-dessus de la batterie.

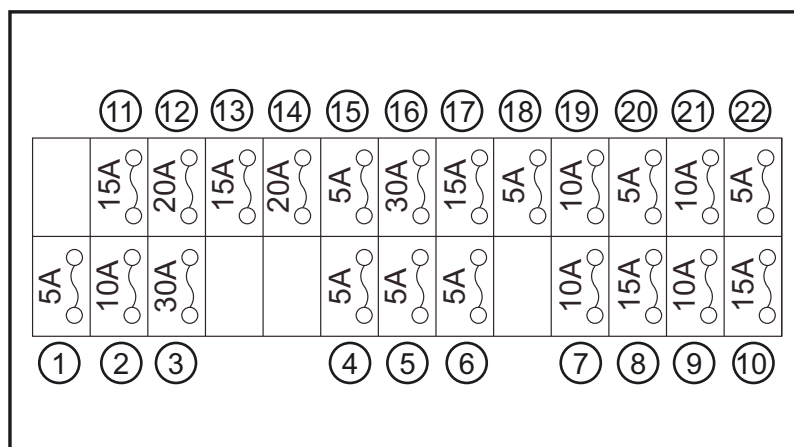
- Retirer le cache (1) de la boîte à fusibles.



- Retirer le couvercle (1) de la boîte à fusibles (2).
- Retirer le fusible défectueux de la boîte à fusibles et le remplacer par un neuf.
- L'assignation des fusibles est indiquée sur l'illustration suivante.



Assignation des fusibles de la boîte à fusibles



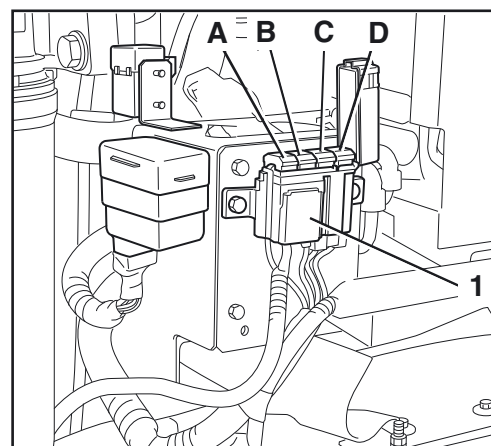
1	Commande de la climatisation (+B)	12	Phares de travail sur la cabine
2	Unité d'affichage et de commande (+B)	13	Radio (AC)
3	Moteur du ventilateur	14	Chauffage du filtre à carburant
4	Relais, cabine	15	Appareil de commande (+B)
5	Contrôleur (AC)	16	Appareil de commande (PUISSANCE)
6	Plafonnier	17	Gyrophare
7	Démarrreur	18	Bouton d'avertisseur sonore
8	Essuie-glace/lave-glace	19	Avertisseur sonore
9	Compresseur	20	Verrouillage des leviers de commande
10	Prise de courant de 12 V	21	Alternateur
11	Phare de travail sur la flèche	22	Pompe à carburant

Fusibles principaux

- Retirer le fusible principal défectueux de la boîte à fusibles principale (1) et le remplacer par un neuf.

Assignation des fusibles :

- A → Alternateur (100 A)
- B → Appareil de commande du moteur (30 A)
- C → Fusible principal (60 A)
- D → Interrupteur d'arrêt du moteur (50 A)

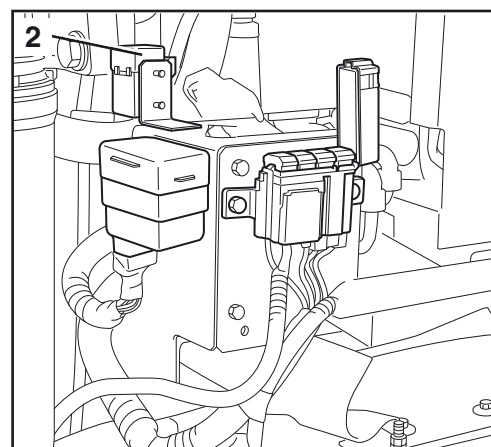


Fusible du ventilateur électrique

- Retirer le fusible défectueux de la boîte à fusibles (2) et le remplacer par un neuf.

Assignation des fusibles :

- Ventilateur électrique (20 A)

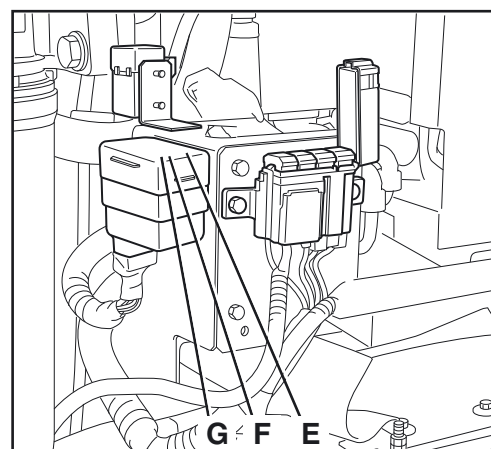


Fusibles du système de carburant et de la commande du moteur

- Retirer les fusibles défectueux de la boîte à fusibles (3) et les remplacer.

Assignation des fusibles :

- E → Pompe de remplissage (30 A)
- F → Appareil de commande (+B) (10 A)
- G → Contrôle du niveau de remplissage (5 A)



Manipulation du coupe-batterie

Pour que l'on puisse travailler avec la pelleteuse, le coupe-batterie (1) doit se trouver en position ON.

A → OFF

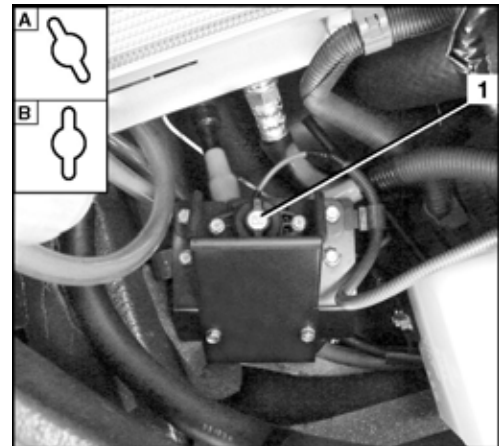
B → ON



Lorsque le coupe-batterie se trouve en position ARRÊT, la plupart des fonctions électriques sont désactivées (par ex. l'avertisseur sonore, les phares de travail etc.).



Les réglages de l'utilisateur sont conservés dans l'unité d'affichage et de commande, et la décharge de la batterie est seulement faible.



Ouverture/fermeture du capot du moteur



Risque de blessure à l'ouverture du capot du moteur!
L'ouverture du capot du moteur est assistée par un ressort à gaz. A l'ouverture, le capot du moteur peut se relever soudainement.

A l'ouverture, toujours tenir le capot du moteur et le mener lentement vers le haut.

- Mettre la clé de contact (1) dans la serrure du capot du moteur (2).
- Rabattre le capot du moteur complètement vers le haut à l'aide de la poignée (3).

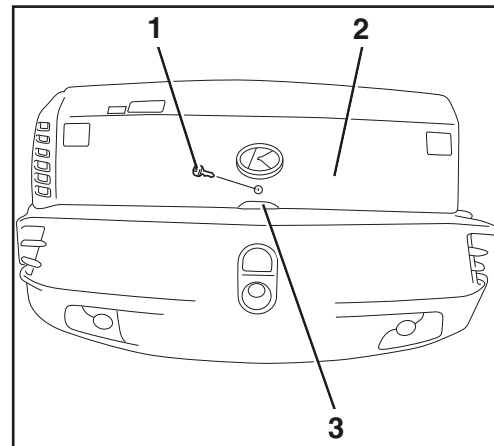


Après son ouverture, le capot du moteur est maintenu relevé par le ressort à gaz.



Veiller à ce que le ressort à gaz maintienne bien le capot du moteur relevé. Un rabattement soudain du capot, par ex. par le vent ou par une autre personne, risquerait de causer des blessures considérables.

- Pour fermer le capot du moteur, le tirer vers le bas puis exercer une pression sur le capot pour enclencher sa serrure.
- Tourner la clé de contact dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour fermer le capot du moteur à clé.
- Retirer à nouveau la clé de contact.

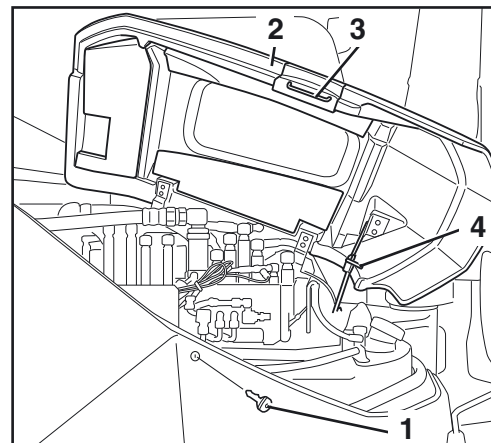


Ouverture/fermeture du couvercle du compartiment des distributeurs

- Mettre la clé de contact (1) dans la serrure du couvercle du compartiment des distributeurs (2), tourner dans le sens des aiguilles d'une montre et appuyer sur le vérin de fermeture.
- Tirer sur la poignée (3) et relever complètement le couvercle du compartiment des distributeurs.
- L'arrêt (4) s'enclenche automatiquement dès qu'on relâche le couvercle du compartiment des distributeurs en position supérieure.



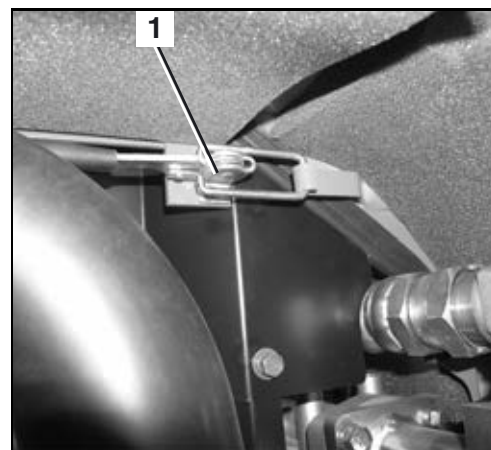
S'assurer que l'arrêt est bien encliqueté. Un rabattement soudain du capot, par ex. par le vent ou par une autre personne, risquerait de causer des blessures considérables.



- Pour fermer, relever le couvercle du compartiment des distributeurs et sortir l'arrêt de la pièce d'encliquetage.
- Fermer le couvercle du compartiment des distributeurs et l'appuyer dans la serrure.
- Tourner la clé de contact dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour fermer le couvercle du compartiment des distributeurs.
- Retirer à nouveau la clé de contact.

Ouverture/fermeture du capot latéral

- Ouvrir le couvercle du compartiment des distributeurs (page 131).
- Ouvrir le capot du moteur (page 130).
- Ouvrir l'étrier de tension (1) et accrocher le crochet du capot latéral.



- Écarter le capot latéral (2) jusqu'à ce que l'arrêt (1) s'encliquette.

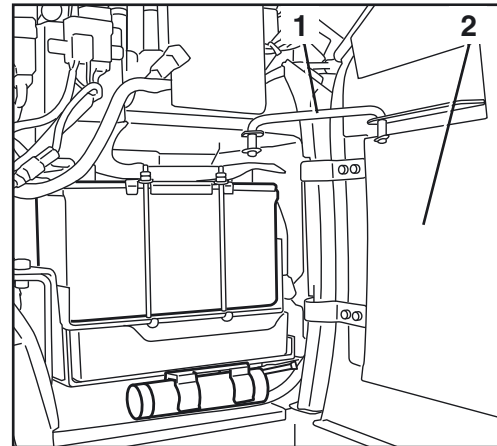


S'assurer que l'arrêt est bien encliqueté. Un rabattement soudain du capot, par ex. par le vent ou par une autre personne, risquerait de causer des blessures considérables.

- Pour la fermeture, extraire l'arrêt (1) de la pièce d'encliquetage.
- Fermer le capot latéral (2) et sécuriser avec l'étrier de tension.



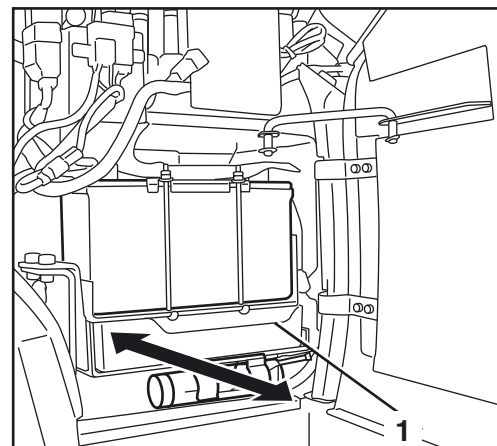
S'assurer que l'étrier de tension est bien fermé



- Fermer le capot du moteur.
- Fermer le couvercle du compartiment des distributeurs.

Ouverture/fermeture du casier à outils

- Ouvrir le revêtement latéral (page 131)
- Sortir le casier à outils (1).
- Pour fermer, introduire à nouveau le casier à outils.
- Refermer le revêtement latéral.



Remplacement du godet



Au remplacement du godet, il faut impérativement porter des lunettes de sécurité, un casque et des gants de protection.



Sous l'effet du démontage et du remontage, des bavures ou des copeaux métalliques peuvent se former sur les axes ou les bagues. Ils peuvent alors causer des blessures considérables.



Il ne faut en aucun cas procéder à l'alignement des pièces (bielle de godet, godet, balancier) en y introduisant les doigts. En cas de déplacement incontrôlé des pièces, les doigts risqueraient d'être coupés.

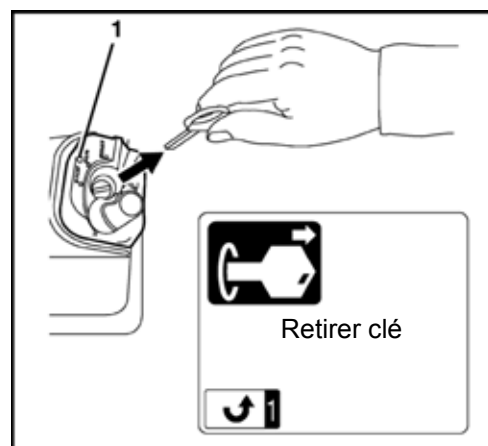
Dispositif antivol

La pelleteuse est équipée d'une fonction antivol n'autorisant le démarrage du moteur qu'à l'aide d'une clé enregistrée. Si l'on perd une clé enregistrée, il est possible de la désactiver. Cette opération permet d'empêcher le démarrage du moteur avec cette clé, afin de protéger la machine contre le vol. Avec le dispositif antivol, le vol de la machine est plus difficile, mais il ne peut pas être totalement exclu.

Lorsque la clé se trouve sur la position STOP, le témoin (1) est allumé et signale l'activation du système antivol.

Avant de quitter la machine, s'assurer que le témoin est allumé.

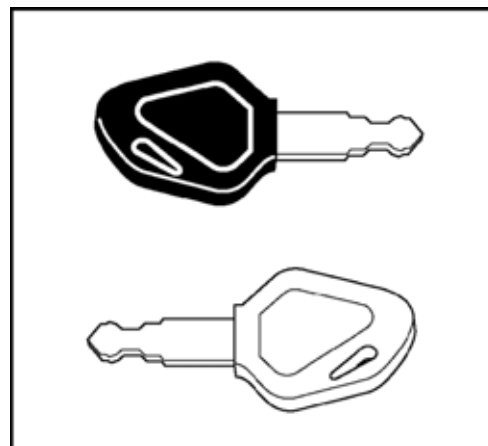
Si lorsqu'on quitte la pelleteuse la clé de contact est encore introduite dans le contacteur de démarrage et se trouve en position STOP, un signal sonore retentit et le message « Retirer clé » apparaît sur l'afficheur.



La machine est livrée avec deux types de clés différents :

Clé noire (clé individuelle)

- Cette clé sert à démarrer le moteur.
- Pour démarrer le moteur, procéder comme d'habitude en introduisant la clé et en la tournant sur la position START.
- Pour que l'on puisse démarrer le moteur avec la clé noire, il faut que cette dernière ait été activée à l'aide de la clé rouge.



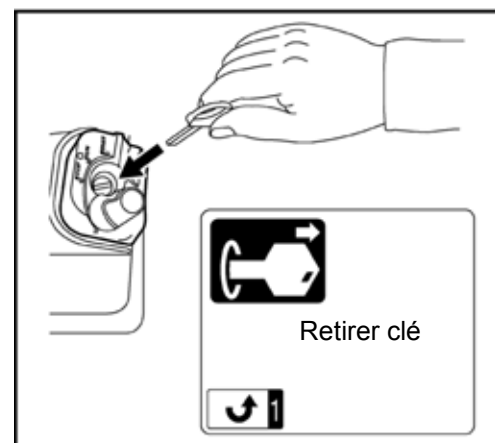
Le moteur ne démarre qu'avec une clé enregistrée et activée pour cette machine. A la livraison, deux clés noires (dont une clé de rechange) sont jointes. Les deux clés noires sont déjà enregistrées. Il est possible d'enregistrer jusqu'à quatre clés.

Clé rouge (pour l'activation)

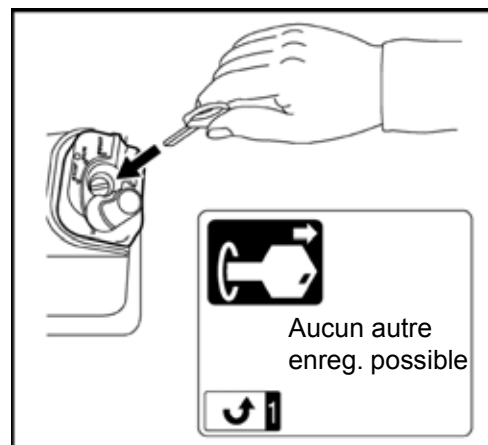
- En cas de perte de l'une des clés noires, il est possible d'enregistrer une autre clé noire à l'aide de la clé rouge (page 135).
- On ne peut pas démarrer le moteur avec la clé rouge.

Consignes concernant le système de clés

- En cas de perte d'une clé noire enregistrée, il est nécessaire de réactiver la deuxième clé et la nouvelle clé noire. Le nouvel enregistrement a pour effet que la clé perdue ou volée est dorénavant désactivée, de sorte qu'elle ne peut plus être utilisée pour démarrer le moteur.
- En cas de perte de la clé rouge, un nouvel enregistrement des clés noires est impossible. Toujours conserver la clé rouge à un endroit sûr (par ex. coffre-fort du bureau), jamais sur la machine. Si, malgré tout, vous l'avez perdue, veuillez vous adresser immédiatement à votre concessionnaire.
- Si, dans un délai d'une minute, on essaie six fois de suite de tourner le contacteur de démarrage en position START avec une clé qui ne convient pas, ou une clé non enregistrée, un signal acoustique retentit durant 30 secondes. Le signal retentit à nouveau si, durant ce laps de temps, l'on ramène le contacteur de démarrage dans la position STOP ou que l'on retire la clé. Si l'on introduit dans le contacteur de démarrage une clé enregistrée pour cette machine, le signal acoustique s'arrête aussi.
- Ne pas utiliser plusieurs de ces clés accrochées au même porte-clés. Cela pourrait générer des fréquences parasites et, dans certaines circonstances, il pourrait être impossible de démarrer le moteur.
- Utiliser exclusivement l'anneau porte-clé spécial de KUBOTA. D'autres anneaux porte-clés peuvent perturber les signaux échangés entre la clé et le contacteur de démarrage, et par conséquent il peut être impossible de démarrer le moteur ou d'enregistrer une clé.
- A la réception des clés, il faut donc les séparer. Si les clés sont conservées sur le même porte-clés, il ne faut pas les utiliser dans de telles conditions. En effet, si par ex. la clé noire est introduite dans le contacteur de démarrage, il est possible que l'électronique reconnaisse la clé rouge attachée au même porte-clés. Cela risque de causer des dysfonctionnements de l'électronique.
- Si vous constatez des anomalies sur la machine, veuillez vous adresser immédiatement à votre revendeur/concessionnaire KUBOTA, pour faire localiser et éliminer le dérangement.
- Sur l'afficheur, les messages peuvent apparaître en 11 langues. Votre concessionnaire KUBOTA peut vous aider à choisir la langue.
- Lorsque l'on essaie par erreur d'enregistrer une clé noire déjà enregistrée, le message « Retirer clé » est affiché et l'enregistrement ne peut pas être effectué.



- Lorsque l'on essaie d'enregistrer une cinquième clé noire, le message « Aucun autre enreg. possible » est affiché et l'enregistrement ne peut pas être effectué.



Enregistrement d'une clé noire pour la machine



Pour l'enregistrement et l'activation d'une clé noire, il faut impérativement respecter les conditions suivantes:

S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la pelleuse. Si la présence de personnes à proximité de la pelleuse est inévitable, les avertir en donnant un bref coup d'avertisseur.

S'assurer que tous les éléments de commande se trouvent en position neutre.

Le démarrage de la pelleuse n'est autorisé que si l'opérateur est assis sur le siège du conducteur.

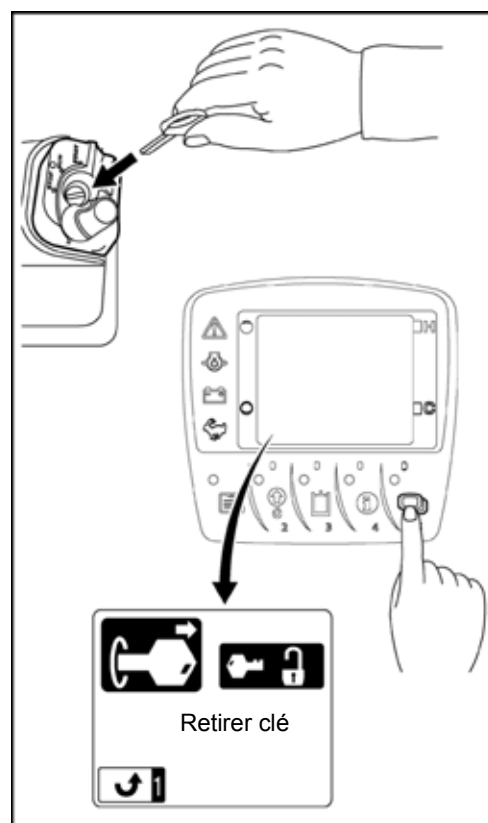
Il est interdit de faire tourner le moteur dans un local fermé, à moins que ce local soit muni d'une installation d'aspiration des gaz d'échappement ou soit bien ventilé. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone - le monoxyde de carbone est incolore, inodore et présente un danger mortel.

1. Introduire la clé rouge dans le contacteur de démarrage.



Ne pas encore tourner la clé. Si la clé se trouve sur la position RUN, la ramener sur la position STOP.

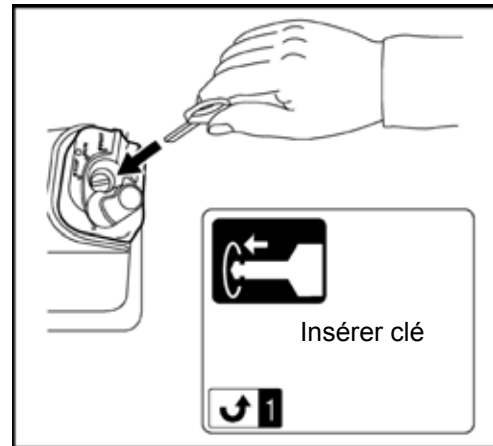
2. Enfoncer le bouton de sélection d'affichage (bouton 5).
3. Le message « Retirer clé » est affiché.



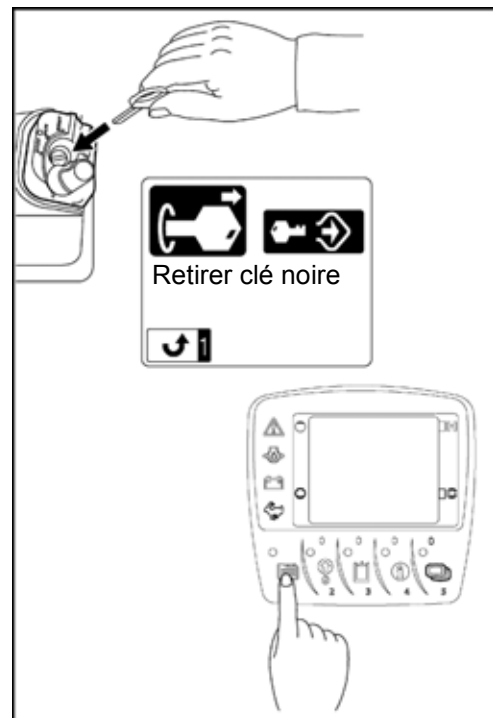
4. Retirer la clé rouge.
5. Le message « Insérer clé » est affiché.
6. Introduire la clé noire dans le contacteur de démarrage.



Ne pas encore tourner la clé. Si la clé se trouve sur la position RUN, la ramener sur la position STOP.



7. Au bout de quelques instants, le message « Retirer clé noire » est affiché. Ce message signale que la clé noire a été enregistrée et activée pour ce véhicule.



8. Appuyer sur le bouton de menu (bouton 1) pour terminer l'enregistrement.
9. Introduire successivement toutes les clés noires enregistrées dans le contacteur de démarrage et vérifier si elles permettent de démarrer le moteur.



En cas de perte d'une clé de contact noire enregistrée, il faut réactiver les autres clés de contact noires. Le nouvel enregistrement a pour effet que la clé perdue ou volée est dorénavant désactivée, de sorte qu'elle ne peut plus être utilisée pour démarrer le moteur.

RECHERCHE DES DÉFAUTS

La recherche des défauts ne contient que les pannes et les erreurs de manœuvre auxquelles l'opérateur peut remédier lui-même. Toute autre panne doit être éliminée exclusivement par le personnel qualifié. Pour la recherche des défauts, utiliser le tableau des pannes possibles. Pour localiser une panne, il faut tout d'abord identifier le défaut de la machine en recherchant le symptôme dans la colonne PANNE. La colonne CAUSE POSSIBLE indique les causes probables de la panne. La colonne REMÈDE indique les mesures à prendre pour remédier à la panne. Si la mesure à prendre indiquée dans la colonne REMÈDE ne permet pas d'éliminer le défaut, il faut faire appel au personnel qualifié.

Consignes de sécurité pour le dépannage

Observer les instructions du chapitre Consignes de sécurité générales (page 17) et de la section Consignes de sécurité pour l'utilisation (page 61).

Le conducteur n'est pas autorisé à ouvrir les systèmes électrique et hydraulique. Les travaux touchant ces systèmes sont réservés au personnel doté d'une formation spéciale.

Lors du dépannage, il faut prendre toutes les mesures de sécurité requises, sur la machine et dans son voisinage.

Si, pour un dépannage, il est nécessaire que le godet soit soulevé, l'opérateur ne doit pas se tenir dans la zone des équipements avant, à moins que les équipements avant aient été étayés de façon adéquate pour exclure le risque d'une descente accidentelle.

Tableau des pannes possibles à la mise en service

PANNE	CAUSE POSSIBLE	REMÈDE
Mise en service		
Lorsque le contacteur de démarrage est tourné en position RUN, aucune fonction n'est disponible.	Fusible principal de la batterie défectueux	Remplacer le fusible principal (page 129).
Les témoins ne s'allument pas comme prévu à la commutation du contacteur de démarrage en position RUN.	Fusible défectueux	Remplacer les fusibles (page 127).
Le démarreur ne tourne pas à la commutation du contacteur de démarrage en position START.	Batterie déchargée	Recharger la batterie (page 174). Démarrage de la pelleteuse avec une source d'énergie extérieure (page 123).
	Bouton d'arrêt manuel du moteur tiré	Pousser le bouton d'arrêt manuel du moteur (page 28).
	Verrouillage des leviers de commande pas relevé	Relever le verrouillage des leviers de commande.

PANNE	CAUSE POSSIBLE	REMÈDE
Mise en service		
Le moteur ne démarre pas à la commutation du contacteur de démarrage en position START, le démarreur tourne à vide.	Présence d'air dans le système d'alimentation en carburant	Contrôler l'étanchéité et purger le système d'alimentation en carburant (page 127).
	Présence d'eau dans le système d'alimentation en carburant	Contrôler si le séparateur d'eau contient de l'eau, le purger le cas échéant (page 71).
	Le carburant est visqueux	Vérifier le réservoir de carburant et le filtre à carburant, éliminer les impuretés et l'eau, remplacer le filtre à carburant le cas échéant.
Le moteur fonctionne lentement en hiver.	Viscosité de l'huile trop élevée	Chauffer le radiateur, y verser par ex. de l'eau chaude.

Tableau des pannes possibles pendant l'utilisation

PANNE	CAUSE POSSIBLE	REMÈDE
Utilisation		
Puissance moteur insuffisante	Filtre à air encrassé	Contrôle, nettoyage, échange du filtre à air (page 161).
	Filtre à carburant encrassé ou présence d'eau dans le système d'alimentation en carburant	Contrôler si le séparateur d'eau contient de l'eau, le purger le cas échéant (page 71) et remplacer le filtre à carburant (page 163).
Aucune des fonctions à pilotage hydraulique n'est disponible.	Fusible défectueux dans la boîte à fusibles	Remplacer les fusibles (page 127).
Performances des fonctions hydrauliques trop faibles ou à-coups.	Manque d'huile hydraulique	Contrôler le niveau d'huile hydraulique, faire l'appoint d'huile hydraulique (page 171).
	Filtre d'aspiration encrassé	Remplacer le filtre d'aspiration du réservoir d'huile hydraulique (page 169).
Aucune fonction du bouton de vitesse rapide.	Fusible défectueux dans la boîte à fusibles	Remplacer les fusibles (page 127).
Aucune fonction de chauffage, essuie-glace/lave-glace, plafonnier, avertisseur sonore, phares de travail.	Fusible défectueux dans la boîte à fusibles	Remplacer les fusibles (page 127).
Témoin de commande de ralenti automatique AUTO IDLE allumé.	Fusible défectueux dans la boîte à fusibles	Remplacer les fusibles (page 127).

PANNE	CAUSE POSSIBLE	REMÈDE
Utilisation		
Gaz d'échappement très noirs.	Qualité de carburant faible	Utiliser le carburant conformément à la EN 590 ou la ASTM D975.
	Niveau d'huile du moteur trop élevé	Vérifier le niveau d'huile du moteur, le cas échéant purger jusqu'au niveau d'huile prescrit.
	Filtre à air encrassé	Contrôle, nettoyage, échange du filtre à air (page 161).
Le moteur s'arrête brusquement.	Manque de carburant	Vérifier le niveau de carburant, le cas échéant, faire le plein et purger.
Température de liquide de refroidissement trop élevée	Étanchéité de la pompe à eau défectueuse	Remplacer, le cas échéant en informer le revendeur KUBOTA.
	Courroie trapézoïdale endommagée ou trop desserrée	Remplacer ou tendre (page 156).
	Thermostat défectueux	Remplacer, le cas échéant en informer le revendeur KUBOTA.
	Manque de liquide de refroidissement	Rajouter du liquide de refroidissement (page 154).
	Manque d'étanchéité de composants du système de refroidissement	Contrôler l'étanchéité du circuit de refroidissement, voir changer le liquide de refroidissement (page 158).
	Radiateur ou condenseur encrassé	Nettoyage du radiateur/des refroidisseurs et du condenseur (page 155).
	Joint de la tête du vérin défectueux	Remplacer, le cas échéant en informer le revendeur KUBOTA.
	Niveau d'huile du moteur trop bas	Vérifier le niveau d'huile du moteur, le cas échéant rajouter de l'huile de moteur (page 160).
	Qualité de carburant faible	Utiliser le carburant conformément à la EN 590 ou la ASTM D975.
La translation de la pelleteuse n'est pas rectiligne.	Tension de chenille mal réglée	Contrôler la tension des chenilles, les retendre si nécessaire (page 177).
	Blocage par des cailloux	Retirer les cailloux.

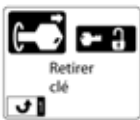
Tableau des pannes possibles à l'afficheur

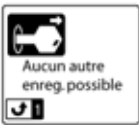


Si un dérangement survient sur la machine, l'un des messages suivants apparaît sur l'afficheur : En cas de problème, consulter immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.

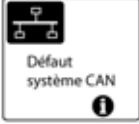


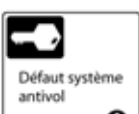
Si le symbole d'information (i) est affiché, appuyer sur le bouton d'information pour faire afficher une information détaillée. Consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA et lui indiquer les messages affichés.

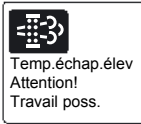
N°	Affichage	Problème/anomalie	Mesure provisoire	Remède
1.	Panne réseau, régler l'heure 	Le réseau d'alimentation a été coupé, il faut régler l'heure.	Pour le réglage de l'heure, appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (bouton 5).	-
2.	Relever le verrouillage des leviers de commande 	Ce message indique une opération à exécuter.	Relever le verrouillage des leviers de commande, l'affichage disparaît.	-
3.	Abaissement du verrouillage des leviers de commande 	Ce message indique une opération à exécuter.	Abaisser le verrouillage des leviers de commande, l'affichage disparaît.	-
4.	Démarrage du moteur 	Ce message indique une opération à exécuter.	Démarrer le moteur, l'affichage disparaît.	-
5.	Retirer clé 	La clé doit être retirée.	Retirer la clé.	-
6.	Identification de la clé terminée, retirer la clé 	La clé rouge a été identifiée, la clé doit être retirée.	Retirer la clé, l'affichage disparaît.	-

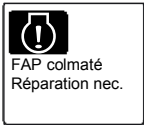
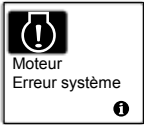
N°	Affichage	Problème/anomalie	Mesure provisoire	Remède
7.	Insérer clé 	Les clés à enregistrer doivent être introduites l'une après l'autre.	Introduire la clé noire. Pour interrompre l'enregistrement, appuyer sur le bouton de menu (bouton 1).	-
8.	Enregistrement terminé 	L'enregistrement est terminé, la clé noire doit être retirée.	Retirer la clé noire.	-
9.	Déjà enregistré 	La clé noire est déjà enregistrée.	Retirer la clé noire et introduire une clé pas encore enregistrée.	-
10.	Aucun autre enreg. possible 	Plus aucune autre clé ne peut être enregistrée.	Ne pas enregistrer d'autres clés.	-
11.	Appuyer interrupteur circuit auxiliaire 	La fonction circuit auxiliaire a été actionnée sans activation du circuit auxiliaire.	Appuyer sur l'interrupteur du circuit auxiliaire.	-
12.	Circuit auxiliaire 2 pas monté 	La fonction circuit auxiliaire 2 a été actionnée alors qu'un circuit auxiliaire 2 n'est pas monté.	-	-
13.	Avertissement surcharge pas monté 	L'interrupteur d'avertissement de surcharge a été actionné alors qu'un dispositif anti-surcharge n'est pas monté.	-	-
14.	Refaire le plein 	Ce message donne un avertissement lorsque le niveau de carburant est bas et invite à refaire le plein.	-	Refaire le plein de carburant.

N°	Affichage	Problème/anomalie	Mesure provisoire	Remède
15.	Défaut capteur carburant 	Défaut du capteur de niveau de carburant ; l'indication du niveau de carburant n'apparaît pas sur l'afficheur.	Appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (bouton 5) pour retourner à l'affichage normal.	Informier immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
16.	Défaut système charge 	Ce message signale un défaut du système de charge de la batterie.	Contrôler de la courroie trapézoïdale. Si la courroie trapézoïdale est en ordre, laisser tourner le moteur jusqu'à ce que l'affichage s'éteigne.	Si l'affichage ne disparaît pas, consulter immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
17.	Pression d'huile insuffisante 	Pression d'huile moteur trop faible.	Arrêter le moteur immédiatement. Il est possible que le moteur présente un défaut.	Informier immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
18.	Surtension 	Avertissement contre une tension assez élevée (par ex. d'une batterie de 24 volts) dans le circuit électrique, ou défaut de l'alternateur.	Arrêter immédiatement le moteur et contrôler la batterie ou l'alternateur. Redémarrer le moteur.	Si l'affichage apparaît à nouveau après le redémarrage, consulter immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
19.	Température liquide refroidissement monte 	La température du liquide de refroidissement dépasse la valeur normale.	Continuer d'utiliser la machine avec une charge réduite, jusqu'à ce que la température redevienne normale.	-
20.	Surchauffe 	La machine est surchauffée et il faut la laisser refroidir au ralenti.	Laisser la machine tourner au ralenti pour qu'elle se refroidisse. Ne pas arrêter le moteur, car cela risquerait d'entraîner l'ébullition du liquide de refroidissement.	Nettoyer le radiateur et contrôler le niveau de liquide de refroidissement, faire l'appoint si nécessaire. Contrôler l'étanchéité du système hydraulique ; consulter au besoin le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
21.	Défaut système capteur température liquide refroidissement 	Défaut du capteur de température du liquide de refroidissement ; l'indication de la température du liquide de refroidissement n'apparaît pas sur l'afficheur.	Appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (bouton 5) pour retourner à l'affichage normal. Les fonctionnalités de la machine restent assurées, mais une surchauffe ne peut pas être exclue.	Informier immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.

N°	Affichage	Problème/anomalie	Mesure provisoire	Remède
22.	Défaut système verrouillage leviers de commande 	Ce message signale un défaut du système électrique du verrouillage des leviers de commande.	Il est possible de démarrer le moteur, mais aucun déplacement de la machine n'est possible.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
23.	Défaut système vitesse rapide 	Ce message signale un défaut du système électrique de la vitesse rapide.	La machine ne peut être déplacée qu'à la vitesse normale.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
24.	Défaut système mécanisme AI 	Ce message signale un défaut du système de régulation automatique du ralenti.	La régulation du ralenti ne fonctionne pas. Amener la machine à l'atelier.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
25.	Défaut système 5 V externe 	Ce message signale un défaut du système du câble d'alimentation 5 V du capteur. Les fonctions principales ne sont pas disponibles.	Il est possible de démarrer et de déplacer la machine. Aucun travail ne peut être effectué avec la machine.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
26.	Défaut système CAN 	Ce message signale un défaut de la commande du réseau (CAN = Controller Area Network). Il est possible que des valeurs de mesure soient erronées et que des interrupteurs ne fonctionnent pas.	Il est possible de démarrer et de déplacer la machine. Aucun travail ne peut être effectué avec la machine.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
27.	Défaut système interrupteur multifonction 	Ce message signale un défaut du système de l'interrupteur multifonction.	La machine peut être utilisée, mais les fonctions du circuit auxiliaire ne sont pas disponibles.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
28.	Défaut système circuit auxiliaire 1 	Ce message signale un défaut du circuit auxiliaire 1.	La machine peut être utilisée, mais les fonctions du circuit auxiliaire 1 ne sont pas disponibles.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.

N°	Affichage	Problème/anomalie	Mesure provisoire	Remède
29.	Défaut système circuit auxiliaire 2 	Ce message signale un défaut du circuit auxiliaire 2.	La machine peut être utilisée, mais les fonctions du circuit auxiliaire 2 ne sont pas disponibles.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
30.	Maintenance échéance proche (indication) 	Ce message signifie que l'échéance de la maintenance périodique approche.	Utiliser la machine comme d'habitude.	Demandez au revendeur/concessionnaire KUBOTA les pièces nécessaires. Procédez à la maintenance.
31.	Maintenance échéance atteinte (avertissement) 	Ce message signifie que l'échéance de la maintenance périodique est atteinte.	La machine peut encore être utilisée, mais la maintenance doit être effectuée d'urgence.	Demandez au revendeur/concessionnaire KUBOTA les pièces nécessaires. Procédez à la maintenance.
32.	Défaut système antivol 	Ce message signale un défaut du système antivol.	-	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
33.	Identification clé 	La clé n'est pas reconnue.	Il n'est pas possible de démarrer la machine si plusieurs clés ou un objet métallique se trouvent sur le porte-clés. Enlever alors la clé du porte-clés. Si le message ne disparaît pas, il est probable que la clé soit endommagée. Essayer avec une clé de rechange.	Enlever les autres clés ou l'objet métallique attachés avec cette clé et répéter la tentative de démarrage.
34.	Fausse clé, démarrage impossible 	Il n'est possible de démarrer la machine parce que la clé ne convient pas.	Utiliser la bonne clé.	-
35.	Clé ROUGE enregistrée, démarrage impossible 	Tentative de démarrage avec la clé rouge (clé d'activation).	Utiliser la bonne clé.	-

N°	Affichage	Problème/anomalie	Mesure provisoire	Remède
36.	Charge nominale dépassée 	La charge à lever est trop lourde.	Le dispositif anti-surcharge ne sert qu'au levage de charges. Lors d'autres travaux (par ex. travaux d'excavation), désactiver le dispositif anti-surcharge en appuyant sur l'interrupteur d'avertissement de surcharge (bouton 2).	Abaisser la charge et réduire le poids à lever.
37.	Eau mélangée au carburant 	Le gazole est mélangé à de l'eau.	-	Couper le moteur ; contrôler et purger le préfiltre à carburant et nettoyer le séparateur d'eau. Si l'affichage apparaît à nouveau, informez-en immédiatement votre revendeur KUBOTA.
38.	Puissance limitée 	Le filtre à particules est saturé. La puissance du moteur est limitée.	-	-
39.	Temp. des gaz d'échappement élevée Prudence ! Travail possible 	La température des gaz d'échappement augmente. Il est possible de continuer à travailler prudemment.	-	-
40.	Augmenter le régime moteur Puissance réduite 	Pré-requis pour la régénération du filtre à particules.	Le filtre à particules doit être régénéré. La régénération du filtre à particules ne peut pas démarrer car la vitesse du moteur est trop basse. Si la machine est laissée avec AUTO IDLE activé et le verrouillage de manette relevé, le moteur peut s'arrêter automatiquement !	Augmenter la vitesse du moteur et démarrer la régénération du filtre à particules. Si l'affichage apparaît à nouveau, informez-en immédiatement votre revendeur KUBOTA.
41.	Mode ECO Erreur système 	Erreur système présente en mode ECO.	Il n'est pas possible d'activer le mode ECO.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.

N°	Affichage	Problème/anomalie	Mesure provisoire	Remède
42.	Régénération bloquée Débloquer la régénération 	Pré-requis pour la régénération du filtre à particules.	Le filtre à particules doit être régénéré. La régénération du filtre à particules est verrouillée et ne peut pas démarrer.	Déplacer la machine en lieu sûr et déverrouiller la régénération du filtre à particules. Si l'affichage apparaît à nouveau, informez-en immédiatement votre revendeur KUBOTA.
43.	Régénération bloquée Débloquer la régénération Puissance limitée 	Pré-requis pour la régénération du filtre à particules.	Le filtre à particules doit être régénéré. La régénération du filtre à particules est verrouillée et ne peut pas démarrer. Si la machine est laissée avec AUTO IDLE activé et le verrouillage de manette relevé, le moteur peut s'arrêter automatiquement !	Déplacer la machine en lieu sûr et déverrouiller la régénération du filtre à particules. Si l'affichage apparaît à nouveau, informez-en immédiatement votre revendeur KUBOTA.
44.	Filtre à particules détérioré Réparation nécessaire 	Pré-requis pour la régénération du filtre à particules.	Le filtre à particules est détérioré en raison des particules de suie et la régénération du filtre à particules ne peut plus démarrer. Le filtre à particules doit être réparé.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
45.	Remplacer le filtre à particules 	Pré-requis pour la régénération du filtre à particules.	Le filtre à particules doit être remplacé.	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.
46.	Attention ! Arrêter le moteur Augmenter le régime/redémarrer 	Pré-requis pour la régénération du filtre à particules.	Le moteur s'arrête automatiquement à cause d'un régime trop bas pendant la régénération. Un redémarrage et un régime moteur supérieur à 1 900 tr/min sont requis.	Redémarrer le moteur et augmenter le régime à plus de 1 900 tr/min.
47.	Moteur Erreur système 	Anomalie du système d'injection à rampe commune	-	Informez immédiatement le revendeur/concessionnaire KUBOTA.

MAINTENANCE

Le chapitre Maintenance décrit tous les travaux de maintenance et d'entretien nécessaires sur la pelleteuse.

Une maintenance soigneusement effectuée garantit la fiabilité de la machine et en accroît la longévité.

Le fait de ne pas respecter les délais des travaux de maintenance entraîne l'annulation de la garantie et libère la société KUBOTA de toute responsabilité.

Pour les réparations, utiliser exclusivement les pièces de rechange spécifiées par le fabricant. L'utilisation de pièces non autorisées présenterait de grands risques d'accident par suite d'un manque de qualité ou de l'appariement de composants incompatibles. Celui qui utilise des pièces de rechange non autorisées assume l'entière responsabilité de tout accident ou dommage qui pourrait en découler.

Consignes de sécurité pour la maintenance

- Les personnes qui travaillent sur la pelleteuse, ou avec la pelleteuse, doivent porter un équipement de protection individuel (EPI). L'exploitant de la machine doit mettre à disposition par ex. des vêtements de travail, chaussures de sécurité, casques de protection, lunettes de protection, équipements de protection auriculaire et des masques respiratoires adéquats et de la taille qui convient, et le personnel est tenu d'utiliser ces équipements chaque fois que cela est nécessaire. L'entrepreneur est le principal responsable de l'EPI. Cet équipement est spécifié dans les prescriptions pour la prévention des accidents et ce, en fonction du genre d'activités précisé.
- Effectuer les travaux de maintenance, de nettoyage et d'entretien uniquement sur la pelleteuse totalement arrêtée. Pour interdire toute remise en marche inopinée, retirer la clé de contact de la machine.
- Lors des travaux de maintenance le godet doit toujours reposer sur le sol.
- Si lors des travaux de maintenance et d'entretien des dommages sont constatés, il est interdit de remettre la pelleteuse en service avant d'avoir éliminé ces dommages. Les travaux de remise en état doivent être exécutés exclusivement par le personnel doté de la formation requise.
- Durant l'exécution des travaux de maintenance et d'entretien, la stabilité de la pelleteuse doit être garantie à tout moment.
- Lors de travaux sur le système d'alimentation en carburant, il est interdit de fumer ou de s'approcher avec une lampe à feu nu ou toute autre source d'inflammation potentielle. Signaler la zone de danger avec des panneaux. Dans la zone de danger, toujours tenir un extincteur à portée de la main.
- Eliminer et évacuer tous les résidus de lubrifiants, carburants et autres conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.
- Les produits à utiliser pour les travaux de maintenance et d'entretien sont énumérés dans la section Carburant, huiles et autres consommables (page 186).
- Mettre le système électrique hors circuit avant d'entreprendre des travaux sur le système électrique. Ces travaux ne peuvent être effectués que par un personnel doté d'une formation électrotechnique.
- Pour les travaux à effectuer à une hauteur inaccessible avec les pieds au sol, il faut utiliser une échelle ou un échafaudage.
- L'actionnement des éléments de commande est permis uniquement lorsque l'opérateur a pris place sur son siège.

Qualification du personnel de maintenance

- L'opérateur est seulement autorisé à effectuer des travaux de nettoyage et d'entretien.
- Les travaux de maintenance sont du ressort exclusif du personnel doté de la formation requise.

Plan de maintenance – Maintenance générale entre 50 et 500 heures de fonctionnement

Travaux d'entretien à effectuer par l'opérateur

Maintenance générale		Heures de fonctionnement totalisées par l'horamètre											
		50	100	150	200	250	300	350	400	450	500	Périodicité	Page
Contrôle du niveau de carburant												tous les jours	71
Contrôle du niveau du liquide de refroidissement												tous les jours	68
Contrôle du niveau d'huile moteur												tous les jours	68
Contrôle du niveau d'huile hydraulique												tous les jours	70
Graissage des axes du godet et des biellettes du godet												tous les jours	70
Contrôle de la courroie trapézoïdale												tous les jours	69
Contrôle du niveau du réservoir de lave-glace												tous les jours	125
Contrôle des câblages et connexions électriques												tous les jours	71
Nettoyer le radiateur												tous les jours	155
Graissage de l'équipement avant	Graisser le pied de flèche		○		○		○		○		○	100 h	176
	Autres points de graissage					○					○	250 h	177
Contrôle du séparateur d'eau		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	50 h	71
Purge d'eau du réservoir à carburant		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	50 h	167
Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	50 h	173
Graissage du palier de tourelle		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	50 h	175
Chenilles et châssis : Nettoyage, contrôle visuel et contrôle de la tension des chenilles		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	50 h	177
Graissage du roulement du palier de tourelle					○				○			200 h	176
Contrôle, nettoyage du filtre à air intérieur de la cabine 1.)					○				○			200 h	162
Nettoyer le condenseur de la climatisation					○				○			200 h	155
Contrôle, nettoyage du filtre à air 1.)					○				○			200 h	161
Contrôle des durits et des colliers du système de refroidissement					○				○			200 h	158
Contrôle des conduites de carburant et des flexibles d'aspiration d'air					○				○			200 h	167
Contrôle des tuyaux et flexibles de la climatisation												une fois par an	180

1.) Dans un environnement très poussiéreux, le filtre à air et le filtre à air intérieur de la cabine doivent être nettoyés ou remplacés plus fréquemment.

Plan de maintenance – Maintenance générale entre 550 et 1000 heures de fonctionnement

Travaux d'entretien à effectuer par l'opérateur

Maintenance générale		Heures de fonctionnement totalisées par l'hora- mètre											
		550	600	650	700	750	800	850	900	950	1000	Périodicité	Page
Contrôle du niveau de carburant												tous les jours	71
Contrôle du niveau du liquide de refroidissement												tous les jours	68
Contrôle du niveau d'huile moteur												tous les jours	68
Contrôle du niveau d'huile hydraulique												tous les jours	70
Graissage des axes du godet et des biellettes du godet												tous les jours	70
Contrôle de la courroie trapézoïdale												tous les jours	69
Contrôle du niveau du réservoir de lave-glace												tous les jours	125
Contrôle des câblages et connexions électriques												tous les jours	71
Nettoyer le radiateur												tous les jours	155
Grais- sage de l'équipe- ment avant	Graisser le pied de flèche		○		○		○		○		○	100 h	176
	Autres points de graissage					○					○	250 h	177
Contrôle du séparateur d'eau		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	50 h	71
Purge d'eau du réservoir à carburant		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	50 h	167
Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	50 h	173
Graissage du palier de tourelle		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	50 h	175
Chenilles et châssis : Nettoyage, contrôle visuel et contrôle de la tension des chenilles		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	50 h	177
Graissage du roulement du palier de tourelle			○				○				○	200 h	176
Contrôle, nettoyage du filtre à air intérieur de la cabine 1.)			○				○				○	200 h	162
Nettoyer le condenseur de la climatisation			○				○				○	200 h	155
Contrôle, nettoyage du filtre à air 1.)			○				○				○	200 h	161
Contrôle des durits et des colliers du système de refroidissement			○				○				○	200 h	158
Contrôle des conduites de carburant et des flexibles d'aspiration d'air			○				○				○	200 h	167
Contrôle des tuyaux et flexibles de la climatisation												une fois par an	180

1.) Dans un environnement très poussiéreux, le filtre à air et le filtre à air intérieur de la cabine doivent être nettoyés ou remplacés plus fréquemment.

Plan de maintenance – Travaux de maintenance entre 50 et 500 heures de fonctionnement

Travaux d'entretien réservés au personnel qualifié ou à un atelier KUBOTA

Travaux de maintenance	Heures de fonctionnement totalisées par l'horamètre *										Périodicité	Page
	50	100	150	200	250	300	350	400	450	500		
Contrôle des durits et des colliers du système de refroidissement					○					○	250 h	158
Contrôle et réglage de la courroie trapézoïdale					○					○	250 h	156
Vidange d'huile moteur et remplacement du filtre à huile moteur										○	500 h	159
Vidange d'huile des moteurs de translation 3.)	●									○	500 h	179
Remplacer le préfiltre à carburant										○	500 h	163
Remplacer le filtre à carburant principal										○	500 h	164
Remplacement du filtre de retour 2.)					●					○	500 h	168
Remplacement du filtre du circuit de pilotage											1000 h	168
Remplacement de l'huile hydraulique et du filtre d'aspiration 2.)											1000 h	169
Remplacement des éléments filtrants du filtre à air 1.)											1000 h	161
Remplacement du filtre à air intérieur de la cabine 1.)											1000 h	162
Vidange d'huile des roues de tension et des galets porteurs	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										2000 h	--
Contrôler le générateur et le démarreur	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										2000 h	--
Contrôle technique de sécurité 4.)											une fois par an	189
Remplacement des durits du système de refroidissement et des colliers	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 2 ans	--
Remplacement des conduites de carburant et des flexibles d'aspiration d'air	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 2 ans	--
Remplacement des tuyaux et flexibles de la climatisation	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 2 ans	--
Vidange du liquide de refroidissement											tous les 2 ans	158
Remplacement des flexibles hydrauliques	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 6 ans	--
Contrôle du niveau de frigorigène	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										Réparation au besoin	180
Remplacer le séparateur d'huile	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										1500 h	--
Contrôler le radiateur AGR	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										1500 h	--
Contrôler le système AGR	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										3000 h	--
Contrôler le turbocompresseur	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										3000 h	--

Travaux de maintenance	Heures de fonctionnement totalisées par l'horamètre *											Périodicité	Page
	50	100	150	200	250	300	350	400	450	500			
Nettoyer le filtre à particules diesel	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.											3000 h	--
Contrôler le capteur de pression d'admission et le mesureur de masse d'air	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.											une fois par an	--
Contrôler l'état du catalyseur DPF	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.											une fois par an	--
Vérifier l'absence de fuite de gaz sur le capteur de pression différentielle DPF et les conduites	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.											une fois par an	--
Contrôler le capteur de température des gaz d'échappement DPF	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.											une fois par an	--
Vérifier l'absence de fuite de gaz sur l'EGR et les conduites	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.											une fois par an	--
Rincer le radiateur	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.											tous les 2 ans	--
Purger le carter du moteur et remplacer les tuyaux	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.											tous les 2 ans	--
Remplacer le capteur de pression différentielle DPF (avant et arrière)	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.											tous les 2 ans	--
Remplacer le tuyau d'aspiration situé en aval du mesureur de masse d'air	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.											tous les 2 ans	--
Remplacer la conduite du tuyau du capteur de pression d'admission	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.											tous les 2 ans	--
Remplacer le tuyau du radiateur AGR	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.											tous les 2 ans	--

* Les travaux de maintenance repérés par un ● doivent être effectués au bout du nombre d'heures de fonctionnement indiqué, à compter à partir de la première mise en service de la machine.

- 1.) Dans un environnement très poussiéreux, le filtre à air et le filtre à air intérieur de la cabine doivent être nettoyés ou remplacés plus fréquemment.
- 2.) En cas d'utilisation d'un marteau brise-roche, à partir de 20 % du temps total de fonctionnement → toutes les 800 h.
En cas d'utilisation d'un marteau brise-roche, à partir de 40 % du temps total de fonctionnement → toutes les 400 h.
En cas d'utilisation d'un marteau brise-roche, à partir de 60 % du temps total de fonctionnement → toutes les 300 h.
En cas d'utilisation d'un marteau brise-roche, à partir de 80 % du temps total de fonctionnement → toutes les 200 h.
- 3.) Plus tôt si nécessaire.
- 4.) Au moins une fois par an.

Plan de maintenance – Travaux de maintenance entre 550 et 1000 heures de fonctionnement

Travaux d'entretien réservés au personnel qualifié ou à un atelier KUBOTA

Travaux de maintenance	Heures de fonctionnement totalisées par l'horamètre										Périodicité	Page
	550	600	650	700	750	800	850	900	950	1000		
Contrôle des durits et des colliers du système de refroidissement					○					○	250 h	158
Contrôle et réglage de la courroie trapézoïdale					○					○	250 h	156
Vidange d'huile moteur et remplacement du filtre à huile moteur										○	500 h	159
Vidange d'huile des moteurs de translation 3.)										○	500 h	179
Remplacer le préfiltre à carburant										○	500 h	163
Remplacer le filtre à carburant principal										○	500 h	164
Remplacement du filtre de retour 2.)										○	500 h	168
Remplacement du filtre du circuit de pilotage										○	1000 h	168
Remplacement de l'huile hydraulique et du filtre d'aspiration 2.)										○	1000 h	169
Remplacement des éléments filtrants du filtre à air 1.)										○	1000 h	161
Remplacement du filtre à air intérieur de la cabine 1.)										○	1000 h	162
Vidange d'huile des roues de tension et des galets porteurs	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										2000 h	--
Contrôle de l'alternateur et du démarreur	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										2000 h	--
Contrôle technique de sécurité 4.)											une fois par an	189
Remplacement des durits du système de refroidissement et des colliers	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 2 ans	--
Remplacement des conduites de carburant et des flexibles d'aspiration d'air	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 2 ans	--
Remplacement des tuyaux et flexibles de la climatisation	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 2 ans	--
Vidange du liquide de refroidissement											tous les 2 ans	158
Remplacement des flexibles hydrauliques	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 6 ans	--
Contrôle du niveau de frigorigène	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										Réparation au besoin	180
Remplacer le séparateur d'huile	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										1500 h	--
Contrôler le radiateur AGR	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										1500 h	--
Contrôler le système AGR	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										3000 h	--
Contrôler le turbocompresseur	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										3000 h	--

Travaux de maintenance	Heures de fonctionnement totalisées par l'horamètre										Périodicité		Page
	550	600	650	700	750	800	850	900	950	1000			
Nettoyer le filtre à particules diesel	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										3000 h	--	
Contrôler le capteur de pression d'admission et le mesureur de masse d'air	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										une fois par an	--	
Contrôler l'état du catalyseur DPF	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										une fois par an	--	
Vérifier l'absence de fuite de gaz sur le capteur de pression différentielle DPF et les conduites	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										une fois par an	--	
Contrôler le capteur de température des gaz d'échappement DPF	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										une fois par an	--	
Vérifier l'absence de fuite de gaz sur l'EGR et les conduites	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										une fois par an	--	
Rincer le radiateur	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 2 ans	--	
Purger le carter du moteur et remplacer les tuyaux	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 2 ans	--	
Remplacer le capteur de pression différentielle DPF (avant et arrière)	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 2 ans	--	
Remplacer le tuyau d'aspiration situé en aval du mesureur de masse d'air	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 2 ans	--	
Remplacer la conduite du tuyau du capteur de pression d'admission	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 2 ans	--	
Remplacer le tuyau du radiateur AGR	Veuillez consulter le revendeur/concessionnaire KUBOTA.										tous les 2 ans	--	

- 1.) Dans un environnement très poussiéreux, le filtre à air et le filtre à air intérieur de la cabine doivent être nettoyés ou remplacés plus fréquemment.
- 2.) En cas d'utilisation d'un marteau brise-roche, à partir de 20 % du temps total de fonctionnement → toutes les 800 h.
En cas d'utilisation d'un marteau brise-roche, à partir de 40 % du temps total de fonctionnement → toutes les 400 h.
En cas d'utilisation d'un marteau brise-roche, à partir de 60 % du temps total de fonctionnement → toutes les 300 h.
En cas d'utilisation d'un marteau brise-roche, à partir de 80 % du temps total de fonctionnement → toutes les 200 h.
- 3.) Plus tôt si nécessaire.
- 4.) Au moins une fois par an.

Nettoyage de la pelleteuse



Avant d'entreprendre le nettoyage, arrêter le moteur et prendre les précautions nécessaires pour interdire une remise en marche inopinée de la machine.



En utilisant un nettoyeur à jet de vapeur pour le nettoyage de la pelleteuse, ne pas diriger le jet sur les composants électriques.



Ne pas diriger le jet d'eau sur l'orifice d'aspiration du filtre à air.



Il est interdit de nettoyer la pelleteuse avec des substances inflammables.



Le lavage de la pelleteuse n'est permis que sur les aires spécialement aménagées (séparateurs d'huile et de graisse).

La machine peut être nettoyée avec de l'eau contenant un produit de nettoyage courant. Veiller à ce que l'eau ne pénètre pas dans le système électrique.

Nettoyer les pièces en plastique avec un produit de nettoyage spécial pour matières synthétiques.

Avant de nettoyer la pelleteuse, masquer la prise d'air du système de climatisation et de chauffage, sur la tourelle.

Travaux de maintenance

Pour assurer le bon entretien et maintenir la machine en parfait état de fonctionnement, tous les travaux de maintenance requis doivent être exécutés conformément aux prescriptions.

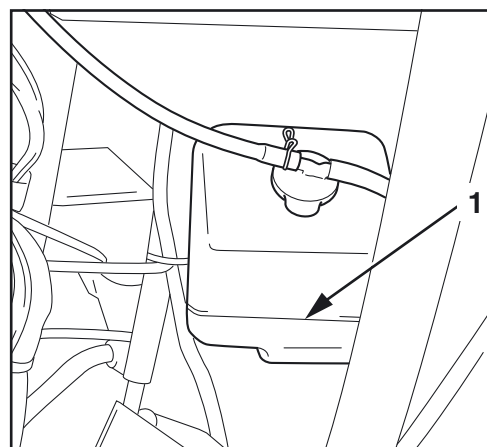
Appoint de liquide de refroidissement

- Ouvrir le capot latéral (page 131).
- Contrôler la teneur en antigel avec un pèse-antigel, elle devrait suffire pour -25 °C.



La teneur en antigel ne doit pas dépasser 50 %.

- Le moteur étant froid, ouvrir le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement et rajouter du liquide de refroidissement (mélange à teneur en antigel correcte) jusqu'au repère FULL (1).
- Fermer le bouchon du vase d'expansion.

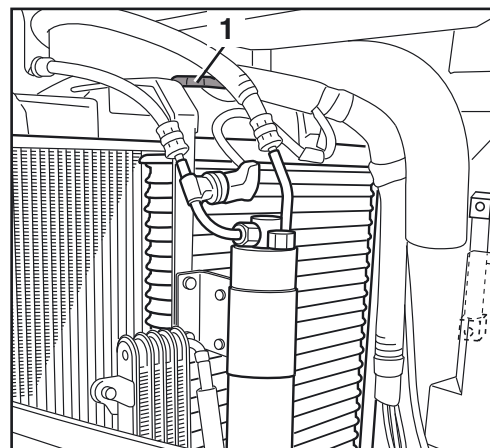


Si le vase d'expansion avait été complètement vidé, contrôler le niveau du liquide de refroidissement dans le radiateur.



Ne pas ouvrir le bouchon du radiateur lorsque le moteur est chaud, risque de brûlure.

- Ouvrir le bouchon du radiateur (1) en le tournant vers la gauche.
- Le niveau du liquide doit atteindre le bord inférieur du goulot de remplissage ; au besoin, faire l'appoint de liquide de refroidissement.
- Fermer le bouchon du radiateur.
- Fermer le capot latéral.

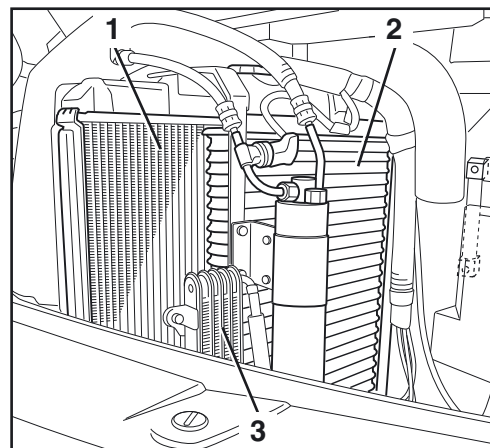


Nettoyer le radiateur



Pour ne pas risquer de se brûler, ne pas toucher aux radiateur/refroidisseurs très chauds.

- Ouvrir le capot latéral (page 131).
- Nettoyer le radiateur de liquide de refroidissement (1), le radiateur d'huile hydraulique (3), le radiateur de carburant (2) du moteur avec un jet d'eau ou un pistolet à air comprimé. Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression !
- Faire tout particulièrement attention à l'espace compris entre le radiateur de liquide de refroidissement et le refroidisseur d'huile, car des feuilles mortes s'accumulent souvent à cet endroit.
- Fermer le capot latéral.

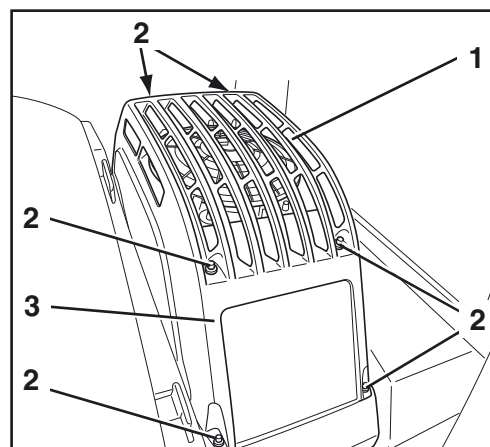


Nettoyage du condenseur



Pour ne pas risquer de se brûler, ne pas toucher aux radiateur/refroidisseurs très chauds.

- Dévisser les six vis (2).
- Démonter le capot de protection (3).
- Nettoyer le condenseur (1) avec un jet d'eau ou un pistolet à air comprimé. Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression !
- Faire tout particulièrement attention à l'espace compris entre le radiateur de liquide de refroidissement et le refroidisseur d'huile, car des feuilles mortes s'accumulent souvent à cet endroit.



Après le nettoyage, vérifier si le condenseur n'est pas endommagé.

- Monter le capot de protection.
- Visser les boulons.

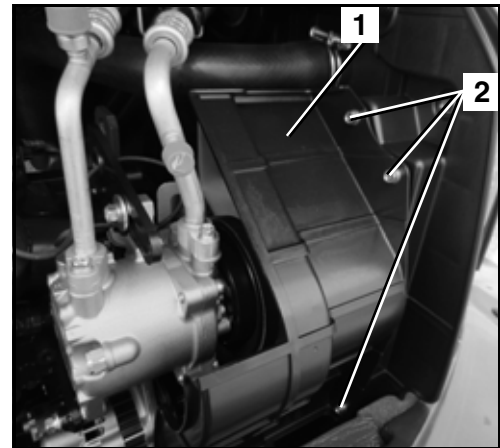
Contrôle, réglage et remplacement de la courroie trapézoïdale

Montage et démontage du capot des courroies trapézoïdales



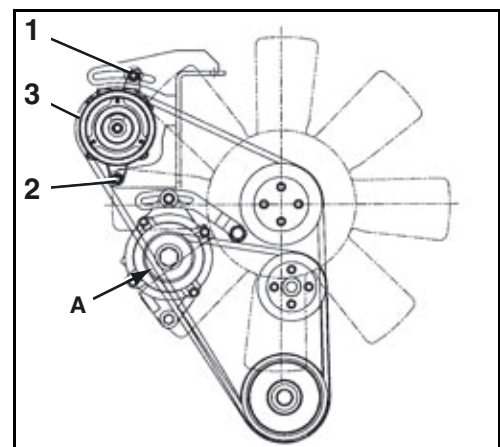
Risques de blessure par des pièces en rotation ! Le capot des courroies trapézoïdales doit être démonté pour les travaux sur les courroies trapézoïdales. Si le moteur tourne pendant ces travaux, il existe un risque de blessure par les pièces en rotation. S'assurer que le moteur est à l'arrêt avant toute intervention dans le compartiment du moteur et retirer la clé de contact.

- Ouvrir le capot du moteur (page 130).
- Pour démonter le capot des courroies trapézoïdales (1), desserrer trois vis (2) et retirer le capot des courroies trapézoïdales.
- Ranger les vis et le capot dans un endroit sûr et procéder aux travaux.
- A la fin des travaux, remonter le capot des courroies trapézoïdales et le fixer avec les trois vis (couple de serrage de 3~5 Nm).
- S'assurer que le capot des courroies trapézoïdales est vissé dans la bonne position.
- Fermer le capot du moteur.

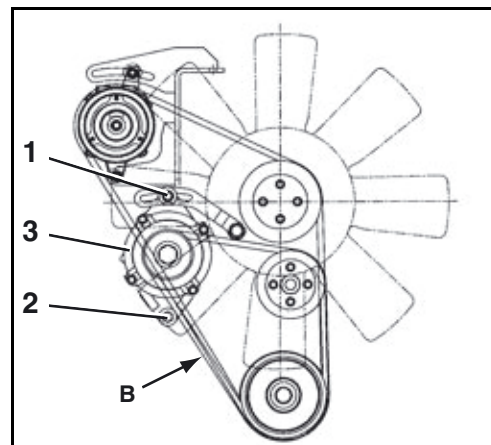


Réglage des courroies trapézoïdales

- Démontage du capot des courroies trapézoïdales
- Contrôler de la courroie trapézoïdale (page 69).
- Desserrer les vis de fixation (1 et 2).
- Tendre la courroie trapézoïdale en faisant basculer le compresseur (3).
- Exercer une pression au point « A » de la courroie trapézoïdale. La courroie doit accuser une flèche d'environ 12 à 15 mm (sous une pression de 7 kg).
- Serrer les boulons de fixation.
- Après le réglage, contrôler la courroie trapézoïdale.

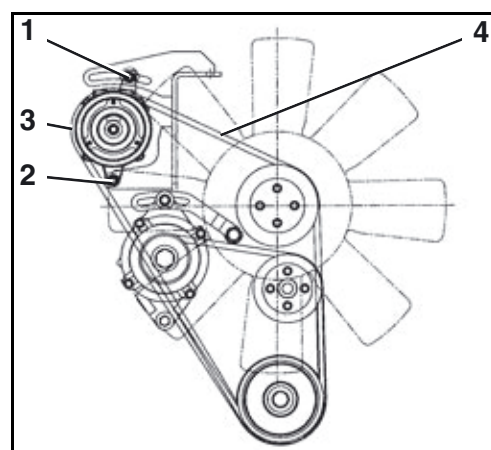


- Desserrer les vis de fixation (1 et 2).
- Tendre la courroie trapézoïdale en faisant basculer l'alternateur (3).
- Exercer une pression au point « B » de la courroie trapézoïdale. La courroie doit accuser une flèche d'environ 10 mm (sous une pression de 10 kg).
- Serrer les boulons de fixation.
- Après le réglage, contrôler la courroie trapézoïdale.
- Montage du capot des courroies trapézoïdales

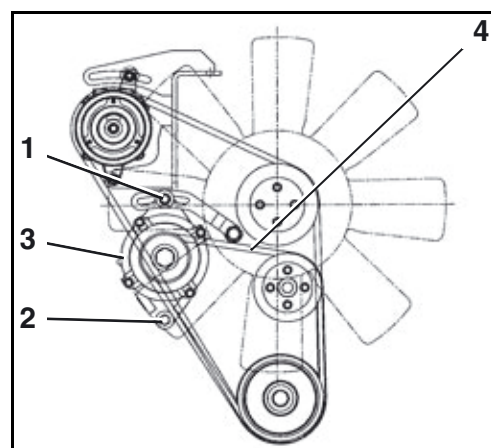


Remplacement d'une courroie trapézoïdale

- Démontage du capot des courroies trapézoïdales
- Desserrer les vis de fixation (1 et 2).
- Pivoter le compresseur (3) et démonter la courroie trapézoïdale (4).
- Placer une nouvelle courroie trapézoïdale.
- Ajuster la courroie trapézoïdale.



- Desserrer les vis de fixation (1 et 2).
- Pivoter le générateur (3) et démonter la courroie trapézoïdale (4).
- Placer une nouvelle courroie trapézoïdale.
- Ajuster et vérifier la courroie trapézoïdale.
- Montage du capot des courroies trapézoïdales



Contrôle des durites du circuit de refroidissement



Effectuer ce contrôle uniquement sur le moteur froid.

- Ouvrir le capot du moteur (page 130).
- Ouvrir le capot latéral (page 131).

Contrôler l'état (absence de fissures, hernies, durcissement) et l'étanchéité de toutes les durites, sur le moteur et jusqu'au radiateur et au ventilateur de chauffage et vérifier le bon serrage des colliers. Au besoin, faire remplacer les durites par le personnel qualifié.

- Fermer le capot latéral.
- Fermer le capot du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement



Procéder à la vidange uniquement sur le moteur froid.

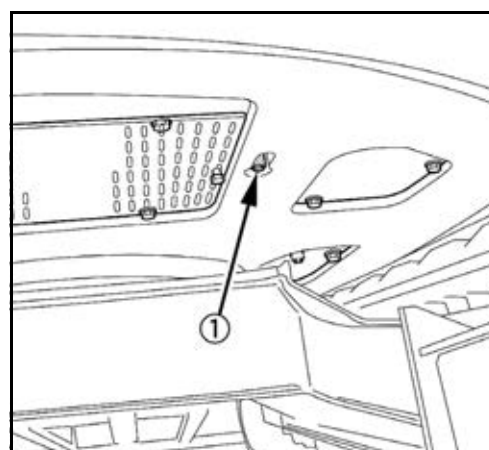
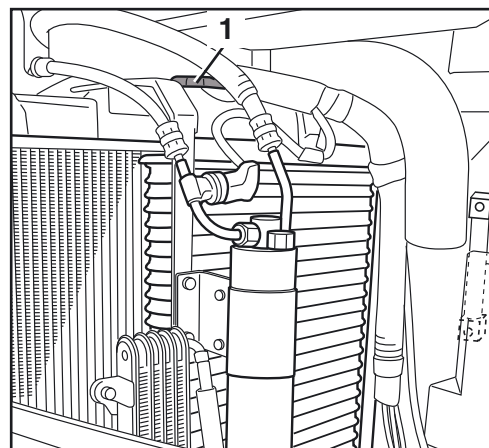
Contenu total du circuit de refroidissement: 11,8 l

- Ouvrir le capot du moteur (page 130).
- Ouvrir le capot latéral (page 131).
- Ouvrir le bouchon du radiateur (1) en le tournant vers la gauche.
- Ouvrir le bouchon central de vidange (1) du circuit de refroidissement et vidanger la totalité du liquide de refroidissement.



Recueillir le liquide de refroidissement et l'éliminer suivant les prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.

S'il est fortement encrassé, rincer le circuit de refroidissement. A cet effet, enlever le bouchon du radiateur, introduire un tuyau d'arrosage dans le goulot et rincer le circuit de refroidissement à l'eau pure (sans additifs), jusqu'à ce que l'eau qui ressort à l'orifice de vidange soit claire.

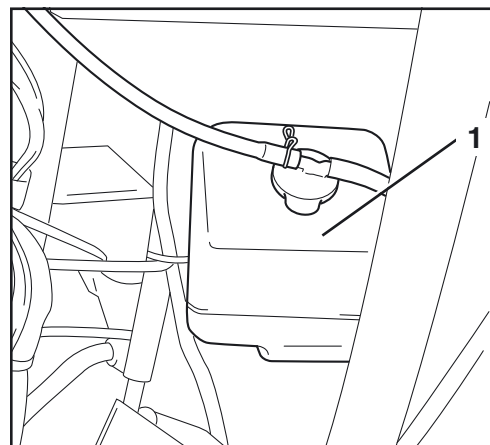


- Revisser le bouchon central de vidange du circuit de refroidissement.

- Démonter le vase d'expansion (1) de liquide de refroidissement, le vider et le nettoyer si nécessaire. Remonter le vase d'expansion.
- Remplir le radiateur et le vase d'expansion avec du liquide de refroidissement (mélange d'eau et d'antigel).



Même en été, ne pas remplir le circuit de refroidissement avec de l'eau pure. En effet, l'antigel pour liquide de refroidissement contient aussi du produit anticorrosion.



- Démarrer le moteur (page 75) et le faire chauffer.
- Arrêter le moteur (page 77).
- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement (page 68), faire l'appoint si nécessaire (page 154).
- Fermer le capot du moteur.
- Fermer le capot latéral.

Vidange d'huile moteur et remplacement du filtre à huile moteur

- Ouvrir le capot du moteur (page 130).



Vidanger l'huile moteur à chaud (moteur à la température de service).



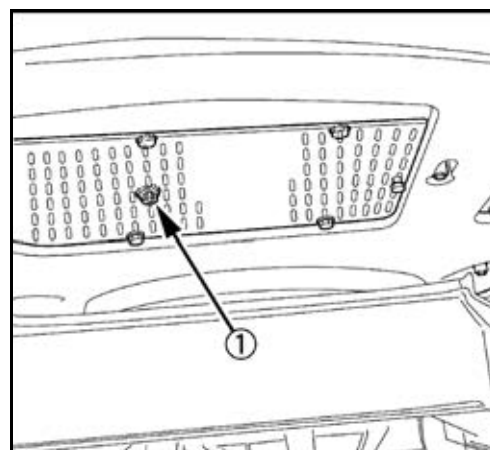
Attention ! L'huile moteur et le filtre à huile moteur sont très chauds → risque de brûlure.



Placer un bac de récupération d'huile d'une capacité d'env. 15 l sous le bouchon de vidange d'huile moteur. L'huile moteur ne doit pas pénétrer dans le sol. L'éliminer, de même que le filtre à huile moteur, conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.

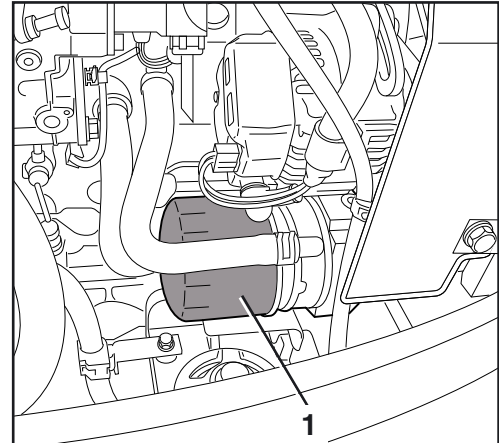
Vidange de l'huile moteur

- Dévisser le bouchon de vidange d'huile (1) et laisser l'huile moteur s'écouler dans le bac.
- Munir le bouchon de vidange d'huile d'un joint neuf et le revisser.



Remplacement du filtre à huile

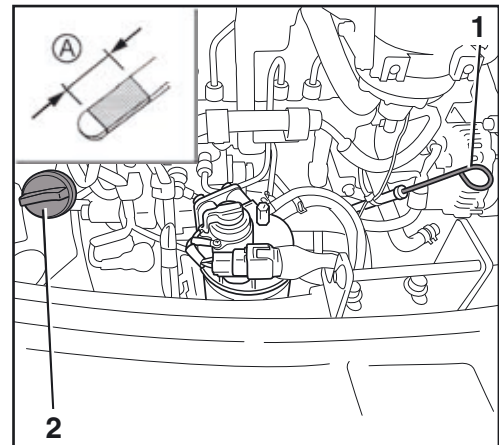
- Placer un bac de récupération d'huile sous le filtre à huile (1) et dévisser le filtre à l'aide d'une clé à filtre, en tournant vers la gauche.
- Enduire le joint du filtre à huile neuf avec de l'huile moteur.
- Visser le filtre à huile neuf et le serrer à la main – ne pas le serrer avec la clé à filtre.



Remplissage du circuit d'huile moteur

Quantité requise : 9,0 l

- Dévisser le bouchon de remplissage d'huile (2) et introduire de l'huile moteur conforme aux spécifications de la section Carburant, huiles et autres consommables (page 186).
- Revisser le bouchon de remplissage d'huile.
- Démarrer le moteur (page 75), le témoin de pression d'huile moteur doit s'éteindre immédiatement après le démarrage du moteur. Sinon, arrêter le moteur et informer le personnel qualifié.
- Faire chauffer le moteur, puis l'arrêter (page 77). Attendre 5 min. et contrôler le niveau d'huile.
- Sortir la jauge d'huile (1) et l'essuyer avec un chiffon propre.
- Introduire la jauge d'huile à fond et la ressortir. Le niveau d'huile doit se trouver dans la zone « A ». Si le niveau est trop bas, rajouter de l'huile moteur.



Un fonctionnement avec un niveau d'huile trop faible ou trop élevé peut endommager le moteur.

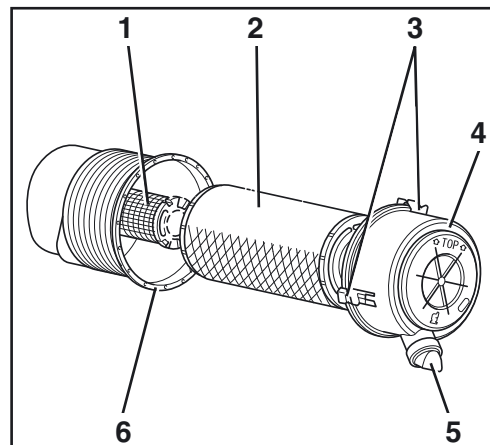
- Après la vidange, introduire de l'huile moteur jusqu'à la marque « MAX ».
- Fermer le capot du moteur.

Contrôle, nettoyage et remplacement du filtre à air



Si l'environnement de travail de la pelleteuse est très poussiéreux il faut contrôler plus fréquemment le filtre à air.

- Ouvrir le capot du moteur (page 130).
- Ouvrir les agrafes (3) et enlever le couvercle (4).
- Extraire l'élément filtrant extérieur (2) du boîtier du filtre à air (6) et vérifier l'encrassement.
- Nettoyer le boîtier et le couvercle du filtre à air, sans retirer l'élément filtrant intérieur (1). L'élément filtrant intérieur doit être retiré uniquement pour le remplacement.
- Nettoyer la soupape de poussière (5).
- Si l'élément filtrant extérieur est endommagé ou trop encrassé, le remplacer.

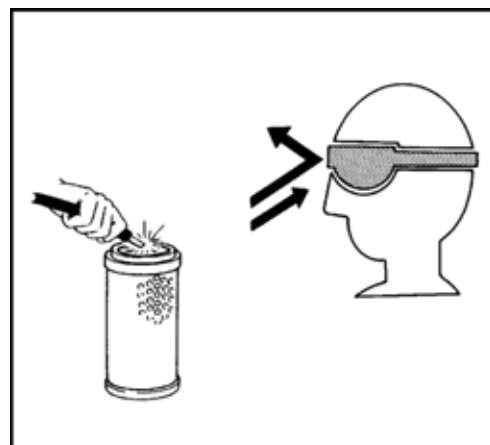


Ne pas nettoyer l'élément filtrant avec un liquide quelconque. Ne pas faire fonctionner le moteur sans les éléments filtrants du filtre à air.



En travaillant avec de l'air comprimé, porter des lunettes de protection.

- Nettoyer l'élément filtrant extérieur en soufflant de l'air comprimé (pression maxi 5 bars) de l'intérieur vers l'extérieur. Ne pas endommager l'élément filtrant. Porter des lunettes de protection.
- Monter l'élément extérieur du filtre à air, poser le couvercle avec la marque TOP en haut et fermer les agrafes.
- Fermer le capot du moteur.

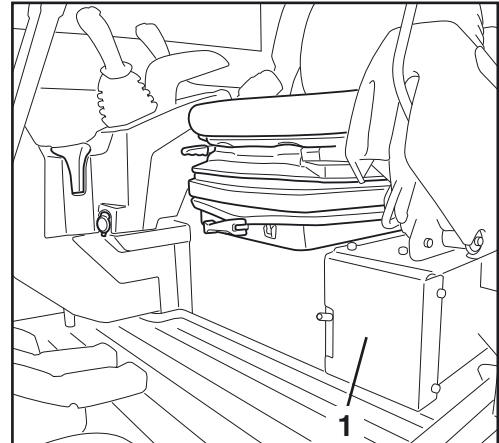


Contrôle, nettoyage, remplacement du filtre à air de la cabine

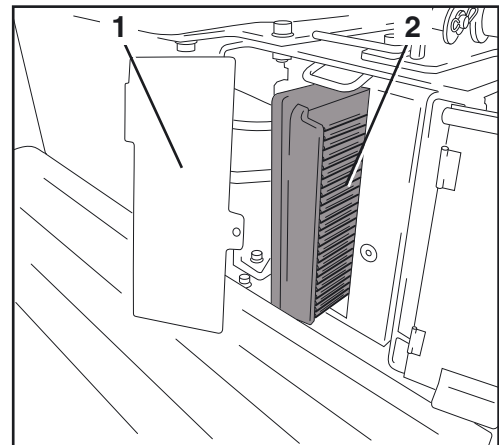


Si l'environnement de travail de la pelleteuse est très poussiéreux, il faut contrôler plus fréquemment le filtre à air de la cabine.

- Ouvrir et rabattre la tôle de recouvrement (1).



- Démonter le cache du filtre (1).
- Sortir le filtre à air intérieur avec soin (2).



Contrôle

- Contrôler si le filtre de la cabine est encrassé ou endommagé. S'il est trop encrassé ou présente des dommages, remplacer le filtre à air de la cabine.

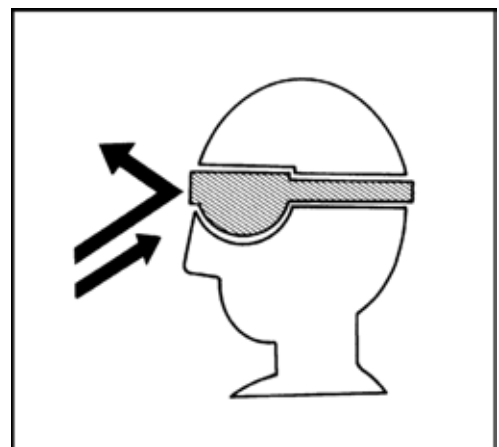
Nettoyage



Pour le nettoyage, utiliser exclusivement de l'air comprimé épuré, avec une pression maxi de 2 bars.



En travaillant avec de l'air comprimé, porter des lunettes de protection.



- Nettoyer le filtre (1) à l'air comprimé « A » en soufflant dans le sens opposé au flux d'air normal.

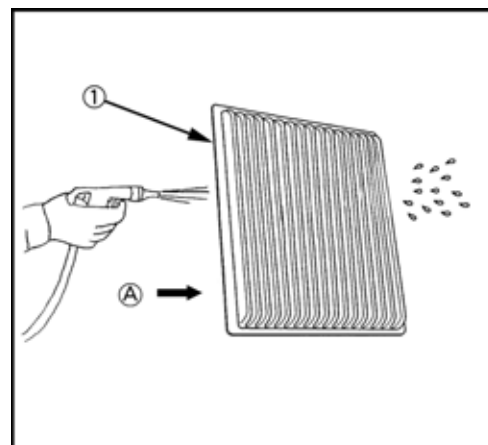


Si le filtre est fortement encrassé, le remplacer.



Au montage, veiller à ne pas endommager le filtre. Si l'on utilise un filtre endommagé, des saletés pénètrent dans l'ensemble de climatisation et causent à ce niveau de graves dommages.

- Remonter le filtre à air intérieur de la cabine.
- Monter le cache du filtre.
- Fermer le recouvrement en tôle.

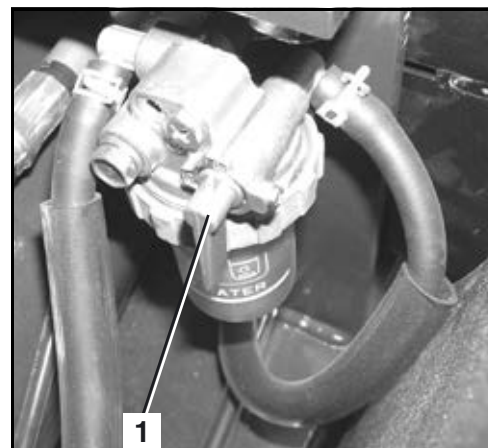


Remplacement du préfiltre à carburant

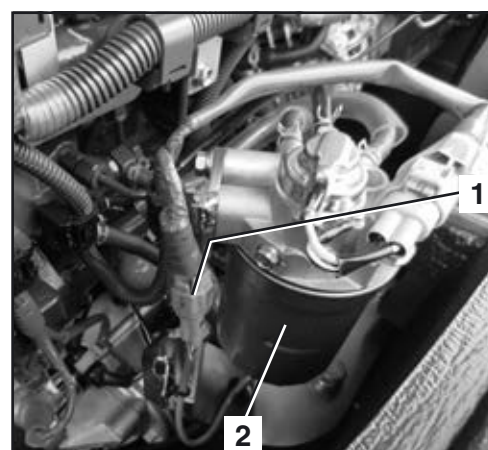
- Ouvrir le capot du moteur (page 130).
- Ouvrir le capot latéral (page 131).
- Placer le robinet inverseur (1) du séparateur d'eau en position d'arrêt.



Poser des chiffons sous le séparateur d'eau afin que le carburant ne se répande pas sur le sol.



- Déposer le connecteur du capteur d'eau (1).
- Dévisser le préfiltre à carburant (2).
- Démonter le module du capteur au fond du filtre et le monter sur le nouveau filtre.
- Sur le filtre neuf, humecter le joint en caoutchouc avec du carburant.
- Visser un filtre neuf et le serrer à la main.
- Raccorder le connecteur du capteur d'eau.
- Placer le robinet inverseur sur le séparateur d'eau en position de marche.
- Purger l'installation d'alimentation en carburant (page 127).
- Fermer le capot du moteur.



- Fermer le capot latéral.



Éliminer les chiffons de nettoyage conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.

Purge de l'eau du préfiltre à carburant



La présence d'eau dans le carburant risque d'endommager le moteur !

L'eau réduit le pouvoir lubrifiant du gazole. La pompe d'injection peut être endommagée et les pièces métalliques peuvent être corrodées. De plus, l'intervalle de nettoyage de 3000 h du filtre à particules diesel n'est plus garanti. Le filtre à particules se détériore plus vite que prévu. Si le message de panne « Eau mélangée au carburant » apparaît sur l'écran, le préfiltre à carburant doit immédiatement être purgé après avoir coupé le moteur.



- Ouvrir le capot du moteur (page 130).
- Desserrer le boulon d'aération (1). S'assurer de ne pas perdre la vis.
- Desserrer le robinet de vidange (2) et laisser couler l'eau complètement.

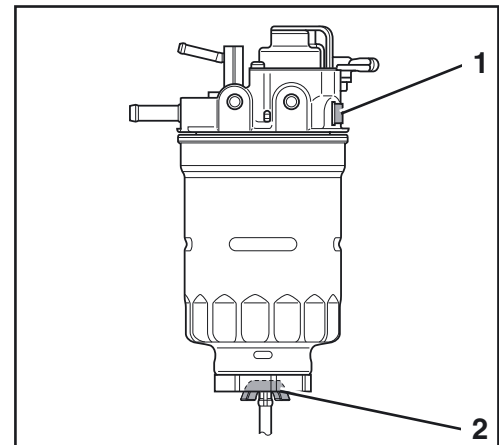


L'eau est entièrement évacuée lorsque du gazole propre s'écoule du robinet de vidange.

- Fermer le robinet de vidange.
- Resserrer le boulon d'aération.
- Purger pour terminer le séparateur d'eau (page 165).

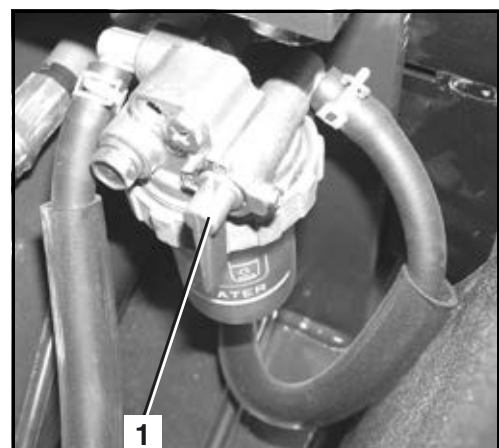


Le séparateur d'eau doit être purgé immédiatement sinon de l'eau va s'accumuler à nouveau rapidement dans le filtre à carburant.



Remplacement du filtre à carburant principal (le cas échéant)

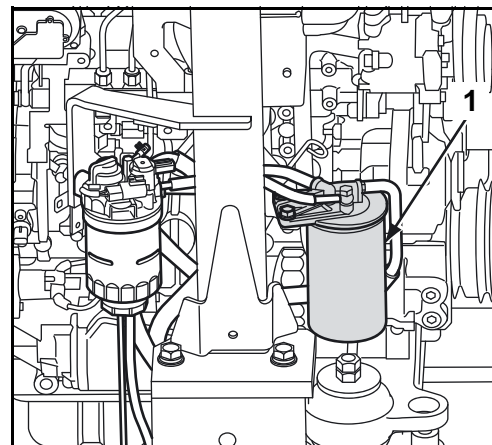
- Ouvrir le capot du moteur (page 130).
- Ouvrir le capot latéral (page 131).
- Placer le robinet inverseur (1) du séparateur d'eau en position d'arrêt.





Placer un chiffon sous le filtre à carburant principal (1) pour éviter que du carburant ne coule sur le sol.

- Détacher et dévisser le filtre avec une clé à filtre.
- Sur le filtre neuf, humecter le joint en caoutchouc avec du carburant.
- Visser un filtre neuf et le serrer à la main.
- Placer le robinet inverseur sur le séparateur d'eau en position de marche.
- Purger l'installation d'alimentation en carburant (page 127).
- Fermer le capot du moteur.
- Fermer le capot latéral.



Éliminer les chiffons de nettoyage conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.



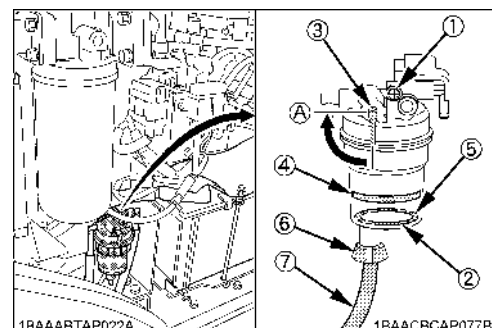
Si le filtre à carburant principal n'est pas remplacé régulièrement, l'intervalle de nettoyage de 3000 h du filtre à particules diesel n'est plus garanti. Le filtre à particules se détériore plus vite que prévu.

Contrôle et vidange du séparateur d'eau



L'eau et les impuretés contenues dans le carburant sont retenues dans le séparateur d'eau (2). Le séparateur d'eau renferme une bague rouge (5) en matière plastique qui flotte à la hauteur du niveau de l'eau. Si de telles substances se sont décantées ou que la bague en matière plastique rouge flotte jusqu'au niveau de la marque (4), il faut vider le séparateur d'eau.

- Ouvrir le capot latéral (page 131).
- Par un contrôle visuel, constater si le séparateur d'eau renferme de l'eau ou un dépôt de saletés.



Placer un chiffon sous le flexible de vidange (7) du séparateur d'eau pour éviter que du carburant ne coule sur le sol.



Si le séparateur d'eau est rempli d'eau, il peut y avoir de l'eau dans le préfiltre à carburant. Dans ce cas, purger l'eau du préfiltre à carburant (page 164).

- Mettre le robinet inverseur (3) sur la position OFF (A).
- Desserrer le boulon d'aération (1).
- Ouvrir le robinet de vidange (6) et vidanger l'eau et les saletés.
- Refermer le robinet de vidange.
- Resserrer le boulon d'aération.

- Commuter le robinet inverseur en position ON.
- Purger l'installation d'alimentation en carburant (page 127).
- Contrôler l'étanchéité du séparateur d'eau.



Éliminer les chiffons de nettoyage conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.

- Fermer le capot latéral.

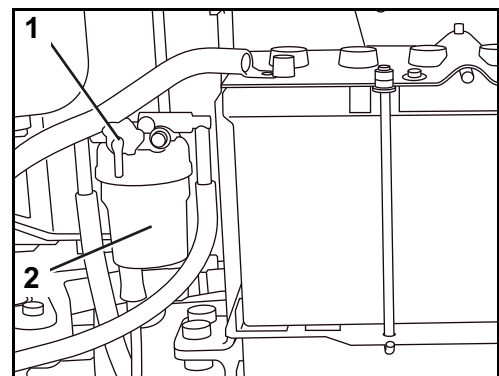
Nettoyage du séparateur d'eau

- Ouvrir le capot latéral (page 131).



Poser des chiffons sous le séparateur d'eau afin que le carburant ne se répande pas sur le sol.

- Mettre le robinet inverseur (1) sur la position OFF.
- Dévisser le gobelet (2) du filtre.
- Vider le gobelet du filtre et le nettoyer avec du gazole propre.
- Visser le gobelet du filtre et le serrer à la main.
- Commuter le robinet inverseur en position ON.
- Purger l'installation d'alimentation en carburant (page 127).
- Contrôler l'étanchéité du séparateur d'eau.



Éliminer les chiffons de nettoyage conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.

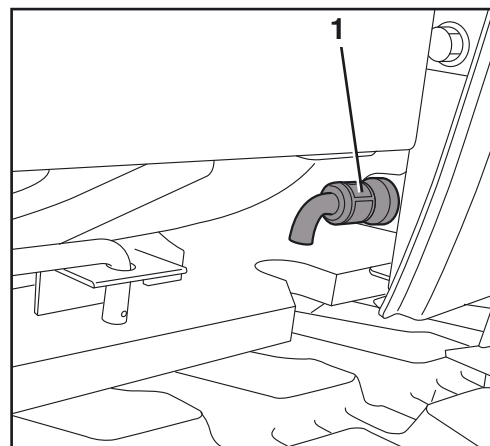
- Fermer le capot latéral.

Purge d'eau du réservoir à carburant

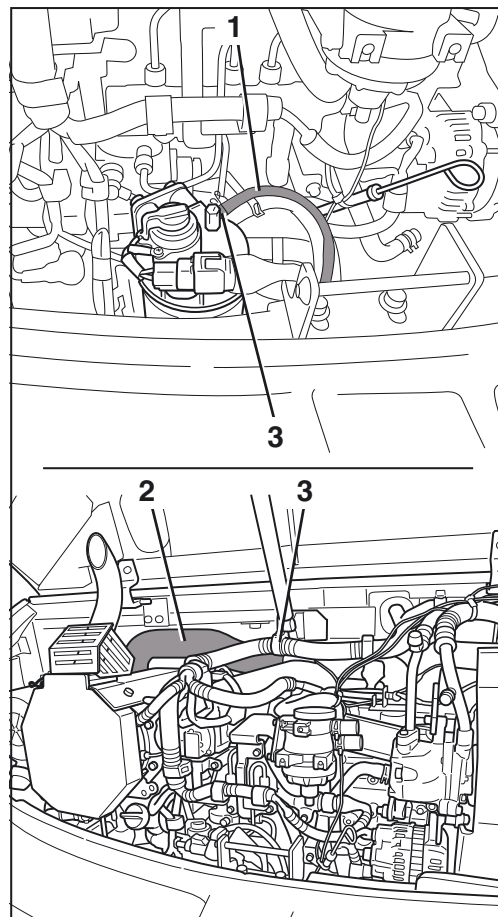
- Ouvrir le capot latéral (page 131).
- Placer un bac d'une capacité minimale de 12 l sous le robinet de vidange.
- Ouvrir le robinet de vidange (1) et laisser couler l'eau.
- Refermer le robinet de vidange.



Éliminer le liquide recueilli dans le bac de récupération conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.

**Contrôle des conduites de carburant et des flexibles d'aspiration d'air**

- Contrôler l'état et la bonne fixation de toutes les conduites de carburant (1), de tous les flexibles d'aspiration d'air (2) et de leurs colliers (3).
- Réparer ou remplacer les pièces endommagées.



Remplacement du filtre de retour dans le réservoir d'huile hydraulique



Pour tous les travaux touchant le système hydraulique, une propreté absolue est de rigueur.



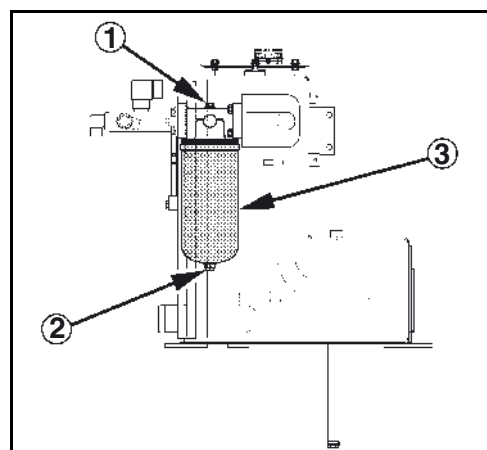
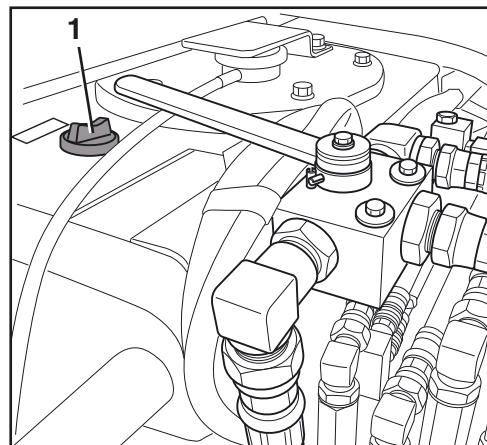
Risque de blessure dû à l'huile hydraulique très chaude et sous pression ! Effectuer les travaux uniquement lorsque l'huile hydraulique est froide. Desserer légèrement la vis de fermeture (1) pour décharger la pression.

- Ouvrir le couvercle du compartiment des distributeurs (page 131).
- Ouvrir le capot latéral (page 131).
- Dévisser la vis de fermeture (1).
- Dévisser la vis de purge (1).
- Dévisser la vis de purge d'huile (2) du filtre de retour (3) et collecter l'écoulement d'huile hydraulique dans un récipient approprié.



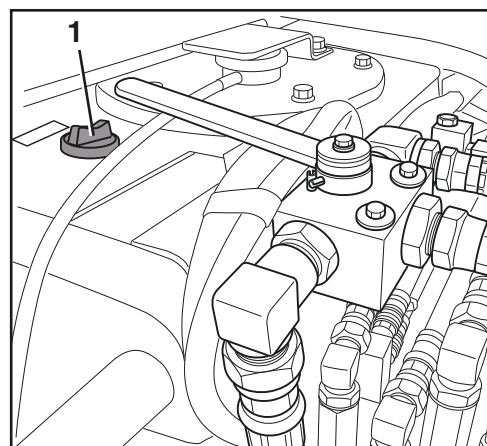
Éliminer le filtre de retour conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.

- Dévisser le filtre de retour avec une clé à griffe.
- Frotter un peu d'huile hydraulique sur le joint d'étanchéité du nouveau filtre de retour.
- Visser fermement le filtre de retour.
- Visser à nouveau la vis de purge et la vis de fermeture.
- Fermer le capot latéral et le couvercle du compartiment des distributeurs.

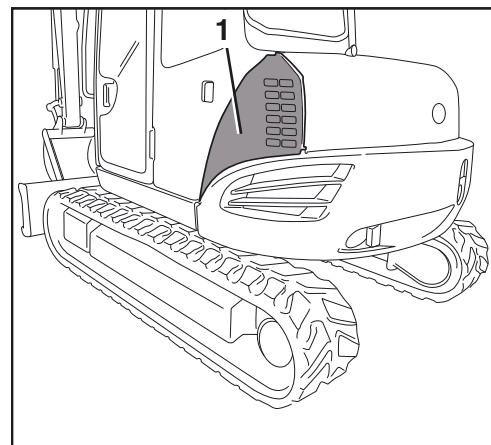


Remplacement du filtre du circuit de pilotage

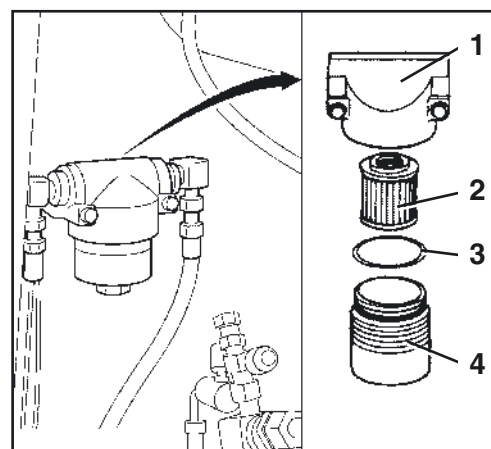
- Ouvrir le couvercle du compartiment des distributeurs (page 131).
- Dévisser le bouchon fileté (1) du réservoir à huile hydraulique.



- Ouvrir le capot du moteur (page 130).
- Démonter le capot latéral gauche (1).



- Dévisser le gobelet de filtre (4) de la tête du filtre (1).
- Extraire l'élément filtrant (2) de la tête du filtre.
- Placer le nouvel élément filtrant et le nouveau joint d'étanchéité (3).
- Visser le gobelet de filtre et le serrer à la main.
- Revisser le bouchon fileté du réservoir d'huile hydraulique.
- Démarrer le moteur (page 75) et le faire chauffer, puis l'arrêter (page 77).
- Contrôler le niveau de l'huile hydraulique, faire l'appoint si nécessaire.
- Monter le capot latéral gauche.
- Fermer le capot du moteur.
- Fermer le couvercle du compartiment des distributeurs.



Remplacement du filtre d'aspiration dans le réservoir d'huile hydraulique



Pour tous les travaux touchant le système hydraulique, une propreté absolue est de rigueur.



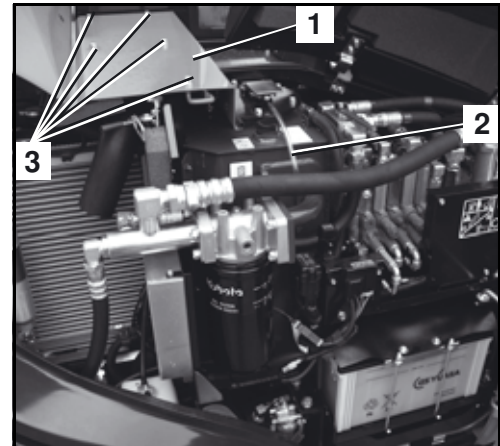
Effectuer les travaux uniquement lorsque l'huile hydraulique est froide.



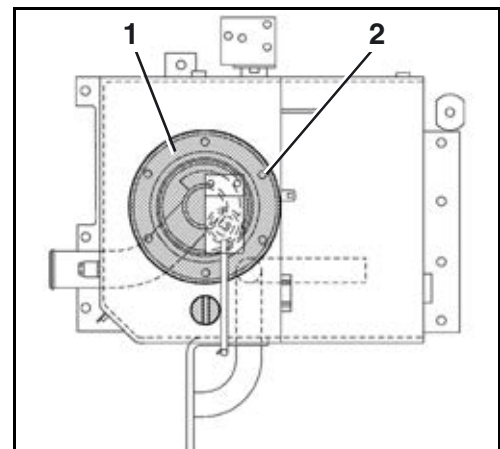
Remplacer le filtre d'aspiration à l'occasion de la vidange de l'huile hydraulique.

- Ouvrir le couvercle du compartiment des distributeurs (page 131).

- Purger l'huile hydraulique (page 171).
- Dévisser les vis à tête hexagonale (3) et enlever le couvercle (1).
- Démonter le flexible de purge et d'aération (2).



- Dévisser les vis à tête hexagonale (2) et enlever le couvercle du réservoir hydraulique (1) avec le joint.

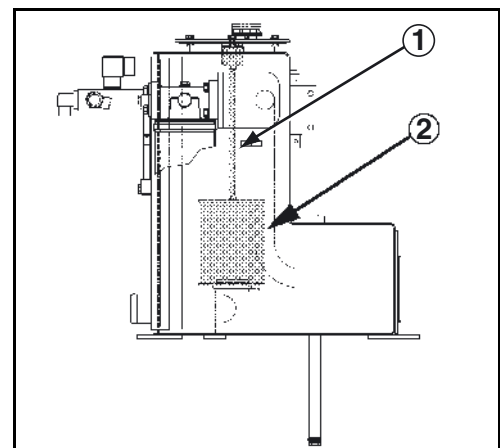


- Sortir le filtre d'aspiration (2) avec la tige (1) (module du filtre d'aspiration).
- Le cas échéant, enlever les salissures avec un chiffon propre non pelucheux.



Éliminer le filtre d'aspiration et le chiffon de nettoyage conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.

- Monter l'ensemble filtre d'aspiration neuf.
- Poser un joint neuf sur le capot du réservoir d'huile hydraulique et fixer le capot avec des boulons à six pans.
- Monter le flexible de purge et d'aération.
- Monter le couvercle et visser avec les vis à tête hexagonale.
- Faire l'appoint d'huile hydraulique (page 172).
- Fermer le couvercle du compartiment des distributeurs.



Appoint/vidange d'huile hydraulique



Pour tous les travaux touchant le système hydraulique, une propreté absolue est de rigueur.



Effectuer les travaux uniquement lorsque l'huile hydraulique est froide.

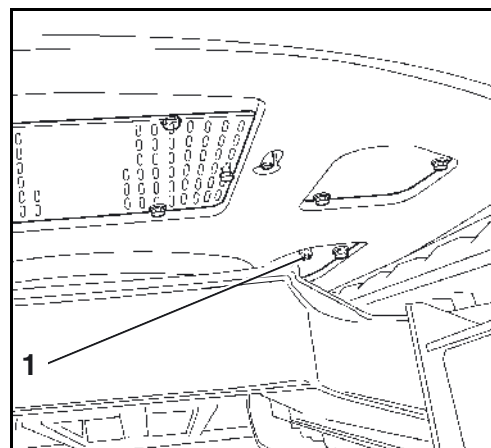


Vidanger l'huile à l'occasion du remplacement du filtre d'aspiration.

- Si cette condition n'est pas encore réalisée, positionner la flèche, le balancier, le godet et le dispositif de déport de telle sorte que tous les vérins hydrauliques soient à mi-course et descendre la lame sur le sol. Voir Mise hors service (page 111).
- Ouvrir le couvercle du compartiment des distributeurs (page 131).
- Ouvrir le capot latéral (page 131).

Vidange de l'huile hydraulique

- Placer sous le bouchon de vidange d'huile hydraulique un bac d'une capacité de 150 l au moins.
- Dévisser le bouchon fileté de vidange (1) et laisser couler l'huile hydraulique.
- Munir le bouchon de vidange d'un joint d'étanchéité neuf et le revisser.

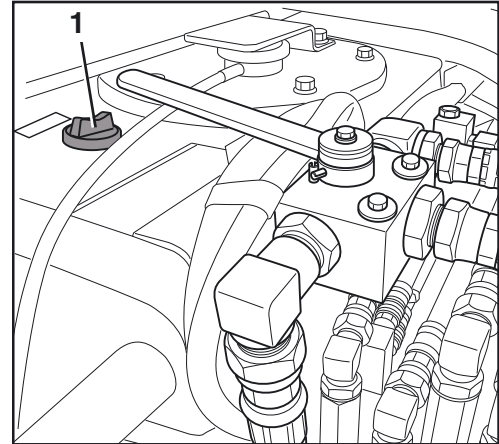


Remplissage du réservoir d'huile hydraulique

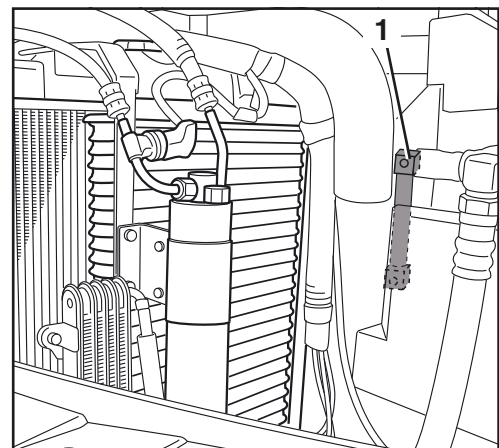
Quantité requise lors d'une vidange d'huile : env. 75 l

Quantité totale requise dans le système hydraulique : 146 l

- Dévisser le bouchon fileté (1) du réservoir à huile hydraulique.
- Introduire un entonnoir propre avec tamis fin dans l'orifice destiné au bouchon fileté.



- Introduire de l'huile hydraulique jusqu'à ce que le niveau atteigne le milieu du regard d'huile (1).
- Visser le bouchon fileté du réservoir à huile hydraulique.
- Démarrer le moteur (page 75) et actionner toutes les commandes pour exécuter toutes les fonctions.
- Positionner la flèche, le balancier, le godet et le dispositif de déport de telle sorte que tous les vérins hydrauliques soient complètement sortis et abaisser la lame au sol. Voir la section Vérification du niveau d'huile de l'installation hydraulique (page 70).
- Les éléments à l'avant doivent être complètement pivotés à gauche.
- Contrôler le niveau de l'huile hydraulique, faire l'appoint si nécessaire.
- Fermer le capot latéral.
- Fermer le couvercle du compartiment des distributeurs.



Entretien de la batterie

Un entretien régulier peut considérablement prolonger la durée de vie de la batterie.



Lors des travaux touchant les batteries, porter des gants de protection adéquats et des lunettes de protection.

Contrôle de la batterie

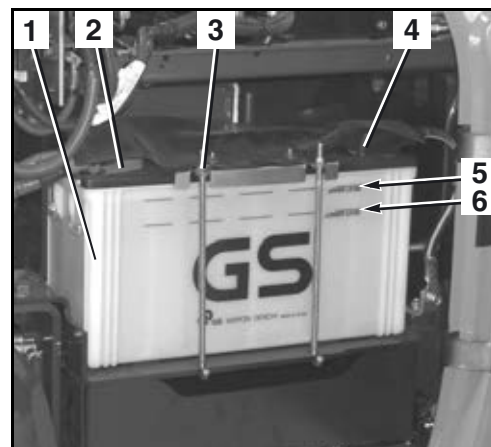
- Ouvrir le capot latéral (page 131).

Le niveau d'électrolyte doit se situer entre les marques LOWER LEVEL (6) et UPPER LEVEL (5) ; sinon, faire l'appoint avec de l'eau distillée.



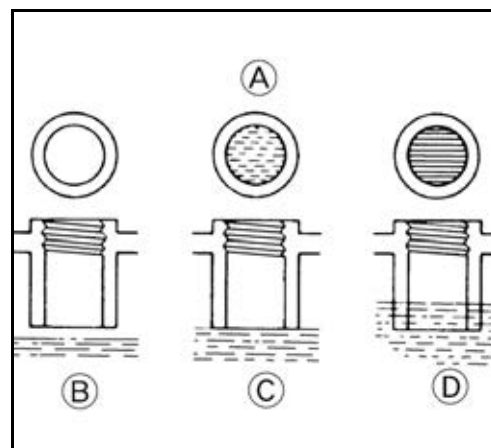
Il est interdit d'ouvrir les batteries dites « sans entretien ».

- S'assurer que la batterie (1) est bien fixée, sinon resserrer les écrous (3).



Attention en nettoyant le pôle positif – risque de court-circuit, ne pas utiliser d'outils métalliques.

- Contrôler la propreté des bornes (2 et 4) de la batterie, les nettoyer si nécessaire et les enduire de graisse spéciale pour bornes de batteries (vaseline).
- Fermer le capot latéral.



Recharge de la batterie



L'électrolyte est très corrodant. Éviter impérativement tout contact avec l'électrolyte. Si, malgré toutes les précautions, les vêtements, la peau ou les yeux sont entrés en contact avec l'électrolyte, rincer immédiatement les parties touchées, avec de l'eau. En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux, consulter immédiatement un médecin ! Neutraliser immédiatement l'électrolyte renversé.



Lors des travaux touchant les batteries, porter des gants de protection adéquats et des lunettes de protection.



Recharger les batteries uniquement dans des locaux suffisamment aérés. Dans ces locaux, il est interdit de fumer ou d'utiliser des lampes à feu nu.



La recharge de la batterie dégage du oxhydrique, une flamme nue pourrait donc provoquer une explosion.



En cas de décharge profonde des batteries, enlever les bouchons des batteries avant de les recharger. Pour la recharge d'une batterie normalement déchargée, il n'est pas nécessaire d'enlever les bouchons.



La recharge de la batterie à bord de la machine n'est permise que si l'interrupteur à clé se trouve en position STOP et que la clé de contact a été retirée.

- Dégager l'accès à la batterie.
- Contrôler le niveau d'électrolyte de la batterie et, si nécessaire, faire l'appoint avec de l'eau distillée.



Au débranchement et au rebranchement de la batterie respecter impérativement l'ordre chronologique prescrit → risque de court-circuit.

- Enlever le capuchon du pôle négatif de la batterie et démonter la cosse. Ecarter la cosse de telle sorte qu'elle ne risque pas d'entrer en contact avec le pôle négatif.
- Enlever le capuchon du pôle positif.
- Brancher le chargeur sur la batterie en suivant les prescriptions du fabricant du chargeur. Choisir un cycle de recharge ménageant le matériel.
- Après la recharge, nettoyer la batterie et, si nécessaire, rectifier le niveau d'électrolyte en rajoutant de l'eau distillée.
- Contrôler la densité de l'électrolyte à l'aide d'un pèse-acide – elle doit se situer entre 1,27 et 1,29 kg/l. Si, entre les différents éléments d'une batterie, on constate de fortes différences de densité d'électrolyte, la batterie est probablement défectueuse. La batterie doit être testée à l'aide d'un contrôleur de batteries ; faire alors appel au personnel qualifié.

Démontage/remontage, remplacement de la batterie



Au débranchement et au rebranchement de la batterie respecter impérativement l'ordre chronologique prescrit → risque de court-circuit.

- Dégager l'accès à la batterie.
- Enlever le capuchon du pôle négatif de la batterie et démonter la cosse. Ecarter la cosse de telle sorte qu'elle ne risque pas d'entrer en contact avec le pôle négatif.
- Enlever le capuchon du pôle positif de la batterie et démonter la cosse. Ecarter la cosse de telle sorte qu'elle ne risque pas d'entrer en contact avec le pôle positif.
- Démonter le support de la batterie et sortir la batterie de la tourelle.



En cas de remplacement de la batterie, veiller à ce que la batterie de rechange soit du même type, et présente les mêmes caractéristiques techniques et les mêmes dimensions.

- Avant le remontage, enduire les pôles et cosses de la batterie avec de la graisse spéciale pour pôles de batteries.
- Remettre la batterie dans la tourelle et la visser avec le support de batterie. Contrôler si la batterie est bien fixée → il est interdit d'utiliser la pelleuse avec une batterie mal fixée.
- Brancher la cosse du pôle positif sur le pôle positif (+) de la batterie et remettre le capuchon du pôle positif.
- Brancher la cosse du pôle négatif sur le pôle négatif (-) de la batterie et remettre le capuchon du pôle négatif.

Graissages

Les pages suivantes décrivent tous les graissages à effectuer sur les ensembles et les équipements de la machine.

Graissage du palier de tourelle

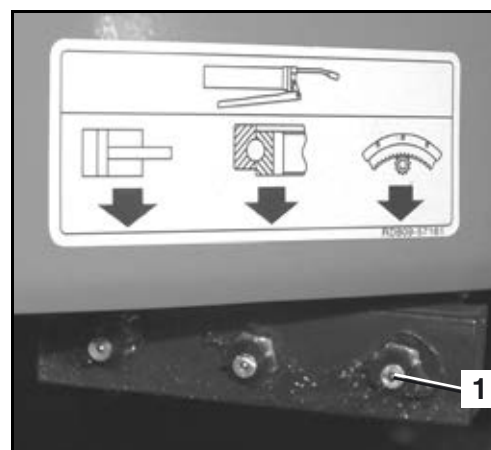
- Injecter de la graisse dans le graisseur (1) à l'aide d'une pompe à graisse.



Graisser le palier de tourelle à intervalles de 90°. Injecter au total env. 70 g de graisse (env. 20 à 30 coups de pompe à graisse sur chaque position), voir la section Carburant, huiles et autres consommables (page 186).



Pendant la rotation de la tourelle, s'assurer qu'aucune personne et aucun obstacle ne se trouve sur l'aire de rotation de la pelleuse. Avant d'effectuer le graissage suivant, tourner le contacteur de démarrage en position STOP et retirer la clé de contact.



- Mettre la pelleuse en marche et faire plusieurs fois tourner la tourelle de 90°. Après le graissage, faire plusieurs fois tourner la tourelle de 360° afin de répartir uniformément la graisse.

Graissage du roulement du palier de tourelle

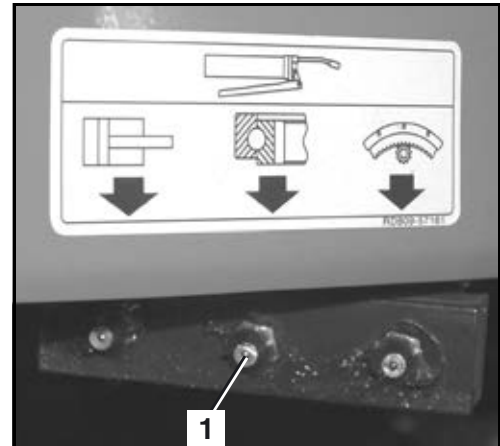
- Injecter de la graisse dans le graisseur (1) à l'aide d'une pompe à graisse.



Graisser le roulement du palier de tourelle à intervalles de 90°. Dans chaque position, donner 5 coups de pompe à graisse, voir la section Carburant, huiles et autres consommables (page 186).



Pendant la rotation de la tourelle, s'assurer qu'aucune personne et aucun obstacle ne se trouve sur l'aire de rotation de la pelleuse. Avant d'effectuer le graissage suivant, tourner le contacteur de démarrage en position STOP et retirer la clé de contact.



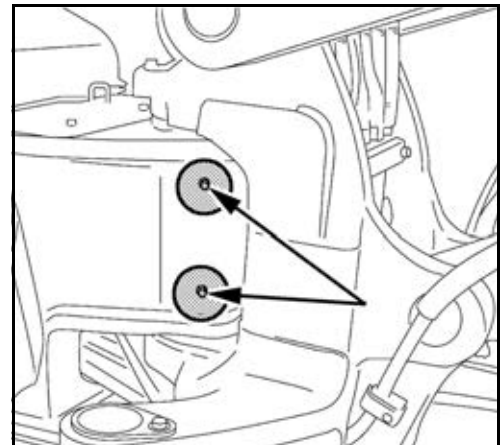
- Mettre la pelleuse en marche et faire plusieurs fois tourner la tourelle de 90°. Après le graissage, faire plusieurs fois tourner la tourelle de 360° afin de répartir uniformément la graisse.

Graissage du palier du pied de flèche

- Injecter de la graisse aux deux points de graissage (illustration ci-contre), voir la section Carburant, huiles et autres consommables (page 186), jusqu'à ce que de la graisse fraîche ressorte.

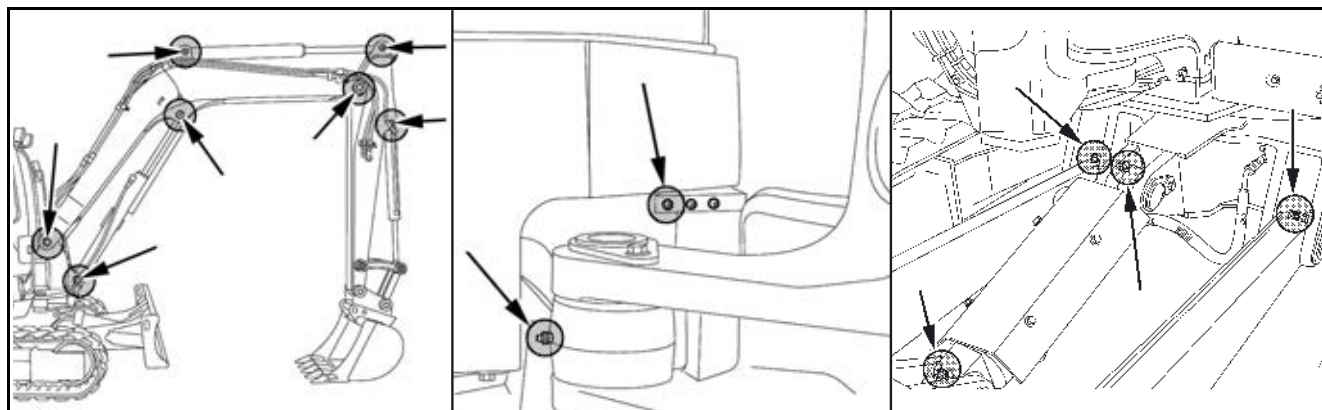


Essuyer immédiatement la graisse refoulée et, jusqu'à leur élimination, conserver les chiffons sales dans des conteneurs réglementaires.



Autres points de graissage

- Démarrage du moteur (page 75).
- Positionner la flèche, le balancier et la lame comme montré sur l'illustration. Arrêter le moteur, retirer la clé de contact. Voir section Travaux d'excavation (manipulation des éléments de commande) (page 94).



- Injecter de la graisse à tous les points de graissage, voir la section Carburant, huiles et autres consommables (page 186), jusqu'à ce que de la graisse fraîche ressorte.



Essuyer immédiatement la graisse refoulée et, jusqu'à leur élimination, conserver les chiffons sales dans des conteneurs réglementaires.

Contrôle et réglage de la tension des chenilles



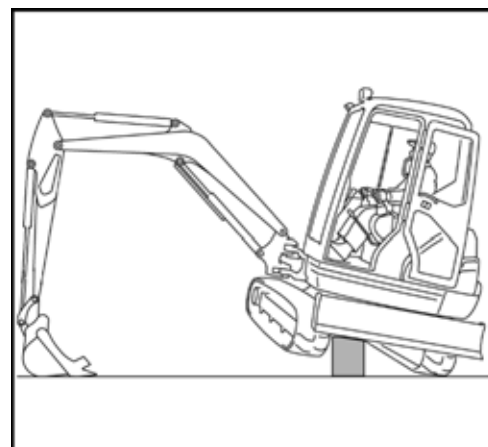
Les chenilles trop tendues sont soumises à une forte usure.



Les chenilles trop lâches sont aussi soumises à une forte usure et elles risquent de sauter.

Au stationnement de la pelleteuse à chenilles en caoutchouc, veiller à ce que le joint (∞) se trouve sur le brin supérieur de la chenille et à mi-distance entre les glissières (voir l'illustration/1, Vérification de la tension des chenilles pour les chenilles caoutchouc, page 178).

- Nettoyer le train de roulement complet, en faisant tout particulièrement attention aux pierres éventuellement coincées entre la chenille et le barbotin ou la roue de tension. Nettoyer aussi le voisinage du vérin du tendeur de chenille.
- Tourner la tourelle à 90° par rapport au sens de translation, comme montré sur l'illustration.
- Abaisser les équipements de travail jusqu'au sol et soulever un côté de la pelleteuse à env. 200 mm du sol.





Pour cette opération, suivre les instructions d'un assistant de guidage.



Étayer la pelleuse avec des moyens adéquats, compte tenu du poids de la machine.

Vérification de la tension des chenilles pour les chenilles caoutchouc

- Le joint (1) de la chenille doit être centré exactement entre la roue de tension et le barbotin.

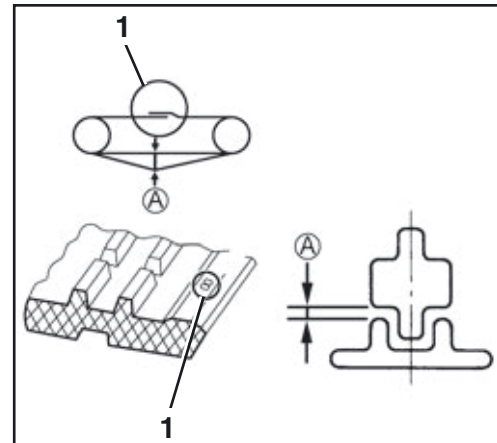


Les chaînes pourvues de marques SP peuvent être contrôlées et tendues dans toutes les positions.

- Contrôler la flèche de la chenille, comme montré ci-contre.

Flèche « A » de la chenille 25-40 mm

- Si la flèche de la chenille est supérieure à 40 mm, il faut retendre la chenille.
- Au besoin, retendre ou détendre la chenille.
- Démarrer le moteur et faire brièvement tourner la chenille relevée.



Prudence, aucune personne ne doit se trouver aux alentours de la chenille en rotation. Après cette opération, tourner le contacteur de démarrage en position STOP et retirer la clé de contact.

- Contrôler à nouveau la tension de la chenille, la rectifier si nécessaire.
- Répéter les opérations pour l'autre chenille.

Vérification de la tension des chenilles pour les chenilles en acier

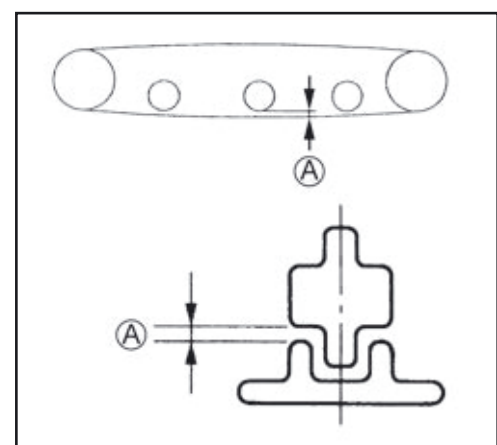
- Contrôler la flèche de la chenille, comme montré ci-contre.

Flèche « A » de la chenille 40-55 mm

- Si la flèche de la chenille est supérieure à 55 mm, il faut retendre la chenille.
- Au besoin, retendre ou détendre la chenille.
- Démarrer la pelleuse et faire brièvement tourner la chenille relevée.



Prudence, aucune personne ne doit se trouver aux alentours de la chenille en rotation. Après cette opération, tourner le contacteur de démarrage en position STOP et retirer la clé de contact.



- Contrôler à nouveau la tension de la chenille, la rectifier si nécessaire.
- Répéter les opérations pour l'autre chenille.

Réglage de la tension des chenilles

Tension

- Démontez le couvercle (3) du tendeur de chenille.
- Appliquez la pompe à graisse sur le graisseur (1).
- Actionnez la pompe à graisse, jusqu'à ce que la chenille soit correctement tendue.

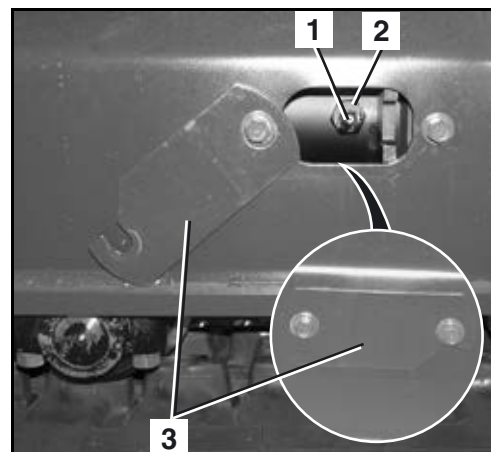
Relâchement de la tension

- Dévissez prudemment la soupape de pression (2) et détendez ainsi la chenille.



Prudence, de la graisse peut gicler de l'orifice du vérin.

- Revissez la soupape de pression et la serrez à 98-108 Nm.
- Tendez la chenille.

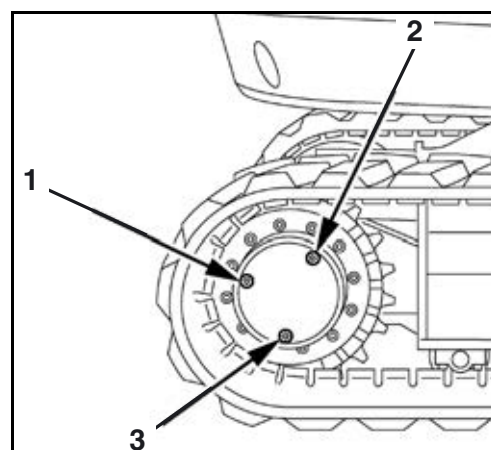


Vidange d'huile des moteurs de translation



Vidanger l'huile seulement lorsque le moteur de translation est tiède ; au besoin, faire chauffer la pelleteuse en parcourant une certaine distance.

- Arrêter la pelleteuse sur une aire plane et de telle façon que le bouchon de vidange (illustration suivante/3) se trouve dans la position la plus basse.
- Poser un bac de récupération d'une capacité mini. de 2 l sous le bouchon de vidange.
- Dévisser le bouchon de vidange et laisser l'huile s'écouler complètement. Munir le bouchon de vidange d'un joint d'étanchéité neuf et le revisser.
- Dévisser le bouchon de remplissage d'huile (2) et le bouchon de contrôle (1).
- Introduire de l'huile, voir la section Carburant, huiles et autres consommables (page 186) Le niveau d'huile doit affleurer avec le bord inférieur du taraudage pour bouchon fileté.



Quantités requises: 1,35 l

- Munir le bouchon de remplissage d'huile et le bouchon de contrôle d'une bague d'étanchéité neuve et les revisser.
- Répéter les mêmes opérations pour l'autre moteur de translation.

Contrôle des tuyaux et des flexibles du chauffage et de la climatisation



Effectuer ce contrôle uniquement sur le moteur froid.

- Ouvrir le capot du moteur (page 130).
- Ouvrir le couvercle du compartiment des distributeurs (page 131).
- Ouvrir le capot latéral (page 131).
- Contrôler l'état (fissures, hernies, durcissement) et la bonne fixation de tous les tuyaux et flexibles du chauffage et de la climatisation. Si des défauts sont constatés à ce contrôle, veuillez vous adresser au concessionnaire KUBOTA. Seul le personnel qualifié est autorisé à travailler sur le chauffage et la climatisation
- Fermer le capot du moteur, le capot des soupapes et le capot latéral.

Contrôle de la teneur en frigorigène



Eviter impérativement tout contact avec la peau et les yeux. Au contact, le frigorigène cause des gelures graves.



Lors des travaux touchant le frigorigène, porter impérativement des lunettes de protection.



Eviter tout contact du frigorigène avec le feu. La combustion du frigorigène produit un gaz toxique.



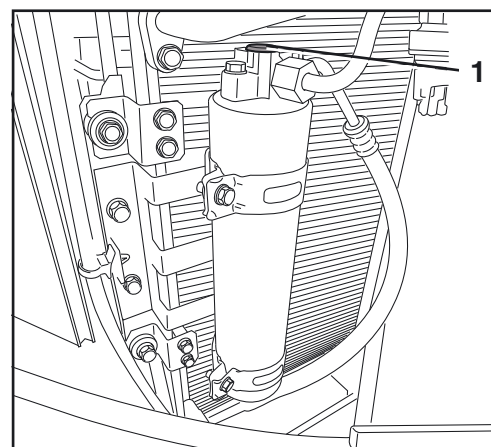
Ne débrancher ou désactiver aucun composant de la climatisation. Veuillez consulter le concessionnaire KUBOTA compétent.



Ce climatiseur contient des gaz à effet de serre fluorés (gaz F) (page 112).

Un niveau de frigorigène insuffisant entraîne une dégradation des performances de l'installation et la coupure automatique de la climatisation. Si au contrôle suivant vous constatez que le niveau de frigorigène est trop faible, veuillez consulter le concessionnaire KUBOTA compétent.

- Ouvrir le capot latéral (page 131).
- Démarrer le moteur (page 75) et, si nécessaire, régler le régime de ralenti à 1500 tr/mn.
- Placer le régulateur de température sur la position « Froid », régler le ventilateur à la vitesse 3 et mettre la climatisation en marche.
- Vérifier le niveau de frigorigène à travers la jauge (1), en se référant au tableau suivant. Si le niveau de frigorigène est trop faible, veuillez consulter le concessionnaire KUBOTA compétent.



	Niveau de frigorigène OK	Aucune bulle d'air dans le frigorigène (ou petites bulles)
	Niveau de frigorigène trop bas	Nombreuses grosses bulles d'air et moussage du frigorigène
	Absence de frigorigène	Incolore et limpide

- Arrêter le moteur.
- Fermer le capot latéral.

Demande d'affichage du protocole de travail

Le protocole de travail permet de vérifier le fonctionnement de la pelleuse au cours des 3 derniers mois.

- Tourner le contacteur de démarrage en position RUN.
- Appuyer sur le bouton 1.

Le menu utilisateur est affiché.

- Appuyer sur le bouton 2 ou 3, jusqu'à ce que « Enregistrement du protocole » apparaisse sur l'afficheur.
- Pour valider, appuyer sur le bouton 5.

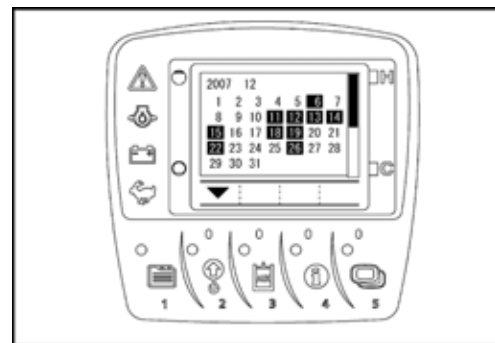


Le calendrier apparaît sur l'afficheur. Les jours d'utilisation de la pelleuse sont mis en évidence.

- En appuyant sur le bouton 2, on peut faire afficher l'utilisation de la pelleuse au cours des 3 derniers mois.



Il est possible que des jours soient marqués avec un signe (-), si la montre a été remise à l'heure ou si la batterie a été débranchée. Pour ces jours-là, le système ne fournit pas de protocole d'utilisation de la pelleuse.



Contrôle des assemblages vissés

Le tableau suivant indique les couples de serrage des assemblages vissés. Serrer tous les boulons, écrous etc. uniquement avec une clé dynamométrique. Le cas échéant, pour obtenir les couples de serrage de pièces qui pourraient manquer sur ce tableau, veuillez consulter la société KUBOTA.

Couples de serrage des boulons

Nm (kgf•m)

	4 T (4.6)	7 T (8.8)	9 T (9.8-10.9)
M 6	7,8~9,3 (0,8~0,95)	9,8~11,3 (1,0~1,15)	12,3~14,2 (1,25~1,45)
M 8	17,7~20,6 (1,8~2,1)	23,5~27,5 (2,4~2,8)	29,4~34,3 (3,0~3,5)
M 10	39,2~45,1 (4,0~4,6)	48,1~55,9 (4,9~5,7)	60,8~70,6 (6,2~7,2)
M 12	62,8~72,6 (6,4~7,4)	77,5~90,2 (7,9~9,2)	103,0~117,7 (10,5~12,0)
M 14	107,9~125,5 (11,0~12,8)	123,6~147,1 (12,6~15,0)	166,7~196,1 (17,0~20,0)
M 16	166,7~191,2 (17,0~19,5)	196,1~225,6 (20,0~23,0)	259,9~304,0 (26,5~31,0)
M 20	333,4~392,3 (34,0~40,0)	367,7~431,5 (37,5~44,0)	519,8~568,8 (53,0~58,0)

Couples de serrage des colliers de flexibles

Diamètre	Désignation de la pièce	Couple de serrage
Ø 10~14	Collier (à vis 14)	2,5~3,4 Nm
Ø 12~16	Collier (à vis)	2,5~3,4 Nm
Ø 13~20	Colliers (13-20)	2,5~3,4 Nm
Ø 19~25	Collier (à vis)	2,5~3,4 Nm
Ø 31~40	Collier (à vis)	2,5~3,4 Nm
Ø 36~46	Collier (à vis)	2,5~3,4 Nm
Ø 15~25	Colliers (15-24)	4,9~5,9 Nm
Ø 26~38	Colliers (26-38)	4,9~5,9 Nm
Ø 32~44	Colliers (32-44)	4,9~5,9 Nm
Ø 40~55	Colliers (40-55)	4,9~5,9 Nm
Ø 44~53	Collier (à vis)	4,9~5,9 Nm
Ø 49~60	Collier (à vis 60)	4,9~5,9 Nm
Ø 50~60	Colliers (50-60)	4,9~5,9 Nm
Ø 58~75	Colliers (58-75)	4,9~5,9 Nm
Ø 66~88	Colliers (66-88)	4,9~5,9 Nm
Ø 77~95	Colliers (77-95)	4,9~5,9 Nm

Couples de serrage pour les flexibles hydrauliques

Nm (kgf•m)

Dimension (ORS)	Type d'écrou (joint métallique)	Type d'écrou (ORS)
1/8 (-)	7,8~11,8 (0,8~1,2)	--
1/4 (9/16-18)	24,5~29,4 (2,5~3,0)	35,2~43,1 (3,6~4,4)
3/8 (11/16-16)	37,2~42,1 (3,8~4,3)	60,0~73,5 (6,1~7,5)
1/2 (13/16-16)	58,8~63,7 (6,0~6,5)	70,6~86,2 (7,2~8,8)
3/4 (1-14)	117,6~127,4 (12,0~13,0)	105,8~129,4 (10,8~13,2)
1 1/4 (-)	220,5~230,3 (22,5~23,5)	--

Couples de serrage des tuyaux hydrauliques

Dimensions du tube en acier (diam. ext. × diam. int. × épais- seur de paroi)	Couple de serrage Nm kgf•m	Taille de clé (valeur de référence)	Remarques
8 × 6 × 1 mm 0,31 × 0,24 × 0,04 inch	29,4~39,2 3,0~4,0	17 mm 0,67 inch	En cas d'utilisation d'un écrou-raccord
10 × 7 × 1,5 mm 0,39 × 0,28 × 0,06 inch	39,2~44,1 4,0~4,5	19 mm 0,75 inch	
12 × 9 × 1,5 mm 0,47 × 0,35 × 0,06 inch	53,9~63,7 5,5~6,5	21 mm 0,83 inch	
16 × 12 × 2 mm 0,63 × 0,47 × 0,08 inch	88,3~98,1 9,0~10,0	29 mm 1,14 inch	
18 × 14 × 2 mm 0,71 × 0,55 × 0,08 inch	127,5~137,3 13,0~14,0	32 mm 1,26 inch	
27,2 × 21,6 × 2,8 mm 1,07 × 0,85 × 0,11 inch	235,4~254,97 24,0~26,0	41 mm 1,61 inch	

Couples de serrage des raccords hydrauliques

Taille du filetage (raccord)	Couple de serrage Nm kgf•m		Taille de clé (valeur de réf- erence)	Remarques Tube en acier (diamètre extérieur)	
	R (filetage conique)	G (filetage droit)			
1/8"	19,6~29,4 2,0~3,0	--	17 mm 0,67 inch	En cas d'utili- sation d'un tube en acier.	8 mm 0,31 inch
1/4"	36,3~44,1 3,7~4,5	Avec joint torique Couples de serrage des raccords 58,8~78,5 6~8	19 mm 0,75 inch		12 mm 0,47 inch
3/8"	68,6~73,5 7,0~7,5	Avec joint torique Couples de serrage des raccords 78,5~98,1 8~10	23 mm 0,91 inch		15 mm 0,59 inch
1/2"	83,4~88,3 8,5~9,0	Avec joint torique Couples de serrage des raccords 117,7~137,3 12~14	26 mm 1,02 inch		16 mm 0,63 inch
3/4"	166,6~181,3 17,0~18,5				

Couples de serrage des raccords coudés avec rondelle plate

Taille	Nm	kgf•m
G1/8	15,0~16,5	1,5~1,7
G1/4	24,5~29,4	2,5~3,0
G3/8	49,0~53,9	5,0~5,5
G1/2	58,8~63,7	6,0~6,5
G3/4, G1	117,6~127,4	12,0~13,0
G1, 1/4	220,5~230,3	22,5~23,5
7/8-14UNF	55,9~60,8	5,7~6,2

Carburant, huiles et autres consommables

	Recommandations			Remplissage d'usine		Remarque
	Conditions de température extérieure	Viscosité	Norme de qualité	Marque	Type	
Huile moteur	En hiver ou à basses températures ambiantes	SAE 10W SAE 20W	API CJ-4*			Ne jamais utiliser de gazole avec une teneur en soufre supérieure à 0,0015 % (15 ppm).
	En été ou à hautes températures ambiantes	SAE 30 SAE 40 SAE 50				
	Tous temps*	10W30* 10W40		JOMO*	DH-2*	
Liquide de refroidissement			G048* SAE J1034* MB 325.0* ASTM D3306* D4985*	KUBOTA*	Antigel LLC-N-50F Rapport de mélange 50 %*	Toujours utiliser de l'eau distillée pour le mélange avec de l'antigel. Toujours respecter les rapports de mélange recommandés par le fabricant du liquide de refroidissement. Ne pas mélanger avec d'autres liquides de refroidissement.
Graisse		NLGI-2*	DIN 51825* KP2K-30*	COSMO*	EP2*	
		NLGI-1				
Huile hydraulique	En hiver ou à basses températures ambiantes	ISO 32 ISO 46*		Shell*	Tellus S2M 46*	
	En été ou à hautes températures ambiantes	ISO 46* ISO 68				
Huile hydraulique biologique (option)				PANOLIN	HLP SYNTH 46	Conformément à la norme ISO 15380, il reste moins de 2 % d'huile minérale dans le système.
Huile à engrenages	En hiver ou à basses températures ambiantes	SAE 75 SAE 80	MIL-L-2105C*			
	En été ou à hautes températures ambiantes	SAE 90* SAE 140				
	Tous temps	80W-90		NIPPON OIL COORPORATION*	Hypoid Gear Oil*	

	Recommandations			Remplissage d'usine		Remarque
	Conditions de température extérieure	Viscosité	Norme de qualité	Marque	Type	
Diesel			EN 590 ASTM D975			Ne jamais utiliser de gazole avec une teneur en soufre supérieure à 0,0015 % (15 ppm). Le carburant ajouté en usine n'est pas un carburant diesel hiver. Pour préparer la pelle-teuse à l'hiver, remplir le réservoir de carburant diesel hiver et laisser le-moteur tourner quelques minutes.
Liquide frigorigène			HFC134*a R134a			

* Ces consommables sont utilisés par le fabricant lors du premier remplissage.

Travaux de remise en état sur la machine

Les réparations nécessaires sur la machine ne doivent être effectuées que par le personnel doté de la formation requise.

Les réparations touchant les éléments porteurs de la pelleteuse, par ex. des travaux de soudage sur le châssis, doivent être contrôlées par une personne habilitée.

Après les réparations, la remise en service de la machine n'est autorisée qu'après un contrôle confirmant son fonctionnement impeccable. Lors de ce contrôle, les éléments réparés et les dispositifs de sécurité doivent être soumis à un examen particulier.

CONTROLE TECHNIQUE DE SECURITE

Pour l'exécution des contrôles techniques réglementaires sur le plan de la sécurité, il faut se baser sur les règlements nationaux applicables en matière de sécurité du travail et de prévention des accidents, ainsi que sur les spécifications techniques en vigueur dans le pays d'utilisation.

L'exploitant (page 19) est tenu de faire exécuter le contrôle technique de sécurité en respectant la périodicité spécifiée par la législation nationale du pays d'utilisation.

Par sa formation et son expérience professionnelle, cette personne doit posséder des connaissances suffisantes dans le domaine de la technique de la machine décrite, et doit connaître les règlements nationaux applicables en matière de sécurité du travail et de prévention des accidents, ainsi que les règles techniques courantes, de manière à pouvoir juger l'état de la machine du point de vue de la sécurité du travail.

La personne habilitée doit rester neutre, c'est-à-dire faire son expertise et prononcer son jugement sans se laisser influencer par des facteurs personnels, économiques ou internes à l'entreprise. Tous les composants doivent être soumis à un contrôle visuel et un contrôle de fonctionnement. L'expert doit non seulement contrôler l'état et l'intégralité de toutes les pièces, mais encore vérifier l'efficacité de tous les dispositifs de sécurité.

L'exécution de tous les contrôles requis et leurs résultats doivent être enregistrés sur un document contenant au moins les mentions suivantes :

- énumération des contrôles effectués, avec la date, et indication des contrôles partiels pas encore effectués,
- résultat des contrôles avec indication des défauts constatés,
- jugement de l'expert, précisant s'il a constaté des raisons empêchant l'utilisation ou la remise en service de la machine,
- indication des révisions qui seront éventuellement nécessaires après une remise en état,
- nom, adresse et signature de l'expert qui a effectué le contrôle.

L'exploitant/employeur (entrepreneur) est responsable du respect des échéances des contrôles. Sur le rapport de l'expert, l'exploitant/employeur doit confirmer par écrit qu'il a pris connaissance de ce rapport et que les défauts constatés ont été éliminés, en précisant la date d'apposition de sa signature.

Le rapport du contrôle de l'expert doit être conservé au moins jusqu'à l'échéance du prochain contrôle réglementaire.

IMMOBILISATION ET ENTREPOSAGE

Si, pour des raisons spécifiques à l'entreprise, la pelleteuse doit être mise hors service et immobilisée pendant six mois au maximum, il faut prendre des mesures particulières avant, pendant et après la période d'immobilisation, comme décrit ci-après. Si l'on prévoit une période d'immobilisation de plus de six mois, consulter le fabricant de la pelleteuse pour convenir des mesures supplémentaires à prendre.

Consignes de sécurité pour l'immobilisation et l'entreposage

Respecter les Consignes de sécurité générales (page 17), les Consignes de sécurité pour l'utilisation (page 61), et les Consignes de sécurité pour la maintenance (page 147).

Durant toute la période d'entreposage, la pelleteuse doit être protégée de telle sorte qu'elle ne puisse pas être utilisée sans autorisation.

Conditions d'entreposage

Le sol du lieu d'entreposage doit avoir une portance suffisante pour supporter le poids en ordre de marche de la pelleteuse.

Le local d'entreposage doit être sec, bien aéré et à l'abri du gel.

Préparatifs avant l'immobilisation

- Nettoyer et sécher soigneusement la pelleteuse (page 154).
- Contrôler le niveau de l'huile hydraulique, faire l'appoint si nécessaire (page 171).
- Vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre (page 159).
- Conduire la pelleteuse sur l'aire d'entreposage.
- Démontez la batterie (page 175), et l'entreposer dans un local sec et à l'abri du gel. Au besoin, la brancher sur un appareil de maintien de charge.
- Graisser le palier de tourelle (page 175).
- Graisser le roulement du palier de tourelle (page 176).
- Graisser les autres points de graissage (page 177).
- Graisser le palier du pied de flèche (page 176).
- Graisser les axes du godet et des biellettes du godet (page 70).
- Contrôler la teneur en antigel du liquide de refroidissement, faire l'appoint si nécessaire (page 154).
- Lubrifier les tiges des pistons des vérins hydrauliques avec de la graisse.

Mesures à prendre au cours de la période d'immobilisation

- Recharger périodiquement la batterie (page 174).

Remise en service après l'immobilisation

- En cas de besoin, nettoyer soigneusement la pelleuse (page 154).
- Contrôler l'absence d'eau de condensation dans l'huile hydraulique ; le cas échéant, vidanger l'huile (page 171).
- Enlever la graisse des tiges des pistons des vérins hydrauliques.
- Remonter la batterie (page 175).
- Contrôler le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Exécuter les opérations nécessaires avant l'utilisation quotidienne (page 67). Si des défauts sont constatés à la mise en service, il est interdit de mettre la pelleuse en service tant que ces défauts n'ont pas été éliminés.
- Si l'échéance d'un contrôle technique de sécurité était tombée juste au cours de la période d'immobilisation, ce contrôle réglementaire repoussé doit être exécuté avant la remise en service de la machine.
- Démarrer le moteur (page 75). Faire marcher la pelleuse à un régime moteur réduit et contrôler toutes ses fonctions.

CAPACITE DE LEVAGE DE LA PELLETEUSE

Capacité de levage calculée d'après la construction

- La capacité de levage a été calculée suivant la norme ISO 10567 et est limitée à 75 % de la charge statique de renversement et 87 % de la capacité de levage hydraulique.
- La capacité de levage est mesurée à l'axe avant du balancier avec le balancier étendu à fond. La charge est supportée par le vérin de la flèche.
- Les différentes conditions de levage sont les suivantes :

1. Rotation jusqu'à 360°, lame niveleuse en haut ou en bas



La position de la lame niveleuse n'est pas applicable à la capacité de levage maximale avec une rotation à 360°.

L'illustration sur l'autocollant est représentative des deux états : lame niveleuse en haut ou en bas.

2. Sur l'avant, lame en bas



3. Sur l'avant, lame en haut



- La longueur du balancier a non seulement des conséquences sur l'état du levage, mais aussi sur la charge de levage maximale autorisée et la stabilité de la machine. Afin d'utiliser le tableau de charge de levage autorisée correspondant à votre machine, comparer les mesures du balancier avec les données indiquées sur le tableau.



Pour les dimensions du balancier, voir le tableau Versions de balancier dans la section Dimensions (page 40).

Dispositif de levage

- Les opérations de levage ne sont autorisées que si la pelleteuse est équipée des systèmes de sécurité suivants conformément à la norme EN 474-5 :
 - Clapet de sécurité sur le vérin de flèche (page 30)
 - Clapet de sécurité sur le vérin de balancier (page 30)
 - Avertisseur de surcharge (page 31)
- Si la lame niveleuse est utilisée comme stabilisateur, son vérin doit être équipé d'un clapet de sécurité conformément à la norme EN 474-1.
- La machine ne peut être utilisée en mode levage que si le dispositif anti-surcharge est activé. Lisez à cet effet la section « Dispositif anti-surcharge » (page 31) du chapitre « Consignes de sécurité ».
- Fixer le dispositif de levage à l'équipement auxiliaire rapporté, ou à d'autres pièces de la pelleteuse, en veillant à ce que l'élingue ne risque pas de se décrocher.
- La fixation à l'équipement auxiliaire rapporté ou à tout autre équipement de la machine doit être réalisée de telle sorte qu'une visibilité optimale soit garantie, entre l'opérateur et l'assistant de guidage [la personne qui attache l'élingue au dispositif de levage].
- Le dispositif de levage doit être positionné de telle sorte qu'aucune autre pièce de la machine ne fasse dévier l'élingue, par rapport à son axe de traction vertical.
- Utiliser un dispositif de levage de configuration adéquate et le positionner correctement pour que l'élingue ne risque pas de glisser.

- En positionnant le dispositif de levage, veiller à ce que la liberté de mouvement des pièces ne soit pas réduite (risque de cognement ou d'accrochage) et ce, ni lors du fonctionnement normal de la pelleuse, ni lors de travaux avec des objets quelconques.
- Le soudage d'un élément de suspension de la charge (par ex. d'un crochet) est autorisé, à condition qu'il soit effectué par le personnel spécialisé. Pour ces opérations, veuillez vous adresser à votre revendeur/concessionnaire KUBOTA.
- En tout point de l'équipement auxiliaire rapporté ou de la flèche, le dispositif de levage doit être capable de supporter une charge égale à deux fois et demi la capacité de levage nominale.

Élément de suspension de la charge

L'élément de suspension de la charge doit impérativement posséder toutes les caractéristiques précisées ci-après :

- Le système doit être capable de supporter une charge égale à deux fois et demi la capacité de levage nominale – et ce, quel que soit le point de fixation de la charge.
- Le système doit être agencé de telle sorte qu'une chute des pièces levées avec le dispositif de levage soit pratiquement exclue, par ex. grâce au montage d'un dispositif de sécurité spécialement conçu.
- La configuration du système doit garantir que le dispositif de levage ne risque pas de glisser et de s'échapper de l'équipement auxiliaire à lever.



Le levage de charges dépassant les valeurs indiquées sur les tableaux est interdit.



Tenir toujours compte de la charge de levage maximale autorisée de l'élément de suspension des charges (par exemple, un crochet de levage). Le levage de charges supérieures à la charge de levage maximale autorisée n'est pas permis.



Les valeurs indiquées sur les tableaux sont valables exclusivement pour des travaux sur des sols fermes et horizontaux. Lors de travaux sur des sols meubles ou instables, la pelleteuse risque de se renverser étant donné que la charge s'exerce d'un seul côté et que la chenille ou la lame risque de s'enfoncer dans le sol.



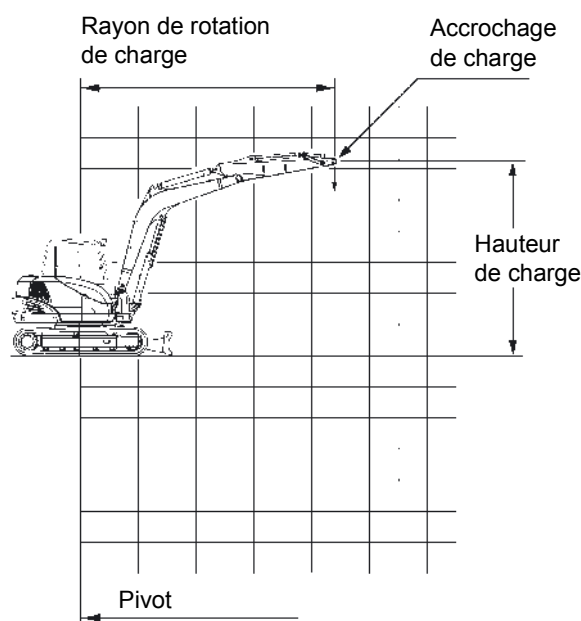
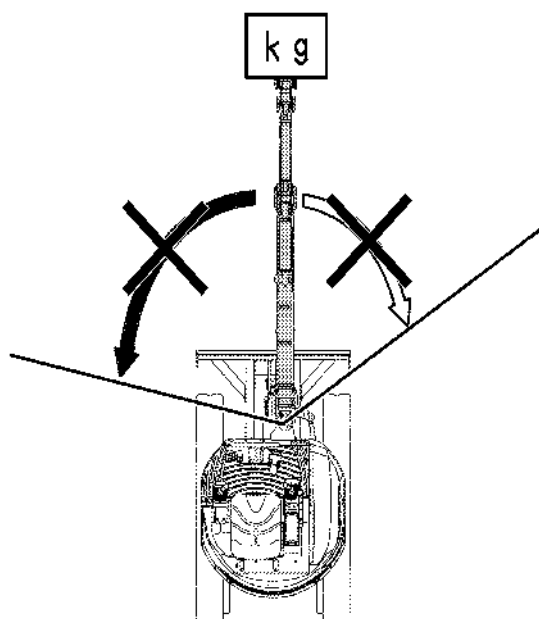
Les valeurs indiquées sur les tableaux se réfèrent à la capacité de levage sans godet ; si l'on utilise un godet, il faut donc déduire de ces valeurs le poids du godet. Le poids des accessoires rapportés (par ex. grappin, accouplement rapide) doit être déduit de la capacité de levage



La flèche ne doit pas être orientée ni déplacée vers la droite ni vers la gauche pendant les opérations de levage. La machine risquerait de se renverser ! Rabattre le volet de verrouillage de la pédale de déport de la flèche pour éviter un actionnement par inadvertance.

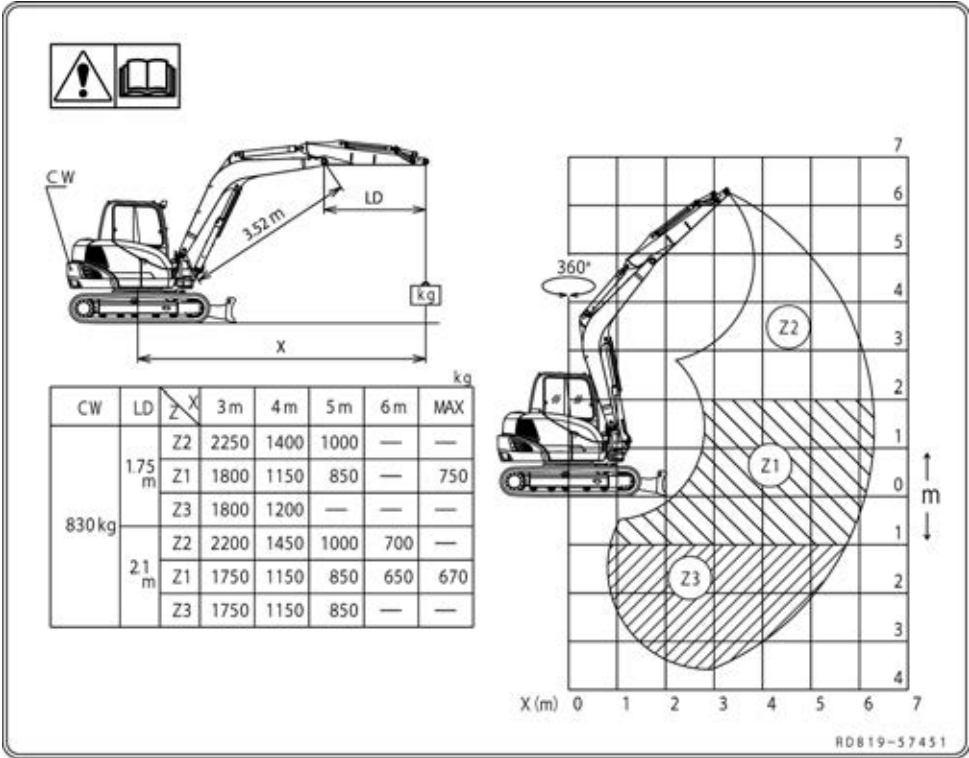


La capacité de levage maximale autorisée dépend de la masse du contrepoids. Avant de lever des charges, il faut tenir compte de la capacité de levage indiquée sur la plaque signalétique de la machine.

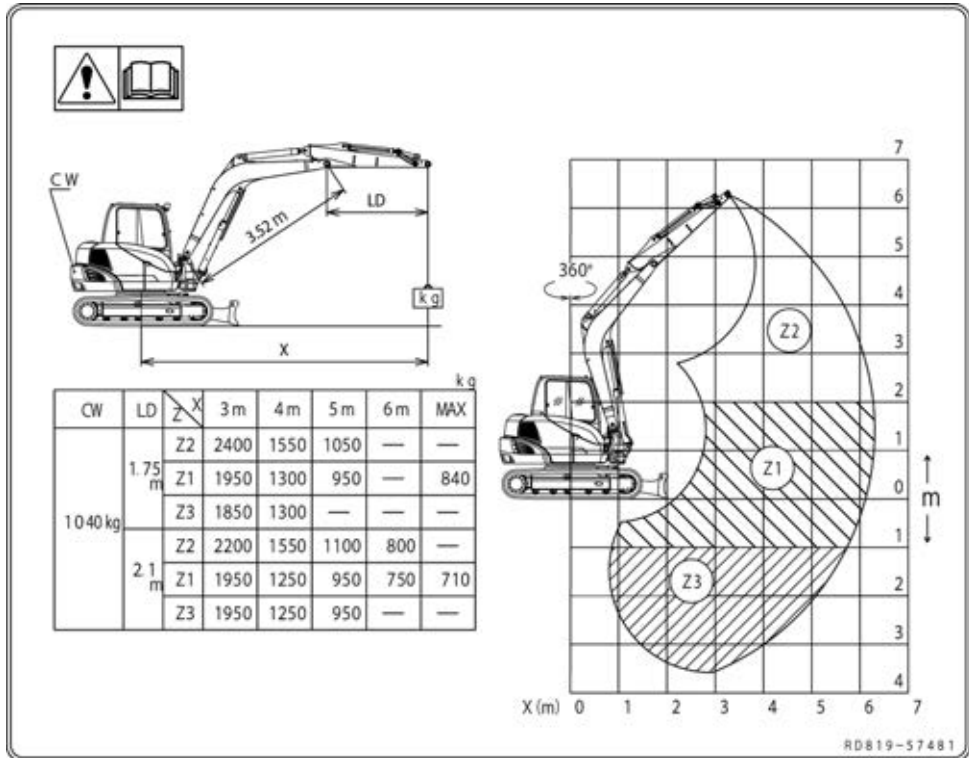


Capacité de levage maximale pour une rotation jusqu'à 360°

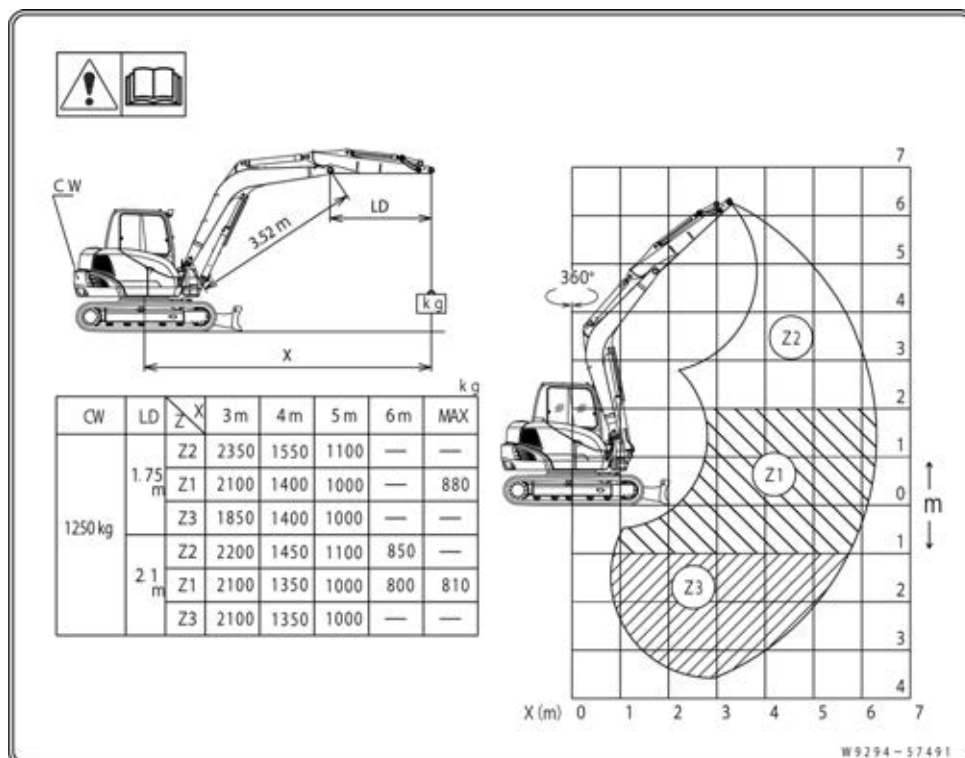
KX080-4 / Balancier 1750 mm et balancier 2100 mm / poids en ordre de marche de 8 035 kg



KX080-4 / Balancier 1750 mm et balancier 2100 mm / poids en ordre de marche de 8 270 kg



KX080-4 / Balancier 1750 mm et balancier 2100 mm / poids en ordre de marche de 8480 kg



Capacité de levage sur l'avant, lame en bas, uniquement avec clapet de sécurité anti-rupture du tuyau sur le vérin de lame

MODÈLE	KX080-4	SPÉCIFICATION	POIDS EN ORDRE DE MARCHE DE 8 035 kg
			BALANCIER 1 750 mm

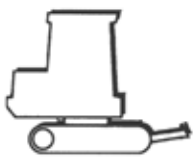
kN (t)

HAUTEUR DE CHARGE [mm]		RAYON DE ROTATION DE CHARGE (mm)										
					Mini-mum	3000	4000	5000	Maxi-mum			
GL	7000											
	6000											
	5000						16,7 (1,70)					
	4000						17,2 (1,75)	16,7 (1,70)				
	3000					25,5 (2,60)	20,1 (2,05)	17,2 (1,75)				
	2000					36,8 (3,75)	24,0 (2,45)	19,1 (1,95)				
	1500						26,0 (2,65)	20,1 (2,05)	17,1 (1,74)			
	1000						31,4 (3,20)	27,4 (2,80)	20,6 (2,10)			
	0						42,1 (4,30)	28,4 (2,90)	21,1 (2,15)			
	-1000				37,7 (3,85)	38,2 (3,90)	27,4 (2,80)	20,1 (2,05)				
	-2000				46,1 (4,70)	31,4 (3,20)	22,5 (2,30)					
	-3000					18,1 (1,85)						
	-4000											

Capacité de levage sur l'avant, lame en haut

MODÈLE	KX080-4	SPÉCIFICATION	POIDS EN ORDRE DE MARCHE DE 8 035 kg
			BALANCIER 1 750 mm

kN (t)

HAUTEUR DE CHARGE [mm]		RAYON DE ROTATION DE CHARGE (mm)										
					Mini-mum	3000	4000	5000	Maxi-mum			
GL	7000											
	6000											
	5000						16,7 (1,70)					
	4000						17,2 (1,75)	12,7 (1,30)				
	3000					25,5 (2,60)	18,1 (1,85)	12,7 (1,30)				
	2000					27,4 (2,8)	17,2 (1,75)	12,3 (1,25)				
	1500						16,7 (1,70)	11,8 (1,20)	9,8 (1,00)			
	1000					25,5 (2,60)	16,2 (1,65)	11,8 (1,20)				
	0					25,0 (2,55)	15,7 (1,60)	11,3 (1,15)				
	-1000				37,7 (3,85)	25,0 (2,55)	15,7 (1,60)	11,3 (1,15)				
	-2000				46,1 (4,70)	25,0 (2,55)	15,7 (1,60)					
	-3000					18,1 (1,85)						
	-4000											

Veuillez tenir compte de la désignation du modèle et du poids en ordre de marche sur la plaque signalétique (page 43).

Capacité de levage de la pelleuse



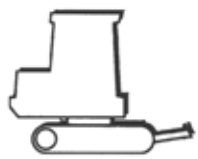
Capacité de levage sur l'avant, lame en bas, uniquement avec clapet de sécurité anti-rupture du tuyau sur le vérin de lame

MODÈLE	KX080-4	SPÉCIFICATION	POIDS EN ORDRE DE MARCHÉ DE 8 035 kg
			BALANCIER 2100 mm

HAUTEUR DE CHARGE [mm]		RAYON DE ROTATION DE CHARGE (mm)										kN (t)	
			Mini-mum	2000	3000	4000	5000	6000	Maxi-mum				
GL	7000												
	6000												
	5000					14,2 (1,45)							
	4000					15,2 (1,55)	15,2 (1,55)						
	3000				21,6 (2,20)	18,1 (1,85)	16,2 (1,65)	15,2 (1,55)					
	2000				32,8 (3,35)	22,5 (2,30)	18,1 (1,85)	15,7 (1,60)					
	1500				37,7 (3,85)	24,5 (2,50)	19,1 (1,95)	16,2 (1,65)	15,9 (1,62)				
	1000				40,7 (4,15)	26,5 (2,70)	20,1 (2,05)	16,7 (1,70)					
	0				42,6 (4,35)	28,4 (2,90)	21,1 (2,15)	16,7 (1,70)					
	-1000		28,4 (2,90)	33,3 (3,40)	40,2 (4,10)	27,9 (2,85)	20,6 (2,10)						
	-2000		42,6 (4,35)	53,4 (5,45)	34,8 (3,55)	24,5 (2,50)	17,2 (1,75)						
	-3000			35,8 (3,65)	24,0 (2,45)	16,2 (1,65)							
	-4000												

Capacité de levage sur l'avant, lame en haut

MODÈLE	KX080-4	SPÉCIFICATION	POIDS EN ORDRE DE MARCHÉ DE 8 035 kg
			BALANCIER 2100 mm

HAUTEUR DE CHARGE [mm]		RAYON DE ROTATION DE CHARGE (mm)										kN (t)	
			Mini-mum	2000	3000	4000	5000	6000	Maxi-mum				
GL	7000												
	6000												
	5000					14,2 (1,45)							
	4000					15,2 (1,55)	13,2 (1,35)						
	3000				21,6 (2,20)	18,1 (1,85)	12,7 (1,30)	9,3 (0,95)					
	2000				27,9 (2,85)	17,6 (1,80)	12,3 (1,25)	9,3 (0,95)					
	1500				26,5 (2,70)	17,2 (1,75)	12,3 (1,25)	8,8 (0,90)	8,4 (0,86)				
	1000				25,5 (2,60)	16,7 (1,70)	11,8 (1,20)	8,8 (0,90)					
	0				24,5 (2,50)	15,7 (1,60)	11,3 (1,15)	8,8 (0,90)					
	-1000		28,4 (2,90)	33,3 (3,40)	24,5 (2,50)	15,2 (1,55)	11,3 (1,15)						
	-2000		42,6 (4,35)	53,4 (5,45)	24,5 (2,50)	15,7 (1,60)	11,3 (1,15)						
	-3000			35,8 (3,65)	24,0 (2,45)	16,2 (1,65)							
	-4000												

Veuillez tenir compte de la désignation du modèle et du poids en ordre de marche sur la plaque signalétique (page 43).

Capacité de levage sur l'avant, lame en bas, uniquement avec clapet de sécurité anti-rupture du tuyau sur le vérin de lame

MODÈLE	KX080-4	SPÉCIFICATION	POIDS EN ORDRE DE MARCHE DE 8270 kg
			BALANCIER 1 750 mm

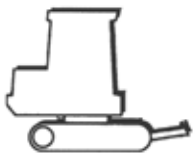
kN (t)

HAUTEUR DE CHARGE [mm]		RAYON DE ROTATION DE CHARGE (mm)										
					Mini-mum	3000	4000	5000	Maxi-mum			
GL	7000											
	6000											
	5000						16,7 (1,70)					
	4000						17,2 (1,75)	16,7 (1,70)				
	3000					25,5 (2,60)	20,1 (2,05)	17,2 (1,75)				
	2000					36,8 (3,75)	24,0 (2,45)	19,1 (1,95)				
	1500						26,0 (2,65)	20,1 (2,05)	17,1 (1,74)			
	1000					31,4 (3,20)	27,4 (2,80)	20,6 (2,10)				
	0					42,1 (4,30)	28,4 (2,90)	21,1 (2,15)				
	-1000				37,7 (3,85)	38,2 (3,90)	27,4 (2,80)	20,1 (2,05)				
	-2000				46,1 (4,70)	31,4 (3,20)	22,5 (2,30)					
	-3000					18,1 (1,85)						
	-4000											

Capacité de levage sur l'avant, lame en haut

MODÈLE	KX080-4	SPÉCIFICATION	POIDS EN ORDRE DE MARCHE DE 8270 kg
			BALANCIER 1 750 mm

kN (t)

HAUTEUR DE CHARGE [mm]		RAYON DE ROTATION DE CHARGE (mm)										
					Mini-mum	3000	4000	5000	Maxi-mum			
GL	7000											
	6000											
	5000						16,7 (1,70)					
	4000						17,2 (1,75)	13,7 (1,40)				
	3000					25,5 (2,60)	19,6 (2,00)	13,7 (1,40)				
	2000					29,4 (3,00)	18,6 (1,90)	13,2 (1,35)				
	1500						18,1 (1,85)	12,7 (1,30)				
	1000					27,4 (2,80)	17,6 (1,80)	12,7 (1,30)	10,7 (1,09)			
	0					27,0 (2,75)	17,2 (1,75)	12,3 (1,25)				
	-1000				37,7 (3,85)	27,0 (2,75)	17,2 (1,75)	12,3 (1,25)				
	-2000				46,1 (4,70)	27,4 (2,80)	17,2 (1,75)					
	-3000					18,1 (1,85)						
	-4000											

Veuillez tenir compte de la désignation du modèle et du poids en ordre de marche sur la plaque signalétique (page 43).

Capacité de levage de la pelleuse



Capacité de levage sur l'avant, lame en bas, uniquement avec clapet de sécurité anti-rupture du tuyau sur le vérin de lame

MODÈLE	KX080-4	SPECIFICATION	POIDS EN ORDRE DE MARCHÉ DE 8270 kg
			BALANCIER 2100 mm

HAUTEUR DE CHARGE [mm]		RAYON DE ROTATION DE CHARGE (mm)										kN (t)	
			Mini-mum	2000	3000	4000	5000	6000	Maxi-mum				
GL	7000												
	6000												
	5000					14,2 (1,45)							
	4000					15,2 (1,55)	15,2 (1,55)						
	3000				21,6 (2,20)	18,1 (1,85)	16,2 (1,65)	15,2 (1,55)					
	2000				32,8 (3,35)	22,5 (2,30)	18,1 (1,85)	15,7 (1,60)					
	1500				37,7 (3,85)	24,5 (2,50)	19,1 (1,95)	16,2 (1,65)	15,9 (1,62)				
	1000				40,7 (4,15)	26,5 (2,70)	20,1 (2,05)	16,7 (1,70)					
	0				42,6 (4,35)	28,4 (2,90)	21,1 (2,15)	16,7 (1,70)					
	-1000		28,4 (2,90)	33,3 (3,40)	40,2 (4,10)	27,9 (2,85)	20,6 (2,10)						
	-2000		42,6 (4,35)	53,4 (5,45)	34,8 (3,55)	24,5 (2,50)	17,2 (1,75)						
	-3000			35,8 (3,65)	24,0 (2,45)	16,2 (1,65)							
	-4000												

Capacité de levage sur l'avant, lame en haut

MODÈLE	KX080-4	SPECIFICATION	POIDS EN ORDRE DE MARCHÉ DE 8270 kg
			BALANCIER 2100 mm

HAUTEUR DE CHARGE [mm]		RAYON DE ROTATION DE CHARGE (mm)										kN (t)	
			Mini-mum	2000	3000	4000	5000	6000	Maxi-mum				
GL	7000												
	6000												
	5000					14,2 (1,45)							
	4000					15,2 (1,55)	14,2 (1,45)						
	3000				21,6 (2,20)	18,1 (1,85)	13,7 (1,40)	10,3 (1,05)					
	2000				30,4 (3,10)	19,1 (1,95)	13,2 (1,35)	9,8 (1,00)					
	1500				28,9 (2,95)	18,1 (1,85)	13,2 (1,35)	9,8 (1,00)	9,3 (0,95)				
	1000				27,9 (2,85)	17,6 (1,80)	12,7 (1,30)	9,8 (1,00)					
	0				27,0 (2,75)	17,2 (1,75)	12,3 (1,25)	9,3 (0,95)					
	-1000		28,4 (2,90)	33,3 (3,40)	26,5 (2,70)	16,7 (1,70)	12,3 (1,25)						
	-2000		42,6 (4,35)	53,4 (5,45)	27,0 (2,75)	16,7 (1,70)	12,3 (1,25)						
	-3000			35,8 (3,65)	24,0 (2,45)	16,2 (1,65)							
	-4000												

Veuillez tenir compte de la désignation du modèle et du poids en ordre de marche sur la plaque signalétique (page 43).

Capacité de levage sur l'avant, lame en bas, uniquement avec clapet de sécurité anti-rupture du tuyau sur le vérin de lame

MODÈLE	KX080-4	SPÉCIFICATION	POIDS EN ORDRE DE MARCHE DE 8480 kg
			BALANCIER 1 750 mm

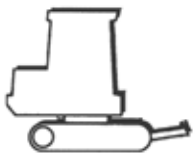
kN (t)

HAUTEUR DE CHARGE [mm]		RAYON DE ROTATION DE CHARGE (mm)										
					Mini-mum	3000	4000	5000	Maxi-mum			
GL	7000											
	6000											
	5000						16,7 (1,70)					
	4000						17,2 (1,75)	16,7 (1,70)				
	3000					25,5 (2,60)	20,1 (2,05)	17,2 (1,75)				
	2000					36,8 (3,75)	24,0 (2,45)	19,1 (1,95)				
	1500						26,0 (2,65)	20,1 (2,05)	17,1 (1,74)			
	1000					31,4 (3,20)	27,4 (2,80)	20,6 (2,10)				
	0					42,1 (4,30)	28,4 (2,90)	21,1 (2,15)				
	-1000				37,7 (3,85)	38,2 (3,90)	27,4 (2,80)	20,1 (2,05)				
	-2000				46,1 (4,70)	31,4 (3,20)	22,5 (2,30)					
	-3000					18,1 (1,85)						
	-4000											

Capacité de levage sur l'avant, lame en haut

MODÈLE	KX080-4	SPÉCIFICATION	POIDS EN ORDRE DE MARCHE DE 8480 kg
			BALANCIER 1 750 mm

kN (t)

HAUTEUR DE CHARGE [mm]		RAYON DE ROTATION DE CHARGE (mm)										
					Mini-mum	3000	4000	5000	Maxi-mum			
GL	7000											
	6000											
	5000						16,7 (1,70)					
	4000						17,2 (1,75)	14,7 (1,50)				
	3000					25,5 (2,60)	20,1 (2,05)	14,7 (1,50)				
	2000					31,4 (3,20)	18,6 (1,90)	14,2 (1,45)				
	1500						18,1 (1,85)	13,7 (1,40)				
	1000					29,4 (3,00)	17,6 (1,80)	13,7 (1,40)	11,5 (1,17)			
	0					28,9 (2,95)	17,2 (1,75)	13,2 (1,35)				
	-1000				37,7 (3,85)	28,9 (2,95)	17,2 (1,75)	13,2 (1,35)				
	-2000				46,1 (4,70)	29,4 (3,00)	17,2 (1,75)					
	-3000					18,1 (1,85)						
	-4000											

Veuillez tenir compte de la désignation du modèle et du poids en ordre de marche sur la plaque signalétique (page 43).

Capacité de levage de la pelleuse



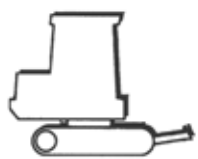
Capacité de levage sur l'avant, lame en bas, uniquement avec clapet de sécurité anti-rupture du tuyau sur le vérin de lame

MODÈLE	KX080-4	SPÉCIFICATION	POIDS EN ORDRE DE MARCHÉ DE 8480 kg
			BALANCIER 2100 mm

HAUTEUR DE CHARGE [mm]		RAYON DE ROTATION DE CHARGE (mm)										kN (t)	
			Mini-mum	2000	3000	4000	5000	6000	Maxi-mum				
GL	7000												
	6000												
	5000					14,2 (1,45)							
	4000					15,2 (1,55)	15,2 (1,55)						
	3000				21,6 (2,20)	18,1 (1,85)	16,2 (1,65)	15,2 (1,55)					
	2000				32,8 (3,35)	22,5 (2,30)	18,1 (1,85)	15,7 (1,60)					
	1500				37,7 (3,85)	24,5 (2,50)	19,1 (1,95)	16,2 (1,65)	15,9 (1,62)				
	1000				40,7 (4,15)	26,5 (2,70)	20,1 (2,05)	16,7 (1,70)					
	0				42,6 (4,35)	28,4 (2,90)	21,1 (2,15)	16,7 (1,70)					
	-1000		28,4 (2,90)	33,3 (3,40)	40,2 (4,10)	27,9 (2,85)	20,6 (2,10)						
	-2000		42,6 (4,35)	53,4 (5,45)	34,8 (3,55)	24,5 (2,50)	17,2 (1,75)						
	-3000			35,8 (3,65)	24,0 (2,45)	16,2 (1,65)							
	-4000												

Capacité de levage sur l'avant, lame en haut

MODÈLE	KX080-4	SPÉCIFICATION	POIDS EN ORDRE DE MARCHÉ DE 8480 kg
			BALANCIER 2100 mm

HAUTEUR DE CHARGE [mm]		RAYON DE ROTATION DE CHARGE (mm)										kN (t)	
			Mini-mum	2000	3000	4000	5000	6000	Maxi-mum				
GL	7000												
	6000												
	5000					14,2 (1,45)							
	4000					15,2 (1,55)	15,2 (1,55)						
	3000				21,6 (2,20)	18,1 (1,85)	14,7 (1,50)	10,8 (1,10)					
	2000				30,4 (3,10)	20,1 (2,05)	14,2 (1,45)	10,8 (1,10)					
	1500				28,9 (2,95)	19,6 (2,00)	13,7 (1,40)	10,3 (1,05)	9,8 (1,00)				
	1000				27,9 (2,85)	19,1 (1,95)	13,7 (1,40)	10,3 (1,05)					
	0				27,0 (2,75)	18,6 (1,90)	13,2 (1,35)	10,3 (1,05)					
	-1000		28,4 (2,90)	33,3 (3,40)	26,5 (2,70)	18,1 (1,85)	13,2 (1,35)						
	-2000		42,6 (4,35)	53,4 (5,45)	27,0 (2,75)	18,1 (1,85)	13,2 (1,35)						
	-3000			35,8 (3,65)	24,0 (2,45)	16,2 (1,65)							
	-4000												

Veuillez tenir compte de la désignation du modèle et du poids en ordre de marche sur la plaque signalétique (page 43).

ACCESSOIRES

Les accessoires autorisés pour cette pelleteuse, suivant les pays, sont décrits sur les pages suivantes. Pour d'autres accessoires, veuillez vous adresser à votre revendeur ou concessionnaire KUBOTA.

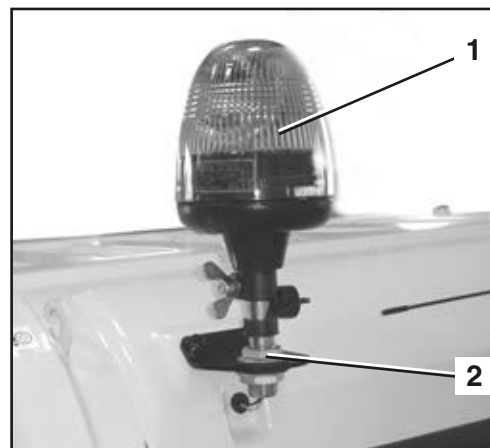


Le montage d'accessoires d'autres fabricants n'est permis qu'après une autorisation écrite de la société KUBOTA, voir aussi Utilisation conforme à la destination (page 19).

Gyrophare KUBOTA

Pour cette pelleteuse, un gyrophare (1) est livrable à titre d'accessoire. Il se monte sur un socle (2) fixé sur la partie arrière du toit de la cabine.

Le gyrophare est commandé par l'interrupteur de gyrophare, voir section Console de commande droite (page 48).



Clapet de sécurité KUBOTA

Le clapet de sécurité empêche l'abaissement soudain de la charge en cas de rupture de tuyau ou de conduite lors d'une opération de levage.

Les pelleteuses utilisées pour des opérations de levage doivent être équipées d'au moins un clapet de sécurité anti-rupture du tuyau sur le flèche et le balancier long ainsi que d'un dispositif anti-surcharge (page 31) conforme à EN 474-5.

En outre, si la lame niveleuse est utilisée comme stabilisateur lors du levage de charges, son vérin doit être équipé d'un clapet de sécurité conformément à la norme EN 474-1.

Le clapet de sécurité peut déjà être monté en usine ou être posé ultérieurement par le revendeur KUBOTA.

Départ usine, le clapet de sécurité a été taré pour la pelleteuse respective.

La garantie expire en cas de manipulation abusive du clapet de sécurité.



Une manipulation peut être à l'origine de blessures graves, voire même mortelles. Toute manipulation est donc strictement interdite.

Toute manipulation ou réparation des clapets de sécurité est interdite. Ils ne doivent être remplacés que sous forme d'ensemble complet, par un concessionnaire KUBOTA.

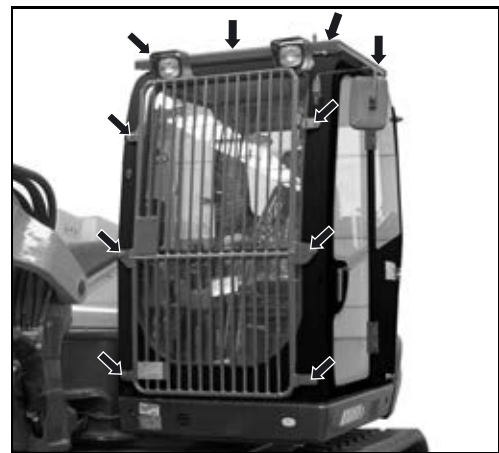
Remarques pour l'utilisation

- Le clapet de sécurité doit être contrôlé avant toute utilisation de la pelleuse. Il est interdit de travailler avec la pelleuse si le clapet de sécurité est endommagé.
- En cas de surcharge des machines équipées d'un dispositif d'avertissement, la flèche doit être abaissée jusqu'à ce que la charge atteigne le sol. D'autres fonctions (par exemple rotation de la tourelle) ne doivent pas être exécutées, pour éviter le risque de blessures ou de dégâts ou matériels.
- Il est interdit de procéder à un déport de la flèche lorsque la machine est utilisée pour des opérations de levage.

Protection contre la chute de pierres KUBOTA

Une grille protège l'opérateur contre les pierres ou autres objets qui pourraient tomber ou être projetés dans sa direction.

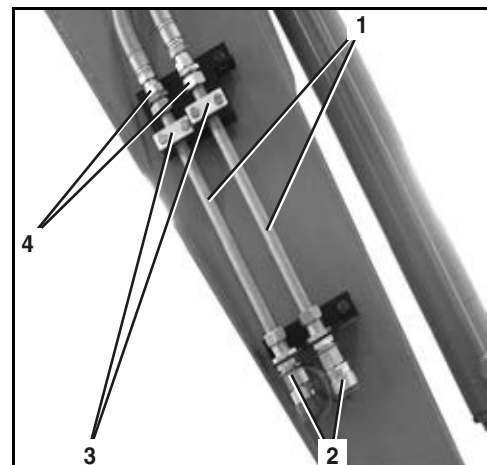
Cet équipement se visse aux points de fixation (flèches) prévus sur la cabine.



Kit circuit auxiliaire KUBOTA

Le kit circuit auxiliaire est un jeu de rallonges de conduites (1) avec raccords rapides (2) et supports (3) pour les raccords standards (4) prévus sur le balancier.

Il permet de rallonger les raccords existants et de raccorder des équipements à rapporter avec des raccords rapides, sans qu'aucun outillage ne soit nécessaire.



L'encrassement des raccords rapides peut gêner le montage ou causer des fuites.

- Avant le branchement, il faut nettoyer les raccords rapides.

Systèmes d'attache rapide et équipements à rapporter KUBOTA

L'attache rapide se fixe avec des boulons sur le balancier et sur la biellette du godet.
Elle sert exclusivement à la fixation d'accessoires KUBOTA pour godet.

La notice d'utilisation qui s'y rapporte est jointe à la notice d'utilisation de la pelleuse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à votre revendeur ou concessionnaire KUBOTA.



La taille, le poids et le dispositif de fixation du balancier de la pelleuse sont des facteurs importants au moment de choisir les équipements à rapporter. Ces facteurs doivent être communiqués au fabricant des équipements à rapporter lors de leur commande, et pris en compte par l'opérateur lors de l'utilisation de la pelleuse. Néanmoins, certains équipements à rapporter ne peuvent être utilisés qu'avec quelques limitations.

Accessoires pour godet KUBOTA

Pour d'autres accessoires de godet, veuillez vous adresser à votre revendeur ou concessionnaire KUBOTA.

Remplacement du godet



Au remplacement du godet, il faut impérativement porter des lunettes de sécurité, un casque et des gants de protection.



Sous l'effet du démontage et du remontage, des bavures ou des copeaux métalliques peuvent se former sur les axes ou les bagues. Ils peuvent alors causer des blessures considérables.



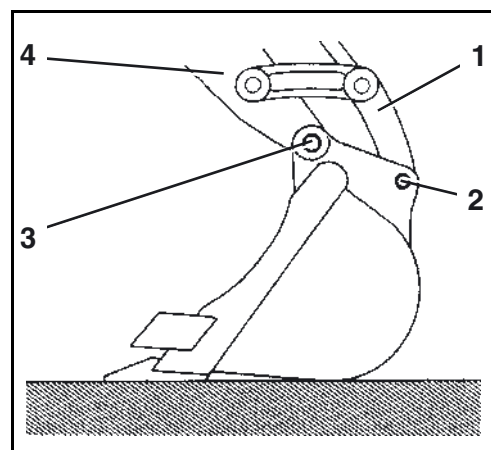
Il ne faut en aucun cas procéder à l'alignement des pièces (biellette de godet, godet, balancier) en y introduisant les doigts. En cas de déplacement incontrôlé des pièces, les doigts risqueraient d'être coupés.

Démontage du godet

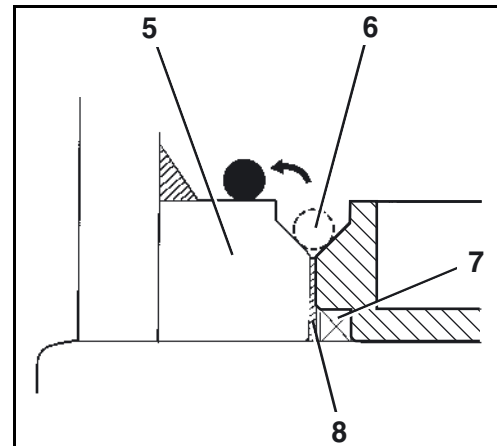
- Déposer le godet sur une surface plate et nivelée.
- Arrêter le moteur.
- S'assurer que les pièces suivantes sont propres et dépoussiérées.
- Visser les goupilles de verrouillage sur les boulons (2) et (3)



Le godet est fixé par les boulons (2) et (3) dans un total de quatre yeux de palier. Chaque œil de palier est équipé d'un joint torique.



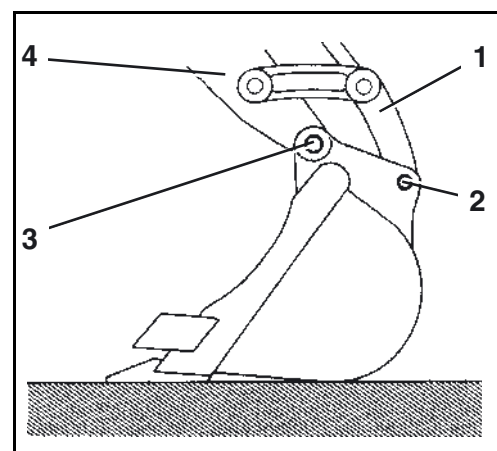
- Retirer le joint torique (6) de la rainure et le placer sur l'œil de palier (5).



- Retirer les boulons (2) et (3) des yeux de palier.
- Faire attention à ne pas perdre les rondelles d'écartement (illustration précédente/8).

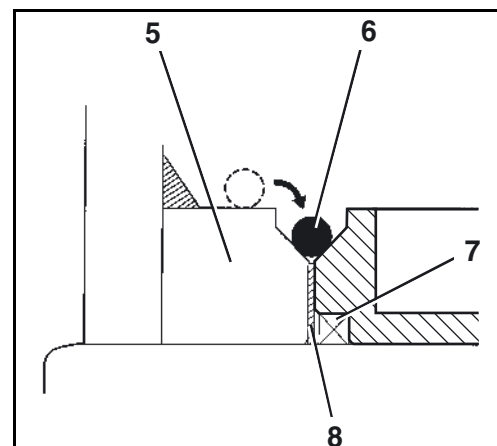
Allumer le moteur et monter légèrement le balancier ou la flèche jusqu'à libérer le godet.

Si un nouveau godet n'est pas immédiatement monté, remettre les joints toriques, les boulons et les rondelles d'écartement dans les yeux de palier et les fixer à l'aide d'une goupille de verrouillage pour ne pas les perdre.



Montage du godet

- S'assurer que les pièces suivantes sont propres et dépoussiérées.
- S'assurer qu'un joint torique (6) est posé sur chaque œil de palier (5).
- Vérifier que les joints toriques et les bagues d'étanchéité anti-poussière (7) ne sont pas endommagés ; les remplacer si nécessaire.

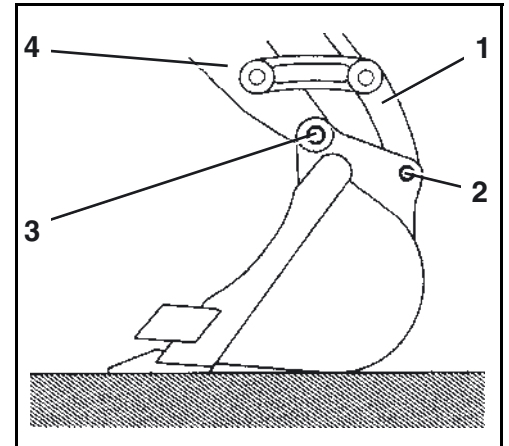


Accessoires

- Aligner l'œil de palier du balancier (4) avec l'œil de palier du godet (3).
- Placer une rondelle d'écartement (illustration précédente/8) de chaque côté du palier du balancier (3).
- Introduire le boulon (3) dans l'œil de palier.
- Aligner l'œil de la biellette du godet (1) avec l'œil de palier du godet (2).



Le jeu axial doit être inférieur à 0,6 mm. S'il est supérieur, poser les rondelles d'écartement nécessaires.

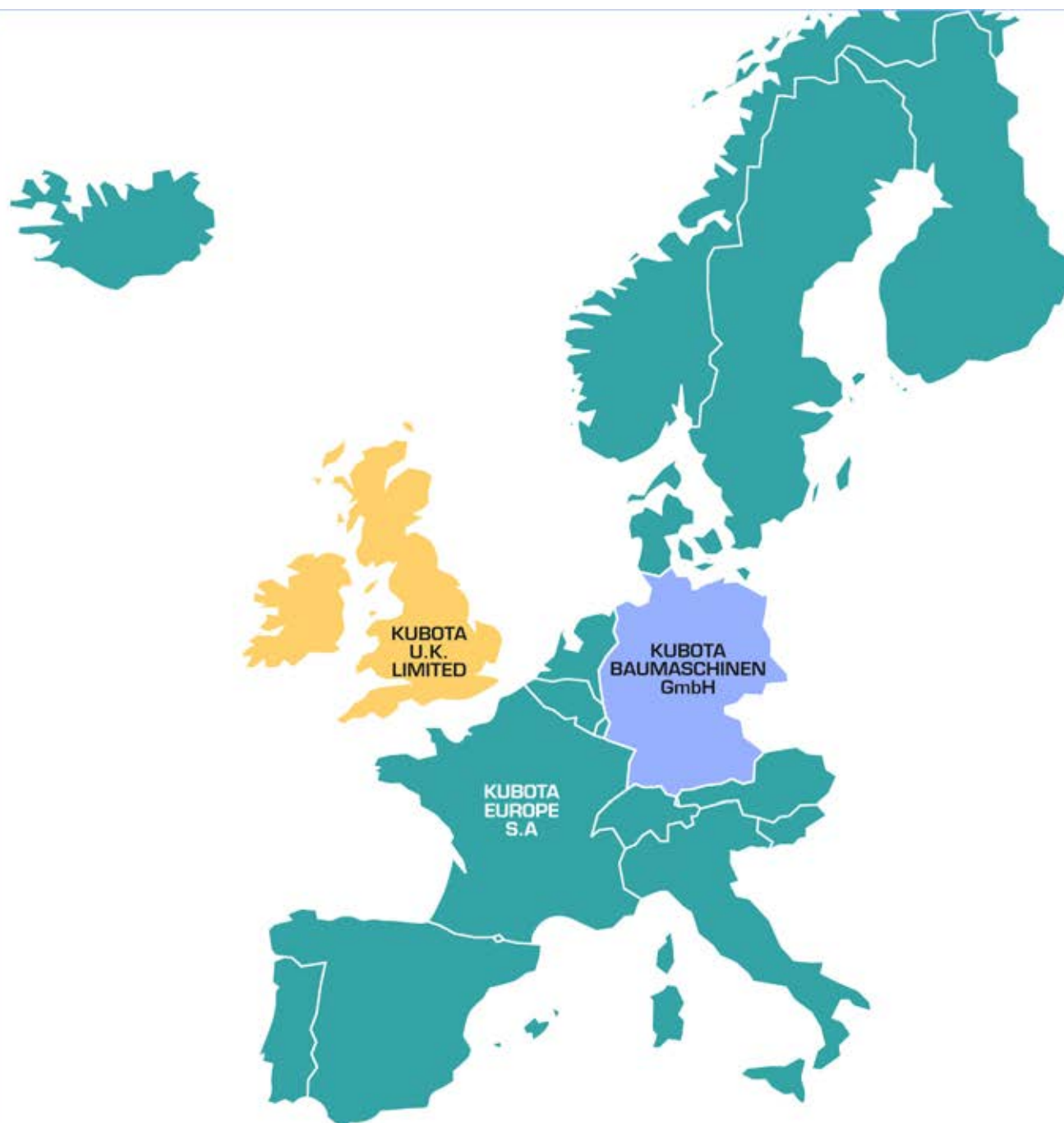


- Introduire le boulon dans l'œil de palier.
- Visser la goupille de verrouillage pour fixer les boulons.
- Faire glisser les joints toriques vers le bas et les introduire dans la rainure.



Les joints toriques protègent les rondelles d'écartement de la saleté et de l'usure en dérivant.

- S'assurer que les joints toriques sont complètement introduits dans la rainure.
- Lubrifier les boulons avec de la graisse.



KUBOTA EUROPE S.A.

19-25, rue Jules Verne - BP 50088, Z.I.
95101 Argenteuil Cedex France
Tel. +33 (0)1 34 26 34 34 - Fax. +33 (0)1 34 26 34 21
www.kubota.fr

KUBOTA BAUMASCHINEN GmbH

Steinhauser Straße 100
66482 Zweibrücken
Tel. : +49 (0)6332 48 70 - Fax : +49 (0)6332 48 71 01
www.kubota-baumaschinen.de

KUBOTA U.K. LIMITED

Dormer Road, Thame Oxfordshire, OX9 3UN
Phone : +44 (0)184 421 4500 - Fax : +44 (0)184 421 6685
www.kubota.co.uk